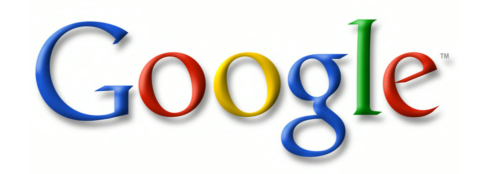


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

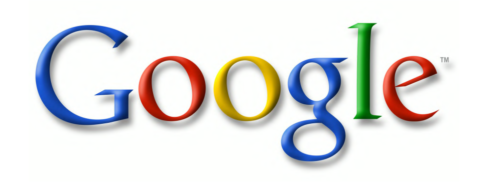
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

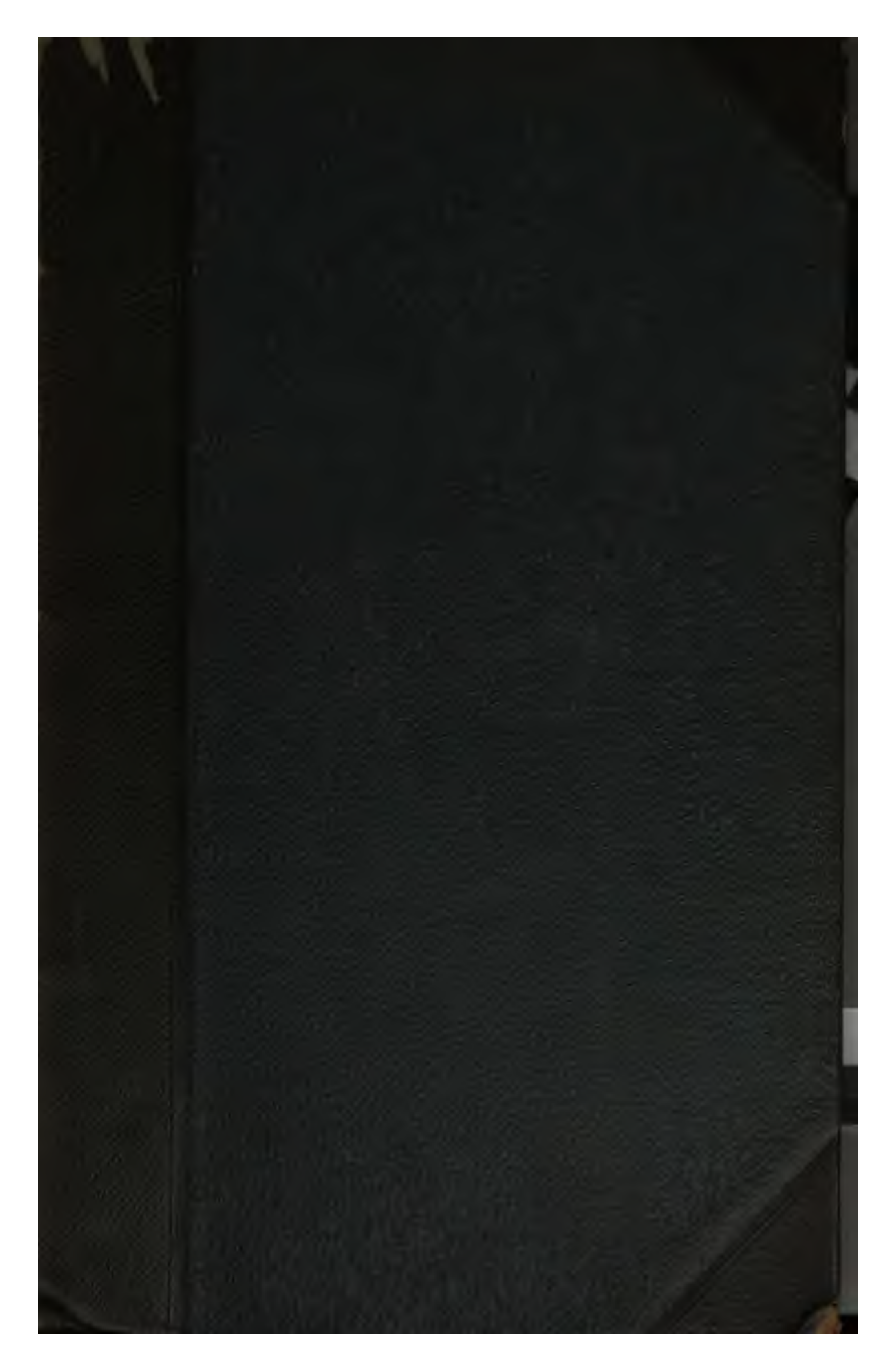
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

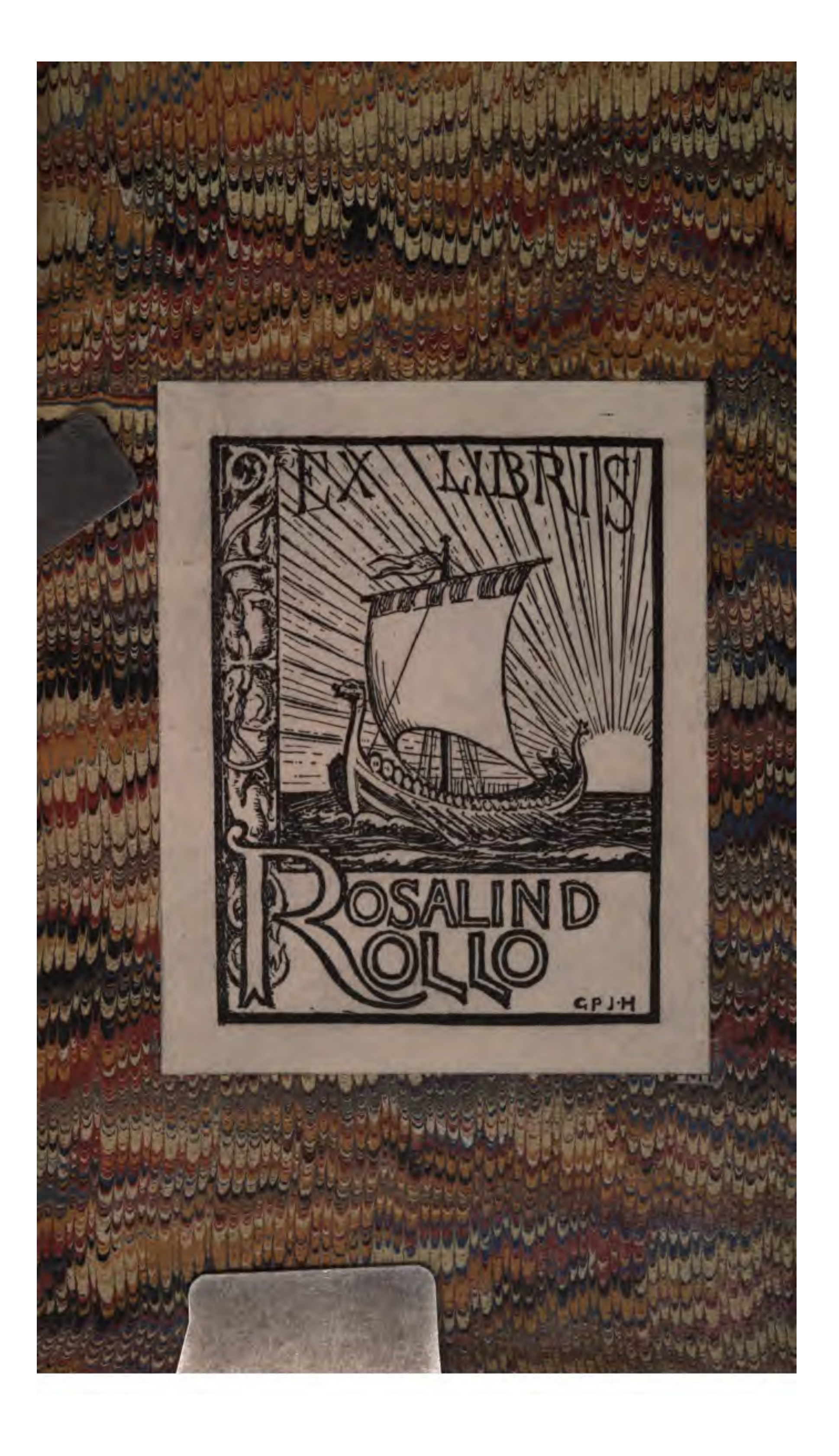
Nous vous demandons également de:

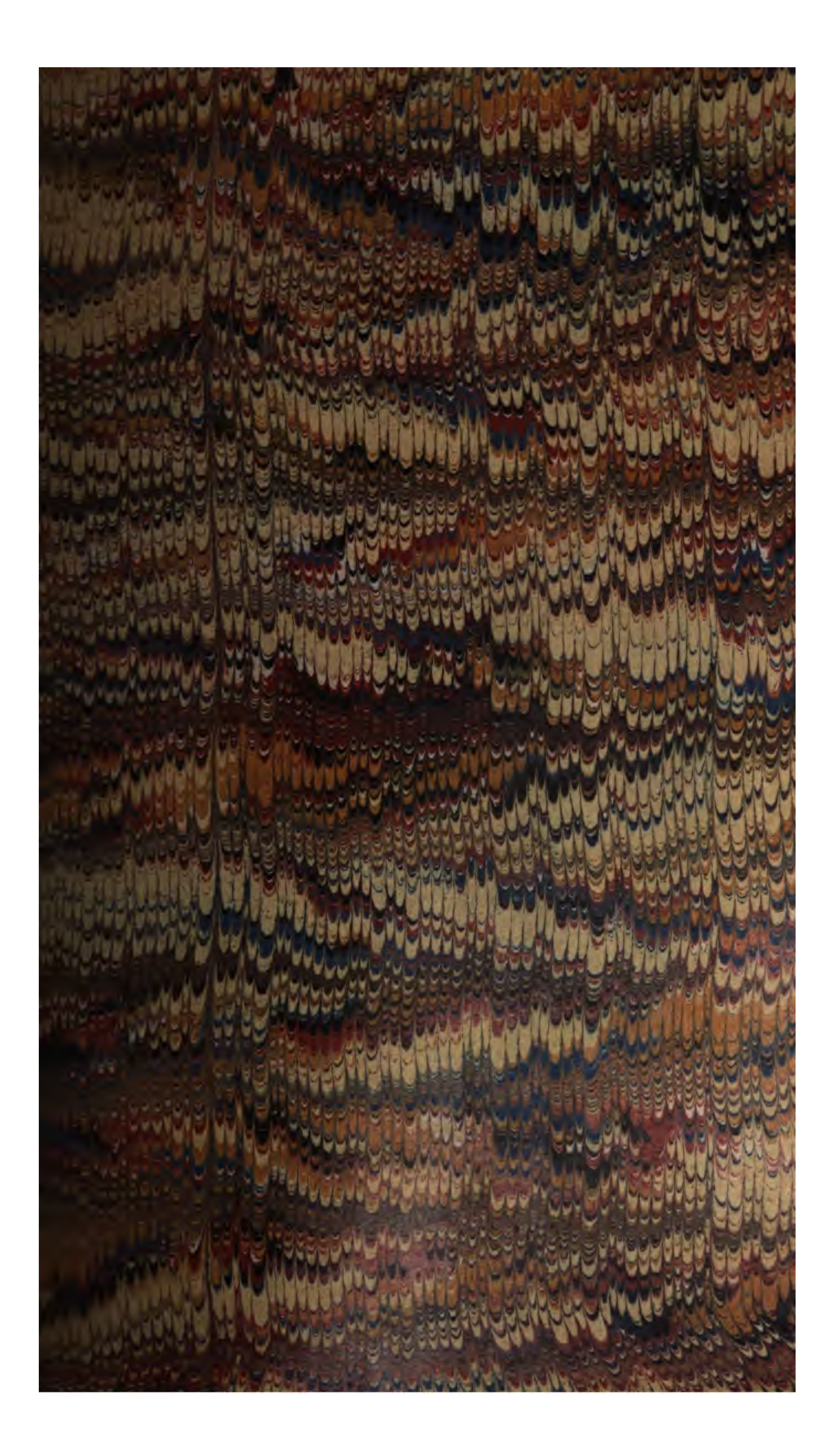
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

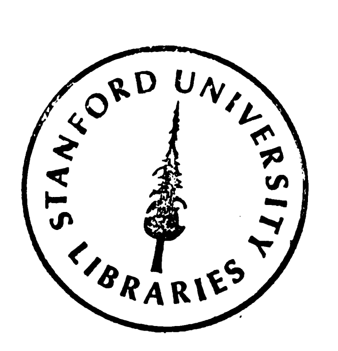
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




EX LIBRIS
ROSALIND
ROLLO
GPJ·H




STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

2 vols.

[illegible]
[illegible]
[illegible] 15. 1846

(Mrs G. Newland)

To

Rosalind Rollo

[illegible]

HISTOIRE

DES

REINES DE FRANCE,

DEPUIS

CLOTILDE, FEMME DE CLOVIS, PREMIER ROI DES FRANCS, JUSQU'À NOS JOURS;

PAR

Mme L. PRUS.

Deuxième Volume.

LONDRES:

CHEZ L'AUTEUR, 52, GEORGE STREET, PORTMAN SQUARE,

ET CHEZ

M. DULAU, BOOKSELLER, 37, SOHO SQUARE.

1846.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.

HISTOIRE

DES

REINES DE FRANCE,

DEPUIS

CLOTILDE, FEMME DE CLOVIS, PREMIER ROI DES FRANCS, JUSQU'À NOS JOURS;

PAR

MME L. PRUS.

Deuxième Volume.

LONDRES:

CHEZ L'AUTEUR, 52, GEORGE STREET, PORTMAN SQUARE,

ET CHEZ

M. DULAU, BOOKSELLER, 37, SOHO SQUARE.

1846.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.



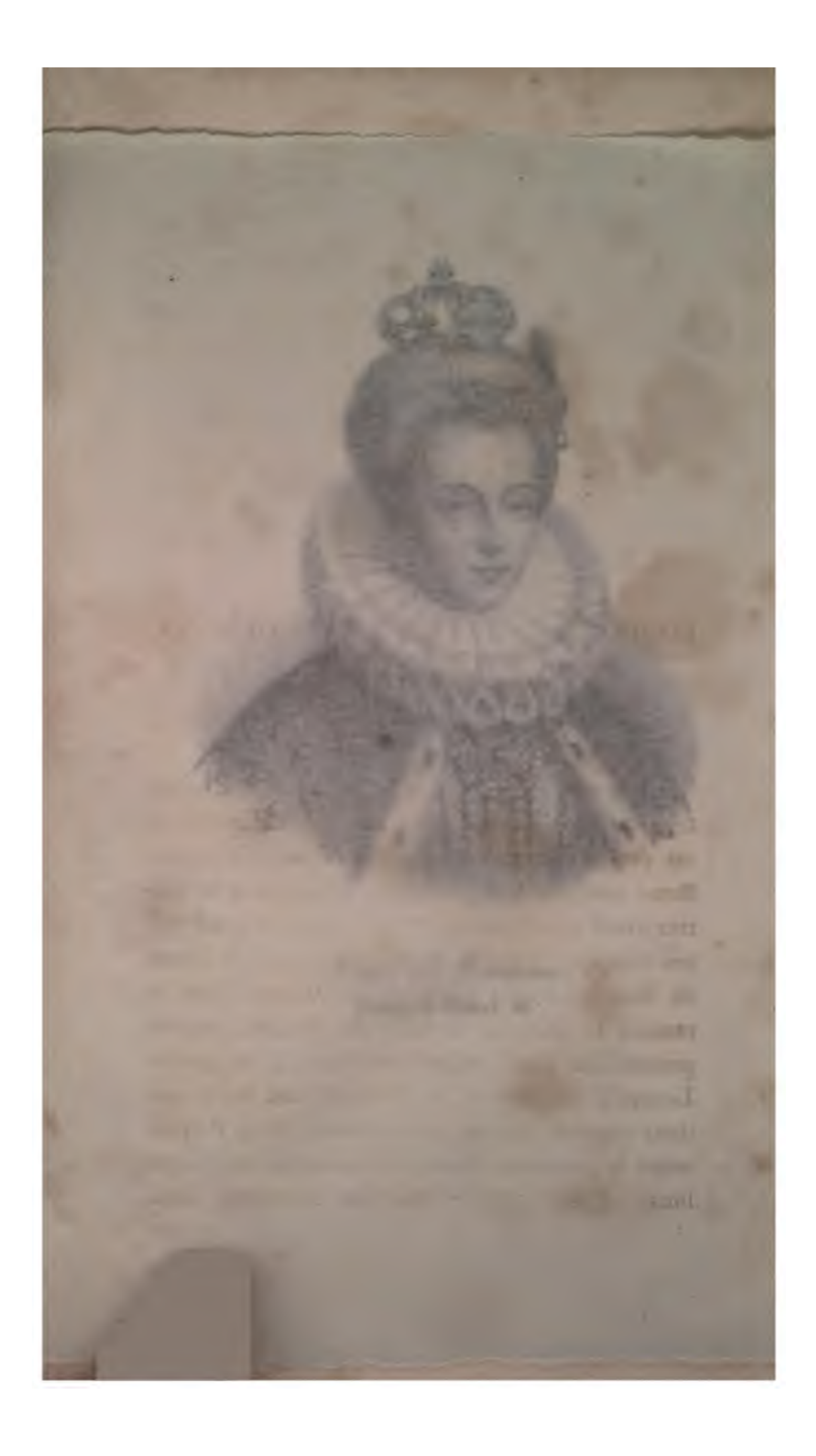
Louise de Lorraine,
femme de Henri III.

LES REINES DE FRANCE.

LOUISE DE LORRAINE DE VAUDEMONT,

ÉPOUSE DE HENRI III.

L'humeur inconstante du duc d'Anjou rendit toujours ses résolutions incertaines, et il abandonnait un projet avec autant d'indifférence qu'il l'avait formé avec transport. Lorsqu'il songea à se marier avant son départ pour la Pologne, il avait jeté les yeux sur Catherine de Navarre, sœur de Henri de Bourbon; mais la haine de Médicis pour la maison de Navarre, et celle des Guises pour les princes du sang, mirent obstacle à ce projet. Lorsqu'il fut élu roi de Pologne, une des conditions acceptée par son ambassadeur fut qu'il épouserait la princesse Anne, de la maison des Jagellons. A son arrivée dans ses nouveaux états,



LES REINES DE FRANCE,

LOUISE DE LORRAINE DE VAUDEMONT,

ÉPOUSE DE HENRI III.

L'humeur inconstante du duc d'Anjou rendit toujours ses résolutions incertaines, il abandonnait un projet avec autant d'indifférence qu'il l'avait formé avec transport. Lorsqu'il songea à se marier avant son départ pour la Pologne, il avait jeté ses vues sur Catherine de Navarre, sœur de Henri de Bourbon; mais la haine de Médicis pour la maison de Navarre, et celle des Guises pour les princes du sang, mirent obstacle à ce projet. Lorsqu'il fut élu roi de Pologne, une des conditions acceptée par son ambassadeur fut qu'il épouserait la princesse Anne, de la maison des Jagellons. A son arrivée dans ses nouveaux états,

l'âge et le peu de beauté de la princesse polonaise lui firent rejeter cette alliance. Il fit rechercher la main d'Elizabeth de Suède, qui passait pour la plus belle personne de l'Europe; puis la différence de religion lui fit donner contr'ordre à son envoyé. On connaît sa passion pour Marie de Clèves, marquise d'Isle, épouse du prince de Condé. A son retour de Pologne, il avait mis tout en usage pour faire rompre le mariage de cette princesse, lorsqu'arriva sa mort prématurée, qu'on attribua à la jalousie du prince de Condé, comme à l'active défiance de Médicis, qui craignait, disait-on, l'influence de cette jeune femme. Elle mourut empoisonnée. Henri, après des témoignages extraordinaires de douleur, l'oublia tout-à-coup, et se passionna pour la princesse Louise de Lorraine de Vaudemont.

Fille aînée de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, elle naquit en 1554, et fut élevée, après la mort de sa mère, par la dame de Cangi. A dix ans, Louise de Lorraine parut à la cour : son excessive beauté la rendit l'objet de l'admiration générale. Le duc d'Anjou, qui l'avait alors remarquée, la trouva bien plus belle encore à son retour de Pologne, et elle lui fit aisément oublier l'infortunée Marie de Clèves.

Comme la princesse n'avait pas un esprit aussi remarquable que sa beauté, il fut aisé de juger que

la volonté de Médicis avait adroitement dirigé l'attention du nouveau roi vers cette union, laquelle ne lui laissait aucune crainte de voir diminuer son crédit, ce qui eût pu arriver s'il eût épousé quelque femme d'un génie élevé et aussi ambitieuse que la fière Médicis. Elle connaissait parfaitement le caractère de Louise de Lorraine et celui de son fils, et savait que Henri, peu susceptible d'un attachement durable, laisserait peu d'influence à sa jeune épouse, qui même ne la souhaiterait pas. La beauté de Mlle de Vaudemont " est sans égale, dit Brantôme, mais ses yeux n'ont " aucune vivacité, pas d'enjouement; son esprit " est sombre, ou plutôt elle en a peu. Elle paraissait " fort indifférente à sa haute fortune, Henri en fut " choqué. Mlle d'Elbœuf, cousine de Mlle de " Vaudemont, tenait un des premiers rangs à la " cérémonie des fiançailles : elle a les traits moins " réguliers que Mme Louise; mais c'est un esprit " délicat, enjoué, capable de choses sérieuses. " Rien de plus amusant que sa conversation ; rien " de plus brillant, et cependant rien de plus solide. " Le roi la regardait beaucoup; mais la reine-mère, " qui s'en aperçut, lui dépêcha Dugast pour le " ramener à de meilleures dispositions. Ils agirent " tous deux avec un zèle égal, et le 14 février 1575, " le mariage fut célébré avec une magnificence " inouïe. "

Louise avait dix-huit ans. Pendant quelque

temps Henri se montra très épris. Le duc de Guise et le cardinal, son frère, proches parens de la reine, ne manquèrent pas de se prévaloir de ce titre pour augmenter leur pouvoir aux dépens de celui de la reine-mère, ainsi que déjà ils y étaient parvenus sous le règne de Marie Stuart, leur nièce. Si le crédit de la reine Louise eût été aussi puissant sur son mari que celui de la reine d'Ecosse sur François, nul doute qu'ils n'eussent réussi à éloigner Médicis des affaires. Mais il n'en fut pas ainsi : de perfides conseils furent donnés à la jeune reine ; on lui persuada qu'elle ne devait pas fermer les yeux sur les désordres du roi ; que, quand même son cœur n'y serait pas intéressé, sa conscience et sa religion l'obligeaient à s'y opposer de tous ses efforts. D'une autre part, on fit observer au roi que la confiance excessive dont la reine honorait la dame de Cangi, sa gouvernante, donnait lieu à des bruits défavorables à cette princesse; que la visite du prince de Salm, qui l'avait recherchée avant son mariage, donnait motifs à des suppositions également outrageantes ; et que la tristesse habituelle de la reine pourrait bien avoir pour motif un amour malheureux.

Après avoir jeté ces semences de discorde entre les deux époux, les effets ne tardèrent pas à éclater. Louise marqua ouvertement son mécontentement, et Henri trouva fort mauvais que, ne devant le trône qu'à son choix, elle se permît de manifester

des sentimens de jalousie, et le contrariât dans ses inclinations. Il l'obligea de congédier la dame de Cangi, sans avoir égard à ses prières et à ses larmes. Il lui fallut obéir, et elle en conçut un chagrin qui la rendit fort malade

Henri témoigna à sa femme une complète indifférence, et se livra de nouveau à ses débauches. De son côté, Louise, peu disposée à regagner par l'indulgence et la douceur le cœur de son époux, s'en éloigna davantage, et se livra aux pratiques de la dévotion la plus minutieuse. Henri aimait avec passion le luxe et la parure ; la reine les dédaigna jusqu'au mépris des convenances que son rang lui imposait ; elle se vêtit d'une robe de camelot, étoffe portée par la bourgeoisie, d'après les lois somptuaires alors en usage.

Cependant le roi ne tarda pas à être convaincu de l'irréprochabilité de sa femme et lui rendit son estime. Il espéra détourner l'attention excitée par sa honteuse conduite, s'il imitait les habitudes que Louise suivait régulièrement. A l'exemple de leur souverain, les courtisans suivirent les processions, s'enrôlèrent dans les confréries. Tous les jours on en imaginait de nouvelles, et l'époque où il y eut le moins de piété véritable fut celle où ces pratiques religieuses furent les plus fréquentes.

Lors du meurtre du duc de Guise aux états de Blois, Louise ayant soupçonné quelque chose du complot, malgré le soin qu'on avait pris de le lui

cacher, fit passer au duc un avis secret sans signature, qu'il eut l'imprudence de mépriser. Elle envoya en toute hâte un serviteur dévoué au duc de Mercœur, son frère, que Henri voulait faire arrêter à Nantes. Plus prudent que le duc de Guise, celui-ci se sauva, et évita ainsi le sort qui lui était destiné. Henri en manifesta son ressentiment à la reine, et la relégua quelque temps au château de Chinon, en Touraine, où elle vécut dans une sorte d'indigence. Le trésor royal était alors si appauvri, que Louise de Lorraine, épouse du roi de France avait été obligée de congédier la nombreuse suite de dames qui entouraient ordinairement la reine, n'en ayant conservé que quatre auprès de sa personne.

L'histoire raconte le meurtre de Henri III, assassiné à Saint-Cloud, le 1er août 1589. Il mourut le lendemain, et manifesta dans ses derniers momens quelques marques de tendresse pour la reine; il lui écrivit : " Ma mie, je suis dangereu-
" sement blessé, mais pas mortellement, sans doute.
" Avec l'aide de Dieu, j'espère que ce ne sera rien.
" Je me recommande toujours à vos prières. Adieu,
" Henri, roi. "

La nouvelle de la mort du roi arrivant en même temps que sa lettre, afin de la préparer à cet événement, on ne remit point cette lettre à la reine. Elle fut conduite à Chenonceaux, où elle ignora quelque temps son malheur : mais quand elle en eut connais-

2 vols.

[illegible] —

[illegible] Hall —

Nov: 15. 1840

(Mrs G. Newland)

To

Rosalind Rollo

[illegible]

HISTOIRE

DES

REINES DE FRANCE,

DEPUIS

CLOTILDE, FEMME DE CLOVIS, PREMIER ROI DES FRANCS, JUSQU'À NOS JOURS;

PAR

Mme L. PRUS.

Deuxième Volume.

LONDRES:
CHEZ L'AUTEUR, 52, GEORGE STREET, PORTMAN SQUARE,
ET CHEZ
M. DULAU, BOOKSELLER, 37, SOHO SQUARE.

1846.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.

HISTOIRE

DES

REINES DE FRANCE,

DEPUIS

CLOTILDE, FEMME DE CLOVIS, PREMIER ROI DES FRANCS, JUSQU'À NOS JOURS;

PAR

Mme L. PRUS.

Deuxième Volume.

LONDRES:

CHEZ L'AUTEUR, 52, GEORGE STREET, PORTMAN SQUARE,

ET CHEZ

M. DULAU, BOOKSELLER, 37, SOHO SQUARE.

1846.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.

dans sa chambre, croyant que c'était le roi, alla ouvrir, et un gentilhomme nommé Leyran, attaché au roi Henri de Bourbon, se précipita éperdu, suivi de quatre archers qui le poursuivaient. Il avait un coup d'épée dans l'épaule, et un coup de hallebarde dans le bras. Il se jeta sur le lit de la princesse; les soldats voulurent l'en arracher; mais il la saisit, et s'attacha après elle, tous deux criant aussi effrayés l'un que l'autre. Survint le capitaine des gardes, qui fit sortir les archers, et accorda à Marguerite la vie du malheureux Leyran, qu'elle fit soigner de ses blessures jusqu'à sa guérison.

La princesse, ayant su que son mari était dans le cabinet du roi Charles, et qu'il n'avait aucun mal, se couvrit d'un manteau de nuit, et alla trouver madame de Lorraine, sa sœur, accompagnée de Nançay, capitaine des gardes du roi de Navarre En traversant les appartemens, elle put distinguer alors le tumulte qui éclatait dans le palais. Saisie de terreur, elle se hâta d'arriver à l'antichambre de la princesse, dont les portes étaient ouvertes. Un gentilhomme se débattait au milieu des archers du roi; il tomba mort à deux pas de Marguerite, qui s'élança dans l'appartement de sa sœur, où elle s'évanouit. Aussitôt qu'elle eut repris ses sens, elle courut se jeter aux pieds du roi Charles, pour demander la vie de ses malheureux serviteurs, et n'obtint leur grâce qu'avec beaucoup de peine.

Catherine de Médicis et les Guises ne virent qu'avec chagrin le roi de Navarre et le prince de Condé, son cousin, objets de leur haine, échappés au massacre. Charles IX s'était refusé à les sacrifier. Ils tentèrent de dégager Marguerite des intérêts de son mari, et l'engagèrent à solliciter son divorce, proposition qu'elle rejeta avec indignation. Soit par bonté de cœur, par attachement pour Henri, ou pour la couronne de reine qu'il lui avait donnée, elle préféra les agitations continuelles dont sa position avec lui serait toujours menacée, que de satisfaire à ce prix la haine et l'ambition de ses ennemis.

Après le massacre de la Saint-Barthélemi, le duc d'Anjou, son frère, ayant été élu roi de Pologne, les ambassadeurs qui étaient venus le chercher furent reçus avec une magnificence sans égale. Toutes les princesses de la famille royale entouraient le trône de Charles IX; mais aucune n'attira autant leur admiration que la belle reine de Navarre. Au sortir de l'audience qu'elle leur donna comme fille de France, Lasco, chef de la députation, la trouva si parfaite, qu'il dit, en parlant d'elle : " Qu'après " l'avoir vue, il n'y avait plus rien à voir, et qu'il " imiterait volontiers les pèlerins de la Mecque, " qui se crèvent les yeux par dévotion lorsqu'ils " ont vu le tombeau de leur prophète, afin de ne " plus profaner leurs regards. "

Le duc d'Alençon, frère de Charles IX, protestant d'inclination, et lié à la cause des religionnaires, se ligua de nouveau avec les princes de Bourbon pour venger la mort de l'amiral. Un gentilhomme auquel la reine de Navarre avait sauvé la vie, le jour de la Saint-Barthélemi, lui révéla le complot. Elle en avertit sa mère, à la condition qu'il ne serait fait aucun mal aux coupables. Médicis le promit, et tint parole; mais les princes furent si bien observés, qu'ils ne purent exécuter leur projet. Une seconde entreprise fut moins heureuse, et il en coûta la vie à La Môle, gentilhomme provençal, qu'on dit avoir été le favori de la reine de Navarre. Ce jeune seigneur, et le comte de Coconas, attaché à la duchesse de Nevers, furent les victimes sacrifiées par la cour, qui n'osa ouvertement se venger des princes, trop bien environnés. La Môle, interrogé, n'avoua rien; Coconas découvrit toute la trame de ce complot. Marguerite espérait sauver La Môle, mais elle ne put y parvenir; on l'avait accusé de sortilége, et l'on produisit comme preuve une image en cire, dont le cœur était percé de coups d'aiguille. On prétendit que cette image était celle du roi Charles, qu'une cruelle maladie conduisait, jeune encore, à une mort prochaine. La Môle et Coconas eurent la tête tranchée en place de Grève.

Brantôme dit que la reine de Navarre et la du-

chesse de Nevers firent enlever leurs têtes pendant la nuit, et les enterrèrent de leurs propres mains dans la chapelle Saint-Martin. (1)

Cependant Henri de Navarre, qui avait fait une abjuration forcée le jour de la Saint-Barthélemi, avait protesté contre cet acte au mois de février 1576. Il vivait alors dans ses états. Marguerite désira le rejoindre. Cette permission lui fut refusée; Charles lui déclara: " Qu'il ne voulait " pas qu'elle demeurât avec un hérétique. " Cependant elle obtint enfin la liberté d'aller en Béarn, où elle vécut assez bien avec Henri, sans doute au prix de mutuelles concessions sur lesquelles l'histoire ne s'explique pas.

Henri et Marguerite avaient traité assez philosophiquement des questions d'ordinaire fort épineuses en ménage, Il était à supposer que la paix du ménage leur était acquise par quelque singulier *sine quâ non.* Ce furent des scrupules de

(1) " Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1834, des pêcheurs " trouvèrent dans la Seine une cassette de fer qu'une épaisse cou- " che d'oxide semblait avoir préservée de la destruction. Cette " cassette, envoyée au Muséum des Antiquités, fut brisée. Elle en " contenait une seconde en plomb soudé, qui fut également ou- " verte, et dans une troisième on trouva une tête embaumée, en- " veloppée de mouchoirs brodés en or, aux initiales M. de V., dans " un écusson surmonté de la couronne royale. Auprès de la tête se " trouvait un poignard dont le manche était richement ciselé; " le chiffre, aux armes de la maison de Valois, ne laissa aucun " doute que cette cassette n'eût appartenu, en effet, à la première " épouse de Henri IV." (Note de l'auteur.)

religion qui détruisirent leur bonne intelligence. Marguerite voulut avoir sa chapelle, et dans la ville de Pau, éminemment protestante, aucun exercice de la religion romaine n'était toléré. Tout ce qu'elle put obtenir fut de faire dire la messe au château, dans une petite chapelle pouvant contenir au plus sept ou huit personnes. Les catholiques du pays se flattèrent inutilement que la présence de la reine leur rendrait quelque liberté. On n'en admit aucun à la messe qu'on disait pour elle, et le pont du château resta constamment levé pendant la célébration.

Cependant, le jour de la Pentecôte 1579, quelques-uns se glissèrent dans la petite chapelle, où ils furent arrêtés par l'ordre de Dupin, secrétaire du roi. Dupin, qui possédait aussi une assez large dose d'intolérance, fit maltraiter les catholiques en présence même de la reine, et ils ne sortirent qu'en payant une forte amende. Marguerite s'en plaignit au roi. Le secrétaire eut l'audace d'intervenir en tiers dans leur entretien, et manqua au respect qu'il devait à la reine. Le roi de Navarre, qui eût dû le punir, se contenta de le traiter d'indiscret, et s'efforça de l'excuser en rejetant sur un excès de zèle l'offense qu'il avait commise ; seulement, il obligea Dupin à faire des excuses, que la reine ne voulut point accepter ; elle exigea que cet homme fût chassé. Henri, obligé de se défaire d'un serviteur dont il avait depuis longtemps éprouvé le dévoû-

ment, le congédia; mais il ne put s'empêcher d'en marquer son mécontentement à sa femme; et, de l'indifférence que déjà ils avaient l'un pour l'autre, ils passèrent aux chagrins d'une désunion plus marquée.

Marguerite quitta la cour de Navarre, et revint à Paris habiter ses appartemens au Louvre. Son frère, le duc d'Alençon, toujours en révolte ouverte contre Henri III, lui écrivit pour se former un parti à la cour. Elle résolut de surprendre les secrets du roi pour les lui livrer, et fit arrêter un courrier, qu'elle savait chargé de ses dépêches, par quatre hommes masqués, qui, irrités de sa résistance, le poignardèrent. Le monarque soupçonna aisément l'auteur de ce guet-apens; outré de colère, il la fit venir devant lui, l'accabla des plus honteux reproches, rénumérant devant les témoins de cette scène scandaleuse les désordres de sa vie; " il lui fit le plus sanglant outrage qu'une femme " pût éprouver, et lui ordonna de sortir de Paris, et " de délivrer la cour de sa présence." Dès le lendemain, la reine de Navarre quitta la capitale, sans équipage, sans cortége, accompagnée seulement de de deux dames. Sa litière fut arrêtée à quelques lieues de Paris par le capitaine des gardes, à la tête d'une troupe d'arquebusiers. On obligea cette princesse à se démasquer; ses dames furent maltraitées. Toutes trois subirent un interrogatoire auquel le roi assista, qu'il fit signer à Marguerite,

et qu'il envoya au roi de Navarre, avec l'explication de sa conduite envers sa sœur. La reine eut ensuite la permission de poursuivre sa route.

Connaissant à quel point Henri de Bourbon était indulgent et bon, elle résolut de se rendre auprès de lui, et d'obtenir qu'il exigeât une satisfaction d'Henri III pour l'outrage qui venait de lui être fait. Le roi de Navarre était à Nérac : pour éviter tout scandale, il la reçut, quoiqu'avec une extrême froideur, et lui assigna un logement séparé, après lui avoir fait connaître qu'il en savait trop pour lui rendre les marques de considération dues à son épouse.

Sixte-Quint venait de lancer sa bulle d'excommunication contre Henri IV comme hérétique, relaps et apostat. La très pieuse Marguerite ne put se résoudre à vivre sous le toit d'un mari frappé d'une sentence ecclésiastique. Elle se retira à Agen, où sa conduite la rendit odieuse aux habitans. Le maréchal de Matignon vint l'assiéger par l'ordre d'Henri III. La ville se rendit, et, pour éviter d'être prisonnière, la reine fut réduite à monter en croupe derrière un gentilhomme nommé Lignerac, pendant que la dame de Duras, sa suivante, en faisait autant derrière un autre. Elles firent ainsi vingt-quatre lieues en deux jours, suivies du peu de gens attachés au service de la reine. Ils arrivèrent à la forteresse de Carlat, dans les montagnes d'Auvergne, qui leur offrit un

asile. Le gouverneur, qui était frère de Lignerac, la reçut avec respect; mais la haine de Henri III l'atteignit dans cette retraite.

Le duc d'Alençon ne vivait plus. Le roi de Navarre la méprisait; elle s'était jetée dans un parti opposé au sien, et elle ne pouvait espérer aucun secours d'une bonté dont elle avait si longtemps abusé. Bientôt les habitans de Carlat se disposèrent à la livrer au roi de France. A la nouvelle de ce danger, elle s'évada, mais elle fut arrêtée dans sa fuite par le marquis de Canillac, qui la conduisit au château d'Usson, où il la retint en captivité. Ayant tout à redouter de la colère de son frère, elle résolut de s'assurer des ressources pour y échapper. Sa beauté était encore dans tout son éclat, quoiqu'elle eût près de trente-cinq ans; elle séduisit le marquis de Canillac, qui lui soumit la forteresse d'Usson, où elle commanda comme dans une place forte qui lui appartenait.

Peu d'années après, ses ennemis abandonnèrent leurs persécutions. Elle y resta dans un exil forcé, et y vécut dans une telle indigence, qu'elle se vit forcée de solliciter des secours d'Elizabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, qui pourvut depuis à tous ses besoins. Marguerite, avant d'en venir à cette extrémité, avait vendu tous ses joyaux, fait fondre sa vaisselle; et pendant les différens siéges que le château d'Usson eut à subir, elle supporta les horreurs de la famine, et celle de l'incendie causé par

les bombes des assiégeans. Du haut de la plate-forme, elle vit massacrer toute sa petite troupe, et le comte de Randan, son seul défenseur, tué de la main du marquis de Curton, qui s'empara de toute la province au nom du roi, pendant que dans l'intérieur du fort le peu de serviteurs qui lui restaient s'efforçaient d'éteindre le feu dont elle était de toute part entourée. Ce fut à cette époque qu'Henri devint roi de France sous le titre de Henri IV. Alors elle resta paisible dans son château-fort, d'où son mari se souciait peu de la retirer.

Après vingt-deux ans d'absence, Henri lui permit enfin de revenir à Paris. Son divorce avait été prononcé, et il avait épousé Marie de Médicis. Il fallait que ce désir fût bien impérieux, ou que Marguerite eût renoncé à toute idée d'ambition, puisqu'elle reparut à la cour, où elle vint rendre hommage à la reine Marie de Médicis, avec le seul titre de *reine Marguerite*, et dépouillée de tout l'éclat dont sa rivale se trouvait revêtue. Elle assista au sacre de cette princesse, et n'eut le pas, dans cette cérémonie, qu'après Madame, sœur du roi. Elle mourut à Paris le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-deux ans, et fut inhumée à Saint-Denis, dans le caveau des Valois.



Marie de Médicis.

2e Femme d'Henri IV.

Marie



Marie de Médicis

2e Femme d'Henri IV.

MARIE DE MEDICIS.

Henri IV, dans l'intention d'épouser la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, sa favorite, avait fait toutes les démarches nécessaires pour annuler son mariage avec Marguerite de Valois. Cette grande affaire avait été retardée par le respect qu'il devait au sang des Valois, qu'il ne voulait pas déshonorer en publiant la conduite de la princesse sa femme. Marguerite s'était constamment refusée à donner son consentement, dans la crainte de voir sa place occupée par Gabrielle, qu'elle détestait; mais après la mort de la duchesse de Beaufort, elle le donna aussitôt. Le divorce fut alors prononcé.

Henri passa en revue toutes les princesses alors à marier. S'entretenant un jour avec Sully, son ministre, et le plus sage de tous ses conseillers : " Mon ami, lui dit-il, si mes souhaits pouvaient me " créer une femme comme je la voudrais, je de- " manderais beauté en sa personne, pudicité en sa " conduite, douceur et complaisance dans son " humeur, habileté en esprit, éminence en extrac- " traction, et grands biens en possession. Mais

" une telle femme n'est peut-être pas encore née.
" Cherchons donc un objet réel. L'infante d'Es-
" pagne me conviendrait assez ; mais elle est vieille
" et laide. Je ne pense pas aux princesses d'Alle-
" magne ; une reine de cette nation-là a failli
" tout ruiner en France. Les sœurs du prince
" Maurice sont huguenotes, et cela me mettrait mal
" avec Rome et avec les catholiques *ultras*. Le
" duc de Florence a une nièce qu'on dit assez belle ;
" mais elle est de la maison de Catherine, qui a
" fait bien du mal à la France, et plus encore à
" moi ; j'appréhende cette alliance. Voyons au
" dedans du royaume. Ma nièce de Guise est
" belle et de noble maison ; mais elle est un peu
" coquette, et c'est une maladie que je redoute
" fort ; de plus, je craindrais son ambition pour
" augmenter le pouvoir de ses frères, ce qui peut
" r'ouvrir toutes les plaies de l'état. L'aînée de la
" maison de Mayenne, quoique un peu brune, me
" conviendrait assez, mais elle est trop jeune. Les
" filles de la maison de Luxembourg et de Gué-
" menée, aussi ma cousine de Rohan, sont encore
" à ma convenance ; mais le ciel les a fait naître en
" hérésie, et elles veulent probablement y mourir.
" Les autres ne me plaisent point. "

Ce fut pourtant Marie de Médicis pour laquelle il se décida. Il surmonta l'éloignement qu'il avait pour cette famille. Marie, âgée de vingt-quatre ans, pouvait convenir à Henri, qui en avait qua-

rante-sept. On citait sa beauté, et c'était avec raison; car peu de jours avant sa mort, Gabrielle d'Estrées, regardant le portrait de l'infante d'Espagne et celui de Marie de Médicis, ne put s'empêcher de dire : " Je ne crains pas l'Espagnole, mais la Florentine est plus redoutable. "

Elle avait le cœur bon et généreux, l'esprit délicat, mais assez médiocre, était fort attachée à ses opinions, qu'elle défendait toujours avec une opiniâtreté extraordinaire ; facile à dominer par ceux qui avaient l'art de flatter ses penchans; ayant, comme Catherine, le goût des intrigues et sa politique italienne, qui consistait à créer des partis et à les diviser; mais, moins habile qu'elle pour se les attacher et en tirer avantage, elle en fut presque toujours l'instrument ou la victime.

Le marquis de Sillery et le comte d'Ossat se transportèrent à Florence pour demander la main de Marie. Le contrat fut dressé le 25 avril 1600. Le grand-duc Ferdinand donna à sa nièce six cent mille écus en dot, non compris les joyaux et meubles de prix. Après la signature des articles, Ferdinand fit rendre à sa nièce les honneurs dus à une reine de France : la princesse dîna en public, sous un dais, et le duc, son oncle, se plaça sur un siége moins élevé que le sien. Il y eut concert, courses de bague ; puis un bal termina la journée.

Sillery partit aussitôt pour apporter au roi les conditions de cette alliance, et le portrait de la

nouvelle reine. Marie eut des maîtres, et se mit promptement en état de parler français. Elle eut le temps nécessaire pour y parvenir ; car les affaires du roi avec le duc de Savoie l'empêchèrent de célébrer son mariage avant le mois de décembre de la même année. Elle fut épousée, par procuration, par le duc de Bellegarde, le 5 octobre, et le 13, elle s'embarqua à Livourne avec dix-sept galères. accompagnée de la grande-duchesse, sa tante, de la duchesse de Mantoue, sa sœur, et de don Antonio, son frère.

Rien de plus magnifique que la galère qui portait Marie de Médicis ; elle avait soixante-dix pas de longueur, avec vingt-sept rames de chaque côté ; tout le dehors en était doré, les bords de la poupe incrustés de bambous, de nacre, d'ivoire, d'ébène et de lapis. Elle était garnie de vingt grands cercles de fer s'entrecroisant, enrichis de topazes, d'émeraudes et d'autres pierreries, avec un grand nombre de perles. L'intérieur répondait à cette magnificence : vis-à-vis du siége de sa majesté étaient suspendues les armes de France ; de gros diamans formaient les fleurs de lys ; à côté étaient celles des Médicis, formées par cinq gros rubis avec un saphir, une grosse perle au-dessus, et une grande émeraude entre deux. Les rideaux des fenêtres étaient de drap d'or, et le salon tapissé de même étoffe.

De Gênes à Marseille, la traversée fut très pé-

rilleuse. La princesse ne fit paraître aucune crainte, et conserva toute sa gaîté. A son débarquement, elle fut conduite au palais sous un poêle de drap d'argent; elle était vêtue à l'italienne, d'une robe de drap d'or à fond bleu, coiffée avec simplicité, ce qui laissait voir ses cheveux dans leur beauté naturelle. (Valadier, année 1600.)

Marie arriva à Lyon, où elle attendit son royal époux. Il y arriva peu de jours après, et voulut voir la princesse sans en être connue; il se mêla dans la foule au moment du souper; mais à peine rentrée dans ses appartemens, il se fit annoncer. L'entrevue ne leur causa aucun embarras; Henri possédait une aisance de politesse et de manières qui mit la reine à son aise. Le dimanche suivant, ils furent mariés dans l'église de Saint-Jean de Lyon. La messe fut célébrée par le cardinal Aldobrandini.

La nouvelle reine, à son entrée à Paris, fut reçue avec le plus vif enthousiasme. Henri était au comble de ses vœux. Il n'eût tenu qu'à son épouse de le rendre parfaitement heureux; mais elle fit bientôt éclater une jalousie tout italienne, laquelle excitée sans cesse par des habitudes que le roi ne pouvait dompter, amena dans leur vie intérieure des discussions interminables. Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, était favorite déclarée. Fière de son pouvoir sur l'esprit du roi, elle ne témoignait pas toujours à la reine le

respect que celle-ci avait droit d'en exiger. Marie de Médicis n'était pas douée de la résignation nécessaire pour supporter patiemment la vue des infidélités d'un époux; elle s'emportait avec violence soit contre le roi, soit contre ses maîtresses, et le menaçait de les sacrifier à son ressentiment. Un jour, en présence de Sully, marquis de Rosny, elle leva la main sur le roi; Sully rabattit cette main avec moins de respect qu'il n'eût désiré dans la rapidité de ce mouvement, et la reine ne le lui pardonna point.

Henri était fort inconstant; mais les mœurs de l'époque étaient fort équivoques, et le bon roi ne se croyait pas bien coupable lorsqu'il avait réparé ses torts avec la reine par des marques d'une affection réelle. Elle l'avait déjà rendu père du dauphin et d'un autre prince. Deux princesses vinrent encore ajouter à ses joies de famille. Mais sa tranquillité intérieure, à laquelle il ne sut pas sacrifier ses goûts d'infidélité, disparut complétement; ce ne fut plus à la cour que des querelles scandaleuses entre la reine et les favorites; et bientôt le roi et ses ministres, qui avaient à grand'peine rétabli la paix dans le royaume, ne furent plus occupés qu'à la ramener dans l'intérieur du palais. (Mémoires de Sully.)

Marie de Médicis avait amené de Florence une jeune fille nommée Leonora Galigaï, qu'elle maria avec un gentilhomme italien, nommé Concini. Ces

deux favoris avaient un ascendant tout-puissant sur l'esprit de la reine, et souvent ils l'excitaient contre son mari. Un jour, excédé de ses reproches et de sa mauvaise humeur, il quitta Paris, où il la laissa, pour aller à Fontainebleau. De là, il lui envoya dire que si elle ne voulait pas dompter l'irascibilité de son caractère, il la renverrait à Florence avec ses conseillers. Mais un peu de douceur de la part de Marie ramena le bon Henri; il s'en croyait aimé, et, après leur réconciliation, il disait à Sully : " Que si elle n'eût pas été sa femme, " il eût donné tous ses trésors pour l'avoir pour " maîtresse. "

Il y avait longtemps qu'elle aspirait à être couronnée. Le roi n'avait si longtemps différé cette cérémonie qu'à cause des dépenses qu'elle entraînait, et qui retombent toujours sur le peuple. Mais enfin il céda; et afin de donner au titre de régente, que son départ pour la guerre contre l'Autriche allait nécessiter, toute la validité possible, en imprimant à son autorité un caractère plus imposant, il la fit couronner le 13 mai 1610. Il lui avait cependant nommé un conseil qui eût réduit à rien les actes de son pouvoir, si ces actes eussent pu compromettre la tranquillité de l'état. La cérémonie eut lieu à Saint-Denis, avec tout le faste imaginable. Henri, dans le but de laisser à sa femme tous les honneurs de ce jour, se tint dans un cabinet vitré, d'où il pouvait tout voir sans

être remarqué. Il était extrêmement gai, et retourna à Paris avec la reine, à laquelle on préparait une entrée qui devait surpasser en magnificence tout ce qui s'était vu jusqu'alors. Huit cents ouvriers travaillaient jour et nuit, et le jour de cette solennité fut fixé au dimanche 16 mai 1610.

Le 14, Ravaillac ravit à la France le meilleur de ses rois.

La perte que faisait la reine n'avait d'égale que celle que faisait l'état. Sa douleur eut dû être sans bornes, car si on en excepte sa passion pour le sexe, c'était le meilleur des époux, et le plus honnête homme de son royaume; son âme était grande et généreuse, et sa bonté l'avait rendu l'idole de son peuple. Cependant les regrets de Marie ne furent ni aussi vifs, ni aussi durables qu'ils auraient dû l'être. On eût dit que le pouvoir absolu dont elle héritait en prenant la régence, la dédommageait suffisamment. Le roi était mort à quatre heures. A six heures, la reine avait pris toutes les précautions nécessaires pour faire rendre l'arrêt qui la nommait régente. Dès le lendemain, le duc d'Epernon fit assembler le parlement. Elle y conduisit le jeune roi Louis XIII, âgé de dix ans, et y fit confirmer, par la bouche de cet enfant, l'arrêt qui joignait la tutelle à la régence. Elle adopta sur le champ un système de gouvernement entièrement opposé à celui de son époux. Sully, le sage ministre de Henri, le plus dévoué et le plus affectionné de

ses amis, fut aussitôt disgracié et exilé dans ses terres. Elle compta pour rien les immenses services que sa probité et sa sévère économie avaient rendus à l'état. Concini et sa femme remplacèrent Sully. Enfin, dit Mezeray, la cour changea de face, l'ordre qu'avait établi Henri IV fut renversé, ses trésors dissipés, ses fidèles serviteurs chassés de leurs emplois. La France, devenue glorieuse et triomphante sous son règne, se retrouva presque sous la dépendance de l'Espagne et de la cour de Rome ; tel fut le premier pas que fit la veuve de Henri IV, en saisissant le sceptre, et que l'Europe étonnée jugea aussi impolitique qu'il marquait de froide insensibilité.

Mezeray raconte que le jour de son couronnement, Henri, en admirant son éblouissante parure, la nomma, en riant, *Mme la régente*; elle en témoigna du chagrin, il lui répondit : " Vous avez " raison de craindre ce titre, Marie, car la fin de " ma vie serait le commencement de vos peines. " Mes maîtresses vous ont déplu, mais vous " éviterez difficilement d'être un jour maltraitée " par ceux dont vous vous laisserez dominer. Je " connais votre humeur, et prévoyant celle de votre " fils, vous entière pour ne pas dire TETUE, et lui " opiniâtre, vous aurez assurément fort à faire " ensemble."

Ces prophéties du bon roi s'accomplirent. Concini et sa femme, maîtres de l'esprit de la reine, le

devinrent de l'état, les trésors amassés par Sully furent promptement dissipés en de folles prodigalités, et cet étranger, devenu marquis d'Ancre et maréchal de France, quoique n'ayant jamais touché une épée, s'érigea en tyran de ses maîtres.

La majorité de Louis XIII, en ôtant à sa mère le titre de régente, ne diminua pas son autorité réelle, et ce ne fut qu'un moyen de plus dont abusa Concini, en se servant du nom de la reine-mère et du roi. La hardiesse de cet étranger était inouïe : " Il voulait voir," disait-il, " jusqu'où la fortune " d'un particulier pouvait monter." Son insolence envers les grands, son avidité, le peu de respect qu'il témoignait au monarque hâtèrent sa perte. Un matin, après s'être présenté au lever du roi, il répondit avec irrévérence à Sa Majesté, qui donna l'ordre de l'arrêter aussitôt. Vitry, capitaine des gardes, lui demanda son épée qu'il refusa. Il sortit du Louvre, et là essaya quelque résistance. Vitry qui, sans doute, avait ses instructions, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Cette mort fut le terme de la guerre civile, mais ce fut aussi celui du pouvoir de la reine-mère. Lorsqu'elle apprit que Concini avait été tué par le baron de Vitry, elle témoigna sa douleur avec beaucoup plus d'éclat qu'il ne convenait, se retira dans ses petits appartemens et n'admit personne devant elle. L'amitié qu'elle avait si longtemps manifestée pour Léonora fit place à la plus froide indifférence. On lui

demanda quel moyen elle jugeait convenable pour annoncer à la maréchale d'Ancre la mort de son mari. Elle répondit avec impatience : " J'ai " bien autre chose à penser, si on ne peut lui " apprendre cette nouvelle, qu'on la lui chante."

Léonora abandonnée de la reine qui lui devait au moins de la protéger contre ses ennemis, se vit en butte aux accusations les plus monstreuses et les plus absurdes. On lui fit son procès, et il était clair qu'elle était condamnée d'avance. Les crimes qu'on lui attribua, était le judaïsme, d'avoir sacrifié un coq dans une opération magique, et d'avoir ensorcelé la reine. Lorsqu'elle fut interrogée sur ce dernier fait, elle répondit à celui des juges qui lui demandait de quels moyens elle s'était servie pour captiver l'esprit de la reine : " Par les moyens " qu'exerce un esprit fort sur un esprit faible." C'était en effet le seul charme que cette malheureuse femme et son mari avaient si habilement employé pour parvenir à ce crédit immense, qu'ils pensaient n'avoir point de bornes. On trouva dans les coffres de Concini, dix-neuf cent quatre-vingt-cinq mille livres. Il avait quatre cent vingt mille livres placées sur les banques d'Italie.

Léonora Galigaï fut condamnée à avoir la tête tranchée, son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. Elle marcha au supplice avec une fermeté héroïque ; en voyant la multitude qui suivait son tombereau, elle dit avec tranquillité : " Que de

" monde assemblé pour voir périr une malheureuse " femme ! quel triste plaisir que cette curiosité !"

On a dit avec raison, que les grands rois laissaient des enfants, mais rarement des héritiers. Louis XIII n'hérita d'aucune des qualités de Henri IV. Ce roi de quinze ans et demi, qui avait recours à un assassinat au défaut de l'énergie nécessaire pour faire respecter son autorité, fit donner l'ordre à sa mère de rester dans ses appartemens, avec défense d'en sortir ; Marie insista vainement pour obtenir une audience, elle lui fut refusée. Enfin, voyant sa chute irrémédiable, elle demanda et obtint la permission de se retirer au château de Blois (3 mai 1617). Richelieu, alors évêque de Luçon, fut le seul qui s'attacha à sa fortune, trop habile déjà pour ne pas prévoir que cette disgrace ne serait pas de longue durée, et que la réconcliation du roi et de sa mère servirait de base à son élévation. Ce qui arriva en effet.

Luynes, favori du roi, avait été nommé connétable, il avait succédé au maréchal d'Ancre, et la France n'avait rien gagné à ce changement. Mais il dura peu. La reine-mère avait été pour les grands un objet de haine, lorsqu'ils avaient vu le pouvoir concentré dans ses mains et celles de son favori Concini. Mais ils devinrent ses partisans aussitôt qu'elle fut abattue, et qu'ils eurent reconnu qu'ils n'avaient fait que changer d'oppression. Le nouveau ministre qui avait beaucoup contribué à la

mort de Concini, se défiait de la reine-mère et la faisait surveiller de près. Redoutant l'habileté de Richelieu, il le força de quitter cette princesse et de se retirer à Avignon. Marie de Médicis, demeurée sans appui et sans conseils, noua des négociations secrètes avec les ennemis de Luynes ; un d'eux, le duc d'Epernon, quitta brusquement Metz, se transporta à Blois où il facilita l'évasion de la reine et la conduisit au château de Loches et de là à Angoulême. Louis XIII songea d'abord à punir cette désobéissance ; mais Richelieu était de retour à la cour, il ménagea une réconciliation au moins apparente entre le roi et sa mère. Marie de Médicis, en améliorant sa position, n'avait point abattu son ennemi. Luynes grandissait en faveur ; il avait été créé duc et pair, nommé gouverneur de Picardie. Toute sa famille était en crédit, et entourait le roi. Condé, ennemi de la reine, et qu'elle avait fait enfermer à Vincennes, avait été mis en liberté par le favori. Tous ces motifs excitèrent de nouveau son mécontement, elle se retira au palais du Luxembourg, et ses refus obstinés de paraître à la cour annonçaient ses intentions hostiles.

Les protestans se joignirent aux partisans de Marie, et lui formèrent une petite armée. Elle s'échappa de la cour, et se mit à leur tête. Une nouvelle guerre civile éclata dans le Midi ; mais Richelieu parvint encore à apaiser ces troubles.

Le roi eut une nouvelle entrevue avec sa mère, et la décida de revenir à la cour. Luynes le désirait par dessus tout, et la craignait beaucoup moins de près que de loin.

Le favori mourut à l'époque de la levée du siége de Montauban. Il succomba à une maladie épidémique. Après sa mort, on eut un nouvel exemple de la fragilité de ces destinées, brillantes la veille, et le lendemain vouées au mépris, puis à l'oubli. A peine le duc de Luynes était-il expiré, que non-seulement ceux qu'il croyait ses amis, mais même ses propres domestiques, l'abandonnèrent. Un valet de chambre et un aumônier mirent son corps dans un cercueil de bois commun. Quelques-uns de ses gardes, chargés de le porter à sa destination, ne trouvant point de drap funèbre à leur portée, jetèrent sur ce cercueil un drap vert. Dans le chemin, lorsqu'ils se reposaient, ils jouaient aux cartes, et, faute de table, se servirent du cercueil qui renfermait celui devant qui, la veille, ils s'inclinaient avec un profond respect. (Beauvais Nangis.) Le roi témoigna peu de regrets de sa perte, malgré la faveur dont il l'avait comblé.

Richelieu gouvernait l'esprit de Marie de Médicis avec le même empire qu'avait obtenu Concini; mais il se gardait bien de laisser apercevoir l'étendue de son crédit. Le roi, réconcilié avec sa mère, obtint pour l'évêque de Luçon le chapeau de cardinal; il l'admit dans son conseil privé le 29 août 1624, et

bientôt après le cardinal de Richelieu résigna l'évêché de Luçon pour ACCEPTER la dignité de premier ministre.

Le succès du siége de La Rochelle mit le comble au pouvoir de Richelieu, et l'exposa dès-lors à la jalousie de Marie de Médicis, qui se repentait de l'avoir élevé si haut. Elle se mit à la tête de toutes les cabales qui se dirigèrent contre lui, et ce fut pour les dissoudre que le cardinal décida le roi à aller en personne secourir le nouveau duc de Mantoue. La régence fut cependant confiée à la reine-mère, avec un conseil choisi parmi les plus zélés partisans du cardinal. Les succès des expéditions dirigées par Richelieu élevèrent au plus haut degré la puissance que son génie sut affermir.

Louis XIII fut saisi, à Lyon, d'une fièvre violente qui le réduisit en peu de jours à l'extrémité. Il reçut le saint-viatique, et on attendait avec anxiété la fin prochaine du roi. De toute la France, le seul homme qui voyait avec terreur et un désespoir réel arriver cet événement, c'était assurément Richelieu. Par cette mort, Gaston, duc d'Orléans, frère du monarque, devenait possesseur de la couronne; Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, redevenait, par un second mariage avec son beau-frère, reine de France, et Marie de Médicis reprenait toute son autorité sur le nouveau roi.

Louis XIII échappa à sa dangereuse maladie; il

revint à Paris, accompagné du cardinal, qui résolut de ne pas le perdre de vue. Mais les soins que les deux reines avaient prodigués au monarque, pendant tout le temps qu'il gardait la chambre, les avaient rapprochées de lui. Aussitôt qu'il entra en convalescence, elles ne cessèrent de solliciter le renvoi du cardinal; et, pour se débarrasser de leurs obsessions, il avait ajourné sa décision définitive jusqu'à son retour au Louvre.

Le 10 novembre 1630, Marie, qui habitait le Luxembourg, venait d'y recevoir son fils, et leur entretien roulait sur le cardinal, et sur l'importance de son exil, lorsque les portes, s'ouvrant tout-à-coup, celui-ci se présenta soudain. Louis XIII s'esquiva. Sa mère, qui se croyait certaine de l'avoir déterminé à éloigner le premier ministre, profita de ce moment pour manifester son indignation; elle l'accabla de reproches, et annonça au cardinal sa disgrace. Richelieu se retira convaincu de la nécessité de se préparer à l'exil; déjà il avait donné l'ordre de faire partir ses équipages pour les suivre, lorsque le cardinal La Vallette, qui lui était dévoué, lui conseilla de se rendre sur-le-champ auprès du roi, que la reine-mère avait eu l'imprudence de ne pas aller rejoindre aussitôt.

Les ennemis du cardinal triomphaient : le bruit de sa disgrace avait circulé. Des ordres en conséquence avaient été envoyés dans les provinces, lorsque le lendemain tout changea de face, et l'on

apprit que le roi, après un entretien avec son ministre, lui avait rendu toute sa confiance. Cette journée fut appelée la *Journée des Dupes*. Richelieu, qui comprenait l'importance de rétablir une paix apparente entre lui et les deux reines, tenta de se réconcilier avec Marie de Médicis; mais l'imprudente mère du roi se raidit dans sa haine. Anne d'Autriche, moins offensée, ou plus prudente, le reçut mieux, et s'évita pour le moment les chagrins que ce ministre lui causa plus tard.

Les conséquences de la *Journée des Dupes*, et de la hauteur avec laquelle Marie avait traité le cardinal, ne se firent pas attendre. Gaston s'était de nouveau réuni aux ennemis de Richelieu; il était allé s'enfermer dans Orléans. Le ministre emmène le roi à Compiègne, certain que la reine-mère l'y suivrait, et s'isolerait ainsi de ses partisans. Alors il réveille les soupçons jaloux du roi à l'égard de ses proches, qui aspiraient, disait-il, à sa fin prochaine, et lui laisse entrevoir que sa mère avait intérêt à voir arriver au trône un fils plus docile que lui. Ce jour-là même, le roi, l'esprit frappé de ces fâcheuses préventions, reçoit la visite de sa mère, qui renouvelle contre Richelieu les plaintes les plus amères. Il l'écoute froidement, et, sans vouloir s'expliquer, se retire, la place sous la garde du maréchal d'Estrées, part pour Paris sans lui faire ses adieux, et lui écrit l'ordre de se retirer à Moulins, et de ne plus reparaître à la cour.

Marie avait été le témoin de la disgrace du garde-des-sceaux Marillac, et de celle du maréchal son frère, qui paya de sa tête son abandon à la cause de Richelieu. Elle connaissait le caractère de Louis, et savait que le pouvoir de ce ministre était tout-puissant sur la volonté de son maître. Elle crut que son exil à Moulins était le prélude de la vengeance du cardinal, et, pour s'y soustraire, elle ne prit conseil que de sa haine. Par l'imprudence de ses démarches, la reine se plaça dans une position d'autant plus dangereuse, qu'elle offensa ouvertement la nation et le roi, et ne put jamais rentrer en France.

Comme elle n'était pas encore déclarée prisonnière, elle sortit du château de Compiègne, le 18 juillet, à dix heures du soir, seule, à pied, sans autre escorte que celle de La Mazure, lieutenant de ses gardes. A l'extrémité du faubourg, elle monta dans une voiture que la marquise du Fresnoy lui avait fait amener, passa le bac sur l'Oise, et prit la route de La Chapelle, où de Vardes, époux de la comtesse de Moret, ancienne maîtresse de Henri IV, devait la recevoir. Mais il manqua à sa parole. Il est fort supposable que tous ces arrangemens étaient secrètement concertés avec le cardinal, trop habile et trop prévoyant pour laisser à la reine autant de facilité à s'évader, s'il n'eût été certain qu'en lui laissant la liberté d'agir, elle se compromettrait de façon à rendre désormais tout

accommodement impossible entre la mère et le fils. Ce qui, en effet, arriva.

Après avoir attendu quelques heures le marquis de Vardes, la reine dut continuer sa route, et se dirigea d'abord vers le Brabant. Le comte de Crevecœur, gouverneur d'Avesne, en Hainaut, la reçut avec tous les honneurs imaginables; il dépêcha à Bruxelles un courrier à l'archiduchesse pour l'avertir de l'arrivée de la reine. Le prince d'Epinay, gouverneur de la province, la conduisit à Mons, où l'archiduchesse s'était disposée à la recevoir. Les premiers complimens furent offerts à la reine par le marquis d'Ayctone, ambassadeur du roi d'Espagne auprès d'Isabelle, sa tante.

Or, l'Espagne qui possédait alors les Pays-Bas, était l'ennemie irréconciliable de la France. Marie de Médicis, en se retirant chez une puissance aussi hostile aux intérêts de son fils et de l'état, commettait une faute impardonnable, et se prépara des chagrins pour lesquels on fut sans pitié. Sa démarche confirmait les soupçons qu'on avait insinués au roi. Et malgré les apologies qu'elle publia de cette conduite, les faits, supérieurs aux paroles, la laissèrent sans réplique.

Marie fut reçue à Mons au bruit du canon; toute la bourgoisie se mit sous les armes pour recevoir Sa Majesté. L'archiduchesse vint lui rendre visite, et lui offrit l'entière disposition des Pays-Bas catholiques. De Mons, elles allèrent ensemble à

Bruxelles où sa réception fut magnifique. Mais au milieu de tous ces honneurs, persécutée par l'invisible pouvoir de Richelieu, elle était dévorée d'inquiétudes. Un arrêt du Conseil confisqua son douaire et toutes ses propriétés ; ses revenus cessèrent, et ses finances épuisées la mirent hors d'état de soutenir ceux qui suivaient sa fortune. Il fallut retrancher de sa petite cour, ce qu'on nomma d'abord du superflu, et qui fait presque toujours le nécessaire des personnes d'un rang élevé. Marie de Médicis, mère et belle-mère de quatre souverains et des trois plus grands monarques de l'Europe, veuve de Henri IV, mère du roi Louis XIII, fut obligée de réduire l'état de sa maison à celui d'une *princesse d'Italie*. Etant passée des Pays-Bas en Hollande, elle y reçut plus d'honneurs que de secours. Elle arriva en Angleterre, où Henriette sa fille, épouse de Charles I[er], ne put lui donner que ses propres épargnes. Sa présence ne fit qu'ajouter aux embarras de son gendre, et Richelieu trouva le moyen d'obtenir son renvoi.

Accompagnée partout de son malheur, et du mauvais génie, qui, en la poursuivant, lui ferma l'entrée des Pays-Bas, et celle de la Hollande, elle prit la résolution de se retirer à Cologne, et y vécut pendant une année réduite à la plus affreuse indigence.

Dans l'hiver de 1642, elle manqua de bois pour son appartement. Sans argent, sans crédit, on fut

obligé de brûler les tables, les armoires et les autres meubles qui pouvaient servir à faire du feu. (Sismondi.)

A la nouvelle de la naissance du dauphin, Marie de Médicis sollicita plusieurs fois son rappel en France. La santé du roi était dans un tel état de dépérissement, que l'ambitieuse Marie avait conçu le chimérique espoir d'obtenir encore une fois la régence, et c'était moins la fatigue et les privations d'un exil de sept ans que le désir de dominer encore qui la fit s'humilier devant son fils. Comme son maître, Richelieu penchait vers la tombe, mais son énergie restait la même, et il ne cessa point de régner au nom du roi. On répondit à Marie qu'elle pouvait se retirer à Florence, où un traitement digne de son rang lui serait assuré. Elle refusa avec hauteur, mais le chagrin de cet ultimatum lui donna des accès de fièvre auxquels vint se joindre une sorte d'hydropisie. Elle mourut le 3 juillet 1643, cinq mois avant Richelieu son ennemi mortel, et neuf mois avant Louis XIII, son fils.

On ne peut refuser à cette princesse de grandes qualités. Elle aimait les arts, comme ses ancêtres les Médicis. Le palais du Luxembourg, qu'elle fit bâtir, et dont elle donna les plans à l'architecte La Brosse, qui les perfectionna, atteste la pureté de son goût. L'hôpital de la Charité, celui des Enfans orphelins, celui de la Maternité, attestent la bienfaisance de ses vues. Les vingt-quatre ta-

bleaux de Rubens, qui ornent la galerie du Luxembourg, sont dus aux soins de la reine Marie autant qu'au génie de ce grand peintre.

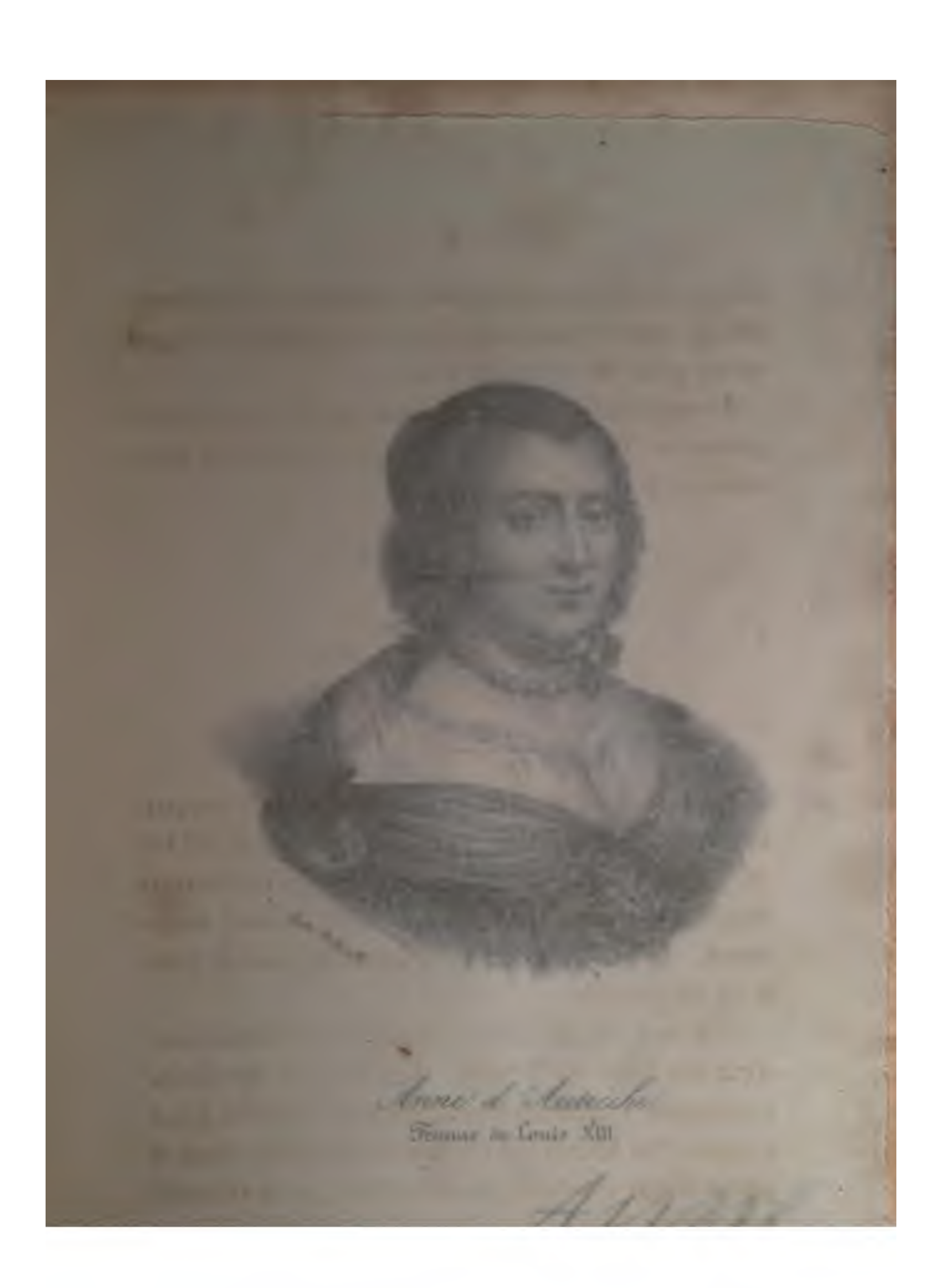
Le corps de Marie de Médicis, ramené en grande pompe en France, reçut, le 8 mars 1643, les honneurs de la sépulture royale.

ANNE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XIII.

Fille de Philippe III, roi d'Espagne, elle naquit le 22 septembre 1601, cinq jours avant Louis XIII, ce qui fit dire aux flatteurs de l'époque qu'ils étaient destinés l'un pour l'autre dès l'instant de leur naissance. Mais il s'en fallut de beaucoup que le présage fût justifié.

Si Henri IV eût vécu, jamais Anne d'Autriche n'eût été reine de France. Les intérêts des deux puissances paraissaient encore trop opposés pour songer à les réunir par un lien aussi étroit. Mais à peine Henri eut-il les yeux fermés, que la régente forma le projet d'un double mariage, celui du prince d'Espagne, depuis Philippe IV, avec Elizabeth de France, et celui du roi avec l'infante, sœur de Philippe. Léonora et Concini, gagnés par la cour d'Espagne, avaient les premiers inspiré ce projet à



Anne d'Autriche
Femme de Louis XIII

la reine, et lui avaient assuré que pour affermir son autorité, elle devait se maintenir dans l'amitié du cabinet de Madrid, ce qui lui acquerrait l'appui de celui de Rome. Les princes du sang et les membres du conseil cédèrent eux-mêmes à des considérations d'intérêt qu'on fit adroitement valoir, et le duc de Mayenne partit, accompagné du comte de Puysieux, pour demander au roi d'Espagne la main de la princesse Anne, tandis que des ambassadeurs se dirigeaient vers Paris pour obtenir celle de la princesse Elizabeth pour le fils de leur maître.

Anne d'Autriche épousa Louis XIII dans la cathédrale de Bordeaux, le 24 novembre 1615. Ce prince trouva dans sa jeune épouse tout ce qui pouvait fixer sa tendresse. " Ils étaient du " même âge, dit Mme de Bregis dans les Mé- " moires de ce temps, et, outre la grandeur de sa " naissance, la princesse possédait de belles qua- " lités. Elle n'était ni grande ni petite ; ses che- " veux, d'un beau châtain, étaient longs et soyeux; " la forme de son visage un peu longue ; tous les " traits en étaient beaux et majestueux ; ses yeux " bleus et sa bouche parfaite, son teint d'une blan- " cheur éclatante ; ses bras et ses mains eussent " pu servir de modèle à un statuaire. Sa piété " était si grande, qu'il semblait qu'elle se fût " chargée de porter à Dieu les prières de tout son " peuple. Son humeur était portée au dédain et

" au ressentiment des offenses; mais on sait jus-
" qu'où pouvaient aller sa clémence et son pardon."

Cela pourrait fort bien signifier, qu'elle était fière et vindicative ; et cependant sa conduite prouva dans beaucoup d'occasions, qu'elle n'était ni l'une ni l'autre. Pour bien juger son caractère, il faut faire la part des circonstances, et celle des événements dans lesquels ses bonnes et mauvaises qualités se révélèrent plus tard. Sa fermeté qui dégénérait souvent en opiniâtreté, dut nécessairement heurter celle de Louis. Entre ces époux, le mauvais génie de Richelieu éleva un mur de glace ; afin de régner sans partage sur l'esprit du roi, il avait détruit l'affection naissante qu'il éprouvait pour sa jeune épouse, en excitant la jalousie à laquelle il était naturellement enclin. Il la priva de ses plus dévoués serviteurs, exerça et fit exercer sur elle la surveillance la plus outrageante. Louis, incapable de sentimens passionnés, même d'un attachement soutenu pour aucune femme, ne témoigna aucune tendresse à la sienne ; et cette princesse, qui dut renoncer bien jeune encore aux douces joies d'un bonheur partagé, trop timide alors pour se plaindre, trop fière pour vouloir se justifier de soupçons offensans qui chaque jour changeaient d'objet, concentra en elle-même toutes ses facultés aimantes, et resta spectatrice indifférente des orages qui grondaient autour d'elle, seul

moyen de se tenir à l'abri de la foudre que lançait à son gré le cardinal-duc.

Quoique réunies souvent d'intérêts, et même par leurs goûts, les deux reines ne s'aimaient point. Elles avaient eu différentes contestations pour le cérémonial, que la reine-mère fit décider en sa faveur. Le duc d'Orléans employa tous ses efforts pour les réconcilier. Le caractère de ce prince, quoique frivole et inconstant, était enjoué et confiant. Anne d'Autriche avait pris avec Gaston un ton et des manières plus aisées que celles qu'elle avait à l'égard du roi ; elle le traitait de *Monsieur* en lui parlant, et en lui écrivant, elle disait *mon frère*. Le prince, bannissant toute étiquette dans l'intimité, la considérait en effet comme sa sœur et agissait sans cérémonie. Richelieu ne manqua pas d'en instruire le roi, et de l'inquiéter sur les rapports de son frère et de sa femme.

La conspiration de Chalais dont l'histoire rend compte, était un tissu d'accusations infâmes contre les deux reines et contre le duc d'Orléans. Il s'agissait cette fois, disait-on, d'ôter la vie au roi, ou de le reléguer dans quelque monastère, d'élever Gaston, son frère, sur le trône, et de lui donner pour épouse la reine Anne d'Autriche. Ces trois chefs d'accusation étaient les mêmes dont Richelieu avait déjà frappé l'esprit de Louis XIII. A ces calomnies on ajoutait que la reine et *monsieur* avaient donné leur consentement, et que Marie de

Médicis avait offert le sien. Le malheureux Chalais, interrogé par les agens du cardinal, avoua ce qu'on voulut lui faire avouer par terreur de la mort, ou espoir de la vie : et lorsqu'il eut signé ces aveux, sa tête tomba sur un échafaud.

Louis, persuadé que sa femme était coupable, lui témoigna un vif ressentiment ; il la fit paraître devant le conseil, lui reprocha devant les ministres, qu'elle avait voulu avoir un second mari de son vivant, et lui ordonna de n'entretenir aucune correspondance avec son frère.

Le duc de Buckingham fut fort épris de la reine à l'époque où il vint solliciter la main de Henriette de France pour son maître Charles Ier, roi d'Angleterre. Aussi présomptueux qu'imprudent, il afficha publiquement sa passion ; l'audace de ses attentions compromit la réputation d'Anne d'Autriche, et irrita la jalouse défiance de son mari. Le départ de ce seigneur avec la royale fiancée, rendit un peu de calme à la reine ; mais par une de ces fantaisies auxquelles le favori du monarque anglais eût sacrifié, même le salut de son pays, il reparut subitement au Louvre, et pénétra dans l'appartement d'Anne d'Autriche, qui n'avait en cet instant auprès d'elle que la comtesse de Launoi, sa dame d'honneur, sage, vertueuse et âgée. Lord Buckingham se jeta à genoux devant Sa Majesté, en sollicitant son pardon pour l'extravagance de sa démarche, protestant avec désespoir qu'il ne pouvait

vivre éloigné d'elle. La reine, saisie de terreur à son aspect, prévoyait déjà les conséquences de cette audacieuse démarche, et en était si effrayée, qu'elle ne put prononcer une seule parole. La comtesse de Launoi s'adressa au duc avec sévérité, et lui dit " que ce n'était point la coutume en France, de " pénétrer dans l'appartement d'une femme sans " son autorisation ; et que dans celui d'une reine, " c'était offenser la majesté royale et oublier le " respect qui lui était dû. Le duc répondit avec emportement " qu'il n'était pas Français, et n'était " pas obligé d'observer toutes les lois de l'état, et s'adressant de nouveau à la reine, il eut la hardiesse de lui parler de sa passion. Muette d'effroi et de consternation, elle ne s'exprima que par des larmes, enfin elle parvint à lui dire en sanglotant: " Monsieur le duc, votre action n'est pas d'un gentil" homme, vous me perdez sans me convaincre de " votre dévouement. Votre éloignement et votre " silence m'eussent touchée plus que vos protesta" tions. Partez, Monsieur, et emportez l'assurance " que vous m'avez toujours été, et me serez " toujours fort indifférent."

Ce ne fut qu'après ce commandement plusieurs fois répété, que le duc de Buckingham consentit à se retirer, ne tenant aucun compte des reproches et des instances de la dame d'honneur. Il quitta le palais, et retourna en toute hâte à Boulogne, où il avait laissé la future reine d'Angleterre se reposer

de son voyage, et se préparant à s'embarquer. (Mémoires de Mme de Motteville, favorite de la reine Anne d'Autriche.)

Le cardinal fut aussitôt instruit de la visite de Buckingham, et le roi, vivement irrité, envoya l'ordre impérieux à sa femme de rester dans ses appartemens, avec défense d'y recevoir désormais aucun homme qu'en sa présence. La reine reçut ce jour-là une lettre du roi d'Espagne, son frère, qui lui fut remise secrètement, Louis XIII lui ayant défendu aussi toute correspondance avec sa famille. Malgré les précautions prises pour lui dérober la connaissance de cette lettre, il le sut, arriva immédiatement, suivi de son capitaine des gardes, et ordonna une recherche sévère des papiers de la reine. Ils furent examinés avec une scrupuleuse attention; aucun d'eux ne méritait la plus légère incrimination. Alors il lui demanda durement à voir la lettre qu'elle avait reçue le jour même. Anne avait réfléchi qu'en faisant cette concession à l'exigence de son mari, elle se plaçait dans une position très fâcheuse. Elle soutint l'avoir déchirée et brûlée. Le roi, hors de lui, commanda au capitaine des gardes de visiter les poches de la reine. Par un mouvement qui échappa aux regards de Louis, elle glissa adroitement cette lettre à Mme de Chevreuse, et repoussa d'un geste l'officier qui s'avançait. Elle s'approcha du roi, et lui dit : " Sire, une reine de France ne

" ne se traite pas ainsi, quand elle n'est que soup- " çonnée. Vous seul devez vous acquitter d'une " recherche aussi inquisitive, et assumer sur vous- " même la honte de son outrage." Le roi saisit un regard d'intelligence de la part de la duchesse de Chevreuse, et apercevant un papier dans ses mains, il s'avança pour le lui arracher. Elle le plaça précipitamment dans son sein, en lui disant froidement : " Maintenant, osez le prendre, sire ! " Louis XIII recula comme s'il eût marché sur un scorpion, et se retira en murmurant contre l'esprit diabolique des femmes. (Mme de Motteville.)

Cependant l'influence salutaire que Mlle de la Fayette obtint sur l'esprit de Louis, sans que jamais on ait eu de motif de soupçonner sa vertu, contribua au rapprochement du roi et de la reine, qui depuis douze ans vivaient entièrement séparés. Louis XIV vit le jour, puis ensuite le duc d'Orléans ; mais la reine n'obtint jamais la confiance et l'affection de son mari, qui conserva les impressions que lui avait données Richelieu contre sa famille, jusqu'à son dernier soupir. Le ministre mourut, et cette fâcheuse prévention survécut à son auteur. Louis, dont la santé déclinait de jour en jour, tenait sa femme constamment éloignée des affaires, et semblait déterminé à la priver de la régence. Anne employa tous les ressorts de la religion et de la politique pour circonvenir l'esprit du roi. M. de Chavigni alla le trouver de la part de la reine

pour lui demander pardon de ce qu'elle lui avait jamais fait, l'assurant qu'elle n'avait jamais eu aucune part dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais songé à épouser M*onsieur*. Ce jour-là, le roi était très mal; il parut fort agité, et répondit: "En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais "ne dois pas la croire."

Lorsqu'il fit cette réponse, il s'était persuadé que la reine avait conservé des intelligences avec l'Espagne, malgré sa défense, par le moyen de Mme de Chevreuse, alors à Bruxelles. S'il eût été plus satisfait de la conduite de Gaston, il l'eût certainement préféré à la reine; mais il avait fait une déclaration, trois jours après la mort de Richelieu, pour exclure son frère de la régence. Le père Simon, son confesseur, fut immédiatement renvoyé pour avoir proposé au roi la co-régence d'Anne d'Autriche et de Monsieur. Enfin la nécessité l'obligea de consentir à investir sa femme de cette dignité, et à donner à son frère la lieutenance-générale du royaume, en leur adjoignant un conseil, "afin qu'ils ne pussent rien faire que par les avis "de ce conseil souverain," lequel était composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier-Bouthilier, surintendant des finances, et de Chavigni, secrétaire des commandemens, qualifiés tous ministres d'état, et que le prince de Condé et le cardinal en seraient les chefs en l'absence de Monsieur, frère du roi. (Mémoires du duc de la Rochefoucauld, 19 avril 1643.)

Les rois se figurent vainement que leur puissance ou leurs volontés conservent après leur mort le respect qu'ils exigeaient de leur vivant. Mais, à peu d'exceptions près, il est toujours arrivé que lorsque ces volontés royales, malgré la sclennité dont elles avaient été revêtues, froissaient les intérêts de leurs héritiers, on y attachait moins d'importance qu'à celles du moindre de leurs sujets. A peine Louis fut-il expiré, que la reine, sa veuve, se transporta en grande pompe au Parlement pour s'y faire donner une régence pleine et entière. Elle fit cette démarche le 15 mai; le roi était mort la veille. Elle s'était assurée de la parole des ministres nommés dans la déclaration, qu'ils se départiraient du droit qu'elle leur donnait.

Par arrêt du Parlement, la régence lui fut donnée sans restriction, en présence du jeune roi. Mazarin fut nómmé premier ministre. Ce choix déplut aux grands, fatigués du joug dur et impérieux du cardinal-duc. Mazarin, son élève, plus souple sans avoir son génie, eut cependant l'art de les déterminer à se prononcer pour la reine.

Le nouveau ministre vit bientôt son pouvoir affermi. Son influence sur l'esprit de la reine le rendit maître absolu, et son autorité devint presque égale à celle que possédait Richelieu. Les victoires du prince de Condé donnèrent au commencement de ce règne un éclat extraordinaire; mais les intrigues du Louvre, et l'animosité des cours souve-

raines donnèrent naissance à deux partis, celui de la cour, et celui de la Fronde; on ne vit plus que troubles et factions. La journée des Barricades, au mois d'août 1648, devint le signal d'une guerre assez ridicule qui fut à la veille d'accabler la minorité de Louis XIV, et de perdre la régente.

Anne d'Autriche soutint le cardinal Mazarin contre ses ennemis et contre toute la France soulevée contre lui avec une opiniâtreté constante. Si elle ne pouvait l'abandonner sans faire un tort irréparable à sa propre autorité, ses motifs furent plus naturels que justes; mais sa réputation en souffrit gravement dans l'opinion du peuple. Les exils simulés auxquels se soumettait Mazarin, en ramenant quelques jours de tranquillité, lui donnaient les moyens de prévoir de nouveaux troubles, et ceux de les apaiser; mais sa présence les ramenait de rechef. Cependant, peu à peu son génie, moins vaste, mais plus souple que celui de Richelieu, parvint à se concilier les chefs de parti. Il s'empara de l'esprit du roi, et réduisit bientôt le crédit de la reine-mère à l'apparence de l'autorité. Fatiguée d'une lutte où elle envisageait pour l'avenir un désavantage humiliant, Anne d'Autriche se résigna, et se contenta de la considération du cardinal et de la tendresse de son fils, qui l'en dédommagea par l'attachement le plus sincère.

Tels étaient son respect et son amour pour sa mère, qu'il se soumettait sans réplique à tous les

actes d'autorité privée qu'il lui plaisait d'exercer. Louis XIV n'était pas très instruit; mais son esprit naturel, et le génie qu'il développa plus tard, lui tinrent lieu des connaissances qu'il avait négligées, ou qu'on avait négligé de lui donner (ce qui s'accordait mal avec la sollicitude maternelle de cette reine). En récompense, comme tous les princes de sa race, il excellait dans tous les exercices du corps, montait à cheval, faisait des armes et dansait avec perfection. Ces talens, qui ne seraient aujourd'hui que tout-à-fait secondaires à l'éducation, étaient alors d'une indispensable nécessité, et ajoutaient à l'admiration qu'on avait pour les avantages personnels du jeune monarque. Mme de Motteville raconte dans les Mémoires de la vie privée d'Anne d'Autriche qu'un jour elle invita la reine d'Angleterre (veuve de Charles Ier) à venir voir danser le roi chez elle, et en soirée privée. La reine Henriette-Marie (fille de Henri IV) accepta, et s'y rendit avec la jeune princesse sa fille. La régente avait mis un bonnet et une robe de négligé, pour indiquer qu'elle gardait sa chambre, et ne recevrait point ce soir-là. Elle reçut ainsi sa belle-sœur et sa nièce, ne voulant, pour composer ce petit bal, que des jeunes femmes de la suite des princesses et de la sienne, et qu'elle faisait dans le seul but d'amuser le roi et sa nièce, qui ce même jour accomplissait sa onzième année.

La soirée de famille commença. Le roi, qui

s'était attaché à l'une des nièces de Mazarin, laquelle, par cette raison, avait été exceptée de la réunion par l'ordre de la reine, s'avança vers la duchesse de Mercœur, autre nièce de Mazarin, pour la faire danser de préférence à la princesse, sa cousine. La reine, qui s'aperçut de cette faute, se leva brusquement de son fauteuil, alla lui arracher Mme de Mercœur, et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. La veuve de Charles Ier, qui s'aperçut de la colère d'Anne d'Autriche, courut après elle, et la conjura de ne point contraindre le roi, que sa fille avait mal au pied, et ne danserait point. La reine lui répondit : " Ma sœur, si votre fille ne peut danser, le roi ne " dansera pas du tout. " Louis obéit, et fit danser sa cousine; mais après le départ des assistans, Anne retint son fils, et le réprimanda vertement. Il objecta qu'il n'aimait pas les petites filles, quoiqu'il n'eût pas encore ses dix-huit ans. En public, sa mère vivait avec lui d'une manière tendre et respectueuse; mais quand il faisait quelque faute, elle attendait le moment d'être seule avec lui, et lui parlait avec autorité.

L'attachement de Louis pour Hortense Mancini inquiétait vivement la reine, qui surveillait de près les actions du roi. L'astucieux Mazarin, auquel elle en témoigna son mécontentement, et qui désirait secrètement pour sa famille cette haute alliance, dissimula sa pensée sous l'appa-

rence du chagrin que lui-même éprouvait des attentions du roi pour sa nièce : " Vous ne con-
" naissez pas toutes mes craintes, Madame ; car
" j'appréhende que Sa Majesté, oubliant sa royale
" origine, ne songe à partager son trône avec cette
" jeune fille, et j'en suis excessivement malheu-
reux." Anne d'Autriche connaissait Mazarin, et n'eut pas de peine à pénétrer l'ambitieux espoir que nourrissait le ministre. Indignée de sa duplicité, elle se dressa devant lui avec tout l'orgueil qu'elle tenait des Césars de sa race : " Cela ne
" peut être, monsieur le cardinal ; et si le roi mon
" fils était capable d'une telle indignité, je vous le
" déclare hautement, je me mettrais, avec mon se-
" cond fils, à la tête de la nation contre le roi et
" contre vous. " Mazarin, trop prudent pour lutter contre de tels obstacles, reprit avec activité les négociations relatives au mariage du roi.

Dans cette même année 1656, on vit arriver en France Christine, reine de Suède, dont on avait ouï des choses extraordinaires.

On sait que fille unique de Gustave-Adolphe, son père, regrettant de n'avoir pas de fils, il lui fit donner une éducation mâle et énergique. Proclamée reine après la mort de ce roi, en 1632, à l'âge de six ans, cette première éducation développa en elle une intelligence rare, une imagination ardente, mais en même temps des penchans bizarres et irréfléchis, et des goûts étrangers à son sexe. Sa

tutelle avait été confiée par le roi défunt au sage chancelier Oxenstiern. Mais après la mort de ce grand ministre, elle régna seule, quoique fort jeune encore. Elle refusa constamment de se marier. La mobilité de son caractère la privait de la prudence nécessaire à l'administration du gouvernement. Sa conduite peu mesurée fit des mécontens, et lui créa des embarras et des dégoûts qui lui inspirèrent le désir d'abdiquer la couronne pour obtenir la paisible indépendance d'une vie privée. En 1649, elle renonça solennellement à tous ses droits au royaume de Suède en faveur de son cousin, Charles-Gustave, dont elle avait refusé la main, et descendit avec joie dans une condition où, libre, elle pouvait se livrer à la variété de ses goûts pour les sciences et les voyages. Elle parcourut les principales capitales de l'Europe, et embrassa secrètement la religion catholique pendant son séjour à Rome, entre les mains du pape; puis, traversant la Savoie, elle y laissa la plus grande partie de sa suite, et se rendit en France, où l'avaient précédée les lettres de son successeur au trône de Suède, qui la recommandait aux égards du cardinal Mazarin.

Le roi envoya le duc de Guise pour la recevoir à son entrée dans ses états, et la reine lui dépêcha le comte de Comminges, son capitaine des gardes. La reine de Suède était parfaitement instruite de tout ce qui se passait à la cour de France, et n'igno-

rait même pas ce qui concernait la vie privée des principaux courtisans. Elle dit à Comminges qu'elle savait qu'on avait dit d'elle beaucoup de bien et beaucoup de mal, et qu'on connaîtrait en la voyant qu'il n'y avait ni l'un ni l'autre de véritable. Elle arriva à Paris le 8 septembre, à deux heures. Les bourgeois, qui étaient sous les armes, furent la recevoir aux portes de la ville, et l'accompagnèrent jusqu'au Louvre, où elle devait loger; et telle était la foule qui se pressait sur son passage, qu'elle ne put y arriver qu'à neuf heures du soir.

Elle habita l'appartement du roi, où étaient la belle tapisserie de Scipion et le lit de satin blanc, broché d'or, que le cardinal de Richelieu laissa en mourant au feu roi.

Le lendemain, Mazarin alla présenter ses hommages à la reine Christine, et l'invita de la part de Leurs Majestés à se rendre à Compiègne, où était la cour. Elle s'y disposa; le ministre partit aussitôt pour aller l'attendre à Chantilli où elle devait arriver pour dîner. Deux heures après son repas, le roi et Monsieur y arrivèrent comme simples particuliers. Ils entrèrent dans la chambre de la reine de Suède par une porte privée, au coin de la balustrade de son lit, et se montrèrent au milieu de la foule qui remplissait l'appartement. Le cardinal dirigea l'attention de Christine de ce côté; elle les reconnut pour avoir vu leurs portraits au Louvre. Après les premiers compliments,

Louis XIV, d'ordinaire assez timide auprès des dames, s'accommoda si bien des manières libres et dégagées de Sa Majesté suédoise, qu'ils se trouvèrent ensemble, dès le premier jour, comme de vieilles connaissances.

Le roi retourna à Compiègne rendre compte à sa mère de cette entrevue : et le lendemain, Leurs Majestés, accompagnées de leur suite, se rendirent à trois lieues de la ville, pour recevoir la princesse étrangère.

L'entrevue eut lieu dans une maison appartenant au maréchal Delamotte Houdancourt. Les chevau-légers, les gendarmes, et les gardes royales dans leur grande tenue, avaient accompagné les voitures du roi et de la reine. Toutes les plus belles personnes de la suite des princesses étaient en grande parure, ce qui formait le coup-d'œil le plus ravissant.

La voiture de la reine de Suède arriva au milieu du bruit des trompettes et de la musique militaire. Le cardinal Mazarin et le duc de Guise étaient seuls auprès d'elle. Sa suite se composait d'une seule voiture, où se trouvaient trois ou quatre femmes fort maigres et fort laides qui ne se montrèrent point. Elle descendit de voiture. Anne d'Autriche s'avança de deux ou trois pas, et Leurs Majestés abrégèrent les complimens afin de fuir la foule qui les entourait. Le roi, déjà en connaissance avec la reine étrangère, lui donna la main pour entrer dans la

maison, mais elle passa sans cérémonie devant la reine Anne d'Autriche, puis se laissa conduire où on voulut la mener. Louis XIV était le monarque de toute la chrétienté le plus pointilleux sur le chapitre des préséances, et le sans-façon de la reine de Suède lui causa une telle mortification qu'il reprocha à sa mère d'avoir cédé le pas chez elle, à cette reine si inférieure à celle de France. " J'étais placée près de la reine Christine, dit Mme De Motteville, et quoique j'eusse cherché à me faire une idée de sa personne, d'après les descriptions qu'on m'en avait données, j'avoue que sa vue passa toutes mes prévisions. Elle portait une perruque dont les cheveux étaient défrisés ; le vent les agitait, et comme le peu de soin qu'elle avait de son teint, n'en préservait pas la fraîcheur, elle me parut ressembler à une Egyptienne qui par hasard ne serait pas assez noire. Son costume était composé d'une sorte de veste qui ressemblait assez à celle d'un homme ; il était si mal ajusté qu'une de ses épaules ressortait. Sa chemise, dont la façon était également masculine, était attachée sous le menton avec une épingle, et ressortait sous la partie inférieure de la veste et au bout des manches. La jupe était grise, chamarée de passementerie d'or et d'argent fort courte, et laissait les pieds à découvert. Sa chaussure était des bottines, comme celle des hommes ; elle paraissait y attacher fort peu d'importance."

" Une collation fut servie où le roi, les reines et Monsieur s'assirent. Nous les environnâmes afin de mieux voir cette princesse si différente des autres femmes. Je finis par m'accoutumer à sa coiffure et à son babil et trouvai qu'elle avait les yeux beaux et très vifs, de la douceur dans les traits, mêlée de beaucoup de fierté ; elle était assez grande, une épaule un peu plus élevée que l'autre, ses mains, qu'on avait dit fort belles, ne l'étaient pas, et puisqu'il faut l'avouer, elles étaient assez mal propres. Elle mangea et but comme un vrai cavalier. Après le dîner, la royale société se remit en route pour retourner à Compiègne. Et sitôt que la reine Christine se sentit reposée, elle passa dans l'appartement de notre reine, où Leurs Majestés s'entretinrent jusqu'à l'heure du spectacle. On donna une comédie italienne ; elle la trouva mauvaise et le dit librement. On l'assura que les acteurs étaient meilleurs dans d'autres pièces : elle répondit qu'elle n'en doutait pas, puisqu'on les gardait. Ce qui nous choqua étrangement, fut de voir le service de sa chambre confié à des hommes. Un valet de chambre l'habillait et la déshabillait. Arrivée presque seule, elle n'avait ni dames, ni officiers, ni équipages, et enfin, ni argent pour les payer. Les femmes que nous avions aperçues étaient celles de sa garderobe, et n'approchaient pas de sa personne."

Lorsqu'elle vit la comédie française, elle fit des observations fort justes sur les plus beaux vers

qu'elle avait remarqués; puis, comme si elle eût été seule chez elle, elle se renversait sur le dos de son fauteuil, faisait des exclamations à voix haute, ou tombait dans une rêverie si complète, que les paroles de notre reine restaient souvent sans réponse. Elle établit ses pieds sur une chaise aussi haute que le siége qu'elle occupait, sans se soucier de l'inconvenance de cette position, dont notre reine, si sévère sur les lois de la modestie, dut assurément être fort scandalisée. Elle assista le lendemain à une tragédie dont l'auteur était un Jésuite, homme d'un mérite fort distingué. Elle en fut mécontente; et lorsque le père Annat, confesseur du roi, vint lui parler sur quelques plaintes qu'elle avait faites contre leur ordre, elle le reçut brusquement, et le congédia en disant qu'elle serait fâchée de les avoir pour ennemis, et qu'elle choisirait plutôt avoir querelle avec un prince souverain qu'avec eux; mais qu'elle pouvait les assurer qu'en matière de confession et de tragédie, elle ne les choisirait jamais, voulant faire allusion à la morale indulgente qu'on reprochait au confesseur du roi.

Tous les bons mots de cette reine n'appartiennent pas à notre histoire, mais on cite comme un des plus spirituels, ce qu'elle dit en visitant un couvent de trappistes dans le Valais, à la vue des grilles qui séparaient le parloir d'avec le cloître. D'après ses questions, le religieux qui l'accompagnait, lui avait répondu que cette grille était infranchissable

à ceux qui avaient prononcé leurs vœux. Christine étonnée répliqua : " Si, des vœux, pourquoi des " grilles ? Si, des grilles, pourquoi des vœux ? "

La reine Christine habita quelque temps le château de Fontainebleau, qu'elle préféra au séjour de la cour de France, dont les habitudes élégantes, et l'étiquette assez sévère étaient pour elle une gêne de tous les instans. Là, elle vécut selon ses goûts, et un peu trop selon ses lois. Son grand-écuyer Monaldeschi, qui l'avait suivie dans tous ses voyages, et qu'elle avait honoré d'une faveur toute particulière, lui donna des motifs fort graves de mécontentement. Il trahit, dit-on, la confiance de cette princesse en livrant au roi Charles-Gustave des lettres où elle paraissait regretter son abdication, et songer au moyen de ressaisir un sceptre qu'elle avait volontairement abandonné. On ajoute à ces motifs de ressentiment la découverte d'une intrigue dc ce favori avec une dame de la cour, qui porta au plus haut point la colère de la reine, et la résolution de se venger. Elle fit appeler le supérieur d'un couvent voisin, et lui ordonna de remettre sous les yeux de Monaldeschi les preuves de son crime, lorsqu'il arriverait en sa présence. Le grand-écuyer voulut en vain nier l'évidence de ces preuves. La reine, avec un sang-froid cruel, lui ordonna de se confesser, passa dans un cabinet voisin, et attendit que le malheureux eût terminé

cet acte redoutable. Ne pouvant croire que la reine Christine eût en effet ordonné sa mort, il insista pour que le religieux le ramenât aux pieds de sa souveraine. Elle rentra dans la galerie des Cerfs, où se passa cette catastrophe, accompagnée de Santinelli, capitaine de ses gardes, qui lui avait découvert la trahison de son écuyer, et demanda s'il ava t terminé sa confession. Sur la réponse affirmative, elle commanda à Santinelli de le mettre à mort. Le religieux se jeta à genoux devant elle, lui demanda grâce pour le coupable, et chercha à lui faire comprendre qu'elle n'était pas en droit de se faire justice elle-même dans les états et dans le palais du roi de France. Elle se tourna vers Santinelli, et lui ordonna de frapper, ce qu'il fit. Monaldeschi se débattit, et, tout couvert de blessures et de sang, il se traîna aux pieds de Christine, en implorant sa pitié. Cette femme cruelle, sans être émue des prières et des gémissemens de sa victime, et des supplications du religieux épouvanté, s'écria : " Il demande pitié ! Eh bien, que " par pitié on l'achève. " Santinelli lui passa son épée dans la gorge, et il expira.

Louis XIV, à la nouvelle de cet attentat, fit écrire à cette reine une lettre sévère, ce qui la détermina à quitter la France, où elle se plaisait beaucoup, et à continuer ses voyages. Elle retourna en Savoie, où elle retrouva sa suite, se rendit de nouveau en Italie, et vécut à Rome dans la

retraite, entourée de savans et d'artistes, alternativent occupée de pratiques religieuses et de collections de manuscrits et d'antiquités.

Le conseil d'Espagne et la maison d'Autriche, fatigués d'une longue guerre, proposèrent la paix avec la main de l'infante Marie-Thérèse; mais la difficulté de s'entendre sur les conditions du traité fit différer cette union jusqu'en 1659. Anne avait toujours aimé sa famille; elle éprouva une joie bien vive d'unir son fils à la fille de son frère. Les deux cours prirent les mesures convenables pour conclure la paix et le mariage projeté. L'un et l'autre se firent après les conférences tenues à l'île des Faisans, sur la rivière de la Bidoassa, lesquelles ne furent terminées que par le traité des Pyrénées, du 7 novembre 1659.

La mort du cardinal arriva peu de temps après le mariage du roi. La reine-mère avait complétement abandonné sa part du gouvernement au roi et à ses ministres. Depuis plusieurs années elle était attaquée d'un cancer au sein; les remèdes qu'on lui administrait ne lui procuraient aucun soulagement. Le célèbre abbé Gendron eût pu la guérir, dit-on, si la maladie eût fait moins de progrès; il ne put que lui donner de rares instans de calme de bien courte durée. Cette longue et cruelle maladie prépara la reine au terme inévitable attendu de jour en jour. Elle s'y résigna avec beaucoup de piété, et donna dans ses derniers jours des

marques d'une fermeté héroïque, toute chrétienne. Lorsque la violence de la douleur lui arrachait un gémissement, elle s'écriait : Hélas, mon Dieu! " vous voulez que je souffre, et j'ose me plaindre!" Le roi son fils eut pour elle des attentions extrêmes, passant les nuits à son chevet, ou couché sur un matelas auprès de son lit, et se levant plusieurs fois la nuit pour lui rendre quelque service, ou pour s'informer de sa situation.

Le 19 janvier 1666, la reine-mère eut avec son fils, seuls et sans témoins, un entretien solennel qui dura deux heures, après lequel elle reçut le saint-viatique. Après s'être recueillie quelques instans, elle lui parla encore, fit appeler la jeune reine et le duc d'Orléans, et leur donna des conseils pour maintenir la paix dans la maison royale; elle les bénit, puis s'adressant au roi, elle lui dit d'un ton ferme : " Faites ce que je vous ai dit, Sire; je " vous le dis encore, le Saint-Sacrement sur les " lèvres."

Cette recommandation faite avec tant de solennité, à son heure suprême, devait avoir un motif de haut intérêt. On a pensé qu'elle était relative au prisonnicr élevé au château de Pignerol, et connu depuis sous le nom mystérieux du Masque de Fer.

Dans l'incertitude que tant d'opinions diverses ont jetée sur le sort de ce célèbre captif, on doit se borner à les reproduire sans s'attacher au plus ou

moins de probabilité, puisqu'une erreur peut avoir pour conséquence d'entacher la réputation d'Anne d'Autriche, qui peut avoir été fort innocente des suppositions dirigées contre elle.

Au château de Pignerol vivait, sous la tutelle de M. de Saint-Mars, un jeune homme d'une taille noble et majestueuse, d'une physionomie grave et belle. Il ne connaissait point son origine; et cependant, il fallait qu'il fût de haute extraction, car il était servi avec un profond respect, et les soins dont il était entouré indiquaient la sollicitude de ceux qui veillaient sur son existence.

Un jour, en l'absence de M. de Saint-Mars, son pupille (soit hasard, soit curiosité), en feuilletant quelques papiers qui appartenaient au gouverneur, découvrit quelques indices qui le mirent sur la voie du secret de sa naissance. Excité par l'espoir de connaître enfin sa famille, il chercha avec plus d'anxiété, et enfin ne conserva plus aucun doute.

Au retour de M. de Saint-Mars, il lui déclara qu'il connaissait la vérité, et se plaignit amèrement d'être privé du rang auquel il était appelé. M. de de Saint-Mars écrivit aussitôt à la cour. Mazarin se transporta incognito à Pignerol. Il vit le jeune homme sans en être connu, et parut si surpris et si effrayé à son aspect, qu'il donna des ordres immédiats, auxquels on le contraignit de se soumettre. On attacha sur son visage un masque de velours noir à ressorts, lesquels furent rivés à

demeure; et M. de Saint-Mars l'accompagna le lendemain aux îles Sainte-Marguerite, où il fut captif dans le château-fort. Excepté la liberté, tous les honneurs dus à un prisonnier illustre lui furent accordés; le plus beau linge, les plus belles dentelles, les meubles les plus somptueux lui furent prodigués. Le gouverneur ne lui parlait jamais que la tête découverte; mais le malheureux captif ne se résignait que difficilement à son sort, et malgré la surveillance active dont il était l'objet, il grava quelques mots sur une assiette d'argent qu'il jeta par sa fenêtre. Un pêcheur l'ayant ramassée, la rapporta au gouverneur. Il paraît que ces quelques mots étaient d'une telle conséquence, que le pêcheur fut aussitôt arrêté, et qu'il ne dut la vie qu'à la certitude qu'on obtint que cette assiette n'avait pas été vue, et que lui-même ne savait pas lire.

Le mystère qui entourait cet infortuné fut si profond, que rien ne transpira dans le public. En l'année 1700, l'*Homme au masque de fer* fut transporté à la Bastille, dont M. de Saint-Mars fut alors nommé gouverneur. Les mêmes respects et la même opulence le suivirent dans cette nouvelle prison. Le marquis de Louvois, le dur et orgueilleux ministre de Louis XIV, le visitait quelquefois. Il s'inclinait profondément devant lui, et ne lui adressait la parole que chapeau bas. M. de Chamillard, qui succéda depuis à Louvois, fut le der-

nier possesseur de ce secret. A sa mort, son petit-fils, qu'il aimait beaucoup, le supplia à genoux de le confier à sa foi. Chamillard était fort ému; mais il répondit que ce mystère ne pouvait être dévoilé sans de terribles conséquences, et qu'il devait mourir avec lui. Voltaire le connaissait, et n'osa le révéler.

Le 19 novembre 1703, l'*Homme au masque de fer* mourut à la Bastille, après une courte maladie.

Le médecin qui le soigna, le confesseur qui l'assista dans ses derniers momens ne purent voir ses traits. Il fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Paul, sous le nom de Matthioli ou Matchioli. Plus tard on découvrit que la tête avait été secrètement séparée du corps avant de l'ensevelir, et que ce soin même ne fut rempli que par deux personnes masquées.

Après la mort de l'*Homme au masque de fer*, les murs de sa prison (laquelle était dans la tour de la Bertaudière) furent grattés au vif, le parquet en fut enlevé et brûlé, ainsi que tous les meubles et objets à son usage.

L'opinion la plus accréditée est que cet infortuné captif était frère jumeau de Louis XIV, qu'il vint au monde lorsque déjà son frère venait d'être reconnu dauphin de France et héritier présomptif, et que le second en naissance étant, selon la loi, l'aîné de droit et de fait, il fallait changer les dispositions déjà prises, s'exposer à l'irascibilité du

sombre Louis XIII, et préparer pour l'avenir de graves contestations entre les deux frères, ce qui allumerait inévitablement une guerre civile. Ce serait donc à une raison d'état que l'enfant, qui depuis fut l'*Homme au masque de fer*, a été sacrifié.

D'autres historiens (Hume et Nangis sont de ce nombre) prétendent, sans en donner d'autres preuves que des *on dit*, que le prisonnier au masque de fer était le fruit de l'adultère, qu'il naquit un an avant Louis XIV, et que Louis XIII le condamna, dès sa naissance, à une prison perpétuelle. Les mêmes historiens lui donnent pour père Buckingham ; d'autres disent que ce fut Mazarin.

Des mémoires du temps, réduits à saisir des suppositions aussi vraisemblables que possible, donnent à entendre que ce prisonnier était le duc de Monmouth, d'autres le duc de Bedford ; un autre encore affirme que c'était le duc de Vermandois, condamné à cette mystérieuse captivité pour avoir donné un soufflet au dauphin. Mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'aucun personnage marquant ne disparut à cette époque de la scène du monde.

Anne d'Autriche mourut le 20 janvier 1666, dans sa soixante-cinquième année, et fut enterrée à Saint-Denis.

MARIE-THERESE D'AUTRICHE,

FEMME DE LOUIS XIV.

Fille de Philippe IV, roi d'Espagne, Marie-Thérèse, en épousant Louis XIV, lui était cousine-germaine par son père, frère d'Anne d'Autriche, et par sa mère, sœur de Louis XIII. Cette alliance assura la paix entre les deux nations, et ouvrit à la postérité de Louis XIV le chemin du trône de l'Espagne, qui lui fut vainement disputé par la maison d'Autriche, sa rivale.

Nous laisserons parler Mme de Motteville sur les circonstances dont elle fut le témoin :

" Don Louis de Haro épousa Marie-Thérèse par procuration, le 3 juin 1660, à Fontarabie. La cour de France était à Saint-Jean-de-Luz, où elle devait, par étiquette, attendre l'arrivée de la nouvelle reine. Mais les liens qui attachaient les deux familles les firent résoudre à se relâcher de la sévérité de l'usage. Le lendemain du mariage, Anne d'Autriche arrriva à Fontarabie avec le roi son fils, Monsieur, frère du roi, et la duchesse de Navailles sa dame d'honneur. Elle envoya à la



Mie Thérèse d'Autriche

Femme de Louis XIV.

Maria Teresa

nouvelle reine une cassette de pierreries de la part de son jeune époux, et se rendit à la conférence. Le roi d'Espagne y arriva un peu après elle. Anne d'Autriche embrassa son frère, qu'elle n'avait point vu depuis son mariage. Philippe IV reçut gravement cette embrassade sans la rendre, ne pouvant se résoudre à sacrifier l'étiquette royale même en faveur d'une sœur dont il était séparé depuis tant d'années. La jeune reine fléchit le genou devant sa tante, et lui baisa les mains avec autant de tendresse que de respect. Anne s'empressa de la relever, et la serra dans ses bras très affectueusement. Monsieur, frère du roi, fut ensuite présenté et accueilli par la famille royale d'Espagne. Le monarque espagnol, sa fille, Anne d'Autriche et Monsieur prirent place dans la salle de conférence sur la ligne qui séparait les deux royaumes. Le cardinal Mazarin, qui avait les instructions de Louis XIV, s'approcha et interrompit la conversation pour dire à Leurs Majestés qu'il y avait un gentilhomme inconnu qui était à la porte, et demandait qu'on la lui ouvrît. La reine-mère, avec le consentement de son frère, ordonna qu'on laissât voir cet étranger. On laissa la porte ouverte, ce qui donna la facilité aux deux nouveaux mariés de s'apercevoir. La jeune reine rougit et le considéra assez attentivement. Sa belle taille le faisait aisément distinguer de sa suite. Le roi d'Espagne le regarda aussi, et sourit en disant à la reine, sa

sœur : " *In lindo hoirno* (un beau gendre). " Anne souhaita demander à l'infante ce qu'elle pensait de cet inconnu : " *Que no era tiempo de desir lo.* " (Il n'est pas encore temps de le dire), répondit le roi d'Espagne : " Et quand le pourra-t-elle dire ? " ajouta la mère de Louis : " *Quando aura passado a " quella porta,*" répliqua Philippe IV. Monsieur dit tout bas à la jeune reine : " Que semble-t-il à " Votre Majesté de cette porte ? " Elle lui répondit en riant et de la même manière : ', *Muy linda, y " muy bena, me parcee la puerta.* " (La porte me paraît fort belle, et surtout fort bonne.)

" Après que le roi eut regardé l'infante, il se retira et alla se poster au bord de la rivière pour la voir embarquer. Il avait dit à M. le prince de Conti et à M. de Turenne en sortant, que d'abord le mauvais goût de la coiffure espagnole qu'on avait choisie pour l'infante, l'avait surpris ; mais que l'ayant ensuite regardée avec attention, elle lui avait paru fort belle, et sentait qu'il lui serait facile de l'aimer. La foule s'empressait autour du roi de France pour le voir passer, et l'admiration pour sa personne était extraordinaire.

" Cette conférence eut lieu sur la rivière de la Bidoassa, dans l'île des Faisans. Au moment de se séparer, les royaux personnages se trouvèrent sans suite ; celle du roi d'Espagne était allée voir le roi de France, et celle de Louis s'était transportée vers le bateau qui allait ramener la princesse. Il

fallut attendre assez longtemps que l'ordre habituel fût rétabli.

"La jeune reine et son père s'embarquèrent. Louis à cheval, galoppa sur le rivage, et suivit le bateau son chapeau à la main, entouré de son état-major. Il eût couru ainsi peut-être jusqu'à Fontarabie dans des marais qui lui barrèrent le passage. Le roi d'Espagne, toujours soumis à la loi de l'étiquette, ne fit pas semblant de le connaître en sortant de la conférence ; mais lorsqu'il le vit courant sur la rive avec l'empressement d'un amant épris, et suivi en roi de France, il se mit à la fenêtre de sa gondole et le salua aussi longtemps qu'il put l'apercevoir."

"Le 6 de juin, les deux rois se trouvèrent à la conférence de l'île des Faisans, ayant cette fois chacun de leur côté, les grands de leur royaume. La paix y fut jurée avec toute la solennité possible, la main droite sur l'Evangile, et un genou en terre. Après cette cérémonie, ils s'embrassèrent et se promirent une amitié éternelle.

"Le lendemain, le roi et la reine, suivis de leur noblesse, allèrent chercher l'infante-reine. Les deux familles se séparèrent avec beaucoup de tristesse, surtout de la part de la jeune Marie-Thérèse et de son père. Louis parut très ému des larmes qu'il voyait répandre à sa jeune épouse, et s'efforça de la consoler. Elle arriva à Saint-Jean-de-Luz où toute la cour, les princes et princesses du sang s'é-

taient réunis pour le recevoir. La princesse espagnole portait une robe de satin blanc, brodée d'or et d'argent, et chargée de pierreries montées à la mode de son pays, c'est-à-dire enchâssées dans beaucoup d'or. Anne d'Autriche conduisit sa nièce et sa fille, Marie Therèse, dans son appartement pour la faire reposer. Tout le monde fut banni de la maison habitée par la famille, où il ne resta que le service indispensable. Le roi entra chez sa femme, l'engagea à se remettre de ses fatigues, qu'on la servirait seule, mais elle n'y voulut pas consentir, et désira venir souper avec sa nouvelle famille. Il lui prit la main et la conduisit chez la reine-mère où on soupa en particulier. La reine-mère ne pouvait se lasser de contempler sa nièce; elle faisait remarquer sa beauté au roi qui en paraissait évidemment satisfait. La jeune reine qui voyait le monarque debout, et n'apercevait aucun autre siége, voulut lui faire place auprès d'elle, et cela d'une manière aimable, mais un peu embarrassée; il n'accepta pas, et demeura dans sa position respectueuse. Après le souper, le roi ramena la jeune épouse dans sa chambre, suivie *de la camarera mayor* et prit congé d'elle pour se retirer chez lui.

"Marie-Thérèse, restée seule, écrivit à son père, et envoya sa lettre ouverte au roi son mari, en le priant de la lire, lui faisant connaître par cette première action, la soumission à laquelle elle s'enga-

geait. Aussitôt qu'elle fut couchée, elle fondit en larmes, disant à Molina, sa première femme de chambre : "*Ay, Molina ! mi padre !*" Elle pleura longtemps un père qui l'aimait tendrement, et qu'elle ne devait plus revoir. Mais les soins et l'affection de son mari la consolèrent peu à peu.

"Le lendemain, Anne d'Autriche la fit habiller à la française, et se plût à la parer de ses propres mains. Elle fut d'abord assez incommodée du corset à la mode de l'epoque, lequel était souvent un véritable supplice, mais elle se soumit avec douceur à cet inconvénient dans l'espoir de plaire au roi. Lorsqu'il entra et la vit dans ses nouveaux atours. il parut fort agréablement surpris, et quoiqu'il eût feint jusqu'alors d'ignorer la langue espagnole, il se trouva que ce jour-là, il la savait parfaitement.

"Marie-Thérèse d'Autriche était petite, mais bien faite ; son teint était d'une blancheur éblouissante, les yeux bleus et fort doux, la bouche petite et vermeille; le tour du visage était long, mais arrondi par le bas. Ses cheveux, d'un blond argenté, convenaient parfaitement à l'éclatante fraîcheur de sa figure. Avec une plus belle taille et de plus belles dents, elle eût pu être mise au rang des plus belles personnes de l'Europe. Elle ressemblait beaucoup à la reine sa tante, et cette affinité ajoutait à la tendresse qu'elles se portaient réciproquement.

"Le 9 juin 1660, la jeune reine fut éveillée par sa belle-mère, et l'on procéda aux apprêts de sa toilette nuptiale. On eut quelque peine à faire tenir la couronne fermée sur sa tête, le roi ayant exigé que ses beaux cheveux parussent dans leur riche profusion, et que rien n'en dérobât la vue. Sa robe blanche était parsemée de petites fleurs de lys d'or, et son manteau royal, de velours bleu, fut porté par huit princesses. Louis XIV avait un habit de velours noir, sans aucune pierrerie. Le royal couple se rendit à l'église par une galerie découverte, et se plaça sous le dais de velours violet, parsemé de fleurs de lys d'or, qui leur avait été préparé, et ils n'eurent ce jour-là qu'une même estrade et un même carreau pour s'agenouiller. La reine-mère eut un trône et une estrade pour elle seule. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'évêque de Bayonne.

"A leur retour, la jeune mariée, très fatiguée du poids de sa couronne et de ses lourds ajustemens, se coucha quelques heures, ensuite elle revêtit une robe de tissu d'argent, et sa beauté parut avoir un nouvel éclat. Les deux reines se montrèrent en public, et s'amusèrent à voir jeter au peuple ce qu'on appelait largesses. C'étaient de petites médailles d'or et d'argent frappées à cette occasion, représentant d'un côté le roi et la reine, et de l'autre la ville de Saint-Jean-de-Luz, sur laquelle tombait une pluie d'or. Le monarque ne voulut ni

bal ni comédie, et se retira avec sa femme dans son appartement, après avoir reçu la bénédiction de leur mère." (Mémoires de Mme De Motteville.)

La cour se remit en route pour revenir à Paris, mais elle séjourna à Fontainebleau, puis à Vincennes jusqu'au 26 août, pour donner le temps aux Parisiens de signaler leur zèle à l'entrée de leurs souverains. Un trône leur avait été élevé à l'entrée du faubourg Saint-Antoine (qui depuis a conservé le nom de barrière du Trône), et là ils reçurent les complimens des différens corps de la magistrature. Ils entrèrent dans la capitale au bruit de l'artillerie et de toutes les cloches des églises, et aux acclamations de joie et d'amour de tous les habitans.

Anne d'Autriche était au comble de ses vœux. Son désir le plus cher, le rêve constant de toute sa vie, avait été d'unir son fils et sa nièce, qu'elle chérissait tendrement. Il semblait que tout concourût à cet heureux accomplissement, car le roi témoignait à sa femme une tendresse extrême. Il l'avait priée de consentir au renvoi de la comtesse de Priego, sa dame d'honneur, en lui faisant observer qu'il était contre la coutume, en France, d'établir dans le premier emploi auprès de sa personne une étrangère. Elle lui répondit qu'elle n'avait point d'autre volonté que la sienne; qu'elle avait quitté le roi son père et son pays pour se donner entièrement à son mari, mais qu'elle lui demandait,

en échange, de n'être jamais séparée de lui; ce à quoi il consentit, et donna l'ordre immédiat que jamais le logement de la reine ne fût séparé du sien, même en voyage, et quelque petite que fût la maison où ils seraient logés.

Un si beau commencement rassurait la reine-mère sur le caractère inconstant de son fils, et déjà elle s'applaudissait de voir Marie-Thérèse régner en souveraine sur le cœur de son volage époux. Mais ce triomphe fut de courte durée. Le roi était entouré de jeunes femmes aussi coquettes qu'ambitieuses. Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, attira les regards de Louis, et reçut ses attentions. Elle n'était pas régulièrement belle, sa taille avait quelques défauts, mais elle avait de la grâce, beaucoup d'enjouement, était très spirituelle, et s'habillait avec une élégance parfaite. Henriette avait épousé Monsieur, après le mariage du roi, par les soins de la reine-mère, qui désirait l'établir selon son rang. La princesse, élevée par la reine sa mère, veuve de Charles Ier, avait passé ses jeunes années dans une privation totale de tous les plaisirs. Aussitôt mariée, elle s'y livra avec toute l'inexpérience d'une femme de seize ans qui abandonne une position contrainte pour une entière liberté. La grossesse de la jeune reine l'obligeait à s'abstenir de tout exercice fatigant et des veilles prolongées que le roi affectionnait beaucoup. Sa belle-mère, qui veillait attentivement sur sa santé,

l'obligeait à se retirer de bonne heure, et lui tenait fidèle compagnie jusqu'à ce qu'elle la vît endormie.

Lorsque le cardinal Mazarin mourut (1660), le roi s'était emparé des rênes du gouvernement, qu'il guida d'une main ferme. Il avait subitement révélé des talens pour l'administration, dont jusqu'alors on ne soupçonnait point l'existence. Confiant dans le génie de Mazarin, qu'il révérait comme un père, et qui en effet l'avait élevé, il ne s'était point pressé d'exercer une autorité qu'il voyait en de bonnes mains, résolu de donner à ses plaisirs un temps qu'il savait n'être que passager. Aussitôt la mort du ministre, il prit en main le timon de l'état, et déploya une vigueur beaucoup plus décisive que ne l'était celle de Mazarin. Cependant il était loin de renoncer à ses habitudes favorites. Il mena la cour à Fontainebleau, et là, au milieu des brillans essaims de beautés attachées aux reines et à sa belle-sœur, il se livrait sans contrainte à la légèreté naturelle de ses goûts.

Ses promenades nocturnes dans le parc de Fontainebleau, avec Madame, ce dont Monsieur paraissait s'inquiéter fort peu, éveillèrent la défiance de la reine-mère, qui craignait pour la tranquillité du ménage royal. Marie-Thérèse, qui voyait son mari ne rentrer qu'au point du jour, s'inquiéta vivement d'une habitude si contraire à sa vie passée. Anne la rassura en lui donnant différens

prétextes, et lui faisant observer avec douceur qu'il n'était pas juste d'exiger d'un roi de vingt-trois ans les amusemens sédentaires qui pouvaient nuire à sa santé. La jeune reine se soumit à cette nécessité; mais la reine-mère envoya Mme de Motteville, sa favorite, conseiller de sa part à la princesse Henriette d'apporter plus de convenance dans ses divertissemens. Madame reçut le message avec beaucoup de hauteur, et s'en plaignit vraisemblablement au roi, qui résolut de donner le change à sa mère en paraissant s'occuper d'une autre personne. Il adressa ses hommages à Mlle de La Vallière, fille d'honneur de Madame; mais ce qui n'était d'abord qu'une légèreté apparente devint bientôt un attachement sérieux. La Vallière était belle, aimable et spirituelle. Les attentions d'abord simulées du roi la séduisirent; elle l'aima, et acheta au prix de sa réputation, et même de son bonheur, le triomphe passager qu'elle dut à la passion du roi.

Anne d'Autriche s'affligea vivement à la nouvelle de cette intrigue; elle conjura son fils de réfléchir sur ce qu'il devait à ses devoirs et à ses sujets, qu'il avait à craindre que beaucoup de gens ne se servissent de cet attachement pour former des intrigues qui pourraient nuire à ses plus chers intérêts. Elle le pria de l'aider à cacher cette passion à sa jeune épouse, afin que la douleur qu'elle en ressentirait ne fût pas fatale à l'enfant

dont elle allait devenir mère. Louis remercia sa mère tendrement, et lui promit tout ce qu'elle voulut; mais il se borna à exiger le sécret de sa conduite de tous ceux qui approchaient sa femme, et personne n'osa l'enfreindre.

Le 1er de novembre 1661, la reine donna le jour à un dauphin, après un travail laborieux. Tant qu'elle fut en danger, Louis témoigna une douleur si vraie, qu'il n'y eut pas lieu de douter qu'il ne l'aimât en effet, et sincèrement; il l'assista avec des marques de tendresse au milieu de ses souffrances; sa jeune épouse lui souriait avec une expression indéfinissable de gratitude, en le suppliant de s'éloigner pour se soustraire à cette pénible scène; mais il s'y refusa constamment.

Aussitôt que la reine fut rétablie, le roi retourna à ses habitudes; malgré les soins qu'il avait pris de lui dérober la connaissance de ses infidélités, le marquis de Vardes et la comtesse de Soissons, dans la vue de détourner les soupçons que la jeune reine semblait diriger sur eux en les accusant de favoriser les prétentions de Madame, lui écrivirent une lettre anonyme où ils lui dévoilèrent l'intrigue du roi et de Mlle de La Vallière.

Marie-Thérèse douta encore de son malheur; mais au cercle de la reine-mère elle observa son mari, et ne put s'abuser plus longtemps. Trop douce et trop affectionnée pour oser lui adresser aucun reproche, ce fut dans les bras d'Anne d'Au-

triche qu'elle laissa éclater son désespoir ; mais elle n'accusa point son volage époux. Ne plus en être aimée était un si grand malheur, que celui-là seul la rendait insensible à ses causes. Dès cette époque, sa gaîté et son enjouement disparurent. Anne d'Autriche tomba dangereusement malade, et Marie-Thérèse ajouta à ses chagrins la nécessité de cacher à sa belle-mère à quel point elle se sentait malheureuse, afin de ne pas aggraver son état.

La reine mit au monde une princesse. Louis se montra de nouveau tendre et empressé auprès d'elle ; mais tout espoir de le ramener était perdu ; elle ne vit dans ce rapprochement momentané qu'un devoir auquel son mari se soumettait par convenance. Sa tristesse était profonde ; aux questions réitérées du roi, elle ne répondait que par des larmes qui fatiguaient l'impétueux monarque, et excitaient son impatience.

Un soir que Mme de Motteville était auprès d'elle, Mlle de La Vallière, créée récemment duchesse, traversa la chambre de la reine, qui était au lit et fort souffrante. Marie-Thérèse dit en espagnol à Mme de Motteville, qui parlait cette langue : " *Esta donzella con las arcades de dia-* " *mante, es esta que el rei quiere* :" (Cette fille qui a des pendans d'oreille en diamans est celle que le roi aime.) Mme de Motteville, fort surprise de la voir instruite de ce fatal secret, s'efforça de lui persuader que tous les maris, sans cesser d'aimer

leurs femmes, sont d'ordinaire assez légers, ou font semblant de l'être par amour-propre, et pour satisfaire à la mode. La reine la regarda fixement sans lui répondre, mais de manière à lui prouver qu'elle était loin d'être convaincue. Alors sa profonde tristesse et les larmes qu'on lui voyait répandre pour les motifs les plus frivoles se trouvèrent expliquées. Bientôt il lui devint impossible de contraindre la jalousie qui la dévorait. Le roi s'en aperçut aisément; mais ne pouvant ni ne voulant se corriger de son inconstance, aussi égoïste qu'absolu, il exigea enfin de sa femme une soumission complète.

Au carnaval de 1663, il y eut un bal masqué chez Monsieur qui habitait le Palais-Royal. La reine demanda publiquement au roi de vouloir bien la mener à ce bal. Il la refusa, en lui préférant Mlle de la Vallière. Vivement humiliée et le cœur brisé, elle se rendit chez la reine-mère qui était convalescente, et lui confia cette nouvelle mortification. Anne d'Autriche avait renoncé à ce genre de plaisir; mais en cette circonstance, elle ne prit conseil que de sa bonté, commanda des costumes pour Marie-Thérèse et sa suite, et la conduisit au Palais Royal. Anne ne voulant pas se masquer, se couvrit d'une mante espagnole, qui la laissait aisément reconnaître. Marie-Thérèse paya cher le désir de paraître à ce bal, désir inspiré par sa jalousie, pour repaître ses yeux de

la vue du roi si éperdument épris de sa rivale. Que de larmes elle répandit sous son masque, et quelle torture n'endura-t-elle pas en voyant son mari déclarer la favorite, reine de cette fête! Elle quitta ce funeste lieu dont la souveraine en réalité était en effet la plus malheureuse; et malgré les caresses et les consolations de la reine-mère, Marie-Thérèse comprit que sa destinée était irrévocablement fixée; que souffrir en silence devenait un devoir, sans avoir pour consolation l'espoir d'un meilleur avenir.

La duchesse de la Vallière fut présentée à la reine qui fut contrainte de l'accueillir et de l'admettre à son cercle; Louis XIV avait dit, *je le veux*, et ce mot dans sa vie privée pouvait avoir plus de portée que *nous le voulons*, jeté du haut de son trône.

Madame de Montespan détrôna la Vallière. Cette malheureuse jeune femme souffrait à son tour toutes les douleurs qu'elle avait causées à la reine. Elle prit l'habit de carmélite à Chaillot. Avant de renoncer au monde, elle sollicita une entrevue de Marie-Thérèse, dont le cœur s'émut à l'idée des chagrins, dont la pénitente avait été abreuvée, et qu'elle seule pouvait comprendre, se rendit au couvent de Chaillot. La Vallière se jeta à ses pieds, en sollicitant le pardon de toutes les peines dont elle avait été l'auteur ou la cause. La reine la releva, la consola, en lui retraçant la miséricorde et la bonté de Dieu. Le jour de sa profes-

sion. Sa Majesté lui donna le voile de ses propres mains; et La Vallière prit le nom de sœur Louise de la Miséricorde.

La mort d'Anne d'Autriche, celle de son père, la laissa livrée à ses continuels chagrins. L'attachement profond qu'elle conservait pour son infidèle époux, alimentait ses souffrances, et la nécessité de les tenir secrètes, ajoutait à leur âpreté. Elle vit ainsi se succéder les favorites que la passion du monarque sacrifiait les unes aux autres. Sa vie ne fut plus qu'un enchaînement continuel des mêmes motifs et des mêmes effets. De six enfans dont elle fut mère, un seul lui resta qui devint son unique consolation. Quelque temps avant sa mort, les enfans du roi et de Mme de Montespan lui furent présentés. Le cœur pénétré de douleur, elle dit en les caressant: " Mme de Richelieu me disait toujours qu'elle "répondait de tout ce qui se passait, voilà les "fruits de ce cautionnement." On peut dire que Marie-Thérèse succomba sous le poids de ses chagrins, et à l'effort qu'elle fit pendant toute sa vie pour les dissimuler; après une maladie qui ne dura que trois jours, elle mourut dans sa quarante-cinquième année. Le roi témoin de sa mort, ne put être insensible à une tendresse si constante et si mal récompensée. Quelques marques d'amitié qu'il lui donna à ses derniers momens, et les paroles qu'il lui dit en espagnol, parurent la rappe-

ler à la vie, elle témoigna qu'elle mourait contente puisqu'elle recevait l'assurance de sa tendresse. Peu de minutes après elle expira. Louis XIV dit publiquement, " que sa mort était le seul " chagrin qu'elle lui eût jamais causé.

Marie-Thérèse fut inhumée aux sépultures royales de St.-Denis en 1683.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ,

MARQUISE DE MAINTENON, ÉPOUSE SECRÈTE DE LOUIS XIV.

Ce fut dans les prisons de la Conciergerie de Niort en Pointou, où son père Constant d'Aubigné était détenu pour dettes, que Françoise d'Aubigné vit le jour. Rendus à la liberté, ses parens passèrent en Amérique, où ils achevèrent de dissiper les restes de leur fortune. Une vieille négresse, leur seule domestique, s'était vivement attachée à l'enfant, et à l'époque, où devenue orpheline, elle partit pour la France, cette négresse en se séparant d'elle, avec beaucoup de larmes, lui annonça qu'elle avait lu dans l'avenir toute sa destinée, et qu'un jour elle serait reine, De retour en France, elle demeura avec une de ses tantes, Mme de Villette,

Maintenon

lui à la vie elle témoigna qu'elle mourait contente puisqu'elle emportait l'assurance de sa tendresse. Peu de minutes après elle expira. Louis XIV dit publiquement, "que sa mort était le seul "chagrin qu'elle lui eût jamais causé."

Marie-Thérèse fut inhumée aux sépultures royales de St.-Denis en 1683.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ,

MARQUISE DE MAINTENON, ÉPOUSE SECRÈTE DE LOUIS XIV.

Ce fut dans une prison de la Conciergerie de Niort, où son père Constant d'Aubigné était détenu pour dettes, que Françoise d'Aubigné vit le jour. Rendus à la liberté, ses parents passèrent en Amérique, où ils achevèrent de dissiper les restes de leur fortune. Une vieille négresse, leur seule domestique, s'était vivement attachée à l'enfant, et à l'époque, où devenue orpheline, elle partit pour la France, cette négresse [illegible] fille, avec beaucoup de larmes, [illegible] dans l'avenir [illegible] qu'elle serait reine. [illegible] avec tous de [illegible]

qui se chargea de lui faire donner de l'éducation et la fit élever dans la religion protestante. Réclamée par une autre de ses parentes, Mme de Neuillant, elle eut à souffrir les persécutions de cette dame zélée catholique, qui voulait la contraindre à abjurer ; pour y parvenir, elle l'accabla d'humiliations et l'envoya à la campagne, où elle fut chargée du soin de garder des dindons. La jeune fille céda, et perdit la protection de Mme de Villette, qui l'abandonna, lorsque la mort de Mme de Neuillant la laissa sans appui et sans ressources. Françoise d'Aubigné vit sa première jeunesse s'écouler dans une dépendance fort pénible. Elle en garda le souvenir, ce qui l'engagea depuis à fonder l'établissement de St.-Cyr en faveur des filles nobles restées orphelines, ou sans appui. Sa position équivoque et sa pauvreté donnèrent à son esprit cette réserve et cette dignité qui ferma son cœur aux sentimens les plus doux, pour n'y laisser d'accès qu'au désir de la gloire et à l'ambition.

Le poète Scarron eut occasion de la voir, et touché de sa situation lui offrit loyalement de payer sa dot pour entrer dans un couvent, ou sa chétive personne en mariage. Ce poète était infirme, mais sa joyeuse humeur n'en était point altérée, et il possédait des qualités précieuses. Françoise accepta sa main. " Je formai cette union, " dit-elle dans ses mémoires, " le cœur y entra pour peu de chose et

" le corps pour rien." Elle eût dû y ajouter que la reconnaissance y entrait au moins pour beaucoup. Son mari fit tous ses efforts pour lui faire oublier par ses égards et ses attentions la difformité de sa personne. Et il contribua à perfectionner son éducation qui avait subi des lacunes assez préjudiciables lors de son séjour chez ses tantes. Il aimait à lui lire ses productions, prenait ses avis, et s'y conformait souvent. Scarron mourut en 1660 et la laissa veuve à 25 ans. Ses embarras pécuniaires se renouvelèrent. Liée avec Ninon de Lenclos, on l'a soupçonnée de n'avoir pas été toujours aussi sévère dans sa conduite, et sa liaison avec le marquis de Villarceaux fut, dit-on, moins innocente qu'elle ne l'avoue dans ses mémoires. Cependant rien ne prouve que cette accusation soit fondée. Les circonstances, la nécessité, ont pu la rendre amie de Ninon sans que pour cela elle partageât les idées un peu philosophiques de Mlle de Lenclos, ou se crut obligée de l'imiter. Ninon, d'ailleurs, on le sait, avait une sorte de probité qui l'eût éloignée de séduire Mme Scarron et l'eût même protégée contre ses propres penchans, sans s'engager toutefois à prêcher d'exemple.

Par les soins de Ninon de Lenclos, Anne d'Autriche fut informée de la situation de la veuve de son poète favori, et fit porter à 2,000 francs la pension qu'elle lui avait conservée et qui n'était que de 1,500 francs. La mort de la reine-mère la priva

de cette ressource, alors elle écrivit plusieurs placets au roi qui tous restèrent sans réponse. Louis XIV, fatigué de recevoir ses sollicitations, conçut une telle antipathie pour elle, qu'à la vue de sa signature il rejetait ses pétitions sans les lire. Ninon la décida à écrire à Mme de Montespan, favorite déclarée, et qui avait plusieurs enfans du roi. Mme Scarron écrivit, et la sévère Françoise d'Aubigné en écrivant à la maîtresse du roi ne se fit pas trop scrupule de la flatter en la traitant de "merveille de la France." Le trait toucha juste; Mme de Montespan trouva l'épithète de son goût, et sollicita le roi en faveur de sa protégée. Le roi ouvrit le placet: "Encore la veuve Scarron! mais "elle est infatigable!" s'écria-t-il. C'était d'assez mauvais augure. Mais comme Mme de Montespan n'aimait pas à être refusée, elle insista et le grand roi rendit la pension "à cette veuve Scarron si "dédaignée, et si longtemps rebutée." Mme de Montespan qui voulait faire plus encore pour elle, engagea Sa Majesté à accorder une audience à Mme Scarron. Le roi qui jamais n'avait jeté un seul regard sur l'humble solliciteuse, remarqua pour la première fois la grave beauté qui contrastait avec celle de la favorite vive, brillante et enjouée, il lui remit gracieusement le brevet de sa pension en disant: "Madame, vous avez tant d'a-"mis que j'ai voulu avoir ce mérite auprès de "vous."

Peu de temps après, Mme de Montespan désira lui confier l'éducation de ses enfants et le lui fit proposer de la part du roi. Mme Scarron qui avait retrouvé tous ses scrupules refusa cet emploi. Mais Sa Majesté lui ordonna de l'accepter. Elle s'y résigna et justifia le choix de la favorite en s'occupant dignement des devoirs qui lui étaient imposés. Les soins qu'elle prodigua au jeune duc du Maine, enfant faible et maladif, son active sollicitude lorsque ses jeunes élèves furent attaqués de la petite vérole et qu'elle veilla jour et nuit, pendant que leur mère trop occupée de la conservation de sa beauté, se gardait bien de venir s'exposer à la contagion ; l'affection réelle, enfin, qu'elle témoigna pour ces enfants furent des titres puissans à la reconnaissance du roi qui venait les visiter chaque jour, et s'entretenait familièrement avec elle. Louis XIV prit goût à la tournure d'esprit de Mme Scarron que déjà il avait comblée de faveurs ; (lesquelles lui avaient permis d'acheter la terre de Maintenon que le roi érigea en marquisat.)

Mme de Montespan, piquée des comparaisons que le roi lui fit de son égoïste indifférence pour ses enfants avec la tendre sollicitude que Mme de Maintenon leur témoignait si constamment, commença à redouter l'influence de la gouvernante. Elle tenta de l'éloigner, le roi s'y opposa fortement. La favorite irritée s'emporta avec violence et lança

échapper d'imprudentes menaces. Le roi lui imposa silence. Dans un accès de colère, elle quitta le palais et se retira à Petit-Bourg près de Corbeil, où elle s'attendait que le roi viendrait la chercher. Le roi se rendit tous les jours près de ses enfans, s'entretint paisiblement avec Mme de Maintenon, et ne parut même pas remarquer l'absence de leur mère, dont la disgrace devenait inévitable, et qui enfin éclata avec scandale, par son imprudence et son emportement.

L'éloignement de Mme de Montespan laissa le champ libre à Mme de Maintenon. Le roi dont la passion était évidente la voyait avec assiduité, et lui fit bientôt connaître l'empire qu'elle avait obtenu sur son cœur. La nouvelle favorite, plus habile que celles qui l'avaient précédée, ne s'abusait pas sur ses désavantages, et elle se garda bien de compter sur le pouvoir de ses charmes ; mais elle déploya toutes les ressources de son esprit et opposa au monarque vivement épris une sévérité de principes auxquels on ne l'avait pas encore habitué. " A 45 ans, écrivait-elle à Mme de Caylus, " il n'y a plus d'illusions, ou il y en a peu. La " vertu seule conserve de la puissance,.... je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. "

Les courtisans fort étonnés de voir le grand roi déposer ses hommages aux pieds d'une beauté assez surannée, en prirent le côté plaisant et appelèrent la nouvelle favorite Mme *de Maintenant.*

Elle le sut, mais se promit de les étonner bien autrement, et travailla en conséquence l'esprit de son royal amant. Un jour, on fut bien surpris en voyant les membres de conseil se diriger vers l'appartement de Mme de Maintenon, où le roi leur ordonna de se rendre. Les ministres s'inclinèrent profondément devant elle ; assise dans un fauteuil royal, elle reçut leurs respects avec une dignité polie.

C'est que la veille, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, avait été mariée à Louis XIV, (année 1686). M. de Harlay, archevêque de Paris, leur avait donné la bénédiction nuptiale, en présence du père Lachaise, confesseur de Sa Majesté, du chevalier de Forbin, et de Bontems, valet de chambre du monarque ; mariage secret, il est vrai, mais que tout trahissait, les honneurs qu'on lui rendait, les priviléges dont elle jouissait, et le pouvoir dont elle fut investie.

Mais peu après cette époque, la gloire de la France semble s'abaisser par le malheur de ses armes. Les défaites succèdent aux succès, les persécutions à la tolérance. On accuse l'épouse secrète du roi d'avoir provoqué la révocation de l'édit de Nantes, le roi, en vieillissant, était devenu excessivement dévot, et fort irascible, et avec ses propres dispositions, il pouvait se passer du concours de Mme de Maintenon pour manifester de tels excès d'intolérance. C'est bien assez pour la

mémoire de la marquise de n'avoir pas employé son pouvoir à les empêcher, ou tout au moins à les adoucir. Les dragonades de cette époque sont d'éternels reproches adressés par la postérité au roi Louis XIV, dont l'esprit irrité par la mort de tous ses enfans se voyait vieillir isolé, et ne trouvait pour adoucir de cruels chagrins que les froides consolations d'une âme aussi sèche que la sienne.

Mme de Maintenon acheta bien cher les honneurs qu'elle avait ambitionnés. Dans une lettre à sa nièce, on lit :

"......... Ce monde est un vaste amphithéâtre, "où chacun est placé au hasard sur son gradin; "on croit que la suprême félicité est dans les "degrés supérieurs, quelle erreur!........ Mon "cœur est vide ; mon esprit est contraint ; je "joue le premier personnage de France ; mais ce "n'est qu'un personnage. Je ne vis que d'une "vie empruntée ; ah ! si vous saviez ce que "c'est que le fardeau imposé à une âme languis-"sante, de ranimer une autre âme, d'amuser un "esprit qui n'est plus amusable........."

Il est toujours fort dangereux d'adopter légèrement une opinion qui n'est appuyée que sur des préventions données. La recherche de la vérité a rebuté plus d'un historien qui préféra répéter des faits tout tracés, que de s'étudier à les réfuter loyalement. Pourquoi? parce que la première chose est aisée, et l'autre difficile. Madame de Mainte-

non peut avoir conseillé au roi la fatale révocation de l'édit de Nantes, mais je n'en trouve d'autre preuve que le mot, *on dit*, sans ajouter un seul fait consacré par sa publicité.

A la mort de Louis XIV, Mme de Maintenon, rassasiée d'honneurs, et consumée d'ennui, se retira à St.-Cyr qu'elle avait fondée pour y élever de jeunes filles nobles, dénuées de fortune, et pour les préserver, sans doute, des périls ou des embarras dont elle-même avait fait la triste expérience. Là, entourée de ces enfans qui l'aimaient autant qu'elles la révéraient, elle vécut paisiblement sans regretter une puissance qu'elle avait payée du sacrifice de son bonheur, affranchie désormais de la contrainte qui lui avait été imposée pendant trente-neuf années de son existence. Les quatre dernières années de sa vie furent les seules, disait-elle, où elle se sentit vivre. Elle mourut en 1791, à l'âge de 84 ans.



MARIE-CATHERINE-SOPHIE-FÉLICITÉ LECZINSKA,

ÉPOUSE DE LOUIS XV.

Cette princesse, fille de Stanislas Leczinski et de Catherine Opalinska, offre encore un des exemples de ces vicissitudes par lesquelles la possession du rang suprême fut souvent précédée. Stanislas Leczinski, roi de Pologne, était l'ami de Charles XII, roi de Suède, et le compétiteur de Frédéric-Auguste, que Pierre-le-Grand fit aussi couronner roi de Pologne à Varsovie, et qu'il soutint constamment contre les efforts de son rival. La jeunesse de Marie s'écoula dans de continuelles alternatives de succès et de revers. Son père ne connut ni le bonheur ni le repos ; sans cesse au milieu de son camp, ayant à lutter contre les invasions du roi Auguste, et les insurrections fréquentes de ses sujets ; fuyant son ennemi après une défaite, ou le poursuivant après une victoire, telle fut la vie de Stanislas Leczinski, jusqu'au moment où, ayant abandonné toutes ses prétentions au trône de Pologne, après la bataille de Pultava, qui le priva de son protecteur, il vint chercher un

asile en France dans une commanderie près de Wissembourg (Basse-Alsace), où il vécut paisiblement dans une condition privée.

Marie Leczinska naquit en 1703. Elle avait vingt-deux ans, lorsque les envoyés de Louis XV se présentèrent devant son père pour demander sa main. Stanislas s'attendait si peu à cette haute fortune, que, pénétré de la joie la plus vive, il se hâta de passer dans l'appartement de sa femme et de sa fille, et dit en entrant : " Mettons-nous à " genoux, et remercions Dieu ! — Mon père, s'é-" cria la jeune princesse, vous êtes rappelé au " trône de Pologne ? — Ah ! ma fille, le ciel nous " est bien plus favorable, vous êtes reine de " France ! "

Marie Leczinska se rendit avec sa famille à Strasbourg, où la demande officielle de sa main se fit dans les formes accoutumées, et le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725.

Louis XV aima d'abord tendrement Marie, et leur bonheur eût été sans doute plus durable, si la princesse ne s'était livrée sans réserve à des scrupules religieux qui le fatiguèrent et le poussèrent peut-être à l'inconstance.

Plus âgée que son mari, douée de rares vertus, mais de peu de beauté, Marie possédait des talens, de l'esprit, une douceur de caractère et une bonté parfaite. Sa bienfaisance était telle, que lorsqu'elle avait fait distribuer aux malheureux tout l'argent

qui était à sa disposition, elle faisait vendre jusqu'à ses bijoux pour les soulager. Le poète Monterif était chargé du soin de ses aumônes ; elle l'honora d'une bienveillance particulière, ainsi que le président Hénault, historien de son époque, dont les ouvrages ont été traduits dans toutes les langues.

Marie aimait beaucoup le théâtre, et malgré son excessive piété, elle assistait souvent au spectacle de la cour. On raconte qu'un jour, à une représentation de *Cinna*, le rôle d'Auguste fut rempli par un mauvais acteur. La reine se prit à rire en disant : " Je savais bien qu'Auguste était un tyran ; mais je ne le croyais pas un *bonhomme*."

Comme son aïeul Louis XIV, Louis XV fut un mari peu fidèle. La reine son épouse en fit bientôt l'expérience. Comme Marie-Thérèse, il lui fallut se contraindre et céder aux exigences de l'étiquette, recevoir et même accueillir à son cercle les favorites de son époux. Marie Leczinska se soumit à cette dure nécessité, soutenue par une résignation qu'elle devait à ses sentimens religieux; elle reçut les respects étudiés de chacune de ses rivales sans rien perdre de sa royale dignité, et jamais elle ne cessa de témoigner à son mari l'attachement le plus sincère et le plus dévoué.

En 1733, après la mort d'Auguste, son compétiteur, le roi Stanislas remonta sur le trône de Pologne ; mais l'empereur Charles VI et la Russie armèrent pour soutenir les droits d'Auguste II,

électeur de Saxe, et petit-fils d'Auguste Ier. Louis XV soutint son beau-père. Cependant les secours qu'il lui envoya ne furent pas suffisans; le parti de Stanislas succomba. Sa tête fut mise à prix, et ce ne fut qu'à travers mille périls que le noble fugitif put retourner en France. Le traité de Vienne lui donna les duchés de Bar et de Lorraine, en dédommagement de sa renonciation définitive au royaume de Pologne, lesquels duchés, après sa mort, devaient revenir à la France, ce qui constitua la dot de Marie Leczinska.

Stanislas régna en Lorraine comme un bon père au milieu de sa famille, s'occupant avec sollicitude du bonheur de ses sujets, et du soin d'embellir la ville de Nancy, et celle de Lunéville où il tenait sa petite cour, qui toutes deux lui doivent leurs plus beaux édifices et leurs meilleures institutions. Chéri et révéré par son peuple et ses serviteurs, Stanislas parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, malgré une santé délicate, mais exempte de graves infirmités.

Par un de ces bizarres enchaînemens de faits que la raison humaine prévoit rarement, le dauphin Louis (père des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X) avait épousé la princesse Joséphine de Saxe, fille de ce même Auguste, électeur de Saxe, qui avait occupé le trône de Pologne au préjudice du roi Stanislas. Ce mariage n'obtint pas d'abord l'agrément de la reine, qui conservait, malgré elle,

des préventions contre la dauphine. Mais la douceur et les charmes du caractère de cette princesse vainquirent peu à peu ces dispositions, et Marie Leczinska s'y attacha tendrement.

Le dauphin fut attaqné de la rougeole, et succomba en peu de jours à la malignité de sa maladie, (20 décembre 1765). Marie pleura avec sa belle-fille, et ses regrets furent d'autant plus cruels, que de dix enfans dont elle avait été mère, c'était le seul prince qui eût survécu. Au milieu de ses douleurs maternelles, un nouveau coup vint la frapper.

Le 23 février 1766, son vénérable père, étant dans son cabinet, s'approcha de sa cheminée; le pied lui manqua, et il tomba dans le foyer où brûlait un feu ardent. Il jeta un seul cri qui fut entendu de l'huissier placé dans l'antichambre, et qui au lieu d'accourir au secours du malheureux vieillard, alla chercher le chambellan de service. A l'arrivée de celui-ci, les secours étaient devenus inutiles; le corps de l'infortuné monarque était en partie dévoré par les flammes, et malgré les soins les plus actifs, il expira le lendemain dans des tourmens affreux.

La reine Marie Leczinska, à la nouvelle de cet horrible événement, se livra à un désespoir muet, mais effrayant, par les ravages qu'il produisit en peu de temps sur sa santé. On peut supporter la vie après un semblable malheur; mais les souve-

nirs qu'il laisse rendent toute consolation impossible.

Les chagrins que causait à Marie-Leczinska l'audacieuse insolence de la marquise de Pompadour, qui tenait à la cour un rang égal à celui de la reine, et exerçait dans le conseil du roi un pouvoir tout puissant, ne furent point apaisés par la mort de cette favorite, (arrivée à Versailles le 15 avril 1764). L'insouciance parfaite que Louis XV témoigna en voyant passer les restes de celle à laquelle il avait abandonné, pendant dix-neuf ans, la fortune de la France, le soin de sa réputation, et le sort de sa famille, parent convaincre la reine que cette femme n'avait pas été sincèrement aimée du roi. Mais trop certaine qu'une autre rivale ne tarderait pas à succéder à celle-là, elle ne put espérer aucun changement favorable de cette circonstance, et eut bientôt à verser de nouvelles larmes sur des catastrophes de famille qui frappèrent à la fois, un père, une mère et l'état.

La princesse, épouse du dauphin, lui survécut peu et la triste Marie vit encore une tombe s'ouvrir pour le corps de cette fille bien-aimée. C'en était trop pour les forces que Dieu lui avait données pour souffrir. Elle vit le roi se livrer de nouveau aux plus honteux désordres. Sa touchante résignation en observant les progrès de sa maladie, faisait assez connaître à quel point la vie lui avait été amère. Les soins des médecins qui l'entouraient,

et qu'elle savait inutiles, lui devinrent importuns. " Rendez-moi mes enfants, " leur disait-elle, " et " vous me guérirez. " Cette princesse mourut le 24 juin 1768, universellement regrettée. Louis XV, malgré ses écarts, avait conservé pour la reine une profonde estime et une grande vénération, il lui accorda des larmes et des regrets tardifs. Ces malheurs successifs produisirent d'abord une assez forte impression sur son esprit. On crut qu'il allait abandonner ses habitudes perverses et se montrer digne du trône qu'il occupait. Mais cet amendement ne fut que passager. Les portes du Parc aux Cerfs se r'ouvrirent de nouveau.

On raconte de cette intéressante reine qu'étant encore au berceau, sa famille fut forcée de fuir après la prise d'un village où elle s'était réfugiée. La nourrice à laquelle sa garde était confiée, craignant que l'enfant ne l'embarrassât dans sa course, ou peut-être l'esprit égaré par la terreur, abandonna cette enfant dans l'écurie où d'abord elle-même avait cherché un asile. Les cris de l'innocente créature attirèrent des soldats qui la supposèrent appartenir à quelqu'officier de l'armée, ils la remirent entre les mains d'une famille de paysans qui en prit soin pendant quelques mois, jusqu'à ce qu'après des recherches longtemps infructueuses, son royal père parvint à la retrouver.

Pendant son séjour à Vissembourg, la jeune princesse se promenant un jour dans les jardins du

château, s'approcha d'une palissade où une pauvre femme qui l'aperçut, vint lui demander l'aumône, la suppliant d'un ton pénétré de soulager sa misère. Touchée de sa détresse, Marie Leczinska lui donna une pièce d'or; c'était la seule qu'elle possédât! Transportée de joie, la pauvre femme la regarda quelques minutes, puis levant les mains au ciel: " Ah! ma bonne princesse, " lui dit-elle, " Dieu vous bénira, vous serez reine de France. "

Une semblable prédiction avait été faite à Mme de Maintenon. Un autre exemple se retrouve encore dans la vie de Joséphine de Beauharnais. Il est probable que sur la quantité de ce genre de prophéties, celles qui se réalisent sont les seules que l'on cite.


marie antoinette

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XVI.

Fille de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche. Elle naquit le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne, et fut mariée à l'âge de quinze ans, le 16 mai 1770, à Louis, duc de Berry, dauphin de France, depuis l'infortuné Louis XVI.

Les fêtes données à cette occasion furent magnifiques. Le peuple se précipita en foule au devant de la jeune dauphine, heureuse, brillante et parée; il applaudit à cette union avec une joie délirante. Le soir de ce même jour, la catastrophe de la place Louis XV, changea en des cris de terreur et d'agonie les acclamations de toute cette multitude.

On sait que l'imprévoyance des magistrats chargés du soin de la police, la marche meurtrière des voitures au milieu de la foule, et la cupidité des malfaiteurs qui espéraient tirer avantage du trouble et de la confusion, augmentèrent le mal, dont l'incendie des échaufauds destinés aux pièces



Marie Antoinette.

Femme de Louis XVI.

marie antoinette

[illegible] jour, la catastrophe de la
[illegible] en des cris de terreur
[illegible] de toute cette multi-
[illegible]

[illegible] des magistrats char-
[illegible] des
[illegible] des
[illegible] trouble
[illegible] dont
[illegible] pièces

d'artifice, fut d'abord l'origine. 1,250 personnes de tous rangs périrent dans cette affreuse mêlée. La dauphine qui arrivait de Versailles par le cours La Reine, afin de jouir de la vue du peuple qu'elle pensait trouver si joyeux, à ce spectacle s'enfuit éperdue, noyée de larmes, poursuivie de cette affreuse image et croyant toujours entendre les cris des mourans. Des scènes de désolation succédèrent aux réjouissances publiques, et remplacèrent sous les fenêtres du palais, les groupes nombreux qui s'y précipitaient la veille avec toute l'impétuosité de l'enthousiasme et du plaisir. La cour se retira à Versailles pour soustraire à la jeune princesse l'aspect des funèbres cortéges qui remplissaient les rues adjacentes de la royale demeure, restée vide et silencieuse, en ces jours de fête, par l'absence de ses maîtres. Pendant plusieurs jours, Marie-Antoinette fut inconsolable, et de concert avec son époux, ils abandonnèrent chacun une année de leurs revenus pour adoucir en partie des malheurs qu'ils ne pouvaient entièrement réparer. Paris était dans la consternation. Ce mariage contracté sous d'aussi funestes auspices, frappa l'imagination du peuple, d'une terreur superstitieuse, et cet événement contribua à exciter contre la dauphine des préventions injustes, qui restèrent dans la mémoire, et plus tard firent place à une malveillance soutenue.

Marie-Antoinette était belle, son teint d'une

blancheur éclatante, ses cheveux d'un blond cendré; ses yeux d'un beau bleu d'azur, étaient d'une expression vive et spirituelle ; le front élevé, le nez aquilin très prononcé, la bouche petite, et les lèvres épaisses ; elle portait la tête haute, mais sa fierté était tempérée par une bonté parfaite. Malgré l'éloge exalté que les journaux de l'époque firent des talens de l'archiduchesse, elle-même convint avec une noble sincérité que son éducation avait été fort négligée. La dauphine ne parlait de sa mère qu'avec un profond respect, mais il était trop vrai que Marie-Thérèse, si imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses ses filles une extrême timidité, et plus de crainte que d'amour. Marie-Antoinette citait un fait, dont l'impression avait été si forte, que le temps même n'avait pu l'effacer.

L'empereur Joseph II perdit sa femme, qui mourut d'une petite vérole confluente, de l'espèce la plus dangereuse ; son cercueil fut déposé dans le caveau de la famille impériale. L'archiduchesse Josephe, fiancée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'impératrice l'ordre de ne point partir sans avoir été faire une prière dans le caveau de ses pères. La jeune princesse, persuadée qu'elle gagnerait la maladie dont sa belle-sœur venait d'être la victime, regarda cet ordre comme son arrêt de mort. Elle prit sur ses genoux la petite Marie-Antoinette qu'elle aimait tendrement,

et lui dit en fondant en larmes: "Je vais descendre "à ce fatal caveau, mais pour y marquer la place "que je vais occuper." Son pressentiment se réalisa. Elle remonta pâle, abattue, se soutenant à peine, et la même espèce de petite vérole l'emporta en peu de jours. Sa sœur cadette épousa, à sa place, le roi de Naples.

On peut croire que la jeune dauphine élevée dans la contrainte dut se promettre de s'en affranchir, aussitôt qu'elle pourrait disposer de ses volontés. Sa maison avait été formée à l'avance, et la comtesse de Noailles fut nommée sa dame d'honneur. Cette dame avait fait de l'étiquette des cours une longue étude, aux lois de laquelle elle soumettait toutes les considérations possibles. En rendant justice aux vertus qui lui méritaient l'estime et le respect, les gens sincèrement attachés à la reine, eurent sujet de regretter qu'à son entrée dans le monde, cette princesse n'eût pas rencontré dans la personne naturellement placée pour être son conseil, une femme indulgente, éclairée, et unissant à de sages avis, cette grâce qui décide la jeunesse à les suivre. La comtesse de Noailles n'avait rien d'agréable dans son extérieur, ni dans ses manières, son maintien était raide et son air sévère. Elle fatigua la jeune princesse des exigences de cette étiquette dont la cour de France avait conservé les vieilles traditions; sans lui faire connaître les motifs qui les avaient instituées, et malgré

la gêne qu'elles imposaient, leur sérieuse importance pour opposer une barrière à la malignité ou à la calomnie. La dauphine, impatientée de ses remonstrances perpétuelles, finit par lui donner le nom de Mme l'Etiquette.

Le roi Louis XV, les princesses ses filles, témoignèrent beaucoup d'affection à Marie-Antoinette, ce qui la dédommagea du peu de satisfaction qu'elle trouvait dans son intérieur. Le dauphin avait 17 ans. Sa taille était assez élevée, sa tête enfoncée dans les épaules, son visage agréable, mais il manquait d'expression et de dignité ; il était myope, ce qui le faisait clignoter sans cesse. Ses manières étaient brusques, son ton assez vulgaire, et il ne savait pas toujours maîtriser la vivacité de ses premiers mouvemens. Mais dès que la réflexion arrivait, personne n'était jamais plus prompt à convenir de ses torts et à les réparer. L'âge apporta dans la suite de nobles changemens à ce naturel, et la bonté malheureusement poussée jusqu'à la faiblesse devint la qualité dominante de ce prince. Dans ses adversités on lui vit déployer le courage d'un martyr, mais non une fermeté de roi. Le dauphin était entouré de personnes dont les projets ou les intérêts s'étaient trouvés dérangés ou froissés par son mariage avec l'archiduchesse, et qui ne se faisaient aucun scrupule de le détourner de la société de la dauphine pour laquelle il n'éprouva longtemps qu'une froideur inexplicable. L'oubli,

le dédain même qu'il témoignait pour des charmes qu'elle entendait louer de toutes parts, l'affligèrent profondément, mais elle ne se permit jamais aucune plainte. Tous les soirs après son souper le prince se rendait chez sa femme, s'établissait sur un sopha où il ne tardait pas à s'endormir; à 9 heures il se mettait au lit et se levait le lendemain sans avoir adressé un seul mot à sa jeune épouse. Il en résulta enfin que, vivement blessée d'une indifférence aussi offensante, elle chercha dans la société de ses beaux-frères et de leurs jeunes femmes des distractions à ce chagrin. La comtesse d'Artois et la comtesse de Provence donnèrent des bals, la dauphine les imita, sans se soucier de la présence de son mari qui n'y faisait qu'une apparition fort courte, fidèle à son habitude de se coucher à 9 heures. Mme de Provence, quoique fort jeune, était ainsi que son mari (depuis Louis XVIII) excessivement grasse; obligée d'être sanglée dans un corps baleiné, elle ne pouvait supporter que difficilement les exercices fatigans et se vit contrainte de renoncer à la danse et aux longues promenades que la jeune famille royale aimait à faire dans le parc de Versailles. Alors Monsieur donnait le bras à Mme la comtesse d'Artois, dont le mari servait d'écuyer à la dauphine sa belle-sœur.

Louis XV mourut. Marie-Antoinette devint reine de France. La cour se transporta à Marly. On fit beaucoup de parties de cheval, et des pro-

menades à pied et en calèche. Marie-Antoinette eut un jour la fantaisie d'assister au lever de l'aurore. Comme elle n'avait plus d'autre permission à demander que celle du roi, elle lui fit connaître son désir, et il consentit à ce qu'elle se rendît à trois heures du matin sur les hauteurs de Marly. Mais toujours peu disposé à partager ses plaisirs, il alla se coucher à son heure habituelle. La reine ordonna à toutes ses dames de l'accompagner; mais toutes les précautions furent inutiles pour éviter la calomnie qui dès-lors commença à diminuer l'attachement général qu'elle avait inspiré. Peu de jours après il circula dans Paris un libelle fort méchant, où l'on peignit sous de noires couleurs ce caprice de jeune femme. Cette pièce était intitulée : *Le Lever de l'Aurore.*

Pendant quelque temps le roi parut s'occuper de sa femme; il lui fit présent du Petit-Trianon, qu'elle s'empressa de faire arranger selon ses goûts en y établissant le village suisse qu'elle affectionna particulièrement. Jusqu'alors la dauphine s'était fait remarquer par l'extrême simplicité de sa parure; lorsqu'elle pouvait se dérober à la nécessité d'une grande toilette, elle adoptait la mousseline ou le taffetas blanc, et, dans son élégant négligé, elle paraissait encore plus belle. Mais bientôt on la vit changer ses habitudes, et en préférer de tout opposées; elle aima la parure avec autant de passion qu'elle avait paru la dédaigner d'abord, s'en-

ferma avec sa modiste, et se fit une étude d'inventer de nouvelles toilettes. Les dames de la cour s'empressèrent d'imiter leur belle souveraine. Les mères et les maris en murmurèrent. Quelques étourdies contractèrent des dettes; il y eut de fâcheuses scènes de famille, et le bruit public fut que la reine donnait l'exemple d'un luxe ruineux.

Le joaillier Bœhmer se présenta un jour au palais, et déposa sous les yeux de la reine une paire de boucles d'oreilles, formées de six gros diamans disposés en poires. Cette magnifique parure avait été destinée à Mme Dubarry avant la mort du roi Louis XV. Le prix en était de 400,000 francs. Marie-Antoinette ne put résister au désir de l'acheter; mais elle voulut faire cette acquisition sur ses économies. Le paiement fut réparti en différentes sommes, payables en quatre ou cinq années, lesquelles furent en effet acquittées à leur échéance. La malveillance tint note de cette acquisition, et on la reproduisit plus tard contre la reine dans l'affaire du collier.

La jeune reine partageait son temps entre les embellissemens qu'elle faisait exécuter à Trianon, ses goûts de toilette, ses réunions de famille, et les plaisirs qu'elle s'était créés pour s'arracher à l'ennui secret qui la dévorait. L'intimité qui avait paru s'établir entre elle et son mari n'avait été que passagère. Dans son cabinet, Louis XVI écoutait ses ministres, ou s'occupait d'étude; la chasse et

la serrurerie, qu'il affectionnait beaucoup, remplissaient ses loisirs, et il songeait peu à la nécessité de se donner un héritier.

Dans ce même temps où la reine délaissée, ne pouvant espérer le bonheur d'être mère, cherchait à s'étourdir dans de continuelles distractions, elle eut le chagrin de voir la comtesse d'Artois donner le jour au duc d'Angoulême. Toute la famille royale entourait la princesse pendant ses douleurs. Au moment où l'accoucheur annonça la naissance d'un prince, la comtesse se frappa le front en s'écriant : " *Que je suis heureuse !* " Ces paroles brisèrent le cœur de Marie-Antoinette ; elle aida à replacer sa belle-sœur dans son lit, en cherchant à se composer assez pour ne laisser prise à aucune remarque, et prit congé d'elle pour rentrer dans ses appartemens. En traversant la salle des Gardes, où les femmes de la Halle avaient pénétré après avoir complimenté la comtesse d'Artois, elles lui reprochèrent en termes grossiers sa stérilité. La reine se hâta de rentrer dans sa chambre, où elle fondit en larmes, et se livra à une douleur d'autant plus amère qu'elle ne pouvait être confiée.

De ce moment, Marie-Antoinette chercha à s'environner d'illusions, elle avait toujours près d'elle quelques enfants appartenant aux dames de sa maison, auxquels elle prodiguait les plus tendres caresses. Un jour traversant le hameau de Saint-Michel près Luciemes, un enfant qui jouait sur la

route fut renversé sous les pieds des chevaux. Le cocher arrêta si habilement son attelage que l'enfant fut retiré d'un si grand péril sans la moindre blessure. La reine le fit placer dans sa calèche, le caressa en admirant sa fraîcheur, ses yeux bleus et ses cheveux blonds ; sa grand-mère s'était élancée de la porte de sa chaumière pour le reprendre, mais la reine se levant dans sa calèche, s'écria que cet enfant était maintenant à elle, que le sort le lui avait donné pour la consoler sans doute jusqu'au moment où elle aurait le bonheur d'en avoir elle-même. — " A-t-il sa mère ?" demanda Sa Majesté. " — Non, Madame, ma fille est morte l'hiver " dernier en me laissant cinq petits enfants sur " les bras. — Je prends celui-ci, et je me charge " des quatre autres, y consentez-vous ? — Ah ! " Madame, ils sont trop heureux, " répondit la " paysanne ; " mais Jacques est bien méchant, " voudra-t-il rester avec vous ! " La reine en établissant le petit Jacques sur ses genoux, dit qu'elle l'accoutumerait à elle ; que ce serait son affaire ; elle ordonna de faire continuer la promenade. Cependant il fallut l'abréger car, Jacques qui goûtait peu ce genre de plaisir poussait des cris perçans et donnait des coups de pied à la reine et à ses dames. A son retour dans ses appartemens, son service fut fort étonné de la voir entrer, tenant ce petit rustre par la main, qui criait à tue-tête qu'il voulait sa grand-mère et ses sœurs.

On le confia à la femme d'un garçon de toilette, qui le ramena deux jours après chez la reine. L'habit blanc, les dentelles, l'écharpe rose à frange d'argent, le chapeau orné de plumes avaient remplacé le bonnet de laine, le petit jupon et les sabots. La reine fit mettre les autres enfans en pension, et garda celui-ci, jusqu'à l'époque où Madame I[ère], sa fille aînée, fut en âge de rester près d'elle.

Cependant Louis XVI parut se rapprocher encore de son épouse. La reine s'étudiait à lui rendre ses visites agréables, elle ne cessait de parler des heureux changemens qu'elle remarquait dans son accueil, et s'en attribuait la cause. Un jour que le monarque avait salué les dames avec plus de grace et de bienveillance que de coutume, la reine s'écria : " Convenez, Mesdames, que pour " un enfant mal élevé, le roi vient de vous saluer avec de très bonnes manières."

L'hiver de 1776 fut le plus rude dont on eût gardé la mémoire depuis cinquante ans. Le souvenir des promenades en traîneau, que la reine avait faites dans son enfance, lui donnèrent le désir d'en établir de semblables. Cet amusement fut bientôt adopté par toute la cour. Rien de plus élégant que ceux qui furent alors construits ; ils étaient conduits par les princes et les seigneurs de la cour. Le bruit des sonnettes et des grelots dont les harnais des chevaux étaient garnis,

la grace et la blancheur de leurs panaches, la variété de forme de cette sorte de voiture, l'or ou les brillantes couleurs dont elles étaient rehaussées, lesquelles se détachaient sur le vaste tapis de neige qui couvrait les Champs-Elysées, rendaient la vue de ces divertissemens fort agréable à l'œil. Pour se garantir du froid, les dames avaient pris l'habitude de se couvrir le visage d'un masque. On ne manqua pas de dire que la reine avait couru les rues de Paris, masquée et en traîneau.

Marie-Antoinette avait, depuis son avénement au trône, remplacé la duchesse de Noailles, sa dame d'honneur, par la princesse de Lamballe, dont la beauté, la jeunesse et les aimables qualités étaient beaucoup plus en harmonie avec le caractère de la reine. La comtesse Jules de Polignac devint aussi sa favorite, et ne le cédait en rien, pour les agrémens de sa personne, à Mme de Lamballe. S'étant ainsi entourée de plusieurs dames dont les goûts et les habitudes ressemblaient aux siens, Marie-Antoinette organisa un cercle de personnes choisies pour jouer la comédie. Madame, comtesse d'Artois, remplissait avec succès les rôles de soubrette, la reine ceux de jeunes premières et de villageoises. Toute cette brillante jeunesse se livrait avec passion à un plaisir fort innocent, puisqu'il se passait en famille. Le roi s'en exempta longtemps ; mais enfin il y assista, et finit par de-

venir un des plus vifs admirateurs de sa charmante épouse.

La souveraine, en s'affranchissant des entraves de l'étiquette, et en sacrifiant même des convenances assez indispensables, attira sur ses actions les plus simples des suppositions fort outrageantes, et donna lieu à d'audacieuses démarches qui, malgré le mépris dont elle les paya, portèrent une atteinte dangereuse à sa réputation.

M. le duc de Lauzun avait de l'originalité dans l'esprit, des manières chevaleresques, mais y ajoutait une fatuité qu'il savait déguiser sous une apparence de gaîté spirituelle. La reine le voyait aux soupers du roi, chez la princesse de Guéménée, et le traitait bien. Un jour, il parut au cercle, en uniforme, avec la plus magnifique aigrette de héron blanc qu'il fût possible de voir. Sa Majesté admira cette plume; il la lui fit offrit par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner. Fort embarrassée du présent qu'elle s'était attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour, et, dans la crainte de lui donner trop ou trop peu, elle se contenta de porter une fois cette aigrette, en faisant observer à M. de Lauzun qu'elle s'était parée de son présent.

L'orgueil de ce seigneur lui exagéra le prix de la faveur qui lui était accordée. Peu de jours après,

il sollicita une audience. La reine la lui indiqua, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé.

Mme de Campan, qui raconte ce fait, était ce jour-là dans la chambre voisine du cabinet de la reine, au moment où il fut reçu. Mais peu d'instans après, Sa Majesté r'ouvrit elle-même sa porte, et lui dit d'une voix haute et courroucée: " *Sortez,* " *monsieur.*" M. de Lauzun s'inclina profondément, et disparut. La reine dit à Mme de Campan : " *Jamais cet homme ne rentrera chez moi.*"

Peu d'années avant la crise révolutionnaire, le maréchal de Biron mourut. M. de Lauzun, héritier de son nom, prétendit au poste important de colonel du régiment des Gardes-Françaises. La reine s'opposa à sa nomination, et en fit pourvoir M. le duc du Châtelet. Le duc de Biron devint un des plus implacables ennemis de Marie-Antoinette.

Enfin l'événement tant désiré par la reine arriva. Sa Majesté devint enceinte. Louis XVI en paraissait ravi, et, dès ce moment, l'affection qu'il avait conçue pour sa femme éclata dans toutes ses actions ; son caractère changea complétement ; tendre, prévenant, soumis, il la dédommagea des peines que son indifférence lui avait fait éprouver pendant les premières années de leur union.

L'été de 1788 fut extrêmement chaud ; deux mois se passèrent sans que l'air eût été rafraîchi

par un seul nuage. La reine, incommodée par sa grossesse, passait les jours entiers dans ses appartemens exactement fermés, et ne pouvait s'endormir qu'après avoir respiré l'air frais de la nuit en se promenant avec les princesses et ses frères sur la terrasse au-dessous de son appartement. Ces promenades ne firent d'abord aucune sensation; mais on eut l'idée de jouir, pendant ces belles nuits d'été, de l'effet d'une musique à vent. Les musiciens de sa chapelle reçurent l'ordre d'exécuter des morceaux de ce genre sur un gradin que l'on fit construire au milieu du parterre. Marie-Antoinette, assise sur un des bancs de la terrasse, entourée de la famille royale (à l'exception du roi qui n'y parut que deux fois, n'aimant point à déranger ses habitudes), se délectait à entendre ce genre d'harmonie. Bientôt Paris, la France et même l'Europe commentèrent ces plaisirs nocturnes de la manière la plus offensante pour le caractère de la reine. Tous les habitans de Versailles voulurent jouir de ces sérénades, et il y eut foule dans les jardins depuis onze heures du soir jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Quelques femmes inconsidérées osèrent sans doute s'éloigner et descendre dans le bas du parc, qui n'était point éclairé; ce qui donna lieu aux contes les plus scandaleux et aux calomnies les plus infâmes. De sages avis furent donnés à Sa Majesté; mais abusée par le plaisir qu'elle trouvait

à ces promenades, et la sécurité que donnent des intentions droites, elle ne voulut point croire aux conséquences qui en résultaient pour sa réputation.

Enfin le 14 décembre 1778, la reine sentit les premières douleurs. La famille royale, les princes du sang, les grandes charges, passèrent la nuit dans les pièces qui tenaient à la chambre de la reine, dont les portes restèrent ouvertes. Plusieurs jours se passèrent dans de cruelles souffrances. Enfin le 19 décembre, Madame, fille du roi (depuis Madame, duchesse d'Angoulême), vint au monde vers midi. L'ancien usage de laisser entrer indistinctement tous ceux qui se présentaient au moment de l'accouchement des reines fut observé avec une telle exagération, qu'à l'instant où le chirurgien dit à haute voix : " *La reine va accoucher !* " les flots de curieux qui se précipitèrent dans la chambre furent si nombreux et si tumultueux, que ce mouvement pensa faire périr l'auguste malade. Le roi avait eu, pendant la nuit, la précaution de faire attacher les immenses paravens de tapisserie qui entouraient le lit de Sa Majesté. Sans cette précaution, ils eussent été inévitablement renversés sur elle. Il ne fut plus possible de circuler dans cette pièce, qui se trouva remplie d'une foule si mélangée, qu'on eût pu se croire dans une place publique. Deux porteurs d'eau montèrent sur des meubles pour voir plus à leur aise. Le bruit de toute cette cohue, ses émanations assez désagréa-

bles, la connaissance du sexe de l'enfant que la reine eut le temps d'apercevoir, arrêtèrent la marche habituelle du travail ; le sang se porta à la tête, la bouche se tourna ; l'accoucheur cria : " *De l'air,* " *de l'eau chaude ! il faut une saignée au pied !* " Les fenêtres avaient été hermétiquement calfeutrées ; le roi les ouvrit avec une force que sa tendresse pour la reine pouvait seule lui donner. L'eau chaude n'arrivait pas ; l'accoucheur la saigna à sec ; le sang jaillit ; la reine ouvrit les yeux. On eut peine à retenir la joie qui succédait à l'anxiété cruelle qu'on venait d'éprouver. L'appartement fut évacué avec difficulté ; les valets de chambre et les huissiers prirent au collet ceux qui ne s'empressaient pas de sortir assez vite, et cet usage si ridicule et si dangereux fut pour toujours aboli.

Lorsque Sa Majesté fut en état, on lui présenta sa fille : " Pauvre petite, dit-elle en la pressant " sur son cœur, vous n'étiez pas désirée ; un fils " eût plus particulièrement appartenu à l'état, mais " vous ne m'en serez pas moins chère. " Un service nombreux veillait auprès de la reine pendant les premières nuits. Cet usage l'affligeait, elle commanda pour ses femmes des fauteuils à ressorts dont les dossiers, se renversant au besoin, pouvaient tenir lieu de lits. M. Lassone, premier médecin, le premier chirurgien, le premier pharmacien, furent aussi neuf nuits sans se coucher.

La reine fit son entrée à Paris pour les *rele-*

vailles; on dota cent filles qui furent mariées à Notre-Dame. Il y eût peu d'acclamations populaires; mais Sa Majesté fut parfaitement accueillie à l'Opéra.

Peu de temps après la naissance de Madame, la reine devint grosse; mais avant que cet événement fût annoncé officiellement, Sa Majesté, étant dans sa voiture leva avec effort une des glaces, elle sentit qu'elle s'était blessée, et huit jours après fit une fausse couche. Le roi resta constamment près de son lit, essuyait ses larmes, la consolait, et lui donna toutes les marques de la plus vive affection.

Enfin la naissance d'un dauphin sembla mettre le comble aux vœux des deux époux. La joie fut universelle. Tous les corps de métiers dépensèrent des sommes énormes pour se rendre à Versailles avec leurs différens attributs.

Les *dames* de la Halle vinrent complimenter la reine, et furent reçues avec le cérémonial depuis longtemps en usage envers cette classe de marchandes. Elles se présentèrent au nombre de cinquante, vêtues de robes de soie noire; presque toutes avaient des diamans. La princesse de Chimay fut à la porte de la chambre recevoir trois de ces femmes, qui furent introduites auprès du lit. L'une d'elles harangua Sa Majesté : son discours avait été fait par M. de la Harpe, et était écrit sur un éventail, sur lequel elle jeta souvent les yeux, mais sans aucun embarras; elle était jolie, et, contre l'ordi-

naire, elle avait un organe fort doux. Le roi leur fit donner un grand dîner; un des maîtres-d'hôtel de Sa Majesté, le chapeau sur la tête, s'assit au haut bout de la table, et en fit les honneurs. Le public fut librement admis à circuler dans la salle du banquet.

Madame Elizabeth était sortie de l'enfance: la sœur du roi annonçait déjà les admirables qualités qu'elle déploya plus tard dans les événemens où sa destinée lui préparait un rôle fatal. Elle restait auprès de la reine qui, depuis la naissance de ses enfans, avait abandonné en partie les amusemens que jadis elle préférait, et s'était contentée de reprendre ses soirées privées où l'on jouait la comédie, et auxquelles Louis XVI était devenu très assidu. Il assistait même à toutes les répétitions; on l'attendait souvent pour les commencer. Caillot et Dazincourt, acteurs célèbres, connus par des mœurs estimables, furent choisis pour régisseurs et pour donner des leçons, l'un pour l'opéra-comique, et l'autre pour la comédie. L'emploi de répétiteur, de souffleur et d'ordonnateur, fut donné à M. de Campan. Le premier gentilhomme de la chambre, M. le duc de Fronsac, en fut très blessé, et fit des représentations sérieuses à ce sujet. La reine lui répondit: " Vous ne pouvez être premier gentil-
" homme, quand nous sommes les acteurs. Je ne
" tiens point une cour, je vis en particulière à
" Trianon, et M. de Campan restera chargé des

" ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux " donner." Le duc s'obstina, et soutint que les droits de premier gentilhomme n'admettaient aucun remplaçant ; qu'il devait se mêler des plaisirs intérieurs comme de ceux qui étaient publics. Il fallut terminer ces débats par une brusquerie.

La Gageure imprévue fut une des pièces favorites de la royale troupe de Trianon : la reine jouait le rôle de Gotte, la comtesse Diane de Polignac celui de Mme Clainville, Madame Elizabeth la jeune personne, et le comte d'Artois un des rôles d'hommes. La reine permit aux officiers des gardes-du-corps, aux écuyers du roi et de ses frères d'entrer à ce spectacle ; on donna des loges grillées à quelques personnes de la cour, et on invita quelques dames de plus ; mais alors la reine fut assaillie de sollicitations ; elle les refusa, fit des mécontens, et vraisemblablement quelques ennemis.

Le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier, fils de la Grande-Catherine, vint visiter la France. Ce prince et son épouse, née princesse de Wurtemberg, voyagèrent sous le titre de comte et comtesse du Nord. Leur présentation eut lieu le 20 mai 1782. Marie-Antoinette les reçut avec une grace parfaite ; ils dinèrent dans les grands cabinets, avec le roi et la reine ; le repas fut fort gai et la conversation très animée. Cependant, Leurs Majestés parurent s'observer dans le cérémonial plus qu'à l'ordinaire. Louis XVI demanda au grand-

duc s'il était vrai qu'il ne pût compter sur la foi d'aucun de ceux qui l'accompagnaient. Ce prince lui répondit, sans hésiter, et devant un assez grand nombre de personnes, qu'il serait très fâché d'avoir avec lui un caniche qui lui fût attaché, parce qu'il ne quitterait pas Paris que sa mère ne l'eût fait jeter dans la Seine avec une pierre au cou. La reine avoua depuis que cette réponse l'avait fait frissonner.

Tout le monde connaît la pièce de Beaumarchais qui a pour titre *Le Mariage de Figaro.* Les idées émises dans cet ouvrage frondaient beaucoup d'abus, il est vrai, mais en même temps elles frappèrent les premiers coups qui renversèrent les anciennes institutions. Le roi la lut avant la représentation, et saisissant toutes les conséquences qui allaient résulter de sa publicité, il défendit qu'on la jouât, à moins que l'auteur n'y fît les suppressions nécessaires. Le public cria à l'arbitraire et à la tyrannie; Beaumarchais promit les changemens voulus. La défense fut révoquée. Le jour de la représentation, on vit clairement que Beaumarchais n'avait point tenu sa parole, et que les passages incriminés, contre la cour, le ministère et les anciens abus, subsistaient dans toute leur virulente malice. Le succès fut prodigieux. Mais son résultat fut d'imprimer un mouvement à l'esprit public, en l'animant contre les hommes et les choses que l'auteur avait désignés à l'opinion.

Nous avons dit qu'en 1774, la reine avait acheté du joaillier Bœhmer des girandoles de diamans, qu'elle avait payées en plusieurs années sur les fonds de sa cassette. Bœhmer s'occupait depuis plusieurs années à réunir un assortiment des plus beaux diamans, alors en circulation dans le commerce pour en composer un collier à plusieurs rangs, qu'il se proposait de faire acheter à Sa Majesté. Il l'apporta chez M. Campan, en le priant d'en parler à la reine, pour lui donner le désir de le voir et d'en faire l'acquisition. M. Campan s'y refusa, en disant qu'il sortirait des bornes de son devoir s'il se permettait de proposer à la reine une dépense de seize cent mille francs, et qu'il ne pensait pas même que la dame d'honneur, ou la dame d'atours, voulussent se charger d'une telle commission.

Le joaillier se retira, mais bientôt il obtint du premier gentilhomme de service chez le roi la possibilité de mettre cette parure sous les yeux de Sa Majesté. Louis XVI admira cette superbe parure, et la fit porter chez la reine en témoignant le désir de lui voir accepter cette parure. Marie-Antoinette la refusa, assurant qu'elle serait très affligée d'un achat aussi onéreux dans un moment où les finances étaient dans un état fort critique, qu'elle avait de fort beaux diamans et n'en désirait pas davantage.

Bœhmer, désolé, s'occupa pendant quelque temps

de faire vendre son collier dans diverses cours de l'Europe, et n'en trouva point qui fût disposée à faire l'acquisition d'un objet aussi dispendieux.

A l'époque où la Reine était en couches de la princesse Sophie, M. de St-James, riche financier, vint trouver Mme Campan, et lui dit que Bœhmer paraissait être en marché pour se défaire de son collier, mais que Sa Majesté, pour sa propre tranquillité, devait savoir dans quelles mains ce collier se trouverait placé. La première femme de chambre ayant rencontré Bœhmer dans le château, lui demanda ce qu'il en avait fait. Il répondit avec un sourire composé, qu'il était bien heureux, qu'il avait vendu cette parure à Constantinople, pour la sultane favorite. Cette réponse fut reportée à la Reine, qui en fut charmée, mais elle ajouta qu'elle ne concevait pas qu'on achetât des diamans à Paris pour le Grand-Seigneur.

Quelque temps après, à l'occasion du baptême du duc d'Angoulême, le roi fit présent à sa femme d'une épaulette et de boucles de diamans. Il fit donner à Bœhmer l'ordre de remettre lui-même ces objets à Sa Majesté. Il les lui présenta, en effet, et lui remit en même temps une lettre en forme de placet. Il disait à la reine dans cet écrit : " Qu'il était heureux de la voir en posses-" sion des plus beaux diamans connus en Europe, " et qu'il la priait de ne point l'oublier. "

La Reine lut à haute voix ce que lui avait écrit

Bœhmer, et ne comprit point à quel propos il lui faisait compliment sur la beauté de ses diamans, et lui écrivait pour la prier de ne point l'oublier. Comme elle lui connaissait l'esprit très exalté, elle n'attacha aucune importance à ce billet, et le brûla à la flamme d'une bougie en se disposant à cacheter quelques lettres. Elle a depuis beaucoup regretté de n'avoir pas conservé ce placet énigmatique.

Peu de jours après, Bœhmer se présenta chez Mme Campan ; il paraissait fort inquiet de n'avoir reçu aucune réponse de la reine, et demanda à cette dame si elle était chargée de quelque commission pour lui. Elle lui répondit que Sa Majesté ne lui en avait donné aucune. " Mais, dit Bœhmer, la " réponse à la lettre que je lui ai présentée, à qui " dois-je m'adresser pour l'obtenir? — A personne, " Sa Majesté a brûlé votre placet, sans même avoir " compris ce que vous vouliez lui dire. — Ah! " madame, s'écria-t-il, cela n'est pas possible; Sa " Majesté sait bien qu'elle a de l'argent à me " donner. — De l'argent, monsieur Bœhmer? Il " y a longtemps que nous avons soldé vos derniers " comptes avec la reine. — Madame, vous n'êtes " pas dans la confidence. On n'a point soldé un " homme que l'on ruine en ne le payant pas, lors- " qu'on lui doit plus de quinze cent mille francs.— " Avez-vous perdu l'esprit, monsieur Bœhmer? " Pour quel objet la reine peut-elle vous devoir une

" somme aussi exorbitante ? — Pour mon collier, " madame, répondit Bœhmer.— Quoi ! encore ce " collier pour lequel vous avez inutilement tour- " menté la reine pendant plusieurs années ; mais " vous m'aviez dit que vous l'aviez vendu à Cons- " tantinople ! — C'est la reine qui m'a fait ordon- " ner de faire cette réponse à tous ceux qui m'en " parleraient. Sa Majesté a désiré la possession " de ce collier, et l'a fait acheter par monseigneur " le cardinal de Rohan. — On vous a trompé, " monsieur ; la reine n'a pas adressé la parole une " seule fois au cardinal depuis son retour de " Vienne, et il n'y a pas d'homme plus en défaveur " à la cour. — On vous trompe vous-même, ma- " dame. La reine le voit si bien en particulier, " que c'est à Son Eminence qu'elle a remis trente " mille francs qui m'ont été donnés comme pre- " mier à-compte, et qu'elle a pris en sa présence " dans le petit secrétaire de porcelaine de Sèvres " qui est auprès de la cheminée de son boudoir. — " et c'est le cardinal qui vous a dit cela ? — Oui, " madame, lui-même. — Ah ! quelle odieuse intri- " gue ! monsieur. — Mais je vous avoue, madame, " que je commence à être effrayé ; car Son Emi- " nence m'avait assuré que la reine porterait son " collier le jour de la Pentecôte, et je ne le lui ai " pas vu ; c'est ce qui m'a déterminé à écrire à Sa " Majesté. Maintenant, que décider, que faire ? " — Retournez aussitôt à Versailles, demandez

" une audience au baron de Breteuil, ministre de " la maison du roi, et déclarez-lui toute la vérité. " Vous avez agi fort imprudemment, monsieur, car " vous ne deviez pas vous embarquer dans cette " affaire sans l'ordre exprès du roi et de la reine. " — Soyez convaincue, madame, que je n'ai pas " agi sans des ordres précis ; j'ai reçu plusieurs " billets signés de la main de Sa Majesté, et pour " obtenir de mes banquiers une prolongation des " époques de paiement, j'ai été contraint de leur " montrer les ordres de la reine."

Mme Campan, de plus en plus inquiète, pressa Bœhmer de se rendre chez le baron de Breteuil ; mais celui-ci se rendit chez le cardinal, et par son conseil alla à Trianon, et demanda à voir la reine de la part de Mme Campan. Marie-Antoinette, impatientée, répondit : " Mais Bœhmer est fou ; " je n'ai rien à lui dire, et je ne veux pas le voir."

Mme Campan reprit son service deux jours après chez la reine, qui lui dit : " Cet imbécille de " Bœhmer a demandé à me voir de votre part ; j'ai " refusé de le recevoir. Que me veut-il ? le sa- " vez-vous ?" Alors cette dame lui communiqua l'entretien qu'elle avait eu avec le joaillier. Sa Majesté lui fit répéter de nouveau, et se récria vivement sur la peine infinie que lui faisait la circulation de faux billets signés de son nom ; mais ne concevant pas comment le cardinal était mêlé dans cette affaire, elle se rendit chez le roi, où elle

fit appeler le baron de Breteuil et l'abbé de Vermond. Malheureusement ces deux hommes étaient ennemis mortels du cardinal de Rohan ; ils saisirent l'occasion de le perdre, sans réfléchir qu'un tel éclat compromettrait gravement la souveraine, et qu'il eût été plus prudent d'étouffer une intrigue d'escroquerie dans laquelle figurerait le nom de la reine de France.

Le cardinal, qui était grand-aumônier, était encore couvert de ses habits pontificaux lorsqu'il fut appelé à comparaître dans le cabinet du roi, où se trouvait la reine. Louis XVI avait un visage sévère, et, sans aucune préparation, il lui dit : " Vous avez acheté des diamans à Bœhmer ? — " Oui, sire. — Qu'en avez-vous fait ? — Je croyais " qu'il avaient été remis à la reine. — Qui vous a " chargé de cette commission ? — Une dame " nommée Mme la comtesse de Lamotte-Valois, " qui m'avait présenté une lettre de la reine, et " j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette commission. "

Alors la reine l'interrompit en disant : " Comment avez-vous pu croire, vous, à qui je n'ai pas " adressé la parole depuis huit ans, que je vous " choisissais pour conduire cette négociation, et " par l'entremise d'une pareille femme ?— Je vois " bien, reprit le cardinal, que j'ai été cruellement " trompé ; je paierai le collier. Le désir que " j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les

" yeux ; je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis " fâché. " Alors il sortit de sa poche un portefeuille dans lequel était la lettre de la reine à Mme de Lamotte, qui lui donnait cette commission. Le roi la prit, et, la montrant au cardinal, lui dit : " Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature. " Comment un prince de la maison de Rohan, et " un grand-aumônier de France, a-t-il pu croire " que la reine signait : MARIE-ANTOINETTE DE " FRANCE ? Personne n'ignore que les reines ne " signent que leur nom de baptême. Avez-vous " écrit à Bœhmer une lettre pareille à celle-ci ? " ajouta Louis XVI. Le cardinal fixa quelques minutes le papier qu'on lui présentait : " Je ne " me souviens pas de l'avoir écrite. — Et si l'on " vous montrait l'original signé de vous ? — Si la " lettre est signée de moi, elle est vraie. — Expli" quez-moi donc toute cette énigme, monsieur ? Je " ne désire pas vous trouver coupable, mais il me " faut cette explication. " Le cardinal pâlissait à vue d'œil, et s'appuyait contre la table. " Sire, je " suis trop troublé pour répondre à Votre Majesté. " — Remettez-vous ; passez dans mon cabinet ; " vous trouverez ce qu'il faut pour écrire ; mais " justifiez-vous, je le désire. "

Son Eminence rentra un quart-d'heure après, avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales. Le roi, après avoir lu, lui dit froidement : " Retirez-vous, monsieur. " Le car-

dinal sortit avec le baron de Breteuil, qui le fit arrêter par un sous-lieutenant des gardes-du-corps, avec ordre de le ramener à son appartement. Avant d'y arriver, M. de Rohan rencontra son heiduque, auquel il parla en allemand, et lui remit un petit billet qu'il écrivit au crayon pour M. l'abbé Georgel, son grand-vicaire et son ami, qu'il chargeait de brûler à l'instant même toute la correspondance de Mme de Lamotte, et en général toutes ses lettres. Cette commission fut exécutée avant que l'ordre de poser les scellés eût été donné, et la destruction de tous ces papiers jeta une impénétrable obscurité sur toute cette intrigue.

Le cardinal fut conduit à la Bastille. Aussitôt que le bruit de son arrestation fut répandu dans Paris, le prince de Condé, qui avait épousé une princesse de la maison de Rohan, le maréchal de Soubise, Mme la princesse de Marsan, jetèrent un cri d'indignation sur l'injure faite à leur famille. Tout le clergé, depuis les cardinaux jusqu'aux jeunes séminaristes, ne purent contenir l'expression de leur douleur pour la scandaleuse arrestation d'un prince de l'Eglise, et une infinité de personnes se montrèrent dès-lors fort mal disposées envers la reine, qu'on accusait hautement d'être la cause de la disgrace de son Eminence.

Jamais la reine n'avait eu la moindre relation avec la comtesse de Lamotte, descendante des Valois, il est vrai, mais de l'un de leurs bâtards, et

dont l'existence assez mystérieuse ne parlait ni en faveur de ses mœurs ni en faveur de sa probité.

Mme de Campan offrit au roi de déclarer en justice que Bœhmer lui avait dit et affirmé que le cardinal l'avait assuré tenir de la main même de la reine les trente mille francs donnés en à-compte au moment où le marché avait été conclu ; et que son Eminence protestait avoir vu Sa Majesté prendre cette somme en billets de la caisse d'escompte, dans le secrétaire de porcelaine placé dans son boudoir. Louis XVI réfléchit un moment : " Etiez-" vous seule avec Bœhmer lorsqu'il vous a dit ce-" la ?"— " Oui, sire, j'étais seule avec lui dans " mon jardin," répondit la première femme de chambre.

" Eh bien !" répliqua le roi, " cet homme nie-" rait le fait ; le voilà assuré du paiement de ses " seize cent mille francs, que la famille du cardinal " sera tenue de lui faire, nous ne devons plus " compter sur sa sincérité ; vous auriez l'air d'être " envoyée par la reine, et cela n'est pas convena-" ble."

Le procès s'instruisit malgré l'opposition du clergé, qui demandait que le cardinal fût jugé par ses pairs, et que l'affaire fût d'abord envoyée à la juridiction ecclésiastique. Le roi refusa, et les débats s'ouvrirent. Il fut prouvé que le cardinal-prince de Rohan avait été la dupe d'une intrigante qui abusa de sa crédulité, en lui persua-

dant qu'elle possédait les moyens d'approcher secrètement de Sa Majesté. Ayant eu l'occasion de voir le joaillier Bœhmer et son collier, cet homme ne dissimula pas devant elle que cette valeur lui était fort onéreuse ; qu'il avait espéré, en faisant cette acquisition, le faire acheter par la reine, mais que Sa Majesté l'avait refusé ; il ajouta qu'il ferait un riche cadeau à la personne qui pourrait lui en procurer le placement.

Nul doute que Mme de Lamotte n'eût fait briller aux yeux de Bœhmer les mêmes espérances qui avaient séduit le cardinal de Rohan, et n'entreprît, en continuant de les tromper tous deux, de s'approprier le collier et le cadeau promis. Elle fit contrefaire habilement l'écriture et la signature de Marie-Antoinette, et après avoir pris le soin de persuader au cardinal que la reine désirait ardemment ce collier, qu'elle voulait l'acheter à l'insu du roi et le payer successivement, *ainsi que déjà elle avait fait pour ses girandoles de diamant*, qu'elle paya, en effet, en différents termes sur ses économies ; qu'elle croyait donner au grand-aumônier une marque particulière de sa bienveillance en le chargeant de faire cette emplette en son nom. Qu'à cet effet il recevrait pour cette acquisition une autorisation écrite signée de sa main, dont il ne se dessaisirait qu'après avoir été remboursé. Qu'il était essentiel de ne point faire mention de son nom dans l'acte de vente à échéance; que cette

secrète autorisation devait lui suffire, et qu'en cela Sa Majesté donnait à son Eminence une preuve signalée de sa confiance absolue.

Le cardinal,charmé d'une occasion qui devait le remettre en faveur auprès de la reine, dont il avait encouru le mécontentement au point de lui défendre sa présence, mit alors tout en œuvre pour accomplir le désir témoigné par la souveraine. Mme de Lamotte lui apporta quelques billets et se chargea de remettre les réponses. Cette odieuse machination réussissait à souhait, lorsqu'un jour le cardinal sollicita dans une de ses lettres l'honneur d'une audience particulière ou au moins la possibilité de juger du bon vouloir réel de Sa Majesté, qui continuait toujours de le traiter avec une extrême froideur. Mme de Lamotte ne se rebuta pas des difficultés de cette exigeance. Elle fit des conditions avec une femme de la plus vile profession, ayant la taille et la tournure de la reine, et l'introduisit un soir dans les jardins de Trianon, vêtue comme pouvait l'être Sa Majesté. Un billet, toujours signé Marie-Antoinette *de France*, reprochait au cardinal cet excès d'exigence, et lui faisant observer le danger d'être compromise dans un entretien secret, lui permettait cependant de croire à la volonté de le lui accorder, en apparaissant furtivement à ses regards, dans les jardins de Trianon à une heure indiquée de la soirée. La misérable créature qui joua ce rôle infâme se nom-

mait Olivia, et demeurait aux environs du Palais-Royal.

Le cardinal aperçut en effet, à quelques pas du lieu convenu, une femme vêtue de blanc, mais voilée qui se tourna vers lui, lui fit de la main un geste gracieux et disparut au milieu des bosquets de Trianon.

Le collier fut livré à Mme de Lamotte. La signature de Marie-Antoinette *de France* avait été montrée au joaillier, qui se trouva chez cette femme, au moment où la reine était supposée devoir envoyer chercher la cassette qui contenait cette magnifique parure. L'habile comédienne avait tout calculé, tout préparé. Le jour finissait, la porte de son salon s'ouvre, une voix s'écrie: *" De la part de " la reine!"* Mme de Lamotte s'avance avec respect, prend la cassette, et la remet au prétendu envoyé qu'elle assura être le valet de chambre de confiance de Sa Majesté à Trianon. Il en avait le costume et la tournure, et cependant, il n'était autre, que le nommé Villette, son agent, lequel avait si parfaitement imité la signature de Sa Majesté, et qui partit à l'instant pour l'Angleterre où l'attendait M. de Lamotte. Là, ce collier fut partagé par les complices de cet homme et de sa femme, et les principaux diamans vendus en différents pays.

Ce malheureux procès avec ses scandaleux débats qui retentirent dans toute l'Europe, se termina enfin. Les conclusions du procureur-général, et d'une

partie des chefs de la magistrature furent aussi sévères pour M. le cardinal que l'avait été le réquisitoire. Mais *à une majorité de trois voix, il fut totalement acquitté*. La femme de Lamotte condamnée à être fouettée, marquée et détenue, son mari contumace fut condamné aux galères à perpétuité. (17 mai 1786.)

La douleur de la reine était déchirante, Mme Campan la trouva seule dans son cabinet au moment même où l'on venait de lui annoncer le prononcé du jugement. Elle pleurait amèrement : " Venez," lui dit Sa Majesté, " venez plaindre " votre Reine outragée et victime des cabales et " de l'injustice. Mais à mon tour, je vous plaindrai " comme Française. Si je n'ai pas trouvé de juges " équitables dans une affaire qui porte atteinte à " mon caractère, que pourriez-vous espérer si vous " aviez un procès qui touchât votre fortune et vo- " tre honneur?" Le roi entra, et dit aussi : " Vous " trouvez la reine bien affligée ; elle a de grands " motifs de l'être. Que voulez-vous? ils n'ont voulu " voir dans cette affaire que le prince de l'Eglise, " et le prince de Rohan ; tandis que ce n'est qu'un " *besogneux* d'argent, et que tout ceci n'était qu'une " ressource *pour faire de la terre le fossé*, et dans " laquelle le cardinal a été escroqué à son tour. " Rien de plus aisé à juger cependant." Néanmoins l'opinion généralement répandue que la haine du baron de Breteuil pour le cardinal avait été

cause du scandale et de l'issue de cette malheureuse affaire, contribua à sa disgrace plus encore que le refus qu'il avait fait de donner en mariage sa petite-fille au fils du duc de Polignac.

Le caractère indécis de Louis XVI obligea Marie-Antoinette à se mêler des affaires, sur lesquelles elle n'eut d'influence directe qu'après la mort de M. de Maurepas, celle de M. de Vergennes, et la retraite de M. de Calonne. L'agitation dans laquelle elle fut alors obligée de vivre, la rendait triste, soucieuse. " Hélas ! " disait-elle, " quel-
" quefois les reines de France ne sont heureuses
" qu'en ne se mêlant de rien, et en conservant un
" crédit suffisant pour faire le bonheur de leurs
" amis, et le sort de quelques serviteurs zélés. "

Le 5 mai 1789 (date fameuse dans l'histoire), eut lieu l'assemblée des états-généraux. Pour la dernière fois de sa vie, la reine parut avec la magnificence royale. Le roi lui donna des marques publiques de déférence et d'affection, elle fut applaudie, mais il était aisé de juger à quel point l'opinion publique était changée pour elle. Ce jour-là elle paraissait très abattue, et comme elle avait pris l'habitude de se coucher très tard, pour se procurer un peu de sommeil, ce qu'elle obtenait toujours difficilement, elle veilla ce même soir jusqu'à une heure assez avancée. Assise au milieu de ses femmes, elle leur racontait plusieurs choses remarquables de cette journée. Quatre bougies brû-

laient sur sa toilette. La première s'éteignit d'elle-même. On la ralluma, bientôt la seconde, puis la troisième s'éteignirent aussi ; alors la reine s'approcha d'une de ses dames et lui serrant la main avec un mouvement d'effroi, elle dit : "Le malheur " peut rendre superstitieuse ; si cette quatrième " bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra " m'empêcher de regarder cela comme un sinistre " présage......." La quatrième bougie s'éteignit.

La prise de la Bastille au 14 juillet acheva d'ébranler la monarchie ; quoique cet événement n'eût aucune importance militaire, c'était un coup décisif porté à l'autorité royale, et la démolition de cette forteresse jusqu'alors considérée comme le symbole de la royauté, proclamait en quelque sorte la déchéance de Louis XVI.

Le roi avait fait venir à Versailles le régiment de Flandres ; on eut malheureusement l'idée de faire fraterniser les officiers de ce régiment avec les gardes-du-corps, et ces derniers les invitèrent à un repas qui fut donné dans la grande salle de spectacle du château de Versailles (et non dans le salon d'Hercule, comme le disent quelques auteurs). Des loges furent distribuées à plusieurs personnes qui désirèrent assister à cette fête. La reine à laquelle on avait conseillé d'y paraître, avait d'abord répondu que cette démarche en des circonstances si difficiles, serait sans doute plus

nuisible qu'utile. Elle ordonna à sa suite de s'y rendre et de lui en faire un fidèle récit.

L'enthousiasme était général. L'orchestre jouait l'air de Richard Cœur-de-Lion : *O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne,* lorsque la famille royale entra dans la salle, aussitôt on exécuta l'air du déserteur : *Peut-on affliger ce qu'on aime ?* ce qui fit beaucoup de sensation sur tous les spectateurs. Tous les militaires quittèrent la salle et reconduisirent le roi et sa famille à leur départ. L'ivresse s'était mêlée à ces transports de joie. On fit des folies, on dansa sous les fenêtres de Leurs Majestés. Un soldat du régiment de Flandres escalada jusqu'au balcon de la chambre de Louis XVI, pour crier : Vive le roi ! plus près de lui. Et cependant, ce même soldat devint, au rapport de l'un de ses officiers, un des plus dangereux de leurs insurgés aux journées des 5 et 6 octobre.

Ce repas de corps, quoique fort en usage à cette époque, mit tout Paris en rumeur. Les attroupemens étaient continuels, les plus virulentes motions s'entendaient ; sur toutes les places, on parlait de marcher sur Versailles. Enfin le 5 octobre, quand les troupes eurent quitté cette ville, le roi alla à la chasse au tir, et la reine se promena seule dans les jardins de Trianon, qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie, un exprès envoyé par M. de St.-Priest, la supplia de

rentrer immédiatement à Versailles. M. de Cubières partit en même temps pour ramener le roi au palais. Quelques momens après, on vint l'avertir qu'une bande nombreuse de femmes qui précédait l'armée parisienne était à Chaville à l'entrée de l'avenue de Paris.

La rareté du pain et le repas donné par les gardes-du-corps avaient exaspéré la populace de Paris, et ce fut le prétexte du soulèvement des 5 et 6 octobre. On fit fermer les grilles du château; les gardes-du-corps et le régiment de Flandres se rangèrent sur la place d'Armes. Le désordre égalait la consternation dans l'intérieur du palais. M. de Saint-Priest avait fait préparer le château de Rambouillet pour recevoir le roi, sa famille et leur suite; mais lorsque les voitures furent attelées, elles furent arrêtées par un misérable comédien de la ville, qui fut secondé par la multitude. Le moment de fuir avait été manqué.

C'était particulièrement contre la reine que l'insurrection était dirigée. Les poissardes criaient sous sa fenêtre que leurs tabliers blancs étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette, et qu'elles s'en feraient des cocardes.

A deux heures du matin, la reine, épuisée de fatigue et d'émotions, s'assoupit. Elle avait ordonné à ses femmes de se mettre au lit, pensant toujours qu'il n'y avait rien à craindre, au moins pour cette nuit, et l'infortunée princesse dut la vie au senti-

ment d'attachement qui les empêcha de lui obéir.

Au sortir de la chambre de la reine, ces dames appelèrent leurs femmes de chambre, et se réunirent toutes quatre, assises contre la porte de Sa Majesté. Vers quatre heures du matin, elles entendirent des cris horribles et quelques coups de fusil. L'une d'elles entra pour réveiller Sa Majesté, et la faire sortir de son lit; l'autre courut vers l'endroit où lui paraissait être le tumulte. Elle ouvrit la porte de l'antichambre qui donne dans la grande salle des Gardes, et vit un garde-du-corps, tenant son fusil en travers de la porte, et qui était assailli par une multitude furieuse. Son visage était couvert de sang. Il se retourna, et lui cria: "Madame, "sauvez la reine, on vient pour l'assassiner." Elle ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa le grand verrou, et prit la même précaution en traversant les pièces suivantes. Arrivée à la chambre de Marie-Antoinette, elle lui cria: "Sortez du lit, Madame, ne vous "habillez pas; sauvez-vous chez le roi." La reine, épouvantée, se jette hors de sa couche; on lui passe une jupe sans la nouer, et se précipite vers le corridor intérieur. Elle arrive chez le roi. Il n'y était pas; lui-même était allé la chercher par une autre issue. Elle se voit demi-nue au milieu d'une foule de gardes-du-corps qui s'étaient réfugiés près du monarque, résolus de le défendre ou de périr avec lui. Louis XVI, éperdu, revient

chez lui. Mme de Tourzel, gouvernante des enfans de France, venait d'amener Madame et le dauphin. On peut aisément se faire une idée de cette scène de terreur et de désolation.

La prudence et les sentimens d'honneur de plusieurs officiers de la garde parisienne, la circonspection de M. de Vaudreuil, lieutenant-général de la marine, amenèrent enfin une explication entre les grenadiers de la garde nationale de Paris et les gardes du roi, et la conférence se termina aux cris de : " *Vivent le roi, la nation et les gardes-du-" corps !*" Des flots de peuple couvraient la place d'Armes, toutes les cours du château et l'entrée de l'avenue. On demanda que la reine parût sur le balcon ; elle s'y présenta avec Madame et le dauphin. On cria : " *Pas d'enfans!* " Peut-être voulait-on la dépouiller de l'intérêt qu'elle inspirait, accompagnée de sa jeune famille. L'infortunée princesse eut sûrement cette pensée, car elle renvoya ses enfans, et les yeux et les mains levés vers le ciel, elle s'avança vers le balcon comme une victime qui se dévoue.

Quelques voix crièrent : " *A Paris !* Ce cri devint bientôt général. Le roi, la reine et leur famille partirent de Versailles à une heure. Les poissardes entouraient la voiture de Leurs Majestés, en criant : " Nous ne manquerons plus de pain, " nous tenons le boulanger, la boulangère et le " petit mitron. " Au milieu de cette troupe de

forcenés s'élevaient les deux têtes des gardes-du-corps massacrés aux portes de l'appartement de la reine. La marche fut si lente, qu'il était près de six heures quand l'auguste famille prisonnière de son propre peuple, arriva à l'Hôtel-de-Ville. Bailly, maire de la ville, les y reçut. On les fit monter sur un trône. Le roi parla avec assurance, et dit « qu'il venait toujours avec plaisir et confiance au « milieu des habitans de sa bonne ville de Paris. » Après cette séance, le roi, la reine, leurs enfans et Mme Elizabeth se rendirent aux Tuileries. Rien n'était prêt pour les y recevoir. Depuis longtemps, tous les logemens étaient donnés à des gens de la cour. Ils en sortirent aussitôt, et laissèrent leurs meubles qu'on acheta immédiatement.

Leurs Majestés trouvèrent quelques consolations dans leur intérieur. La douceur de Madame et sa tendresse pour ses parens, les graces et la vivacité d'esprit du jeune dauphin, les soins et le dévoûment profond de Mme Elizabeth, leur procurèrent encore quelques instans de bonheur. Le jeune prince n'avait pas encore passé dans les mains des hommes; mais un précepteur particulier, M. l'abbé Davout, lui donnait l'instruction de son âge. Sa mémoire était très cultivée, et ses progrès surprenans.

Le lendemain de l'arrivée de la cour à Paris, entendant quelques rumeurs dans le jardin des Tuileries, il se jeta avec effroi dans les bras de la

reine, en criant : " Bon Dieu ! maman, est-ce " qu'aujourd'hui serait encore hier ? " La reine lui fit comprendre parfaitement qu'il devait traiter avec affabilité les commandans de bataillon, les officiers de la garde nationale, et tous les Parisiens qui se trouvaient rapprochés de lui. L'enfant s'occupait beaucoup de plaire à toutes ces personnes-là ; et quand il avait eu occasion de répondre avec obligeance au maire ou aux membres de la commune, il venait dire à l'oreille de sa mère : " *Est-ce bien* " *comme cela?* "

Il pria M. Bailly de lui faire voir le bouclier de Scipion, qui est à la Bibliothèque royale ; et M. Bailly lui ayant demandé lequel il préférait de Scipion ou d'Annibal, le jeune prince répondit sans hésiter qu'il préférait celui qui avait défendu son pays.

Un jour que la reine faisait répéter à la princesse sa fille ses cahiers d'histoire ancienne, Madame ne se rappela pas à l'instant même le nom de la reine de Carthage, le dauphin paraissait souffrir du manque de mémoire de sa sœur, et quoiqu'il ne la tutoyât jamais, il lui vint à l'esprit de lui crier : " Mais *dis donc* à maman le nom de " cette reine, *dis donc* comment elle se nommait !"

La duchesse de Luynes vint un matin proposer à la reine, d'après l'avis d'un comité de constitutionnels, de s'éloigner pour quelque temps de la France, afin de laisser achever la constitution sans que les

patriotes pussent l'accuser de s'y opposer auprès du roi. Elle savait jusqu'où les factieux pouvaient porter leurs vues ou leurs projets, et son attachement pour la reine était la principale cause du conseil qu'elle lui donnait. Sa Majesté apprécia ce motif; mais elle lui répondit que jamais elle ne quitterait sa famille; que si elle se croyait seule en butte à la haine publique, elle ferait à l'instant le sacrifice de sa vie; mais qu'on en voulait au trône, et qu'en abandonnant le roi elle ferait un acte de lâcheté, puisqu'elle n'y voyait que le seul avantage de sauver ses propres jours.

On connaît l'admirable réponse de Marie-Antoinette, lorsqu'elle fut invitée à faire sa déposition au sujet des troubles des 5 et 6 octobre, dont le Châtelet avait ordre de poursuivre l'enquête:

"J'ai tout vu, tout entendu, et j'ai tout oublié!" (Montjoie, 1790.)

Au commencement du printemps de 1791, le roi, fatigué du séjour des Tuileries, voulut retourner à Saint-Cloud. Déjà toute sa maison était partie, et son dîner y était préparé. Il monta en voiture à une heure; la garde se révolta, ferma les grilles, et déclara qu'elle ne le laisserait pas partir. Cette résistance était assurément excitée par les soupçons d'un projet d'évasion. Deux personnes qui s'étaient approchées du roi furent très maltraitées. Sa Majesté et sa famille furent contraintes de descendre de leur voiture, et de rentrer dans leurs

appartemens. Cet outrage ne leur fut pas aussi sensible que les autres; ils y virent un motif de légitimer, aux yeux du peuple, le projet qu'ils avaient de s'éloigner de Paris.

Dès ce moment, la reine s'occupa des préparatifs de son départ : ses dames la voyaient avec peine commander des trousseaux complets pour elle et ses enfans, ce qui éveillait la curiosité des gens de son service, ce fut surtout un nécessaire de voyage qui confirma leurs soupçons. Les observations furent inutiles ; elle persista. On remplit quantité de malles de ces objets, qu'on dirigea sur Arras, adressées à la veuve d'un officier des gardes-du-corps ; puis enfin elle s'occupa avec Mme Campan du soin d'emballer tous ses diamans.

Louis XVI avait chargé M. le comte de Fersén, Suédois, que sa qualité d'étranger pouvait soustraire aux inculpations nationales, de faire secrètement les apprêts du départ ; la voiture avait été commandée par lui ; le passeport, sous le nom de Mme de Korf, était dû à ses relations avec cette dame étrangère.

Le roi avait dans le général de Bouillé un serviteur dévoué, habile, aimé des troupes. Il avait entretenu depuis quelque temps une correspondance secrète avec lui. Ce général qui commandait le camp de Montmédi, établit sous divers prétextes des escortes le long de la route que le monarque fugitif devait suivre. Le jour du départ fut enfin fixé.

Dans la nuit du 20 juin, le roi, la reine, leurs enfans, Mme Elizabeth, et ceux qui devaient les accompagner, quittèrent un à un le château, et trompèrent la surveillance qu'on y exerçait, à l'aide de divers déguisemens. Ils se rendirent chacun de leur côté à une voiture de poste qui les attendait, et se mirent en route dans la direction de Châlons à Montmédi. Le comte de Fersen se plaça sur le siége, et les conduisit en cocher jusqu'à Bondy, où les voyageurs montèrent dans leur berline. Monsieur et Madame de Provence avaient pris une autre route en quittant le palais du Luxembourg. Ils furent ainsi que le roi reconnus par un maître de poste avant de quitter la France; mais cet homme, se dévouant à la fortune du prince, sortit lui-même du territoire français, et les conduisit en postillon. Presque toute la suite de la reine gagna Bruxelles sans la moindre difficulté. Il sembla que le sort avait réservé tous les obstacles pour l'infortuné monarque.

Malgré toutes les supplications et même les observations respectueuses de leurs serviteurs les plus dévoués, le roi et la reine s'étaient obstinés à emporter une quantité de bagages qui, chargeant pesamment leur voiture, l'obligeait à n'avancer que lentement. Quelques réparations à faire à cette voiture arrêtèrent un peu de temps les voyageurs à douze lieues de Paris. Ensuite le roi voulut monter une longue côte à pied, et ces deux

circonstances complétèrent le retard de trois heures, qui leur fut si fatal.

La prudence avait exigé d'indiquer le moment précis où la berline devait rencontrer, avant d'arriver à Varennes, le détachement commandé par M. Goguelat, aide-de-camp du général Bouillé. Ce détachement se rendit en effet au lieu indiqué avec l'ordre d'y attendre un trésor pour l'escorter. Mais les paysans des environs alarmés de voir ce corps de troupes, vinrent armés de bâtons et firent plusieurs questions qui manifestaient de l'inquiétude. M. Goguelat craignant d'occasionner un attroupement trop considérable, et ne voyant pas arriver la voiture attendue, divisa ses gens en deux pelotons, et leur fit malheureusement quitter la grande route pour regagner Varennes par deux chemins de traverse.

A Ste-Menehoud, le roi mit la tête à la portière et fit plusieurs questions assez imprudentes. *Drouet*, maître de poste, dont le nom funeste ne sera jamais oublié, frappé de la ressemblance extrême du voyageur avec l'effigie empreinte sur les assignats, s'approcha de la voiture, et crut aussi reconnaître la reine; jugeant bien que les autres personnes devaient faire partie de la famille royale, il monte à cheval, prend les chemins de traverse et arrive à Varennes avant les augustes fugitifs, il y sème l'alarme, le tocsin sonne, on court aux armes. Dès ce moment tout espoir fut perdu.

La reine commençait à éprouver toutes les angoisses de la crainte ; elle vit arriver un homme inconnu accourant à toute bride vers la voiture, il se baissa jusqu'à leur portière, leur cria : " *Vous " êtes reconnus !* ...." et continua sa course avec la même rapidité.

Le cœur palpitant de crainte, la famille arrive aux portes de Varennes, sans rencontrer aucune escorte pour entrer dans cette ville. Ils ignoraient où l'on avait préparé leurs relais, et s'arrêtèrent quelques minutes, cherchant du regard quelque personne dans leurs intérêts. Toute la garde bourgeoise était sous les armes. Le roi s'avança dans la ville et aperçut M. Goguelat avec son détachement, qui s'approcha du roi et lui demanda : " *S'il " voulait passer par les moyens extrêmes.*" Question inutile à faire à Louis XVI, qui depuis le commencement de la révolution avait manifesté dans tous ses actes la crainte d'amener l'effusion du sang. " *Sera-ce chaud ?*" dit le roi. — " *Il est " impossible que ce soit autrement, Sire,*" dit l'aide-de-camp. Louis XVI ne voulut point exposer sa famille. Ils descendirent alors chez un épicier, maire de Varennes. Le roi prit la parole et fit un résumé de son projet de départ, analogue à la déclaration qu'il avait faite et laissée dans son cabinet en quittant Paris.

Pendant que le roi parlait au maire, la reine assise au milieu de la boutique, cherchait à faire

entendre à sa femme que si elle pouvait déterminer son mari à faire usage de son pouvoir municipal pour protéger la sortie du roi et de sa famille, elle aurait contribué à ramener la paix en France. Cette femme lui répondit en pleurant: "*Bon* "*Dieu, Madame, ils feraient périr mon mari.* "*J'aime bien le roi; mais, Dame, écoutez, j'aime* "*mieux mon mari. Il est responsable, voyez-* "*vous?*"

Pendant que cette scène aussi bizarre qu'humiliante se passait dans la boutique, le peuple, à la nouvelle de l'arrestation du roi, arrivait en foule autour de la maison. M. Goguelat, faisant une dernière tentative, demanda à ses dragons s'ils voulaient protéger la sortie du roi; ils répondirent par des murmures et en baissant la pointe de leurs sabres. Quelqu'un dans la foule tira un coup de pistolet, en visant M. Goguelat; il fut légèrement atteint par la balle. M. de Romeuf, aide-de-camp de M. de Lafayette arriva, se mit à la tête de l'escorte, qui allait ramener à Paris l'infortunée famille et pressa le départ. La reine espérant encore voir paraître M. de Bouillé avec une force imposante pour délivrer le roi, prolongeait ses préparatifs. Mais le même motif conseillait à M. de Romeuf de se hâter de quitter Varennes. Il fallait céder à la nécessité; les tristes fugitifs remontèrent en voiture. Les trois gardes-du-corps qui les avaient suivis dans leur fuite furent enchaînés

sur le siége, et le lugubre cortége se remit en marche.

Les trois commissaires, envoyés par l'assemblée nationale à la rencontre du roi, MM. Latour-Maubourg, Barnave et Pétion les joignirent aux environs d'Epernay. Les deux derniers montèrent dans la voiture du roi. Car déjà la multitude furieuse qui environnait la voiture avait massacré sous les yeux de Leurs Majestés M. Dampierre, chevalier de St-Louis, propriétaire aux environs de Varennes, qui était accouru donner à son souverain une dernière preuve de son respect. Une mort cruelle avait été le prix de son généreux empressement. Plus loin un pauvre curé de village osa s'approcher du cortége avec le désir d'apercevoir encore les traits de l'infortuné monarque, il est à l'instant saisi par ces cannibales et allait périr, lorsque Barnave s'élançant à la portière leur crie d'une voix forte: " Tigres, avez-vous cessé d'être " Français, une nation de braves est-elle devenue " un peuple d'assassins?" Ces paroles sauvèrent d'une mort certaine le vieillard déjà terrassé. Le vieux prêtre s'éloigne. Madame Elizabeth, surprise et touchée de l'élan généreux de Barnave, le voyant près de se précipiter par la portière, saisit la basque de son habit pour le garantir de ce danger. Ce fier républicain qui depuis deux ans travaillait à la destruction des droits antiques de la monarchie, obtint dès ce moment l'estime des princesses. Une

conversation suivie s'engagea peu à peu. Le roi, malgré son extrême timidité, hasarde quelques réflexions; mais, ayant demandé où le peuple français en voulait venir, Pétion eut la barbare franchise de lui répondre: "*A une république,* "*lorsqu'il aura le bonheur d'être assez mûr pour* "*cela.*" Dès ce moment, le roi s'imposa jusqu'à son arrivée à Paris un silence complet qu'il ne rompit par aucune monosyllabe. Dans le courant de la journée, la reine proposa à Barnave et à Pétion de manger d'un pâté de volaille qui était dans la voiture. Pétion accepta, mais Barnave répondit: "*Madame, les députés de l'assemblée nationale ne* "*doivent occuper Vos Majestés que de leur mis-* "*sion, et nullement de leurs besoins.*" Cette conduite se soutint pendant toute la route, et contribua à ramener le calme dans l'esprit des illustres voyageurs.

La famille royale, après un voyage fait lentement au travers d'une multitude, dont la curiosité insultante et les cris menaçans annonçaient les mauvaises dispositions, entra dans Paris, environnée d'une foule immense, qui ne fit entendre ni applaudissemens ni menaces, mais dont le silence et l'attitude n'étaient pas moins expressifs que les cris de fureur qui l'avaient accompagnée jusqu'aux barrières de la capitale.

Le roi fut provisoirement suspendu, et renfermé aux Tuileries, où on le garda à vue, ainsi que la

reine. Son service éprouva les plus grandes difficultés pour arriver jusqu'à son appartement. Le comité avait ordonné qu'une femme de garde-robe, qui avait servi d'espion, et avait denoncé les préparatifs de départ, serait seule chargée du service de Marie-Antoinette, elle devait être aidée par sa sœur et sa fille. On fit suspendre le portrait de cette malheureuse au bas de l'escalier qui conduisait chez la reine, afin que la sentinelle ne permît pas à d'autres femmes d'y pénétrer. Aussitôt que la reine fut instruite de cette pitoyable consigne, elle en parla au roi ; qui ne pouvant le croire, envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait. Sa Majesté fit aussitôt demander le général Lafayette ; il réclama la liberté de son intérieur, surtout de celui de la reine ; et insista pour qu'il fît sortir du palais une femme à laquelle lui seul pouvait donner de la confiance. M. de Lafayette y consentit.

Le jour que les infortunés voyageurs étaient attendus dans Paris, les voitures ne circulaient pas dans les rues. Cinq ou six femmes de la reine, après avoir été refusées à toutes les portes du jardin, se trouvèrent à celle des Feuillans, avec une sœur de Mme Campan, attachée au service de la chambre de Sa Majesté, cette dame insistait avec force pour que la sentinelle leur permît d'entrer. Des poissardes s'approchèrent, et leur reprochèrent insolemment l'audace de résister à une consigne.

Une d'elles saisit la dame Augué par le bras en l'appelant esclave de l'Autrichienne. " Ecoutez," répondit cette dame avec beaucoup de calme, mais avec cet accent qui vient du cœur et qui frappe au cœur, " Je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze " ans, elle m'a dotée et mariée ; je l'ai servie puis" sante et heureuse ; elle est infortunée en ce mo" ment, dois-je l'abandonner ?" — " Elle a raison," s'écrièrent ces furies, " elle ne doit pas abandonner " sa maîtresse, faisons-la entrer." A l'instant elles entourent la sentinelle, forcent le passage, et introduisent les femmes de la reine, en les accompagnant jusque sur la terrasse des Tuileries. Une de ces mégères, que la moindre impulsion eût portée sans doute à déchirer un moment avant celles qu'elles protégeaient alors, prit la dame Augué sous sa protection, et lui donna quelques avis pour arriver plus sûrement à la reine. " Otez surtout " cette ceinture de ruban vert, c'est la couleur de " ce d'Artois auquel nous ne pardonnerons jamais."

Lorsque les femmes de Sa Majesté entrèrent dans sa chambre, elles se jetèrent à genoux en fondant en larmes. Marie-Antoinette leur tendit les mains, qu'elles couvrirent de baisers et de pleurs. Puis elle se plaça lentement devant sa toilette, en détachant elle-même le bonnet qui cachait ses cheveux. Un cri général de douleur et d'étonnement s'échappa. *Ces boucles d'un blond argenté étaient devenues blanches en une seule nuit.*

La reine prit des ciseaux, en coupa une mèche, qu'elle destina à la princesse de Lamballe. " Oui, " mes enfants, j'ai vécu vite depuis peu de temps." Elle écrivit sur le papier qui enveloppait cette triste marque de souvenir: *blanchis par le malheur.*

Les mesures prises pour garder le roi et la reine étaient à la fois rigoureuses au dehors et insultantes dans son intérieur. Les commandans de bataillon placés dans le salon qui précédait la chambre à coucher de Marie-Antoinette, avaient l'ordre d'en tenir toujours la porte ouverte afin d'avoir les yeux sur la famille royale. Le roi ferma un jour cette porte. L'officier de garde l'ouvrit, et lui dit que telle était sa consigne, et qu'il l'ouvrirait toujours; qu'ainsi, Sa Majesté, en la fermant, prenait une peine inutile. La nuit même, cette porte restait ouverte quand la reine était dans son lit, et l'officier se plaçait dans un fauteuil entre les deux portes, la tête tournée du côté de Sa Majesté. On obtint seulement qu'elle serait fermée quand la reine se lèverait et s'habillerait. Elle fit placer le lit de sa première femme de chambre très près du sien; ce lit roulant et garni de rideaux la préservait d'être vue par l'officier de garde.

Le jour où la constitution fut acceptée, Louis XVI et sa famille s'étaient rendus à l'Assemblée Nationale, mais pour être témoins des plus outrageantes discussions. La majesté du souverain était tellement avilie, qu'il rentra dans ses apparte-

mens et congédia la députation, qui le ramenait, avec une sorte de précipitation. La reine était fort émue; elle salua ses dames et rentra dans le cabinet du roi, accompagnée seulement de Mme Campan, qu'elle savait lui être complètement dévouée. Louis XVI lui serra la main, et se jeta dans un fauteuil, où il fondit en larmes. " Malheureuse " princesse! s'écria-t-il avec une voix entrecoupée " par ses sanglots, pourquoi avez-vous assisté à " cette séance, pour être témoin de cette humilia" tion? — quoi! vous serez venue en France pour " voir..." et il cachait sa figure dans ses mains. La reine se jeta à genoux devant lui, et le serra dans ses bras. Mme Campan était frappée d'une morne stupeur, qui la rendait incapable de juger ce qu'elle devait faire. La reine lui dit: " *Ah!* " *sortez, sortez!*" avec un accent qui signifiait, " Ne restez pas spectatrice de l'abattement et du " désespoir de votre souverain!"

Dès ce moment, Louis XVI tomba dans un affaissement moral fort inquiétant. Il fut dix jours de suite sans articuler un seul mot, même au sein de sa famille, si ce n'est qu'à une partie de trictrac qu'il faisait avec Mme Elizabeth, après son dîner, il était obligé de prononcer les mots indispensables. La reine le tira de cette position si funeste dans un temps de crise, où chaque minute pouvait amener la nécessité d'agir. Elle se jeta à ses pieds et employa tantôt de suppositions faites pour l'ef-

frayer, tantôt les expressions de la plus vive tendresse. Elle réclamait ce qu'il devait à sa famille, et alla jusqu'à lui dire que s'il fallait périr, ce devait être avec honneur, et sans attendre qu'on vînt les étouffer, l'un et l'autre, sur le parquet de leur appartement.

Le 20 juin une troupe d'hommes qu'on nommait les citoyens des faubourgs St-Antoine et St-Marceau, couverts de haillons, armés de piques, de haches et d'instrumens meurtriers de toute espèce, se porta vers le palais des Tuileries, criant : "Vive "la nation ! à bas le tyran !" Le roi était sans gardes. Une partie de ces forcenés monte à son appartement. La porte allait être enfoncée, le roi ordonna qu'on l'ouvrît. MM. de Bougainville, d'Hervilly, de Parois, Acloque, et d'autres braves gens, se précipitèrent auprès de Sa Majesté. M. de Bougainville, voyant cette multitude s'avancer avec fureur cria : "Mettez le roi dans l'embrasure "de la fenêtre, et des banquettes devant lui. Six grenadiers royalistes du bataillon des filles St-Thomas pénètrent par un escalier intérieur, et se rangent devant les banquettes. L'ordre donné par M. de Bougainville sauva le roi du fer des assassins, parmi lesquels était un nommé Lazousky, polonais, qui devait porter les premiers coups. Les braves défenseurs du roi disaient : "*Sire, ne craignez rien.*" On connaît la réponse de Louis XVI : "Mettez la main sur mon cœur,

" vous verrez si j'ai peur." M. Vanot, commandant d'un bataillon, détourna la baïonnette de l'un de ces bandits qui était à quelques lignes de la poitrine du monarque. Mme Elizabeth était accourue chez son frère. En ouvrant la porte, elle entend des cris de mort contre la reine; on demandait la tête de l'Autrichienne : " *Ah ! laissez-leur croire que* " *je suis la reine,* " dit-elle, " *afin quelle ait le* " *temps de se sauver.* " Marie-Antoinette n'avait pu parvenir jusqu'au roi; elle était dans la salle du conseil, et on avait eu de même l'idée de la placer derrière la grande table pour la garantir autant que possible de la fureur de ces misérables. Dans cette horrible situation, conservant un maintien noble et digne, elle tenait le dauphin devant elle, assis sur la table; sa fille était à ses côtés; Mme la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, Mme De la Roche-Aymon et Mme de Tourzel l'environnaient. On lui avait attaché sur la tête une cocarde aux trois couleurs qu'un garde national lui avait donnée par prudence. Le pauvre petit dauphin était affublé d'un énorme bonnet rouge. La horde de sauvages défila devant cette table; les espèces d'étendards qu'elle portait, étaient des symboles de la plus atroce cruauté. Il y en avait un qui représentait une potence à laquelle une sorte de poupée était suspendue; ces mots étaient écrits au bas: *Marie-Antoinette à la lanterne.* Un autre était une planche sur laquelle on avait

fixé un cœur de bœuf, autour duquel était écrit: *Cœur de Louis XVI.* Enfin un troisième offrait les cornes d'un bœuf avec une inscription obscène.

Un mois entier se passa dans de continuelles appréhensions de voir renouveler ces affreuses scènes. Les femmes, qui veillaient la reine, se jetaient tout habillées sur des lits de repos. Sa Majesté ne dormait plus; une nuit que la lune brillait dans tout son éclat, elle dit à ses dames: " Encore quelque temps d'épreuves, puis lorsque " cette lune se renouvellera, nous serons dégagés " de nos chaînes, et le roi sera libre, toutes s'étaient " approchées d'elle et ne pouvaient en croire leurs " sens. *Le roi ignore un projet qu'il eût désap-" prouvé, mais puisque je ne puis espérer sa par-" ticipation, je le sauverai malgré lui.* Ah! s'il " eût montré plus d'énergie!...... il ne manque " pas cependant de courage, mais c'est un courage " passif, il est écrasé par une mauvaise honte, une " méfiance de lui-même, qui vient de son éducation " autant que de son caractère, il semble craindre " de commander, et redoute plus que toute chose " au monde, de parler à plusieurs hommes réunis. " Il a vécu enfant, et toujours inquiet sous les " yeux de Louis XV jusqu'à vingt-et-un ans; cette " contrainte lui a donné une insurmontable timidité. " Dans les circonstances où nous sommes, quelques " paroles bien articulées, adressées aux Parisiens

" qui lui sont dévoués, centupleraient les forces de
" notre parti, il ne les dira pas. Je voudrais
" pouvoir agir, monter à cheval ; mais ce serait
" donner des armes contre moi, le cri à bas la
" domination de l'Autrichienne serait général.
" D'ailleurs, j'anéantirais le roi en me montrant.
" Une reine qui n'est pas régente doit en pareil
" cas rester dans l'inaction et se préparer à
" mourir. "

Le 10 août 1792 arriva. On avait répandu le bruit que le roi devait de nouveau quitter Paris avec sa famille. Dès la veille, toutes les sections étaient sous les armes ; la cour était prévenue. Neuf cents Suisses se rangèrent dans l'intérieur du château, déterminés à sacrifier leur vie pour défendre le monarque. Quelques centaines de gardes nationaux, une troupe de gentilshommes vinrent partager les dangers de la famille royale, dont toutes les espérances reposaient sur le courage de ce faible nombre de défenseurs, contre une masse de trente mille insurgés. Le roi parcourut les rangs, les remercia de leur dévouement, leur dit qu'il allait se rendre au sein de l'Assemblée nationale. Cette démarche lui avait été conseillée par Rœderer, procureur-général du département. Il s'y rendit aussitôt avec sa famille, au milieu des menaces et des outrages de la populace. La foule qu'ils traversèrent était si compacte, que pendant le trajet la reine fut volée de sa montre et de sa bourse.

La garde des Tuileries était affaiblie de six cents hommes qui avaient servi d'escorte au roi, dont le départ devait ôter tout prétexte à une attaque. Mais les colonnes d'insurgés entouraient le château, et l'attitude de ses défenseurs indiquait que l'action ne tarderait pas à s'engager. Trois coups de canon donnèrent le signal.

Je laisse à l'histoire le soin de reproduire tous les détails de cette affreuse journée, et me borne à retracer quelques scènes de l'intérieur du palais, après que le roi l'eut quitté. Les assaillans ignoraient que le roi et sa famille se fussent rendus à l'Assemblée nationale; ceux qui défendaient le palais du côté des cours l'ignoraient également. On a présumé que s'ils en eussent été instruits, le siége n'eût pas eu lieu.

Les Marseillais commencèrent par chasser de leurs postes plusieurs Suisses, qui cédèrent sans résistance; les assaillans les tuèrent presqu'à bout portant. Les officiers suisses, outrés de voir ainsi tomber leurs soldats, et croyant le roi dans ses appartemens, ordonnent à un bataillon de faire feu. Alors l'affaire devient sérieuse entre les Suisses et les insurgés, qui entouraient le château. Ceux-ci plièrent d'abord et s'enfuirent; mais les Marseillais et six mille forcenés, sortis de la lie des faubourgs, revinrent à la charge. Les Suisses, manquant de cartouches, abandonnés par la garde nationale, se débandèrent à leur tour, et cherchèrent un refuge,

soit dans le château, soit dans le jardin ou dans les rues. Partout on les poursuivit à coups de fusil. Quelques-uns se sauvèrent en criant : " *Vive la nation !* " les autres furent massacrés. La plupart des gentilshommes qui étaient renfermés dans le château furent impitoyablement égorgés. Le meurtre, le pillage et la dévastation exercèrent leurs ravages dans le palais des rois.

Mme de Campan raconte ainsi, dans ses Mémoires, quelques scènes de cette affreuse journée :

" Des Suisses, au nombre de quatre cents, se " réfugient dans l'intérieur du château ; des portes " sont enfoncées par le canon, d'autres brisées à " coups de hache. Le peuple se précipite de toutes " parts ; presque tous les malheureux Suisses sont " massacrés. Des nobles, fuyant par la galerie " qui conduit au Louvre, sont poignardés ou tués " à coups de pistolet ; on jette leurs corps par les " fenêtres. MM. Pallas et Marchais, huissiers de " la chambre du roi, sont tués à leur poste en dé- " fendant l'entrée de la chambre du conseil. Je " cite ces deux messieurs parce que, enfonçant " leur chapeau sur la tête, ils s'écrièrent : " Nous " ne voulons plus vivre ; c'est notre poste, nous " devons y mourir."

" Mme la princesse de Tarente avait heureuse- " ment fait ouvrir les portes de l'appartement de " la reine ; sans quoi cette horrible bande, en " voyant plusieurs femmes réunies dans le salon,

" eût pensé qu'elles entouraient Sa Majesté, et
" nous eût sur-le-champ massacrées, si sa fureur
" eût été augmentée par la résistance. Cependant
" quelques furieux s'avançaient vers nous, et la
" mort nous semblait inévitable, quand un homme
" à longue barbe arriva, en criant de la part de
" Pétion : " Faites grace aux femmes ; ne désho-
" norez pas la nation ! Cinq ou six hommes s'em-
" parèrent de nous, et nous ayant fait monter sur
" des banquettes, nous ordonnèrent de crier :
" *Vive la nation !* " Il nous fallut passer par-
" dessus plusieurs cadavres pour arriver à la porte
" des appartemens.

" Les assaillans avaient cassé des fontaines qui
" étaient dans la première antichambre de la reine.
" L'eau mêlée au sang avait teint le bas de nos
" robes blanches. Les poissardes s'ameutèrent
" après nous ; alors nos gardes nous firent entrer
" sous une porte-cochère, et nous fûmes contraintes
" à nous déshabiller et à marcher en simples ju-
" pons de dessous. En passant sur le Carousel,
" je vis ma maison en flammes. Rendue chez ma
" sœur, j'empruntai des hardes et me rendis au
" couvent des Feuillans, où la famille royale avait
" été conduite ; elle occupait un petit appartement
" composé de quatre cellules. Dans la première
" se tenaient quelques gentilshommes qui avaient
" suivi le roi. Dans la seconde était Louis XVI.
" Nous voulûmes lui baiser la main ; il s'y opposa,

" et nous embrassa sans prononcer un mot. Dans
" la troisième pièce était la reine, étendue sur un
" lit et dans un désespoir difficile à décrire. Une
" grosse femme, gardienne de cet appartement, lui
" donnait quelques soins. Sa Majesté nous tendit
" les bras en nous disant : 'Venez, malheureuses
" femmes ! Venez en voir une encore plus mal-
" heureuse que vous ! Nous sommes perdus,
" nous voilà arrivés au point où depuis trois ans
" on nous a conduits par tous les outrages possi-
" bles.'

" Le dauphin entra avec Madame et Mme la
" marquise de Tourzel. La reine dit en les voyant :
" 'Pauvres enfants, qu'il est cruel de ne pouvoir
" 'leur laisser un si bel héritage, et de dire : Il
" 'finit avec nous !'

" J'appris bientôt la translation de Louis XVI et
" de sa famille au Temple, caron ne nous avait pas
" permis de rester auprès de Sa Majesté. Je me
" rendis chez Pétion, accompagnée d'un député qui
" m'avait quelques obligations, pour obtenir l'auto-
" risation de servir la reine dans sa prison. Pétion
" se refusa à toutes mes instances, et me menaça de
" m'envoyer à la Force ; puis, plus cruel encore,
" par le genre de consolations qu'il crut devoir me
" donner, il ajouta que je ne devais pas regretter de
" n'être pas auprès de Sa Majesté, car je pouvais
" être certaine que toutes les personnes qui en ce
" moment étaient auprès de Louis XVI et de sa fa-

"mille n'y resteraient pas longtemps ; et en effet, "toutes périrent aux massacres du 2 septembre."

A son arrivée au Temple, l'auguste famille fut soumise à la dépendance d'un comité nommé ; *Commune du 10 août*. Le fidèle Hue, valet de chambre du roi, fut le seul serviteur qu'on voulût bien admettre dans la prison. Chargé du soin de toute la famille, il semblait se multiplier pour suffire à tout le travail qui pesait sur lui. Ses forces ne purent y suffire ; il tomba malade. Alors la reine et les princesses firent elles-mêmes leurs lits, et balayèrent leurs chambres. Le roi portait encore le même habit qu'il avait lors de son arrestation. Cet habit était déchiré. La Commune refusa de le renouveler. Marie-Antoinette et Mme Elizabeth entreprirent de le raccommoder pendant le sommeil du roi, et passèrent une partie de la nuit à cet ouvrage. La privation d'air et d'exercice, des occupations trop fatigantes pour leur constitution, les rendirent malades. Ce fut le roi qui à son tour leur prodigua des soins.

Les massacres de septembre s'exécutèrent dans Paris. Mme la princesse de Lamballe, détenue dans la prison de la Force, fut une des premières victimes, et sa tête, mise au bout d'une pique, fut portée sous les murs de la tour habitée par la famille royale, qu'on chercha à attirer aux fenêtres par des cris et des vociférations. N'ayant pu y parvenir, ils montèrent à l'appartement de la reine, et s'adressant à cette princesse : "Nous voulions

"te faire voir la tête de la Lamballe." Marie-Antoinette tomba évanouie. C'était tout ce que demandait cette horde de cannibales, qui se retira satisfaite.

Un ordre de la Commune ordonna la séparation de Louis XVI d'avec sa famille ; cette cruelle intimation fut reçue par les princesses avec des cris de désespoir. Elles se jetèrent à genoux devant leurs féroces gardiens et employèrent les plus humiliantes supplications pour faire révoquer une mesure aussi inhumaine. Elles obtinrent seulement qu'elles se réuniraient au roi aux heures des repas. Clery avait remplacé Hue et il suivit son maître dans la prison qu'on lui avait préparée, laquelle était située dans la tour opposée à celle que sa famille continua d'habiter.

Le 11 décembre 1792 s'ouvrirent les débats du procès de l'infortuné monarque. L'histoire a fait connaître les détails de cette déplorable catastrophe. Dès ce moment on lui interdit toute réunion avec sa famille ; il insista pour revoir au moins ses enfans ; mais on lui imposa pour condition qu'alors ils ne verraient pas leur mère. Sachant combien ce sacrifice serait cruel pour la reine, Louis XVI se résigna à la privation qu'il devait s'imposer, et ne revit plus sa famille que le 20 janvier, après sa condamnation.

Cette triste entrevue eut lieu devant les représentans du peuple et des municipaux qui n'eurent as même la décence d'épargner aux augustes pri-

sonniers l'humiliation que la présence d'étrangers ajoute à de semblables scènes, et qui crurent même se montrer humains en abrégeant celle de ces adieux. Le roi savait qu'il devait être exécuté le lendemain matin; mais sa famille resta dans la plus complète ignorance. Les princesses lui firent promettre de les revoir, et lui, songeant sans doute déjà à l'éternité, répondit affirmativement. L'infortuné monarque était fort pâle, et les émotions qu'il s'efforçait de comprimer ajoutaient à l'altération de ses traits.

Les municipaux s'avançèrent vers lui. Il se leva, serra sa femme, sa sœur et ses enfants contre sa poitrine, les considéra quelques minutes en silence; puis s'arrachant de leurs bras, il suivit ses geôliers.

A peine la porte se fut-elle refermée, que la reine poussant des cris déchirans alla se jeter sur son lit tout habillée. Mme Elizabeth saisit les deux enfants et pleura amèrement; elle seule avait la certitude que cet adieu était le dernier. Marie-Antoinette avait pris l'habitude de coucher elle-même son fils, mais ce jour-là elle n'en eut pas la force. Toute la nuit on l'entendit gémir et trembler de froid. Le lendemain matin, à 6 heures, Clery entra et demanda un livre de messe pour le roi. La reine le donna elle-même avec un serrement de cœur indéfinissable. Cependant elle se refusait à croire que le fatal moment fût aussi prochain, lorsque vers dix heures, les cris et le tumulte

qui entoura la prison lui annoncèrent que tout était fini....... Dans la même journée, elle fit demander des vêtemens de deuil pour elle et sa famille, ce qui lui fut accordé.

Peu de jours après, Marie-Antoinette assise sur le lit de son fils, répondait tristement aux questions déchirantes de ce pauvre enfant, lorsque leur porte s'ouvrit devant une députation de la Commune. On venait lui signifier l'ordre qui lui enlevait la garde du jeune prince. La reine croyait avoir épuisé toutes les douleurs en se séparant du roi, mais l'idée de se séparer de son fils ne lui avait même pas paru supposable. Muette, immobile, elle regardait avec stupeur les envoyés de la Commune, et se défiant de ses sens, elle leur fit répéter le motif de leur visite. Alors elle ne put douter de son malheur, elle saisit son fils ; et malgré les efforts de ces hommes inhumains, elle s'attacha au lit, refusant avec désespoir de quitter cette place et criant dans un affreux délire : "Tuez-moi! tuez-moi! ou " laissez-moi mon fils." La lutte était trop inégale pour durer longtemps. Les municipaux, fatigués de cette résistance, la menacèrent de tuer le jeune prince sous ses yeux, si elle ne les laissait s'acquitter de leur mission. Alors ses bras se détachèrent, Mme Elizabeth et sa nièce avaient en vain supplié les représentants; en entendant l'affreuse menace qui venait d'être faite, elles saisirent la reine dans leurs bras ; par leurs prières et leurs ca-

resses, elles la conjurèrent de se résigner à une mesure sans doute temporaire. L'enfant fut habillé à la hâte ; malgré ses cris et sa résistance, il fut emmené. La reine et les princesses obtinrent de l'embrasser une dernière fois. Hélas! oui, une dernière fois, car jamais elles ne devaient le revoir.

A peine Louis XVI avait-il cessé d'exister, que Robespierre proposa à la tribune d'instruire le procès de sa veuve; deux fois il renouvela cette motion, et au mois d'août la reine fut arrachée des bras de sa fille et de sa sœur, pour être transférée à la Conciergerie, où elle fut plongée dans un cachot humide et malsain. On lui donna pour la servir un nommé Barasin, qui achevait dans cette prison son ban de galérien. Cependant cet homme fut moins cruel que les municipaux du Temple; car rien ne peut être comparé au supplice de tous les instans qu'on avait fait subir à la reine. Après de tels maux, tous les autres étaient supportables, et Marie-Antoinette trouva réellement un peu de soulagement dans sa nouvelle prison. Le concierge Richard et sa femme lui donnèrent quelques marques de respect et de zèle, et Michonnis, que l'excès de ses malheurs avait également attendri, chercha aussi à les adoucir. Cet administrateur des prisons ayant consenti à introduire dans son cachot le chevalier de Rougeville, celui-ci le compromit en essayant de remettre un billet à la reine.

Ce mouvement fut aperçu des porte-clefs, et Michonnis expia cette imprudence sur l'échafaud. Le chevalier, plus heureux, était parvenu à s'évader. Cet événement rendit la captivité de la reine beaucoup plus dure. Deux gendarmes la veillaient jour et nuit, et n'étaient séparés d'elle que par un paravent. Ils ne s'éloignaient même pas lorsqu'elle changeait de vêtemens. Cette malheureuse mère pleurait sans cesse, appelant ses enfans, invoquant la mort, et s'y préparant par ses prières.

Le 3 septembre, deux membres du comité vinrent lui faire subir un interrogatoire, tandis qu'au moment même une autre députation se transportait au Temple pour faire une enquête. On interrogeait séparément ses enfans et leur tante, et on interpréta leurs réponses les plus insignifiantes de la manière la plus perfide, pour compromettre l'illustre accusée. Le 11, les pièces du procès furent envoyées à l'accusateur public, Fouquet-Tainville, en lui recommandant d'agir en conséquence.

Le 14 octobre, Marie-Antoinette d'Autriche parut devant ce tribunal de sang. L'acte d'accusation fut digne de ceux qui devaient la juger. C'était un assemblage honteux de mensonges et d'iniquités, terminé par la plus horrible et la plus ignoble accusation inventée par Herbert et ses complices. Il fallut que la reine entendît la lecture publique de cette masse d'absurdités et d'infamies. Elle répondit aux différentes questions qu'on lui

posa, avec calme et dignité ; mais lorsqu'elle entendit la cynique et révoltante imputation, elle contint avec peine son indignation, et s'abstint de répondre. Mais un des jurés, l'interpelant de nouveau, elle se retourna avec noblesse vers le public, et prononça ces mots : " Si je n'ai pas ré- " pondu, c'est que la nature se refuse à une pareille " accusation faite à une mère. J'en appelle à toutes " les mères ici présentes, et leur demande si cela " est possible. " Ce mouvement produisit le plus grand effet. Le président s'en aperçut, et passa à d'autres questions.

Pendant trois jours et trois nuits que durèrent les débats, l'auguste victime n'eut pas un moment de repos. Ses bourreaux, qui redoutaient son grand caractère et son énergie, voulurent profiter de son accablement, et lui laissèrent à peine le temps de prendre une mauvaise nourriture. Eprouvant au milieu de la discussion une soif ardente, elle demanda un verre d'eau. L'impression de la crainte était telle, que personne n'osa le lui apporter. Elle le demanda une seconde fois ; un officier de gendarmerie eut le courage de céder à un mouvement d'humanité, et le lui apporta. Il fut dénoncé, menacé, et perdit même son emploi.

Toutes les réponses de Marie-Antoinette furent simples, précises, pleines de calme et de dignité. La terreur était à son comble ; personne n'osa se présenter pour défendre la reine, et le tribunal

nomma d'office MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde, qui remplirent cette périlleuse mission avec tout le courage et le dévouement que permettaient les circonstances, et persuadés d'avance de l'inutilité de leur ministère.

Le 16 octobre, à quatre heures du matin, Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et reine de France, fut condamnée à l'unanimité. Elle entendit son arrêt de mort sans marquer le moindre effroi.

Rentrée dans sa prison, elle écrivit à Mme Elizabeth cette lettre si touchante où son inquiétude pour ses enfans et ses amis se montre si vivement, et où son âme se déploie avec tant de grandeur. Mais cette lettre ne fut pas remise à la princesse; la reine n'ayant pu la confier qu'à ses bourreaux, ils la portèrent à Robespierre, qui la garda parmi ses papiers, où elle fut trouvée par le député Courtois après le 9 thermidor. Celui-ci la conserva jusqu'à sa mort, époque où elle fut publiée après vingt-deux ans de date.

Un prêtre constitutionnel se présenta dans la prison pour offrir à la reine les derniers secours de la religion. Marie-Antoinette refusa de l'entendre; et lorsque les exécuteurs entrèrent, cet homme lui ayant dit: "Voilà le moment de demander pardon à Dieu. — De mes fautes, reprit-elle; mais de mes crimes, je n'en ai point commis!"

A onze heures, elle sortit de la Conciergerie, vêtue de blanc. A la vue de l'ignoble charrette qui devait la conduire au supplice, elle témoigna quelque étonnement de ce que l'on ne la conduisait pas, comme Louis XVI, dans une voiture fermée. Cependant elle monta dans ce fatal tombereau avec le même sang-froid et la même dignité qui n'avaient point cessé d'accompagner toutes ses actions. Le prêtre constitutionnel se plaça près d'elle, et l'exécuteur se tint derrière. Elle-même avait coupé ses beaux cheveux blanchis si longtemps avant l'âge ; ses mains étaient liées derrière le dos. Le funèbre cortége se mit en marche. Marie-Antoinette avait recueilli toutes ses forces, et peut-être qu'au plus haut degré de sa puissance, elle n'avait jamais montré tant de grandeur et tant de majesté.

Afin de prolonger son agonie, ses féroces ennemis firent prendre à la voiture le chemin le plus long ; elle passa dans les rues les plus populeuses, et fut plus de deux heures avant d'arriver au lieu du supplice. L'échafaud était dressé sur la place Louis XV, au lieu même qui, 9 mois auparavant, avait été arrosé du sang de Louis XVI. Elle y monta d'un pas ferme et assuré ; ce dernier moment fut digne de toute sa vie.

Suivant un usage barbare, qui fut aboli après la révolution, sa tête fut présentée à la populace, qui cria : " Vive la Nation !" et son corps porté au cimetière de la Madeleine, fut mis dans la même

fosse que celui de Louis XVI, et couvert comme le sien avec de la chaux vive, pour que toutes les traces en disparussent. Cependant, en 1815, on parvint à retrouver une partie des ossemens ; ils ont été transportés le 21 janvier de cette même année aux sépultures royales de Saint-Denis.

En 1816, on construisit une chapelle expiatoire dans le cachot qui fut habité, à la Conciergerie, par Marie-Antoinette

La reine possédait un chien qui lui était fort attaché. A son départ du Temple, il fut repoussé par les gardiens, lorsqu'il voulut s'élancer dans la voiture où la reine venait de se placer. Le pauvre animal suivit cette voiture jusqu'à la Conciergerie ; là, il essaya d'entrer avec sa royale maîtresse, et fut de nouveau brutalement chassé ; il resta constamment couché à la porte extérieure de la prison, et lorsque les employés de cette maison d'arrêt le maltraitaient, il venait se réfugier au corps-de-garde, où les soldats lui donnaient un gîte et des alimens.

Lorsque la reine Marie-Antoinette quitta la Conciergerie pour aller au supplice, l'animal reconnut sa maîtresse ; il hurla, aboya, et suivit la charrette sans la perdre de vue une seule minute.

Au moment où la tête de la royale victime fut montrée au peuple, le chien poussa des hurlemens affreux. Chassé des environs de l'échafaud, il revint à la Conciergerie, où il fit entendre des gé-

missemens prolongés. Une marchande du Palais-de-Justice en eut pitié, et le recueillit chez elle. Il restait enfermé tout le jour dans sa chambre, et passait tout le temps à regarder par la croisée dans la rue. Peu de temps après, il se précipita par cette fenêtre, et tomba sur le pavé. Il avait cru sans doute reconnaître son infortunée maîtresse dans la personne de quelque dame qui avait sa démarche ou sa mise, et le pauvre griffon fut tellement fracturé de cette chute qu'il mourut sur-le-champ.

Madame Elizabeth, sœur du roi, dont la vie exemplaire, le caractère grave et religieux, et le sublime dévouement n'avaient pu trouver grace devant le féroce aréopage, fut bientôt aussi décrétée d'accusation. Le 9 mai, on la sépara violemment de sa nièce; après avoir été accablée d'injures, elle fut traînée dans un fiacre et conduite à la Conciergerie, et dès le lendemain jugée et exécutée. Devant ses juges, la fierté de son maintien, la dignité de ses réponses, et le silencieux mépris qu'elle opposa à leurs outrages, ne démentirent pas un moment le courage de martyr déployé par cette malheureuse famille. Placée dans le tombereau avec quelques autres victimes, elle les exhorta et les encouragea à la résignation. Destinée à périr la dernière, et à être témoin de leur supplice, elle se tint debout avec une stoïque fermeté, et reçut de chacun d'eux une respectueuse salutation en



Lith. de Delpech.

Joséphine

1.re Femme de Napoléon.

Lapagerie Bonaparte



Joséphine

1re Femme de Napoléon

Lapagerie Bonaparte

JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS,

PREMIÈRE ÉPOUSE DE NAPOLÉON.

C'est dans la charmante habitation des Trois-Ilets, à St-Pierre de la Martinique, que Marie-Françoise-Joséphine Tascher de la Pagerie, prit naissance le 24 juin 1763. Sa famille était noble, et sans jouir d'une opulence remarquable, elle était en état de satisfaire honorablement ses goûts de bienfaisance et de bonté. La maison de M. de Tascher, père de Joséphine, était sans cesse ouverte aux colons malheureux. Les noirs de son service, traités avec douceur et humanité, avaient sujet de bénir leur position. Tous étaient dévoués à leurs maîtres et eussent joyeusement sacrifié leur vie pour en donner des preuves.

Dans les colonies, où la vie sociale a moins de mouvement que dans les grandes villes de l'Europe, aucun événement ne passe inaperçu. José-

phine vint au monde la tête enveloppée d'une membrane, telle qu'on l'observe quelquefois à la naissance des enfans, ce qui fait dire qu'ils sont *nés coiffés*. En France, parmi le peuple, et même en d'autres pays, cette circonstance passe pour être de bon augure. Et les témoins de ce fait souriaient à l'idée des promesses de bonheur que la destinée réalisa en effet. Au moment où on achevait d'opérer sa venue en ce monde, le canon de Fort-Royal retentit dans les mornes qui entouraient l'habitation; et plusieurs salves d'artillerie semblèrent saluer l'enfant créole, qui devait un jour être la compagne de Napoléon. C'est que le traité qui rendait la Martinique à la France venait d'être signé, et que la colonie, rendue à son indépendance, célébrait par des acclamations de joie un événement si universellement désiré.

Joséphine fut élevée avec soin; son père était fort instruit, et dirigea lui-même son éducation. A quinze ans, elle fut emmenée en Europe par une de ses tantes qui, lui destinant sa fortune, avait depuis longtemps ménagé pour elle une alliance sortable avec le fils du marquis de Beauharnais.

Le vicomte Alexandre de Beauharnais était major au régiment de ***. Il jouissait de la plus haute considération par l'éclat de ses belles qualités; il aimait et cultivait les arts. Son jugement était sain, sa conversation fine et spirituelle. Personne ne tenait moins que lui à une opinion; il la défen-

dait, mais continuait-on de la combattre, fût-ce même à tort, il souriait et changeait adroitement de conversation. Il était franc, loyal et constant dans ses affections. Sa manière silencieuse d'approuver le mérite ou de reconnaître un service, était supérieure à cette prodigalité de mots officieux dont on abuse, et qui ne peuvent séduire que des esprits bornés.

Le mariage se fit. Mme de Beauharnais devint mère de deux enfans, Hortense et Eugène.

Les avants-coureurs de la révolution tenaient toute la France en émoi. M. de Beauharnais se vit obligé à se prononcer, et il opta pour les idées nouvelles. Il devint président de l'Assemblée Nationale ; mais malgré son courage et sa fermeté, il manquait de la raideur nécessaire pour se maintenir à ce poste périlleux. A l'époque du procès du malheureux Louis XVI, le vicomte de Beauharnais éleva en vain la voix en faveur du monarque. S'apercevant de l'insuffisance de son autorité, il se décida à rentrer dans une neutralité absolue, position tout aussi dangereuse dans ces temps orageux, où le titre de modéré conduisait à l'échafaud aussi bien que les manifestations du royalisme le plus pur. C'en fut assez pour l'inscrire sur les listes fatales. Il fut arrêté et conduit à la prison du Luxembourg. Madame de Beauharnais sollicita et obtint la permission d'y être enfermée avec lui ; mais leurs ennemis les privèrent bientôt de la con-

solation de se voir réunis. La vicomtesse fut transférée à la prison des Carmes, où elle se trouva beaucoup plus malheureuse par l'incertitude complète du sort de son mari.

A cette même époque, dans toutes les prisons habitées par les victimes de la terreur, les prisonniers vivaient en commun. Mêmes angoisses pour le présent, mêmes craintes pour l'avenir, les réunissaient dans un même intérêt. Tous les jours, une énorme cresselle, agitée par la femme du geôlier, les appelait au dîner grossier, qu'on leur servait sur une longue table sans nappe, et d'une malpropreté révoltante. Aux Carmes, ce repas était servi dans un des cloîtres inférieurs, lequel était éclairé par quatre gros réverbères rouges et enfumés, dont les reflets lugubres étaient comme ceux des mineurs dans leurs souterrains. Sa lueur dénaturait toutes les teintes ; la pâleur était enflammée, la rougeur était noire, la fraîcheur était bleuâtre, les yeux semblaient flamboyer. Aux Carmes, soixante personnes environ se plaçaient à cette table ; de ce nombre était Joséphine de Beauharnais. Derrière les prisonniers se rangeaient les guichetiers, les porte-clefs et les agens de police. Les conversations particulières et à voix basse s'engageaient parmi les détenus, avec le ton élégant et poli qui leur était naturel. Madame de Beauharnais raconta qu'un jour où cette conversation avait pris un tour moins sombre qu'à l'or-

dinaire, ils furent soudainement interrompus par un bruit sinistre, et malheureusement bien connu. C'était le roulement des chariots qui arrivaient pour *la fournée.* Comme ce n'était pas l'heure habituelle, chacun se tut; on se regarda en silence.... " Mangez donc, citoyennes," leur dit la grosse voix d'un geôlier.

Ni mouvement ni réponse; les bras étaient restés dans la même position où les avait saisis ce roulement fatal. Les grandes portes du réfectoire s'ouvrirent; trois commissaires ivres, en habits sales et longs, à bottes à revers, en écharpes tricolores, parurent; ils étaient suivis d'une troupe de bandits en bonnets rouges et armés de piques. Ils se ruèrent en avant avec des cris de joie, en battant des mains, comme pour l'ouverture d'un spectacle. Les prisonniers déconcertèrent leurs bourreaux par le calme de leur contenance; ils se sentaient tellement au-dessus de leurs ennemis, que tous leurs regards se portèrent avec fermeté, avec curiosité même, sur celui des commissaires qui entra, un papier à la main. C'était un appel nominal. Dès qu'un nom était prononcé, deux hommes s'avançaient et enlevaient de sa place le prisonnier désigné; il était remis aux gendarmes du dehors, et on le faisait monter dans le chariot. Un morne silence régnait dans la salle, d'où l'on arrachait les assistans un à un. Tous attendaient leur sort à leur poste, comme un soldat attend un boulet. Chaque

fois qu'un prisonnier partait, on enlevait son couvert, et ceux qui restaient se rapprochaient de leurs voisins en souriant amèrement. Trente-cinq venaient de passer ; la table était presque vide, et devenait énorme et sinistre par tous les convives absens. Ceux qui restaient disséminés un à un, deux à deux, huit ou dix places entre eux, ressemblaient à des arbres oubliés dans l'abattis d'une forêt. Enfin la fatale liste est épuisée ; les commissaires et leur hideux cortége disparaissent ; les portes se referment, et le bruit sourd et lugubre du chariot pesamment chargé qui s'ébranle et se met en marche avec ses chaînes pendantes, indique aux détenus que pour ce jour-là, du moins, leur tour n'est pas encore venu.

Joséphine de Beauharnais lisait avec perfection : elle avait pris l'habitude de lire les journaux à ses compagnons de captivité ; chacun se groupait autour d'elle, et chacun, les yeux fixes, la poitrine haletante, écoutait avec anxiété si le journal ne lui annonçait pas la mort d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur ou d'un ami. Qu'on se figure, s'il est possible, le trouble et le désespoir de cette jeune femme en lisant un jour le nom de M. de Beauharnais inscrit sur la liste des morts. Elle tomba sans connaissance, et sa cruelle agonie se prolongea pendant plusieurs jours. Ce fut au milieu des paroxismes de sa douleur qu'on vint lui remettre son acte d'accusation. Elle le reçut avec

une morne stupeur, insensible à toute émotion nouvelle. Le lendemain, on vint faire l'appel nominal pour la *fournée* de chaque jour. On l'appela, et l'on fut obligée de lui répéter son nom qu'elle n'entendait pas. Par un hasard singulier, et qui manifestait avec quelle insouciance féroce les sentences de mort étaient exécutées, ce jour-là, le nombre des condamnés était si considérable, qu'à son arrivée devant le sinistre chariot, il ne fut pas possible d'y trouver place pour elle. On la rendit brutalement à ses geôliers, en la désignant pour la fournée prochaine.

Dans la journée, l'un des gardiens, s'approchant, posa à terre les vases qui contenaient leur nourriture, et se retira. Ils se partagèrent le pain, et y trouvèrent ce billet qu'on y avait introduit:

" Robespierre et ses complices sont décrétés " d'accusation. Tranquillisez-vous, vous êtes sau- " vés ! " Un instant avant, Mme de Beauharnais venait de se couper les cheveux pour les faire parvenir à ses enfans, afin d'éviter que la main d'un bourreau lui rendît ce funeste service. Cinq jours plus tard, M. de Beauharnais eût échappé à la hache révolutionnaire.

La nuit suivante, un ordre signé Barras et Tallien vint rendre la liberté à la vicomtesse de Beauharnais, qui fut aussitôt ramenée à ses enfans. En son absence, Mme de Holstein avait pris soin d'Hortense, et un jeune artiste avait obtenu de

prendre chez lui Eugène de Beauharnais, qu'il espérait consacrer aux arts, si sa destinée le rendait complétement orphelin et sans ressources. Joséphine oublia toutes ses peines en revoyant son fils et sa fille. Ses protecteurs parvinrent à lui faire restituer une partie de sa fortune. Son salon devint le rendez-vous des personnes influentes que la mort de Robespierre et de ses complices avait placées à la tête du gouvernement, et qui firent aussitôt cesser les scènes d'horreur dont Paris, depuis cinq années, avait toujours été le théâtre.

Le désarmement des sections fut une des premières mesures ordonnées par la nouvelle administration, nommée le Directoire exécutif, laquelle mesure importait à la tranquillité de la ville. Tous les citoyens furent obligés de remettre leurs armes à leur municipalité respective, ou aux envoyés de cette municipalité. Mme de Beauharnais, pour se conformer à cette ordonnnance, se sépara à regret de l'épée que son mari avait léguée à Eugène, et que celui-ci conservait avec un religieux respect. Il était absent lors de cette circonstance. Aussitôt son retour, sa mère l'informa de ce qui venait de se passer. Le noble enfant avait alors treize ans, et déjà toutes ses actions révélaient les admirables qualités qui le rendirent depuis si cher à la France, et lui acquirent même l'estime de ses ennemis. Pénétré de douleur d'un événement qu'il regardait comme une profanation pour un objet

qui lui était si cher, il sollicita et obtint de sa mère la permission d'aller le réclamer. Il se rendit chez le général Bonaparte, qui en ce moment était entouré d'officiers de tous grades. Eugène s'approcha : " Général, lui dit-il, je " viens réclamer l'épée de mon père, du général " Beauharnais ; c'est mon bien, mon héritage. Je " ne suis pas d'un âge à donner des inquiétudes à " la République par la possession de cette arme, " et je viens vous prier de me la faire rendre." Bonaparte considérait l'enfant en souriant ; il le félicita des sentimens qui dictaient sa démarche, lui fit remettre aussitôt cette épée, qu'il reçut avec transport et emporta en triomphe.

Mme de Beauharnais, reconnaissante de l'accueil fait à son fils et des procédés du général, lui rendit une visite de politesse, accompagnée de ses deux enfans. Le surlendemain, ils se rencontrèrent dans les salons du directeur Barras. Bonaparte s'occupa beaucoup de la vicomtesse, et obtint la permission d'aller lui présenter ses hommages. Les visites du général devinrent bientôt beaucoup plus fréquentes; il était épris de la belle veuve, à laquelle il n'était pas non plus indifférent. Leurs amis les décidèrent à un mariage, que des motifs réciproques de délicatesse semblaient devoir différer quelque temps.

M. Meneval, secrétaire intime de l'empereur, admis dans l'intérieur privé de Napoléon, fut té-

moin oculaire de beaucoup de détails curieux qui échappèrent à la publicité, mais que le caractère intègre de ce personnage a toujours fait accueillir avec confiance par le petit nombre de personnes auxquels ils ont été racontés. Il cite l'anecdote suivante :

Peu de jours avant son mariage, Mme de Beauharnais fit appeler M. Raguideau, son notaire, pour l'entretenir de quelques affaires. Lorsqu'il se présenta, il fut introduit près de sa cliente, qui était encore couchée. Les personnes qui étaient présentes sortirent, excepté un jeune homme qui n'attira pas l'attention du notaire, et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée.

Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage, Mme de Beauharnais voulut savoir ce qu'il en pensait. M. Raguideau lui exprima avec franchise qu'il voyait avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qui pouvait être tué à l'armée et la laisser avec des enfans. Il ajouta qu'avec sa fortune elle pouvait faire un mariage beaucoup plus avantageux, et qu'il croyait devoir lui faire toutes ces représentations comme investi de sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Mme de Beauharnais le remercia de ses conseils, et appela ensuite le jeune homme qui était resté debout devant la fenêtre, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'a-

vait paru prêter aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. " Général, lui dit Mme de Beau- " harnais, avez-vous entendu ce que vient de dire " M. Raguideau ? — Oui, répondit-il ; il a parlé " comme un honnête homme, et ce qu'il vous a dit " me donne de l'estime pour lui. J'espère qu'il con- " tinuera à se charger de nos affaires, car il m'a " disposé à lui donner toute ma confiance." M. Raguideau fut un peu déconcerté, mais il n'eut pas, au reste, à se repentir de sa franchise ; Napoléon tint les promesses du général Bonaparte ; il le nomma notaire de la liste civile, le traita toujours avec bienveillance, et ne lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il devait de l'avoir connu.

Le mariage se fit. Hortense et Eugène, loin d'éprouver pour leur beau-père le moindre éloignement, répondirent par un attachement sincère aux marques d'affection qu'il leur témoigna. La famille résidait, rue de la Victoire ; mais lorsque Napoléon devint premier consul, elle alla habiter le château des Tuileries.

Bonaparte fit l'acquisition de la Malmaison, charmante résidence sur la route de Saint-Germain. Joséphine la préférait au château de Saint-Cloud, parce qu'elle y vivait plus en particulier.

Ce beau domaine, dans les siècles reculés, servait de succursale au grand hôpital, ou *Maladrerie,* voisin du hameau de Migneaux, renommé pour la beauté du site et l'efficacité de ses eaux. Il pouvait

contenir deux cents malades ou pèlerins. De toutes les parties de la France, on venait en foule se purifier au puits de sainte Geneviève de Nanterre. L'hôpital de la Malmaison hébergeait gratuitement les nombreux voyageurs.

Chaque soir, à l'heure du couvre-feu, on les réunissait en commun pour chanter les psaumes, ou venir s'accuser pieusement de leurs fautes, et en obtenir le pardon. Lors du sac de Saint-Léger, pillé par les Anglais, sous le règne de Charles VI, Saint-Germain-en-Laye n'était qu'un gros bourg. En revanche, la ville de Poissy était très considérable, et flanquée de tours crénelées de distance en distance. Les archers anglais élevèrent une redoute, précisément au même endroit où l'impératrice Joséphine a depuis fait bâtir ses magnifiques serres-chaudes. Elle se plut à orner cette habitation, et y fit tous les embellissemens qui depuis la rendirent la plus délicieuse, quoique la plus petite de toutes les demeures impériales.

Après le couronnement, Joséphine, devenue impératrice, fut contrainte de sacrifier à l'étiquette ses goûts pour la vie privée. Dès ce moment, tout prit une nouvelle physionomie dans le palais impérial, et les relations intimes entre Napoléon et son épouse éprouvèrent, comme tout le reste, de notables modifications. Jusqu'à cette époque, l'empereur avait toujours partagé l'appartement de sa femme. A dater du sacre, il passa la nuit dans

le sien un escalier dérobé communiquant aux deux appartemens, donnait aux deux époux la faculté de se réunir sans traverser les pièces qui séparaient leur logement respectif.

Napoléon aima tendrement Joséphine, et ne cessa, même après leur divorce, d'avoir pour elle les procédés les plus généreux. Sobre, économe, actif, il voulait que sa compagne fût entourée de tout le luxe, de toutes les délicatesses et des jouissances qu'il se refusait. L'impératrice aimait la dépense, était bienfaisante à l'excès; il fournissait amplement à tous ses caprices, et payait chaque année, tout en fronçant le sourcil, les dettes dont son budget de dépense se trouvait toujours assez largement augmenté.

L'impératrice Joséphine, sans avoir les traits réguliers, avait une telle expression dans la physionomie, qu'elle charmait les regards à la première vue; sa taille était élégante et bien prise, et elle joignait, au mol abandon de mouvemens qu'on remarque chez les créoles, une grace et une dignité parfaite. Elle porta la couronne et le manteau impérial avec une majesté qu'il était difficile de saisir dans sa subite élévation, et qui cependant semblait aussi naturelle chez elle que si elle en eût fait un long apprentissage. Jamais Marie-Louise, aux jours de sa splendeur, ne fit oublier la gracieuse et élégante souveraine qui l'avait précédée au trône de France.

Hortense et Eugène grandirent. La première épousa le prince Louis Bonaparte, frère de l'empereur; le second fut marié avec la princesse Augusta, fille du roi de Bavière, qui le rendit fort heureux. Ce mariage fut le premier anneau de la chaîne qui unit pour jamais la nouvelle dynastie napoléonienne aux anciennes dynasties de l'Europe. Le prince Eugène, dévoué à Napoléon, fit ses premières armes près de lui, se forma à son exemple, et devint un héros.

Les années de son union avec Napoléon furent, en général, pour Joséphine, une suite de triomphes, d'ovations et de plaisirs. Elle aimait son mari avec passion, et lui sacrifiait ses moindres volontés avec une soumission qui, certes, lui avait acquis un empire réel sur son époux. Elle eut beaucoup à souffrir de l'inimitié de la famille Bonaparte, qui souvent altérait par de calomnieux rapports la paix du ménage impérial. C'était toujours après une absence que Napoléon abordait sa femme avec un regard scrutateur, qui lui demandait compte des allégations envoyées contre elle. Joséphine se justifiait facilement; et, trop généreuse pour se prévaloir de son triomphe sur ses ennemis, heureuse de sacrifier son mécontentement au désir que Napoléon lui en manifestait, elle accueillait ses dénonciateurs avec la même bonté que si elle n'avait eu envers eux que des motifs de satisfaction. Cependant, pour éviter la

fréquente répétition de ces désagrémens, elle sollicita de son mari le droit de l'accompagner partout; voyages lointains, excursions, à toute heure du jour et de la nuit, elle se tenait prête à le suivre, et jamais elle ne le fit attendre une seule minute.

Lors de la campagne de 1809, l'impératrice accompagna son époux jusqu'à Mayence, et là attendit les nouvelles que les courriers lui apportaient chaque jour. Les lettres de l'empereur étaient d'ordinaire fort courtes; mais son secrétaire intime avait l'ordre d'instruire l'impératrice Joséphine de tout ce qui pouvait l'intéresser. Le général Pelet, qui accompagnait l'empereur, fit raconter à Joséphine le fait suivant :

Napoléon était à cheval entre Berthier et Lannes; un guide lui montra entre Mœlk et Saint-Polten, les tours du château de Birnstein (dans le duché d'Autriche), qu'on apercevait de loin.

Ce château, comme on le sait, fut le lieu où Richard-Cœur-de-Lion fut retenu en captivité, à son retour de Palestine.

L'empereur s'arrêta, et considéra longtemps ces ruines. En poursuivant sa route, il était pensif, et dit à Berthier et à Lannes : " Richard avait été " aussi guerroyer dans la Palestine et la Syrie; il " a été plus heureux que nous à Saint-Jean-d'Acre, " mais non plus vaillant que toi, mon brave Lan- " nes, quoiqu'il ait battu le grand Saladin.... Et " cependant, à peine débarqué sur les rivages

" d'Europe, il tomba entre les mains de gens qui,
" certes, ne le valaient pas. Il fut vendu par un duc
" d'Autriche à un empereur d'Allemagne, qui le
" retint captif, et qui n'est connu dans l'histoire
" que par ce trait de cruauté..... Le dernier de sa
" cour, Blondel seul, dit-on, lui resta fidèle; mais
" son pays fit de grands sacrifices pour sa déli-
" vrance. "

Napoléon se retourna, il considéra de nouveau les ruines, et ajouta :

" Et cependant, tels étaient ces temps barbares
" qu'on nous peint si beaux, où tout se faisait sans
" honte pour la soif de l'or et du pouvoir. Quels
" progrès a faits notre civilisation! Vous avez vu
" des empereurs et des rois en ma puissance,
" ainsi que leurs capitales et leurs états, et cepen-
" dant, je n'ai exigé d'eux ni rançon, ni même
" aucun sacrifice d'honneur!.... Et ce descendant
" de Léopold et de Henri que nous tenons plus
" qu'à moitié, il ne lui sera pas fait plus de mal
" que la dernière fois, malgré son manque de foi."

Peu à peu, s'abandonnant à de profondes réflexions, l'empereur tomba dans une triste mélancolie. Le canon qui tonna dans le lointain l'arracha à sa préoccupation, il mit son cheval au galop, et se précipita vers le camp.

L'impératrice avait conservé cette lettre, et la lut aux dames de son cercle, à l'époque de l'exil de l'empereur à l'île d'Elbe.

Qui pouvait prévoir alors que ce nouveau Cœur-de-Lion aurait un jour à envier le sort de celui du onzième siècle ?

Depuis 1792, l'Europe faisait à la France une guerre d'extermination, et la France ne combattait que pour sa défense. Elle était sortie victorieuse des différentes luttes où elle s'était vue engagée ; et la paix avait été signée, à la satisfaction générale. Napoléon, rentré dans son intérieur, respira quelques momens. Un premier chagrin de famille vint le frapper, et donna naissance à des idées nouvelles qu'il eut le tort impardonnable d'accueillir, et celui plus impardonnable encore de mettre à exécution. Le fils aîné de la reine Hortense et du prince Louis vint à mourir. L'empereur, qui aimait beaucoup cet enfant, et qui le destinait à lui succéder, en fut inconsolable. Il prévoyait qu'à défaut d'héritiers directs, l'empire après lui serait livré à des ambitions rivales. La pensée d'une union étrangère surgit tout-à-coup du milieu de toutes ses préoccupations, comme le seul moyen d'assurer le trône à sa dynastie. Il réfléchit qu'un mariage formé avec une princesse d'Europe calmerait l'inquiétude des puissances, qui n'auraient plus à redouter la propagande révolutionnaire ; que cette alliance leur ferait accepter sa gloire, diminuerait le danger des rétrocessions qu'il ne pouvait se dispenser de faire quand le jour de la pacification générale serait arrivé, et qu'enfin

cette même alliance serait le gage d'une paix durable. La politique, la tranquillité à venir de la France commandaient l'exécution de ce dessein; l'âge qui s'avançait lui prescrivait de ne pas le retarder davantage. Cependant, il hésita longtemps devant la rupture d'un lien qu'une véritable affection lui rendait cher. On a dit qu'il fut poussé à cette action par la vanité de mêler son sang à celui des anciennes familles royales. Mais qu'avait-il à leur envier en grandeur, en génie et en puissance? S'il a payé en cela son tribut à l'imperfection humaine, cette erreur est entrée pour une bien faible part dans ses résolutions. L'empressement avec lequel les maisons régnantes briguaient son choix, aurait pu diminuer à ses yeux le mérite de leur alliance; mais la perspective qu'il s'en promettait lui parut assurée. L'offre de la main de la princesse Anne lui avait été faite à Erfurth, l'année précédente, par l'empereur Alexandre. Napoléon se conduisit en cette circonstance avec sa circonspection ordinaire, et Alexandre ne lui pardonna pas sa réponse évasive.

Fouché, duc d'Otrante, quelque temps auparavant, s'était permis de pressentir (sans y être autorisé) l'impératrice Joséphine sur un divorce inévitable, et en avait répandu le bruit dans le public. Napoléon l'en avait sévèrement réprimandé, d'abord parce que le moment n'en était pas arrêté dans son esprit, puis parce qu'il voulait épargner à

cette malheureuse princesse une douleur prématurée et ne pas la laisser sous la menace toujours présente d'une séparation, si pénible pour tous deux. Fouché avait voulu se donner le mérite de lui forcer la main, et se plaça ainsi entre les deux époux en intermédiaire officieux. L'empereur, en entrant chez sa femme, la trouva en pleurs, et en obtint l'aveu de la démarche du duc d'Otrante; celui-ci fut traité comme il le méritait; mais en effet le premier coup était porté, et l'impératrice vécut dans les plus cruelles angoisses jusqu'au moment où l'évidence de son malheur ne lui permit plus d'en douter.

D'après quelques paroles de M. de Metternich à M. de Narbonne, on s'était entendu avec le prince de Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, le choix de l'empereur Napoléon fut dirigé sur l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, François II.

Ce fut peu de temps après que ces négociations avaient été entamées, que l'empereur se décida à rompre le silence avec l'impératrice Joséphine. Depuis l'insinuation que Fouché s'était permise, cette princesse ne pouvait se dissimuler que tôt ou tard elle payerait par la perte de son rang le malheur de n'avoir pas donné d'enfans à Napoléon.

C'était le texte habituel de ses entretiens avec les personnes auxquelles elle pouvait parler avec confiance. L'empereur allait arriver à Fou-

tainebleau, où il avait engagé sa femme à se rendre pour l'y recevoir. Par un malentendu, l'impératrice fut en retard de quelques heures, ce qui ne lui était probablement jamais arrivé. Napoléon avait voyagé par une pluie battante, brisé de fatigue: il ne trouva pas son service organisé comme d'ordinaire; il lui fallut attendre. Pendant qu'on s'empressait de préparer son repas et son appartement, l'absence inaccoutumée de Joséphine semblait l'irriter d'autant plus, qu'il se sentait avec elle dans une position fort délicate et fort embarrassée pour aborder une question si importante. Sur ces entrefaites arriva Joséphine. Son mari la reçut avec humeur, la brusqua, et se retira dans son appartement.

L'impératrice comprit que l'explication fatale ne tarderait pas à éclater. Napoléon fit fermer la communication de leurs appartemens, n'eut avec elle que des entretiens aussi rares que brefs. Elle s'adressait à tous ceux qui l'entouraient pour obtenir des éclaircissemens que personne n'eût osé lui donner. Son anxiété était portée à son comble; elle n'osait aborder ce sujet brûlant, quand elle pouvait retenir un moment l'empereur, de peur qu'un fatal arrêt ne s'échappât de ses lèvres. Cet état était trop violent pour durer longtemps; il avait jeté dans leurs rapports journaliers une contrainte qui, pour tous deux, était devenue un supplice intolérable. Enfin l'empereur n'y put plus tenir,

et un soir, après un repas des plus tristes et des plus silencieux, il rompit la glace. On peut se figurer la douleur et le désespoir que fit éclater l'impératrice Joséphine quand toute espérance lui fut enlevée. Napoléon, déchargé d'un poids insupportable, fut profondément ému d'un chagrin qu'il causait, et depuis ce moment, il ne cessa de l'entourer des soins les plus tendres, et de lui prodiguer des consolations que Joséphine, dans son accablement, écouta avec indifférence, mais dont elle finit par être touchée. Napoléon fit appeler ses enfans, leur recommanda leur mère, et les assura de la continuation de son affection paternelle. Il aida à transporter l'impératrice, qui avait perdu connaissance après une crise nerveuse très violente. La reine Hortense soutenait la tête de sa mère, qu'elle embrassait avec tendresse. "Du "courage, ma fille," lui dit l'empereur. "*Oh!* "*sire, j'en ai, j'en aurai!*" et ces mots avaient peine à se faire un passage à travers ses pleurs et ses sanglots.

Quand les premiers transports de sa douleur furent calmés, Joséphine envisagea son sacrifice avec une force de caractère qu'on n'aurait pas soupçonnée en elle; elle se résigna à un malheur sans remède. Dès ce moment, elle ne parut plus à la cour. Elle fut cependant obligée de quitter la retraite qu'elle s'était imposée pour assister à un *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame pour la

paix de Vienne, et d'accompagner l'empereur à l'Hôtel-de-Ville à la fête que la ville de Paris donna à cette occasion. Pour la première fois, depuis leur union, l'empereur se rendit à Notre-Dame, dans sa voiture, sans l'impératrice, qui arriva dans la sienne quelques minutes après.

Cette circonstance inusitée excita un étonnement universel, et contribua à réveiller les doutes que la politique de Fouché avait fait semer relativement à la séparation de Leurs Majestés. Mais, à l'exception de ces deux circonstances, elle passa, retirée dans son appartement, les quinze jours qui s'écoulèrent entre le moment où la cruelle révélation lui avait été faite, et le jour où le divorce fut prononcé. Quelque pénibles que ces quinze jours dussent être pour tous deux, ils parurent néanmoins bien courts à Joséphine, qui ne pouvait s'accoutumer à se séparer de l'empereur, et à renoncer à son rang d'impératrice régnante. Napoléon adoucit les derniers momens de leur union par les égards et les prévenances les plus affectueuses. Il s'occupa de son avenir, lui donna des conseils, et alla au devant de tous ses désirs.

L'empereur l'avait beaucoup aimée, et conservait pour elle un sentiment d'affection qu'avaient fortifié l'habitude et les attachantes qualités de cette princesse; on eût dit qu'elle était née pour le rôle que lui avait imposé l'élévation du rang où elle était montée avec lui. Associé à sa fortune, elle

l'avait secondé par l'ascendant de sa douceur et de sa bonté, et avait épousé sa gloire autant que sa personne. Quoiqu'étrangère à la politique et aux affaires du gouvernement, elle avait concilié à Napoléon, autant qu'il était en son pouvoir, la faveur des partis.

Le prince Eugène et la reine Hortense firent preuve en cette malheureuse circonstance d'une noblesse de sentiment et d'une dignité qui les honorèrent ; ils furent parfaits de dévouement ; ils soutinrent le courage de leur mère, et surent allier avec la tendresse qu'ils lui portaient, ce qu'ils devaient à leur père adoptif.

A l'issue de la triste cérémonie qui délia les nœuds que la fécondité de Joséphine aurait rendus aussi durables que sa vie, l'ex-impératrice descendit dans son appartement, et l'empereur rentra dans son cabinet triste, silencieux ; il se laissa tomber sur le sopha où il s'asseyait habituellement dans un état d'abattement complet, et y resta quelques momens, la figure cachée dans ses mains ; quand il se releva, ses traits étaient bouleversés. Les ordres de départ pour Trianon avaient été donnés d'avance. On vint l'avertir que ses voitures étaient prêtes. Il prit son chapeau, et ayant aperçu M. de Meneval qui s'était tenu à distance sans oser se retirer, il lui dit : " Meneval, venez avec moi ?" Il monta par l'escalier secret qui de son cabinet communiquait chez l'impératrice. Cette princesse

était seule, et paraissait livrée aux plus douloureuses réflexions. Au bruit que l'empereur fit en entrant, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant, au cou de Napoléon, qui la serra contre sa poitrine et l'embrassa à plusieurs reprises ; mais dans l'excès de son émotion elle s'évanouit. M. de Meneval s'empressa de sonner pour appeler du secours. L'empereur craignant de renouveler une douleur qu'il n'était plus en son pouvoir de calmer, déposa l'impératrice dans les bras de ses dames ; dès qu'il la vit reprendre ses esprits, il se retira rapidement par les salons du rez-de-chaussée à la porte desquels sa voiture l'attendait.

Joséphine s'aperçut aussitôt de la disparition de l'empereur ; ses plaintes et ses sanglots redoublèrent. Ses femmes, en lui prodiguant leur soins, ne pouvaient s'empêcher de murmurer contre les rigoureuses exigences d'une politique qui brisait aussi violemment les liens d'une affection éprouvée, pour imposer une autre union qui n'offrait que des chances incertaines.

Napoléon passa huit jours à Trianon dans un désœuvrement inaccoutumé, cherchant des distractions dans l'exercice de la chasse, à courre et à tir. Il alla voir à la Malmaison, celle qui peu de jours auparavant était encore sa compagne ; et la veille de son départ pour Paris, il voulut la recevoir à dîner à Trianon avec sa fille, la reine Hortense. S'étant aperçu à la Malmaison qne cette habita-

tion n'était pas suffisamment garantie contre la rigueur de l'hiver, il engagea Joséphine à venir attendre au Palais de l'Elysée-Bourbon, à Paris, que les changemens nécessaires fussent terminés ; mais l'arrivée prochaine de la nouvelle impératrice obligea l'ancienne à partir peu de temps après pour Navarre.

Le revenu de l'impératrice Joséphine était fixé à trois millions par an, savoir: deux millions affectés sur la forêt de Navarre, et le troisième payé par le trésor impérial; il lui donna en outre le palais de l'Elysée, mais qu'elle habita peu, étant trop près des Tuileries.

La belle terre de Navarre est admirablement située; c'est peut-être la plus belle résidence de France, surtout sous le rapport des eaux qui sont de la plus grande beauté. Mais à l'époque où l'impératrice y arriva, le château était à peu près délabré et sans meubles. L'empereur avait eu l'intention de le faire réparer à neuf et meubler d'une manière digne de la souveraine qui allait l'habiter ; mais la précipitation que l'on mit à éloigner l'impératrice de la Malmaison, ne permit aucune de ces indispensables réparations qui n'eurent lieu que plus tard.

Sa Majesté fit son entrée à Navarre précisément le jour où l'impératrice Marie-Louise faisait la sienne à Paris. Aussi l'épouse répudiée éprouvait-elle une impression cruelle à l'idée de ce rapproche-

ment. Pourtant elle fit bonne contenance, et reçut avec sa grace habituelle les autorités de la ville d'Evreux, qui vinrent la complimenter. Très peu de monde l'avait accompagnée dans ce premier voyage. On parvint à s'installer malgré le mauvais état des bâtimens, les premiers jours furent difficiles à passer. Mais ensuite il arriva bon nombre de voitures, chargées de meubles, que l'empereur avait envoyés à la première nouvelle du délabrement et de la nudité de cette résidence. Malgré les soins à donner à l'établissement de la maison, Joséphine était dévorée d'une tristesse insurmontable ; cet éloignement de Paris ressemblait à un exil, et l'obligation d'habiter ce séjour, se présentait à sa pensée comme un nouveau divorce. Son imagination lui montrait celle qui la remplaçait sur le trône, accueillie par ces acclamations de joie et d'amour dont elle-même avait été si souvent l'objet. Elle savait que Marie-Louise était là, près de l'empereur, et que ce n'était plus à Joséphine qu'il devait penser. Il faut être femme, et se mettre à la place de l'impératrice pour comprendre toutes les pensées qui dévoraient son repos. Cependant elle eut assez d'empire sur elle-même pour ne pas toujours céder à son abattement, elle s'occupa à visiter sa nouvelle propriété, présida elle-même à la culture de ses beaux jardins, fit des courses en voiture dans les environs, se mit à la recherche des malheureux, pourvut à leurs besoins avec une

active sollicitude, et son bon cœur lui créa des jouissances en les soulageant.

Après les fêtes du mariage avec Marie-Louise, la solitude de Joséphine se peupla d'amis et de curieux qui venaient, ceux-ci pour la distraire, ceux-là pour observer comment elle supportait sa nouvelle position; sa santé s'altérait et les médecins ordonnèrent les eaux d'Aix en Savoie. Pour s'épargner les ennuis de la représentation, l'impératrice voyagea incognito sous le nom de Mme la comtesse Dalberg. Arrivée à Aix, Sa Majesté eut le plaisir d'y recevoir sa fille qui vint y passer quelque temps.

Le lac du Bourget est, comme on sait, assez rapproché de la ville; il se couvrait fréquemment de jolies embarcations de curieux allant visiter l'abbaye de Hautecombe. L'impératrice voulut aussi faire cette excursion, mais cette partie de plaisir faillit devenir bien funeste. Ce lac, resserré entre deux montagnes escarpées, est fort dangereux en ce qu'en cas de tempête, on ne peut aborder qu'aux points de départ et de débarquement. Au moment où Sa Majesté s'embarqua avec les personnes de sa suite, le temps était superbe, la première traversée fut très heureuse, mais il n'en fut pas de même au retour; le temps changea subitement, le vent souffla avec violence et s'engouffra avec tant de force dans une toile que l'on avait placée à l'arrière de l'embarcation pour préserver l'impéra-

trice des rayons du soleil, que la barque eût inévitablement chaviré, si Sa Majesté n'eût fait arracher promptement ce dangereux abri. Son courage et sa présence d'esprit ne l'abandonnèrent pas un seul instant dans cette périlleuse circonstance, et ce ne fut qu'avec des peines inouies qu'on parvint au lieu du débarquement. Ce fut à Aix que l'impératrice apprit l'horrible catastrophe du bal du prince de Schwartzenberg, dont les détails sont si connus; la consternation fut générale, et Sa Majesté en éprouva un vif chagrin.

Un peu avant cette époque, la société intime de l'impératrice et de sa fille eut à déplorer une perte qui fut généralement ressentie. Mme de Brock était sœur de la maréchale Ney; élevées toutes deux chez Mme de Campan, leur tante, elles avaient été les amies d'enfance de Mlle de Beauharnais, devenue ensuite reine de Hollande. Il est présumable que cette liaison avait beaucoup contribué à l'établissement des anciennes compagnes de la reine Hortense, qui aimant beaucoup Mme de Brock, se l'était attachée comme dame de compagnie. Elle lui fit épouser M. de Brock, grand-maréchal du palais. Il mourut fort jeune, sa femme en éprouva un profond chagrin, car il était difficile de rencontrer un couple mieux assorti, ni un ménage plus uni.

Outre sa parfaite beauté, ses admirables qualités et les talens d'agrément dans lesquels elle excellait,

Mme de Brock était une femme très instruite, d'un caractère solide malgré son extrême jeunesse. Inséparable de la reine, jamais la médisance ne s'était attachée à aucune de ses actions.

Ce fut dans le voyage à Aix en Savoie que Mme de Brock fut enlevée à sa royale amie par un accident affreux et qui causa une consternation générale. Un jour que dans leurs promenades accoutumées, la reine et les dames de sa suite avaient été voir une cascade fort curieuse, située à peu de distance d'Aix, elles arrivèrent à un endroit très étroit et très dangereux; ordinairement pour y passer on s'appuie sur la main d'un guide. Soit que personne ne se fût trouvé là dans le moment, soit que Mme de Brock, leste et légère comme elle était, eût dédaigné cette précaution, son pied s'appuya sur quelque chose de glissant, elle tomba dans le torrent et disparut aussitôt aux yeux de la reine et des dames qui l'accompagnaient; on vola bien vite à son secours, mais ce fut en vain; quand on retrouva son corps, elle était sans vie, et l'on n'eut que la triste consolation de penser qu'elle n'avait pas eu le temps de souffrir: en tombant elle avait eu la poitrine brisée sur un fragment de rocher et était morte du coup.

Il serait impossible de peindre la douleur dans laquelle ce funeste événement plongea l'impératrice et sa fille. La reine fit embaumer le corps de Mme de Brock et le fit transporter à St.-Leu où il

fut déposé dans une chapelle non loin de la cascade. Hortense fit ériger un monument au lieu même où périt son amie, pour consacrer le souvenir de ce malheur, et servir en même temps d'avertissement aux imprudens qui voudraient à l'avenir se risquer sans précautions dans ce fatal passage.

Tant de secousses rendirent le séjour d'Aix et de ses environs insupportable à l'impératrice et à sa fille. Elles aspiraient au moment de revenir habiter la Malmaison, que Joséphine préféra toujours à ses autres résidences.

La grossesse de Marie-Louise fut annoncée, l'empereur en fut très joyeux. On sait que la nouvelle impératrice était fort jalouse de l'ancienne, précisément à cause de l'estime que l'empereur manifestait pour celle qui avait été sa compagne. L'idée de voir habiter l'Elysée-Bourbon par Joséphine tourmentait Marie-Louise; et Napoléon se décida à écrire à sa première épouse, la priant d'aller habiter Navarre à son retour de Savoie, parce que si pendant son séjour au palais de l'Elysée, quelqu'accident funeste arrivait à l'impératrice durant sa grossesse, la malveillance ne manquerait pas de l'attribuer au voisinage de Joséphine. Le retour à Navarre fut à l'instant décidé.

La St.-Joseph tombe, comme on sait, le 19 de mars. En l'année 1811, pendant que l'on célébrait à Navarre la fête de l'ancienne impératrice, la

nouvelle impératrice était en mal d'enfant et le lendemain naquit le roi de Rome. Tout ce qui se passe dans l'esprit d'une femme est souvent inexplicable. L'impératrice Joséphine témoigna la joie la plus vive et la plus vraie d'un événement qui, en effet, fut accueilli par la presque totalité des Français comme un immense bonheur pour l'empire. Il n'y avait aucune affectation, aucune arrière-pensée dans la satisfaction qu'éprouvait Sa Majesté. Elle montra à ses dames la lettre, que lui écrivait l'empereur, et dans laquelle il ajoutait après avoir dit: "J'ai un fils," les autres mots: "Je suis au comble du bonheur!"—"Oui," disait Joséphine avec une émotion visible, mais qui n'avait pas la moindre teinte d'humeur ou de jalousie, "oui, il doit être bien heureux;" puis ayant essuyé une larme qui s'échappait de ses yeux, "et
" moi aussi, je suis heureuse du bonheur de l'em-
" pereur, heureuse de voir enfin comblés les vœux
" des Français. Je recueille les fruits de mon
" douloureux sacrifice, puisqu'il assure la prospé-
" rité de la France."

Lorsque Marie-Louise fut rétablie de ses couches, Joséphine avec sa suite retourna à la Malmaison, séjour qu'elle préférait à tout autre. Ce fut avec une joie d'enfant qu'elle revit ses serres, ses fleurs; les jardins qu'elle avait créés et qu'elle aimait avec une sorte de passion, et qui lui rappelaient tant de souvenirs! Aussitôt son arrivée,

l'empereur vint lui faire une visite, elle se renouvela quelquefois, mais rarement. Lorsqu'on apercevait sa voiture, l'impératrice se tenait sur le perron pour aller le recevoir ; il lui donnait la main pour se promener dans les jardins, mais toujours en vue du château comme pour rendre impossible toute supposition malveillante.

La vie paisible que menait Joséphine à la Malmaison fortifia sa santé, elle prit de l'embonpoint. Sa Majesté, qui de sa vie n'avait fait usage d'un corset, en reconnut alors la nécessité. L'exercice qu'elle prenait chaque jour lui était infiniment salutaire, et certes les personnes qui la virent à cette époque, étaient loin de prévoir qu'il lui restât si peu d'années à vivre.

Cependant l'orage grondait au loin. La victoire, jusqu'alors si constamment fidèle à l'empereur, semblait l'avoir abandonné, et chaque jour apportait à la Malmaison comme à Paris, comme à la France tout entière, d'affligeantes nouvelles et de tristes détails. Rien ne saurait peindre l'effet que produisit sur toutes les personnes sincèrement attachées à l'impératrice l'annonce des épouvantables désastres de Moscou. Ce qui contribuait à augmenter leur anxiété, était la profonde inquiétude empreinte sur les traits de Sa Majesté ; il y eut alors dans la régularité de ses habitudes une sorte de désordre moral, inspiré par les craintes que son affection si tendre et si vive pour l'empereur lui faisait éprou-

ver. Depuis le fatal changement survenu dans la destinée du héros, nul ne pouvait prononcer le nom de l'empereur devant Joséphine, sans qu'une émotion visible vînt altérer ses traits, sans que des larmes mal contenues révélassent en s'échappant tout ce qu'elle souffrait. Il en était de même lorsqu'elle parlait de lui; à la voir dans ces douloureux momens il semblait qu'elle reprochât au sort de les avoir séparés, d'avoir ôté à Napoléon la sauvegarde de sa présence.

Ce n'était pas le seul chagrin qui la dévorait. Habituée depuis longtemps à savoir ce que valent les affections des courtisans, l'impératrice voyait clair autour d'elle : les personnes qui, la veille encore, se confondaient en témoignages de dévouement, en énergiques protestations de fidélité, se montraient déjà prêtes à tourner du côté où il plairait au vent de la fortune de souffler; car la catastrophe de Moscou faisait aisément prévoir de terribles conséquences, même la chute du conquérant. Il paraissait naturel à bien des gens de prendre à l'avance leurs précautions, et de s'assurer un port en cas d'orage. Voilà ce que pensaient la plupart des grands dignitaires de la maison, quelques-uns le cachant avec soin, d'autres le laissant voir assez négligemment, lorsqu'un courrier annonça que l'empereur venait d'arriver aux Tuileries.

Au même instant, toutes les figures redevinrent

ce qu'elles étaient toujours après une victoire; chacun se montra plus empressé, plus dévoué, plus enthousiaste que jamais; mais le coup était porté, l'effet produit, et l'impératrice n'eut pas besoin d'une seconde épreuve pour savoir à quoi s'en tenir sur le compte de ces admirateurs si exaltés.

Mais où trouver des expressions pour rendre les interminables angoisses de la malheureuse impératrice, lorsqu'elle entendit le canon étranger gronder au cœur de la France? chaque détonation lui causait das mouvemens nerveux. Il fallait l'entendre interroger avec anxiété toute personne qui arrivait de Paris! « Que fait l'empereur? Où « est Bonaparte? Où est l'ennemi? Que dit-on? On « a de l'espoir, n'est-ce pas? On a du courage? » Voilà quelles étaient ses continuelles questions, faites avec un serrement de cœur, un accent de détresse qui arrachait des larmes aux plus insensibles; car il est bien connu que les malheurs de Napoléon ont été les principales causes qui ont amené la mort prématurée de Joséphine. Ceux qui ont assisté au désolant spectacle de ses insomnies, de ses rêves terribles, ceux qui l'ont vue rester des journées entières repoussant toute nourriture, le visage caché dans ses mains, en proie aux plus douloureuses réflexions à cette époque si funeste qui précéda la fin de sa vie, ceux-là, dis-je, ont le droit de dire: « C'est le chagrin qui a tué l'impératrice! »

Lorsque M. de Meneval fut envoyé par l'empereur à Joséphine pour lui porter une lettre, Sa Majesté l'interrogea avec une telle sollicitude, que le secrétaire intime en fut ému jusqu'aux larmes. " Monsieur de Meneval, lui disait-elle en lui saisis- " sant les deux mains, dites-moi tout, ne m'épar- " gnez pas ; je suis forte, et ne souffre que pour " l'empereur. — Les premiers jours ont été terri- " bles, en effet, madame ; mais il ne faut pas que " Votre Majesté s'en effraie : tous les soirs l'em- " pereur se couche à minuit, écrasé de fatigue, et " se lève à trois heures du matin ; et, pendant ce " long intervalle, il n'est pas une minute qui " ne soit consacrée au travail. Il en résulte que " son énergie physique n'est pas toujours à la " hauteur de son énergie morale."

Enfin les fatales destinées s'accomplirent. Il avait été décidé que Joséphine resterait à la Malmaison jusqu'à ce que Marie-Louise et son fils eussent quitté les Tuileries, et qu'alors seulement elle se rendrait à Navarre. Ces dispositions avaient été prises dans un conseil de famille auquel assistaient les grands dignitaires de l'empire. Après le départ du roi de Rome et de sa mère, on hâta le reste des préparatifs pour quitter la Malmaison, et Sa Majesté se mit en route avec sa suite pour aller habiter le château de Navarre. Pendant le trajet, elle put juger combien elle était aimée : partout où l'on vit passer ses équipages, il lui fut facile de

lire dans la tendre et douloureuse consternation empreinte sur tous les visages à quel point elle était regrettée. Personne ne pouvait prévoir quel sort l'attendait aux approches d'une conflagration incalculable. Dans les villages que l'impératrice traversa sur son chemin, des femmes lui tendaient les bras en pleurant; d'autres joignant les mains avec ferveur, imploraient le ciel pour celle qui jamais ne nuisit à personne, et qui fut constamment la mère des pauvres et la consolation des malheureux.

Tant que dura cette terrible crise politique, la santé de Sa Majesté dépérit à vue-d'œil; le sort présent et futur de l'empereur, celui de ses enfans dont elle ne recevait aucune nouvelle, tous ces motifs de terreur et d'anxiété brûlaient le sang de l'impératrice.

Enfin, lorsque tout fût calme à Paris, la reine Hortense, qui avait vu les souverains alliés, écrivit à sa mère pour l'engager à revenir à la Malmaison; elle espérait beaucoup, disait-elle, de l'accueil qu'elle avait reçu, notamment de l'empereur Alexandre, qui lui avait témoigné plus particulièrement le désir de voir l'impératrice.

Joséphine revint peu de jours après à la Malmaison, où elle trouva une sauve-garde russe établie chez elle. Aussitôt elle s'informa avec détail de tout ce qui concernait l'empereur avant son départ pour l'île d'Elbe. Ce fut avec une véritable indi-

gnation qu'elle apprit la conduite de MM. Yvan, Constant et Roustan, qui eurent l'ingratitude d'abandonner l'empereur au dernier moment, après avoir été comblés de ses bienfaits.

Constant, qui de jokey de Mme Bonaparte, était successivement parvenu au poste de premier valet de chambre de l'empereur, avait toute la confiance de Napoléon. L'empereur ayant à sa disposition quelques centaines de mille francs, et ne pouvant prévoir les événemens, désira les mettre à l'abri. Après en avoir distribué une partie parmi les personnes qui consentaient à le suivre, et parmi elles il avait compris Roustan, son mameluck, et Constant, son valet de chambre, qui reçurent, l'un 50,000 francs, et l'autre 25,000 francs, le reste fut également mis en dépôt entre les mains de plusieurs serviteurs dévoués. Par suite de cet arrangement, Constant se trouva dépositaire d'une somme de 100,000 francs. La veille du départ, l'empereur, voulant réunir les sommes qu'il avait disséminées, demanda à Constant les 100,000 francs dont il l'avait chargé. Celui-ci les rendit; mais comme il s'était figuré que cette somme était un don de l'empereur, et non un dépôt, il manifesta vivement son mécontentement devant plusieurs personnes, se plaignant que Sa Majesté lui eût repris ce qu'elle lui avait donné, et ajouta que son intention n'était plus de suivre l'empereur, comme il l'avait résolu d'abord. Il fit emporter les effets

qu'il avait au château, et le soir venu, après avoir assisté comme de coutume au coucher de Sa Majesté, il remit à l'huissier la clef du secrétaire et la montre de voyage, et lui fit ses adieux.

Vers minuit, l'empereur qui ne dormait pas, fit demander Constant; on l'envoya chercher, mais l'exprès revint annonçant qu'on n'avait pas trouvé M. Constant, et que sa chambre était dégarnie d'effets, l'empereur alors devina la vérité. On lui rapporta le propos tenu par son valet de chambre. Napoléon fut accablé de cette ingratitude, il était en ce moment assis sur son lit, et laissant tomber sa tête dans ses mains: " cette " conduite est infâme," s'écria-t-il à plusieurs reprises, " et c'est un homme que j'ai comblé de mes " bienfaits! ma position est affreuse! Un servi-" teur que je croyais si dévoué, car j'ai tout fait " pour me l'attacher, m'abandonne le jour de mon " départ, et je reste à la merci de gens que je ne " connais pas!"

Roustan, le mameluck, était un des serviteurs les plus favorisés de Sa Majesté. L'empereur l'avait acheté en Egypte, il joignait à ses fonctions le titre d'arquebusier de Napoléon, c'était lui qui chargeait son fusil à la chasse. En voyage il couchait auprès de la porte de l'empereur, et dans l'occasion faisait l'office de valet de chambre. Cet homme n'avait aucune éducation, mais son caractère était très doux, il paraissait entièrement dé-

voué à son maître; aussi son changement subit excita-t-il une vive surprise; il avait plus de crédit que bien des personnages de la cour, et recevait souvent de fortes gratifications.

Roustan quitta Fontainebleau, en emportant les 25,000 francs dont l'empereur venait de le gratifier, et tous les effets qui lui appartenaient. Sa Majesté, en apprenant cette nouvelle ingratitude, se contenta de hausser les épaules. C'était tout ce que méritait une pareille conduite. MM. Pailard et Hubert voyant la cruelle position de l'empereur, s'offrirent à l'accompagner à l'île d'Elbe et à y rester jusqu'à ce que Sa Majesté eût choisi quelqu'un pour les remplacer. M. Pailard revint le premier en France. L'empereur l'avait chargé de quelques lettres, dont une pour l'impératrice Joséphine. Arrivé à Gênes, M. Pailard lut au café, dans un journal, la mort de l'impératrice; alors il renvoya à l'empereur sa lettre, à laquelle il joignit un exemplaire du journal. Ce fut de cette manière que l'illustre exilé apprit la mort d'une femme qu'il avait tant aimée, et dont il avait reçu tant de marques de tendresse.

Aussitôt que l'empereur Alexandre sut que l'impératrice était arrivée à la Malmaison, il s'empressa de venir lui faire une visite, et fut pour elle aimable et attentif. Lorsque dans la conversation il parlait de l'occupation de Paris par les alliés, c'était toujours avec un langage parfaitement mesuré; il n'oublia jamais un seul instant qu'il

parlait devant celle qui avait été la femme de son ennemi vaincu ; de son côté, l'impératrice ne cachait point au czar le tendre sentiment et la vive affection qu'elle conservait à l'empereur Napoléon.

Alexandre, à part l'empire des convenances, était trop magnanime pour laisser échapper un seul mot qui pût insulter au malheur d'une femme, et d'ailleurs cette femme n'espérait qu'en lui pour protéger ses enfants.

Le roi de Prusse et les princes, ses fils, vinrent aussi visiter l'impératrice Joséphine. Mais l'empereur Alexandre vint beaucoup plus fréquemment. La reine Hortense était toujours près de sa mère, quand elle recevait les souverains, et l'aidait à faire à ces illustres étrangers les honneurs de la Malmaison, qui leur parut un séjour délicieux, et dont ils admiraient les beaux jardins et surtout la serre. La vérité est qu'il y en avait peu en Europe qui pussent lui être comparées pour la variété et la rareté des plantes qu'elle contenait.

Après avoir plusieurs fois visité la Malmaison, l'empereur Alexandre témoigna le désir de voir aussi le château de St.-Leu-Taverny, dans la vallée de Montmorency, et qui appartient à la reine Hortense. A cette époque, le prince Eugène était à Paris ; les événemens l'avaient contraint de quitter la résidence de Milan et l'Italie, où il s'était maintenu tant qu'il lui avait été possible de lutter contre le nombre des troupes autrichiennes, qui l'acca-

blèrent. Il devint alors important pour lui de se rendre auprès des souverains alliés.

Ce fut dans ces circonstances que la reine Hortense invita le czar à venir passer une journée à St.-Leu. Elle désirait beaucoup que sa mère pût venir l'aider à en faire les honneurs. Sa Majesté était très souffrante; on s'apercevait chaque jour d'une diminution progressive de sa santé. Elle se plaignait d'un malaise général, d'une sorte d'annéantissement, sans ressentir cependant de vives douleurs; souvent elle disait aux personnes de son service intérieur: " Je ne sais " ce que j'ai, mais je ressens par momens des accès " de tristesse à mourir." Elle prenait quelques petites infusions ordonnées par ses médecins; puis quand sa toilette était faite, et qu'elle était entrée dans son salon, elle oubliait son mal pour ne s'occuper que de la société.

Tel était l'état dans lequel se trouvait Sa Majesté, lorsqu'arriva le jour où l'empereur de Russie devait se rendre à St.-Leu-Taverny. La veille, la reine Hortense insista fortement auprès de sa mère pour l'engager à paraître à cette fête, lui représentant de quelle importance il était pour leurs intérêts communs, pour celui d'Eugène, de cultiver les bonnes dispositions du czar; que lui seul pouvait les garantir du mauvais vouloir de leurs ennemis; ou que la prochaine arrivée de Louis XVIII les trouverait sans appui et dans l'impossibilité de rester en

France. Malgré le malaise dont l'impératrice se ressentit ce jour-là plus vivement que de coutume, elle céda aux prières de sa fille et fit tout préparer pour se rendre à St.-Leu.

L'empereur Alexandre était attendu pour le déjeûner. Joséphine partit de la Malmaison de grand matin et supporta le trajet sans trop de fatigue. Après le déjeûner, on fit une promenade en calèche dans le parc par un temps humide et froid. De retour dans son appartement, Joséphine se jeta sur son lit tout habillée, elle éprouva un peu de frisson. L'heure du dîner approchant, il fallut que Sa Majesté fît un grand effort sur elle-même pour renouveler sa toilette et descendre au salon; elle y resta jusqu'au moment de se mettre à table; mais ne voulant rien manger, elle remonta dans sa chambre, ses traits étaient beaucoup plus altérés que de coutume. Le même soir l'impératrice eut le courage de redescendre encore au salon où était resté l'empereur Alexandre. On fit de la musique. La mère et la fille s'efforcèrent de bien accueillir le souverain qui devenait leur seul protecteur, et qui pouvait en effet exercer une si puissante influence sur leur sort. Le Czar prit congé de l'impératrice Joséphine, en témoignant la plus vive sollicitude pour sa santé. Sa Majesté remonta dans sa chambre, se coucha et dormit d'un sommeil assez calme. Le lendemain après le déjeûner on revint à la Malmaison, elle paraissait beaucoup

mieux, mais un léger enrouement lui voilait la voix, lequel s'augmenta assez rapidement; vers le soir elle éprouva de vagues frissons, des nausées fréquentes, symptômes sinistres d'une vive et profonde douleur dans la poitrine. Sa Majesté passa une nuit très fatigante. Le lendemain matin, une irruption milliaire se manifesta et disparut en vingt-quatre heures; la nuit du mercredi au jeudi fut plus mauvaise encore que la précédente, et la journée tout entière se passa dans une terrible agitation; elle éprouva des redoublemens de fièvre, une oppression suffocante, et une excessive faiblesse. La nuit du jeudi au vendredi fut un peu plus calme, grâce à un large vésicatoire que M. Horeau, son médecin, lui posa sur le cou pour dégager la tête qui commençait à s'embarrasser. Cependant la voix de l'impératrice était altérée, sa parole brève, son pouls faible et vacillant. Dans la journée il y eut un peu moins d'agitation, mais l'oppression devint plus forte; M. Horeau s'aperçut avec inquiétude que l'arrière-bouche prenait une couleur pourpre très foncée; la fièvre devint terrible et la nuit fut très mauvaise.

Le lendemain, samedi, malgré tous les efforts de la science, on vit les traits de l'impératrice s'altérer visiblement, l'oppression allait en augmentant, la couleur de l'arrière-bouche prenait une teinte plus foncée, le pouls se faisait à peine sentir. Il n'y avait plus moyen de conjurer la mort qui

s'avançait. Ce fut une longue et déplorable agonie ; sa respiration ne fut plus qu'un douloureux sifflement, et le dimanche à midi l'impératrice rendit le dernier soupir, à l'âge de 52 ans. Le même jour, elle s'était confessée et avait reçu l'extrême-onction.

L'ouverture du corps de Sa Majesté fut faite par M. Beelard, chef des travaux anatomiques de la Faculté de Paris, et par M. le docteur Cadet de Gassicourt en présence de M. Horeau, son médecin ordinaire ; il résulta des examens que l'infortunée Joséphine était morte d'une angine gangreneuse.

Après l'autopsie et l'embaumement du corps, on le plaça dans un cercueil de plomb que l'on enferma ensuite dans une caisse de bois de chêne, et le tout fut provisoirement posé sur deux trétaux, couvert d'un vaste poêle de velours noir, et entouré d'un grand nombre de cierges qui furent continuellement renouvelés; le cercueil de l'impératrice resta ainsi exposé dans sa chambre. Une foule immense se succèda sans cesse, apportant à celle qui était si généralement regrettée, l'hommage de son pieux respect. Tous les rangs étaient confondus. Les prêtres des communes environnantes passèrent les jours et les nuits en prières, jusqu'au jour fixé pour l'inhumation. Tous les matins, on disait des messes dans la chapelle du château, où toutes les personnes de la maison s'empressaient d'assister avec

un recueillement religieux. Un grand nombre de personnages de la plus haute distinction vinrent jeter de l'eau bénite sur le cercueil que l'on avait transporté dans une chapelle ardente, assez spacieuse pour laisser circuler la foule qui pendant plusieurs jours vint saluer les restes de cette infortunée souveraine. M. de Gernitcheffz y fut envoyé par l'empereur de Russie dès le premier jour de l'expositiou du corps; le czar l'avait chargé de témoigner le désir qu'il avait de venir baiser la main de l'illustre défunte; il fut fort surpris lorsque M. de Gernitcheffz l'instruisit à son retour que les restes de l'impératrice étaient déjà renfermés dans le cercueil.

Le sixième jour, les dépouilles mortelles de Joséphine furent déposées dans le caveau de l'église de Ruel. Le cœur et les entrailles de Sa Majesté enfermés dans une boîte de vermeil étaient portés séparément.

Le prince Eugène était tellement accablé par la douleur, qu'il fut hors d'état de paraître à cette triste cérémonie. Les enfants de la reine Hortense y assistèrent, conduits par la comtesse d'Arberg qui les tenait par la main. Certes, il fallut à cette dame tout son courage pour remplir ce dernier devoir qu'elle accomplit jusqu'à la fin et elle ne quitta la Malmaison que le soir des funérailles. Le czar se fit représenter par le général comte de Sacken; ce fut le clergé de la cathédrale de Paris qui officia, on

chanta une grand'messe en musique, à laquelle assistèrent un grand nombre de personnages de l'ancienne cour de Napoléon. Il y avait beaucoup de dames, entr'autres Mme de Lavalette et la princesse d'Aremberg. L'église de Ruel était entièrement tendue de noir; trop petite pour contenir toutes les personnes invitées, on avait été obligé d'en interdire l'entrée aux habitans, qui certes, se joignaient bien de cœur aux regrets des assistants. La garde-nationale et quelques troupes, stationnées dans le canton, étaient sous les armes; pendant la marche, depuis le château jusqu'à l'église, des tambours, recouverts de crêpes, faisaient entendre un son lugubre auquel se joignait le bruit des cloches de tous les villages environnans. Durant la messe, les tambours recommençèrent leur funèbre roulement.

On peut affirmer sans employer d'hyperbole que tout le monde fondait en larmes, et que dans les courts intervalles, où les chants religieux cessaient de se faire entendre, des sanglots éclataient dans toutes les parties de l'église.

Le prince Eugène et la reine Hortense éprouvèrent bien des obstacles de la part du gouvernement de Louis XVIII pour l'érection du tombeau qu'ils désiraient faire élever à la mémoire de leur mère. Enfin le monument fut terminé en 1826, sous le règne de Charles X, et douze années après sa mort, les restes de l'impératrice y furent déposés.

Ce tombeau, placé à côté du grand autel, est dû au ciseau du célèbre Cartellier. Il est en marbre blanc et d'un style simple et imposant. La statue de l'impératrice en costume de cour, de grandeur naturelle, et très ressemblante, est agenouillée sur un coussin dans l'attitude de la prière. On lit sur la base :

A JOSEPHINE,

EUGENE. — HORTENSE.

MARIE-LOUISE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, DEUXIÈME ÉPOUSE DE NAPOLÉON.

L'histoire des premières années de Marie-Louise, est celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. Elevées sous les yeux de leurs parens, jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation, et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse Marie-Louise a eu pour grande-maîtresse, la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse La-



Marie Louise
2.e Femme de Napoléon

MARIE-LOUISE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, DEUXIÈME ÉPOUSE DE NAPOLÉON.

L'histoire des premières années de Marie-Louise, est celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. Elevées sous les yeux de leurs parens, jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation, et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse Marie-Louise a eu pour grande-maîtresse, la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse La-



I. Lith. de Delpech.

Marie Louise.

2e Femme de Napoléon.

Marie Louise

zanski, femme de mérite et fort attachée à son élève.

L'éducation de Marie-Louise avait été très-soignée ; elle parle plusieurs langues, même le latin, langue familière aux Hongrois, bonne musicienne, peignant avec goût même à l'huile, talent auquel elle fut depuis obligée de renoncer ; l'odeur des couleurs l'incommodait.

Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour préserver les jeunes archiduchesses des impressions qui auraient pu effleurer leur innocence. Cette intention était fort naturelle sans doute ; mais les moyens employés pour atteindre ce but, n'étaient pas toujours sagement conçus. Au lieu d'éloigner de ces princesses les livres contenant des passages qui pouvaient égarer ou fausser leurs idées, on avait imaginé de couper avec des ciseaux, non-seulement les pages de ces livres, mais même des lignes et même des mots dont le sens était jugé équivoque ou suspect. Il devait résulter d'une censure aussi maladroitement exercée un effet contraire à celui qu'on voulait produire ; ces passages qui fussent restés inaperçus, si on les eût laissé subsister, étaient interprétés de mille manières par de jeunes esprits, d'autant plus fertiles en suppositions qu'ils étaient excités par la recherche de l'inconnu. Il arrivait que les royales élèves n'avaient plus pour leurs livres que de l'indifférence ; les livres devenaient

pour elles des corps sans âmes, dépouillés qu'ils étaient à leurs yeux, de tout intérêt, après les mutilations qu'ils avaient subies. L'archiduchesse Marie-Louise, devenue impératrice, avouait que l'absence de ces passages avait précisément excité chez elle la plus vive curiosité. Sa première pensée, lorsqu'elle était devenue maîtresse de ses lectures, avait été de rechercher dans des exemplaires complets des mêmes ouvrages qui avaient servi à ses études, les endroits retranchés pour connaître ce qu'on avait voulu lui cacher. Faut-il ajouter que dans le même esprit et par un scrupule aussi mal entendu, les animaux domestiques du genre mâle dont on redoutait apparemment les instincts immodestes, étaient bannis des appartements des princesses, et que les seules espèces femelles y étaient tolérées, comme présentant des idées plus pudiques ?

Ces observations ne peuvent s'appliquer qu'à l'enfance des archiduchesses, et même ce système d'éducation qui était encore pratiqué durant l'enfance de Marie-Louise a fait place à des idées moins étroites, et l'on a reconnu qu'il ne pouvait qu'affaiblir des intelligences ou faire dans de jeunes têtes inexpérimentées, plus ou moins ardentes, autant de ravages que des principes corrupteurs.

Lorsque Marie-Louise apprit que son union avec Napoléon venait d'être décidée, elle se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure.

Cette princesse raconta depuis au milieu de son cercle, qu'elle avait été élevée sinon dans la haine, au moins dans des sentimens peu favorables à l'homme qui avait mis plusieurs fois la maison de Hapsbourg à deux doigts de sa perte, qui avait obligé sa famille à fuir de sa capitale, et à errer de ville en ville au milieu de la confusion et de la consternation inséparables d'une retraite précipitée. Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en lignes une troupe de petites statuettes en bois et en cire, représentant l'armée française, à la tête desquelles ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative ; ils la lardaient à coups d'épingles, et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourmens que faisait éprouver à leur famille le chef redouté, contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne étaient impuissants.

Marie-Louise, élevée dans les habitudes d'une obéissance passive, instruite à regarder les princesses autrichiennes comme des instrumens destinés à assurer la grandeur de leur maison, ou comme vouées en sacrifice pour conjurer les orages qui pouvaient la menacer, se résigna à accepter le rôle qui lui était imposé ; mais pour le rendre le moins pénible possible, elle chercha à connaître l'homme auquel elle était destinée, celui auquel elle avait jusqu'alors évité de penser, parce qu'il n'éveillait

en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses préventions, et lorsqu'elle quitta Vienne, elle partit avec le désir de plaire à l'empereur.

Le prince de Neufchâtel et de Wagram, envoyé à Vienne avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, trouva à l'extrême frontière le prince Paul Esterhazy, qui avait été chargé d'aller le recevoir, et de le conduire au palais impérial, où il fut logé. Il fut conduit, le même jour, 7 mars, à l'audience de l'empereur pour faire la demande solennelle de la main de l'archiduchesse, et fut traité avec une distinction inaccoutumée. Le lendemain, il remit au prince Charles, oncle de Marie-Louise, les pouvoirs de l'empereur Napoléon pour épouser en son nom la princesse. Le 9 mars, Marie-Louise renonça solennellement, selon l'usage, à la succession impériale, et en prêta le serment. La signature de l'acte eut lieu dans les grands appartemens du palais, et la remise *des* 500,000 *francs* (25,000 *livres sterling*), montant de la dot de la princesse, fut faite à l'ambassadeur, en rouleaux de ducats d'or renfermés dans une cassette.

Le 11 mars fut célébrée la cérémonie religieuse du mariage dans l'église des Augustins, à Vienne. Le lendemain, le prince de Wagram reçut la visite de l'archiduc palatin et de l'archiduc Antoine, frères

de l'empereur, qui vinrent prendre congé de l'ambassadeur, et lui porter les derniers adieux de la famille impériale, ce qui était une grande dérogation à l'étiquette. Cette concession et plusieurs autres du même genre faites par une cour scrupuleusement attachée aux formes, montrent combien on tenait, à Vienne, à être agréable, en cette circonstance, à l'empereur Napoléon. Elles peuvent aussi servir à connaître le soin qu'avait ce dernier de ne pas laisser décheoir en sa personne la dignité de la nation qu'il représentait. Jamais envoyé extraordinaire n'avait été traité avec autant d'égards, n'avait eu un cortége si brillant, et n'avait reçu, ainsi que sa suite, de présens plus honorables que l'envoyé de Napoléon. Le jour de la signature du contrat de mariage, il avait reçu le portrait de l'empereur d'Autriche, entouré de diamans, suspendu au collier de l'ordre de la Toison-d'Or. Ainsi les signes extérieurs d'adhésion ne manquèrent pas de la part de la cour de Vienne; on sut cacher, sous des dehors trompeurs, des dispositions peu bienveillantes; et si quelqu'un fut de bonne foi, ce fut peut-être le seul empereur François, car malgré les témoignages de déférence et les apparentes cordialités de la cour, malgré les fréquens rapports qui s'établirent entre les deux familles après l'arrivée de l'impératrice en France, la réconciliation ne fut pas sincère de la part de l'aristocratie autrichienne, et même de la nation. Des bruits circu-

lèrent que la jeune archiduchesse avait été sacrifiée, livrée à un homme qui l'accablerait de mauvais traitemens, et on se plaignit hautement de l'humiliation qui en rejaillirait sur l'Autriche. M. de Metternich prit occasion de ces manifestations pour faire sentir au cabinet français que l'empereur d'Autriche préférait renoncer au bienfait de la paix, que de s'exposer à perdre sa popularité en remplissant quelques conditions qui n'étaient pas encore exécutées, et dont la France réclamait l'accomplissement aux termes du traité. Cette espèce de menace éclaira Napoléon ; il se plaignit de la confiance accordée à des hommes qui étaient ouvertement ses ennemis, et demanda leur éloignement. Les uns, au contraire, furent maintenus, d'autres furent rétablis dans les emplois dont ils avaient été dépossédés pour plaire à la France. Napoléon usa de représailles en maintenant un décret rendu à l'ouverture de la campagne, qui prescrivait des mesures rigoureuses contre les individus nés dans les anciennes ou les nouvelles provinces de France, employés au service d'Autriche, et qui ne rentreraient pas dans un délai fixé.

C'était sous de tels auspices que Marie-Louise, devenue impératrice des Français, s'avançait vers l'époux que l'astucieuse politique du cabinet d'Autriche venait de lui imposer. Le sacrifice d'une de ses archiduchesses n'ayant pas réalisé ses espérances, Napoléon ne devait plus compter sur

ses protestations. Marie-Louise n'était plus que le gage menteur d'une alliance précaire, qui ne répondait pas aux vues de l'oligarchie autrichienne. La victoire avait consacré l'adoption de son époux dans le collége des rois; mais les rois avaient protesté contre son admission dans les familles royales. Ils espérèrent l'en rejeter tôt ou tard; ce ne fut pour eux qu'une affaire de temps.

La nouvelle impératrice arriva en France. Son voyage de Strasbourg à Compiègne fut une ovation non interrompue. Presque partout où elle s'arrêta, elle trouva un officier ou un page de la maison impériale, porteur de lettres de l'empereur, qui avait recommandé que pendant toute la route on donnât chaque jour des nouvelles de la princesse à son père.

L'empereur Napoléon resta seul à Compiègne pendant huit jours; il présida lui-même à tous les arrangemens qu'il jugea devoir être le plus agréables à sa jeune épouse, et pressait les préparatifs de sa réception. Quand elle eut mis le pied sur le territoire français, il accompagna les lettres qu'il lui envoyait chaque jour de bouquets des plus belles fleurs, et quelquefois du produit de sa chasse, et il était dans l'enchantement des réponses quelquefois assez longues qu'il recevait à ses lettres. La reine de Naples avait été la recevoir à Braunau, et l'accompagnait dans sa voiture.

A deux lieues de Soissons, des tentes avaient été dressées pour l'entrevue des deux époux, dont on

avait arrangé le cérémonial à l'avance; mais l'empereur ayant reçu une lettre de Marie-Louise, qui lui annonçait son départ de Soissons, se décida à aller sur-le-champ au devant d'elle, et la rencontra à quelques lieues de cette ville. Il s'approcha de la voiture sans être reconnu, mais l'écuyer, en le nommant, mit fin à son incognito. Il monta alors dans la voiture de l'impératrice, ordonnant d'aller directement à Compiègne. Ils y arrivèrent à dix heures du soir, par un temps affreux. On avait disposé à la hâte des illuminations, élevé des arcs de triomphe. Sur un signal donné, le canon annonça l'arrivée du cortége, qui traversa rapidement l'avenue à la lueur des flambeaux.

Les princes et princesses qui les attendaient à la descente de voiture furent présentés à l'impératrice par l'empereur; les autorités de la ville étaient réunies dans la grande galerie; un groupe de jeunes filles lui présenta un compliment et des fleurs. Le prince de Schwarzemberg, ambasssadeur d'Autriche, était présent. Après ce court cérémonial, l'impératrice se retira dans son appartement, où l'empereur la conduisit; il soupa avec elle et avec la reine de Naples.

Marie-Louise était dans tout l'éclat de la jeunesse; sa taille était régulière; le corsage de sa robe était plus long qu'on le portait alors, ce qui lui était très favorable, et contrastait avec le disgracieux raccourci de la taille de nos dames. Son

·t animé par le mouvement du voyage et .nidité. Des cheveux châtain-clair, fins, .us, encadraient un visage frais et plein; ses .. étaient bleus, et avaient une expression de grande douceur; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche. Toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et son embonpoint annonçait sa bonne santé.

L'empereur imita la conduite d'Henri IV dans les mêmes circonstances. Le lendemain, il présenta son épouse à toute sa maison réunie; ses dames et ses officiers prêtèrent serment entre ses mains, puis la cour partit pour Saint-Cloud, où elle passa deux jours. Le mariage civil y fut célébré le 1er avril 1810.

Le 2 avril, eut lieu à Paris l'entrée solennelle de l'empereur et de l'impératrice. Le temps, qui avait été pluvieux les jours précédens, s'éclaircit tout-à-coup, et un soleil radieux éclaira la fête. Le cortége entra dans Paris par la barrière de l'Etoile, dont l'arc de triomphe avait été représenté par une décoration peinte, tel qu'il devait être après son achèvement. Après s'être reposé dans les salons des Tuileries et dans la galerie de Diane, on s'achemina vers le grand salon d'Apollon, au Louvre, où une chapelle avait été préparée. Le cardinal Fesch, grand-aumônier de France, donna aux époux la bénédiction nuptiale. Après la cérémo-

tie, l'impératrice quitta le lourd manteau impérial, et changea de toilette ; on substitua à la lourde couronne une couronne de diamans fermée. L'empereur lui donna la main, et la conduisit au balcon, où les acclamations d'une foule immense saluèrent joyeusement la nouvelle souveraine.

Les fêtes données à cette occasion et dont la description ne donnerait qu'une faible idée, furent ce qu'on peut imaginer de plus somptueux ; à un signal donné, les monumens publics, les églises, les tours, les dômes, les palais et toutes les maisons furent illuminés comme par enchantement. Ce spectacle tenait de la féerie, le pauvre comme le riche avait voulu offrir son tribut à ces décorations fugitives. Je ne parle pas de la prodigieuse affluence du peuple, de l'admiration et de l'enthousiasme qu'il fit éclater, ce qui ne fut pas le moindre ornement de ces fêtes.

La ville de Paris offrit à l'impératrice une toilette complète en vermeil avec le fauteuil et la psyché également en vermeil. A la naissance du roi de Rôme, elle ajouta un berceau semblable ; il resta en la possession de Marie-Louise après la restauration, elle l'envoya à son fils à Vienne. Le jeune duc le fit déposer au trésor impérial où il est conservé.

Après les fêtes du mariage, la cour retourna à Compiègne. Le château avait été décoré avec une élégance et un goût dignes de sa destination.

Marie-Louise avait près de sa chambre à coucher un boudoir drapé avec une profusion de cachemires d'un prix inestimable qu'elle fit détendre plus tard. Ces riches draperies n'avaient été placées là que pour lui être offertes et servir ensuite à son usage.

L'impératrice Joséphine avait joui dans son intérieur d'une grande liberté ; elle avait, comme beaucoup de monde, son goût pour la société, dont elle faisait le charme. Le désir de plaire à l'empereur, et d'accroître sa popularité, la portait à cultiver les relations qu'elle y avait conservées, et à en étendre le cercle. L'union de l'empereur, avec une princesse étrangère, dans l'âge de l'inexpérience (Marie-Louise avait dix-huit ans), inconnue à la société parisienne, devait changer ces habitudes. La maison de la nouvelle impératrice fut organisée avec des formes plus dépendantes. Les précautions dont elle était entourée avaient pour but d'éloigner d'elle toute tentative d'intrigue et de coterie. Mais l'isolement que ces précautions produisaient autour d'elle eut plus tard de graves inconvéniens. Sa dame d'honneur fut la duchesse de Montebello, plus âgée de dix ans que l'impératrice ; c'était une très belle personne, froide, calme, d'une conduite irréprochable, dont l'Empereur avait dit en la nommant : "Je donne à l'impératrice une véritable dame d'honneur." Madame la comtesse de Luçay, douce, inoffensive, et d'une

grande honnêteté de mœurs et de manières, fut nommée dame d'atours. Le service d'intérieur était de six dames d'annonces. Deux de ces dames se tenaient constamment auprès de la jeune impératrice; l'une d'elles couchait dans une pièce attenante à la chambre à coucher; elles ne laissaient pénétrer aucun homme dans l'appartement privé. C'était leur consigne. Elles assistaient à ses leçons de dessin et de musique, écrivaient ses billets sous sa dictée, et présidaient à l'ensemble du service intérieur.

Une fête fut offerte à Leurs Majestés par le prince Schwartzenberg, le premier juillet 1810. Elle est devenue tristement célèbre par la catastrophe qui la termina. Je n'entrerai pas dans les détails des malheurs occasionnés par l'incendie qui éclata dans la principale salle du bal. La famille impériale fut sauvée. Napoléon saisit Marie-Louise dans ses bras, et courut la mettre en sûreté; puis, suivi de ses officiers, il retourna au milieu du danger, et parvint à arracher aux flammes leurs victimes, il y contribua autant par ses propres efforts que par son exemple.

Ce malheur fut une triste diversion aux réjouissances qu'aucun accident n'avait troublées jusque-là. Le souvenir de l'affreuse calamité qui affligea les fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, se présenta à tous les esprits; de fâcheux pressentimens réveillèrent des inquié-

tudes, mais dont l'impression passagère se perdit bientôt dans l'éclat de cette union et dans le prestige de la fortune de Napoléon.

Hélas! il y a peu d'années qu'un prince, l'espoir de la nation, célébrait aussi un mariage, lequel réunissait toutes les conditions, tous les élémens qui pouvaient assurer le bonheur de la France et le sien. Une catastrophe malheureuse ensanglanta les fêtes nuptiales, et réveilla de nouveau dans l'esprit du peuple la superstition qu'il attache à ce sinistre augure. Aujourd'hui, de ces deux époux, alors si brillans d'avenir, de jeunesse et de beauté, l'un n'est plus ; l'autre, sa noble et digne compagne, offre à notre admiration comme à notre amour l'exemple et la pratique des plus rares vertus.

La grossesse de l'impératrice fut déclarée et annoncée au Sénat à la fin de novembre. Cet événement, qui comblait les vœux de Napoléon et ceux de toute la nation, excita un intérêt général. Les évêques prescrivirent des prières dans toutes les églises pour appeler les bénédictions du ciel sur cette heureuse fécondité. Il y eut à l'occasion de cet heureux événement spectacle à la cour et cercle dans les grands appartemens. Dès que la grossesse de Marie-Louise fut connue, l'empereur créa une société de charité maternelle, dont le but était de donner des secours aux femmes en couches indigentes, et de pourvoir à leurs besoins et à l'allaitement de leurs enfans. L'impératrice en fut

nommée protectrice; Mme de Ségur, femme du grand-maître des cérémonies, et Mme de Pastoret, furent vice-présidentes. Cette Société se composait de mille dames brévetées par l'impératrice, de quinze dames dignitaires, d'un grand conseil siégeant à Paris, et de conseils d'administration dans les départemens, d'un secrétaire-général qui était le grand-aumônier de France, et d'un trésorier-général. Le fonds de la Société était de cinq cent mille francs de rente sur le grand-livre, fournis par le domaine extraordinaire et par des souscriptions volontaires. Le motif de l'empereur était de mettre la nouvelle impératrice en évidence, et de lui concilier la sympathie publique par cette manifestation charitable. La Société maternelle fut utile, et n'arrêta en rien le cours des charités privées.

Si l'empereur aimait à donner à l'impératrice des témoignages publics de sa considération et de son estime, il n'était pas moins attentif à lui prouver sa bienveillance dans leur intérieur. L'anecdote suivante a eu trop de témoins pour être révoquée en doute.

Le joaillier de la couronne avait présenté à Marie-Louise une parure de rubis du Brésil d'un goût exquis; elle en était ravie, et trouvait qu'elle lui allait à merveille; mais cette parure coûtait 46,000 francs. L'état de son budget ne lui permettait pas de faire cette dépense; cependant elle ne

pouvait s'en détacher ; plus elle l'essayait, plus elle en était charmée. Enfin la raison l'emporta.

Le jour de l'an approchait ; elle voulait faire à ses sœurs quelques cadeaux d'étrennes, dont la valeur pouvait monter à 25,000 francs, mais ajouter à cette somme celle de 46,000 francs devenait impossible sans déranger l'ordre et l'économie établis pour son budget. Elle renvoya en soupirant la parure de rubis par M. Ballouhay, son intendant, qui ayant à parler au maréchal Duroc, passa chez lui avec l'écrin qu'il était chargé de reporter. Celui-ci voulut savoir ce qu'il contenait ; l'intendant lui montra la parure, et lui raconta ce qui venait de se passer. Le grand-maréchal la trouva si belle, qu'il prit le prétexte de vouloir la montrer à sa femme, et M. Ballouhay la lui laissa. Le lendemain, Duroc la lui rendit ; mais il l'avait montrée à l'empereur, en lui disant le motif qui avait empêché l'impératrice de l'acheter. Napoléon, charmé de la sagesse de sa jeune épouse, ordonna qu'on préparât une parure de rubis sur le modèle de la dernière, mais d'une valeur de 3 à 400,000 francs, et recommanda qu'on gardât le silence sur ce qu'on lui avait appris, et sur ce qu'il avait l'intention de faire.

La parure fut offerte à l'impératrice au nom de l'empereur. Elle fut éblouie de la magnificence du présent, et vivement touchée de l'attention tendre et délicate à laquelle elle la devait. Aux approches du jour de l'an, l'empereur désirant lui donner

de l'argent pour ses étrennes, lui demanda si elle n'avait pas l'intention de faire quelques cadeaux à ses sœurs. Elle répondit qu'elle y avait déjà pensé, et qu'elle avait commandé quelques bijoux pour une valeur de 25,000 francs. Comme il trouvait cela un peu mesquin, elle répliqua que ses sœurs n'étaient point gâtées comme elle l'était, et qu'elles trouveraient ses cadeaux superbes. Alors l'empereur lui remit 25,000 francs pour ses étrennes; puis il se ravisa, et y ajouta en riant vingt-cinq autres mille francs; et pour jouir plus longtemps du plaisir qu'elle en éprouvait, il porta la somme jusqu'à cent mille, qu'on vint aussitôt lui remettre de sa part. On peut se figurer quelle était la joie de Marie-Louise, quand elle sut comment les choses s'étaient passées. Elle gronda doucement son intendant de son indiscrétion, mais de telle façon, que celui-ci dut regarder cette réprimande comme un remerciement.

C'est par de tels procédés qu'éclatait l'affection de l'empereur pour sa compagne. Mais si ses libéralités n'étaient pas toujours d'un aussi grand prix, ce qui ne leur manquait jamais, c'était la bonne grace qui y présidait.

La perspective d'un héritier porta l'empereur à donner le nom du roi de Rome au palais qu'il projetait de faire bâtir sur la montage de Chaillot. A mesure qu'il réfléchissait aux avantages de cette position, sur laquelle M. Fontaine, son habile

architecte, avait attiré son attention, le plan de cet édifice grandissait dans son esprit, et bientôt il songea aux moyens d'exécution. Une bicoque occupée par un tonnelier se trouvait sur l'emplacement destiné aux dépendances du palais. L'intendant-général fut chargé d'en faire l'acquisition. Le prix d'estimation fut doublé; mais au moment de signer le contrat de vente, le propriétaire de la bicoque exigea un prix très supérieur au prix convenu. On en référa à l'empereur, qui donna ordre de le satisfaire; mais les prétentions du tonnelier croissant en raison de la facilité qu'il y trouvait, la liste civile renonça à l'acquisition. " Je veux, dit " l'empereur, que cette maison reste où elle est " comme un monument de mon respect pour les " propriétés."

Cette maison existait encore à l'époque de la Restauration. Le propriétaire, qui en avait refusé un prix décuple de sa valeur, fut heureux de la donner pour quelques centaines de francs.

Enfin arriva le moment de la délivrance attendu avec tant d'impatience par l'empereur, et on peut ajouter par toute la France. Cent-un coups de canon annoncèrent, le 20 mars au matin, que le roi de Rome était né. Cent-un coups devaient saluer la naissance d'un prince, et vingt-et-un seulement la naissance d'une princesse. On se ferait difficilement une idée de l'anxiété avec laquelle les premiers coups de canon furent comptés. Un pro-

fond silence régna jusqu'au vingt-et-unième; le vingt-deuxième fut encore douteux pour ceux qui croyaient s'être trompés ; mais lorsque les autres succédèrent, il se fit une explosion d'applaudissemens et d'acclamations qui retentirent simultanément dans tous les quartiers de Paris. L'ivresse fut générale ; c'est l'exacte vérité, et quiconque habita la capitale à cette même époque, a pu se convaincre que ce récit n'a rien d'exagéré.

L'impératrice avait ressenti les premières douleurs la veille au soir ; elles furent supportables jusqu'au lendemain ; elles cessèrent alors, et la malade put s'endormir. L'empereur avait passé le commencement de la nuit auprès d'elle : la voyant disposée au sommeil, il remonta doucement dans son appartement, et se mit au bain. Une heure après, Marie-Louise fut réveillée par des douleurs très vives, qui faisaient présager que l'accouchement serait prochain ; mais le docteur Dubois ne tarda pas à s'apercevoir qu'en même temps il offrirait des difficultés très sérieuses, parce que l'enfant se présentait par le côté. Napoléon était dans une parfaite sécurité, lorsque M. Dubois ouvrit brusquement la porte, et annonça, tout troublé, à l'empereur, que les préliminaires de l'accouchement lui donnaient beaucoup d'inquiétude. Sans lui répondre, l'empereur s'élança hors du bain, passa à la hâte une robe de chambre, et, suivi de l'accoucheur, il descendit chez l'impératrice. Il s'approcha de son

lit, en dissimulant son anxiété, embrassa tendrement sa femme, et l'encouragea par les mots les plus rassurans. Les douleurs augmentaient d'intensité. L'impératrice était frappée de terreur, et criait qu'on allait la sacrifier. Napoléon, dans une cruelle agitation, déclara à M. Dubois que si l'enfant ne pouvait venir à bien, il fallait avant tout qu'on sauvât la mère. Enfin, après les efforts les plus douloureux, cet enfant si désiré vint au jour; c'était un fils, mais il ne donnait aucun signe de vie. L'empereur, rassuré sur l'état de la mère, avait reporté toute sa sollicitude sur son fils, et contemplait avec une vive anxiété cet enfant en apparence inanimé, quand un faible cri fit évanouir toutes les inquiétudes. Tous les grands dignitaires de l'empire furent introduits avec les membres de la famille impériale. L'empereur, dans l'effusion de sa joie, présenta lui-même son fils à toute sa maison : il était encore ému du spectacle douloureux des souffrances de l'impératrice, et protesta qu'il aurait préféré assister à une bataille.

Un peuple immense était déjà rassemblé dans le jardin sous les fenêtres du palais. Pour contenir la foule et l'empêcher de troubler le repos de l'auguste accouchée, l'empereur fit tendre une simple corde le long de la terrasse dont le roi Louis-Philippe a depuis fait un parterre, à partir de la grille du pont Royal jusqu'au pavillon du milieu. Cette frèle barrière imposait plus à la foule que n'eût fait

une muraille, les spectateurs, dont la masse grossissait à chaque instant, se tenaient même à une distance respectueuse de cette fragile séparation, et observaient un silence qui témoignait de l'intérêt et de la sympathie populaire. L'empereur contemplait, de l'intérieur des appartemens, un spectacle si doux pour lui.

Une députation de la ville de Paris, présidée par le préfet, avait offert à l'impératrice, pour son enfant, un magnique berceau en vermeil. Le lendemain, le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche, vint déposer devant l'auguste enfant la grande décoration de l'ordre de Saint-Etienne.

Un mois après, Marie-Louise fit ses relevailles dans la chapelle des Tuileries. Cette cérémonie se fit avec quelque solennité ; elle reçut, à cette occasion, les hommages de la cour. L'empereur la conduisit à Rambouillet. Dans cette résidence, plus simple et moins vaste que les autres châteaux impériaux, les deux époux vivaient plus en famille, et pouvaient librement goûter le plaisir des promenades paisibles et solitaires, dont on était totalement dépourvu au château des Tuileries, l'affluence continuelle du peuple dans les jardins ne permettant pas d'y prendre aucun exercice. La santé de Marie-Louise étant complétement rétablie, l'empereur la mena avec lui en Normandie, pour s'assurer, par ses yeux, de la situation des grands travaux du port de Cherbourg. Dès le lendemain de leur

arrivée, à la pointe du jour, il fit l'inspection des fortifications, parcourut les hauteurs de la ville, et visita les chantiers. Il déjeûna avec l'impératrice sur la digue, découvrant, du point où leur table était dressée, les vaisseaux anglais stationnés dans le lointain. Il commanda à l'escadre plusieurs évolutions, et fit monter sa femme sur le vaisseau amiral, qu'elle examina en détail, spectacle vraiment nouveau pour elle. Ils descendirent dans le vaste bassin qu'il faisait creuser dans le granit depuis plusieurs années, et dont les travaux touchaient à leur fin : ouvrage gigantesque et chef-d'œuvre de patience. Ce bassin, d'une profondeur de quarante pieds, était comme une auge immense d'une seule pierre, contenant plusieurs millions de pieds cubes d'eau.

Partis de Cherbourg, Napoléon et Marie-Louise continuèrent leur tournée, et furent de retour à Saint-Cloud quinze jours après. Pendant ce voyage, tous deux marquèrent leur passage par des mesures utiles, des actes de bienfaisance, des grâces, des pensions et d'abondantes aumônes. Indépendamment des secours et des pensions accordés sur la liste civile, le trésorier versait chaque mois 10,000 francs pour les charités qu'ils distribuaient ou qui leur étaient sollicitées.

Le retour à Paris de Leurs Majestés était commandé par l'approche des fêtes pour le baptême du roi de Rome, dont les préparatifs avaient été faits

pendant leur absence. La cérémonie eut lieu à Notre-Dame en présence des trois grands corps de l'Etat, des cours, des tribunaux, du corps municipal, et des députations de toutes les villes de France. La belle tenue des troupes qui bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'à Notre-Dame, et la magnificence du cortége impérial, offraient un coup-d'œil éblouissant; mais ce qui rehaussait l'éclat de cette marche triomphale, c'était le concours immense des spectateurs parisiens ou étrangers; on aurait dit que les habitans de toutes les maisons étaient descendus dans les rues ou sur les places. Sur le passage de Leurs Majestés, les Parisiens avaient sablé les rues, toutes les fenêtres étaient décorées d'ingénieux emblêmes, de devises et de drapeaux. A l'aspect de la voiture dans laquelle l'enfant impérial reposait sur les genoux de sa gouvernante, et qui précédait la voiture de Leurs Majestés, l'air retentit d'acclamations générales et de souhaits de prospérité. Il n'y a rien d'exagéré à affirmer que le peuple était dans une sorte d'ivresse, et que sa joie et son affection avaient quelque chose de désordonné.

Six jours après, l'empereur donna à son épouse une fête dans le parc fermé de Saint-Cloud, qui lui rappela les souvenirs de sa patrie. Il avait eu le soin d'y réunir tous les amusemens en usage en Autriche. Des orchestres dispersés dans les quinconces jouaient des airs de danse et valse, exécutés par les sujets de l'Opéra, en costumes de bergers

et de paysans allemands. Au spectacle de la cour, on donna le *Jardinier de Schœnbrunn*. Ensuite l'empereur donna le bras à Marie-Louise, et, suivi de toute la cour, se promena dans le parc à la lueur d'une magnifique illumination. Ses manières avec elle respiraient une affection pleine de confiance. Voulant conserver dans toute sa pureté primitive une innocence qui avait tant de charmes pour lui, et écarter d'elle les soupçons que la légèreté française admet si facilement, il avait établi dans la maison de l'impératrice un ordre de service qui la mettait à l'abri de toute imputation malveillante.

L'empereur voulut qu'elle apprît à monter à cheval. Ses premières leçons d'équitation lui furent données dans le manége de Saint-Cloud. Il marchait à pied à côté d'elle, la tenant par la main, pendant que l'écuyer tenait la bride de son cheval; il calmait sa peur, et l'encourageait. Marie-Louise profita de ses leçons, s'enhardit, et finit par monter très bien à cheval. Quand elle fut devenue une écuyère qui faisait honneur à son maître, les leçons furent continuées dans l'allée du parc réservé, qui faisait suite au salon de famille. Lorsque l'empereur avait un moment après le déjeûner, il faisait venir deux chevaux, montait lui-même à cheval, et en souliers à boucle, chevauchait à côté de sa femme, excitait son cheval, et le mettait au galop, riant de tout son cœur des cris que la peur de tomber lui arrachait; danger, au reste, soigneuse-

ment prevu par la présence de piqueurs échelonnés, prêts à arrêter le cheval et à prévenir une chute.

Le roi de Rome croissait en force et en beauté, sous la tutelle vigilante de Mme de Montesquiou, qui l'idolâtrait, et avait de lui les soins les plus minutieux. On le portait chaque matin à sa mère, qui le gardait jusqu'à l'heure de sa toilette. Souvent, suivie de la nourrice qui portait l'enfant, elle le menait à son père pendant son travail. Quand on l'annonçait, l'empereur se levait pour aller le recevoir. L'entrée de son cabinet était interdite à tout le monde ; il n'y laissait pas entrer la nourrice, et priait Marie-Louise de lui apporter son fils. Mais l'impératrice était si peu sûre d'elle-même quand elle voulait porter son enfant, ou le recevoir des mains de la nourrice, que l'empereur s'empressait toujours d'aller au devant d'elle, prenait son fils dans ses bras, l'emportait et le couvrait de baisers. Ce cabinet, qui vit souvent éclore de savantes combinaisons, de vastes et généreuses pensées d'administration, fut bien souvent aussi le confident des tendresses d'un père. Combien de fois ses secrétaires ne virent-ils pas l'empereur retenant son fils auprès de lui, comme s'il eût été impatient de l'initier à l'art de gouverner ! Soit qu'il fût occupé de la lecture d'un travail important, ou assis sur sa causeuse, auprès de sa cheminée, décorée des bustes de Scipion et d'Annibal; soit qu'il allât à

son bureau pour signer des dépêches dont chaque mot devait être pesé, son fils, placé sur ses genoux, ou serré contre sa poitrine, ne le quittait pas. Doué d'une merveilleuse puissance d'attention, il savait, dans le même moment, suivre une étude sérieuse, et se prêter aux fantaisies de son enfant. Quelquefois, faisant trève aux grandes pensées qui occupaient son esprit, il se couchait par terre à côté de ce fils chéri, jouant avec lui avec l'abandon d'un autre enfant, attentif à ce qui pouvait l'amuser, ou lui épargner une contrariété.

Il avait fait faire des pièces de manœuvre ; c'était de petits morceaux de bois d'accajou, de longueur inégale et de couleurs différentes, dont le sommet était dentelé, et qui figuraient des bataillons, des régiments et des divisions. Quand il voulait essayer quelque nouvelle combinaison de mouvement, il se servait de ces pièces, qu'il rangeait sur le tapis du parquet pour se donner un champ plus vaste. Son fils couché à ses côtés, charmé de la forme et de la couleur des pièces de manœuvre, qui lui rappelaient ses joujoux, y portait à chaque instant la main et dérangeait subitement l'ordre de bataille au moment décisif. L'Empereur, sans s'impatienter, recommençait de nouveau la disposition de ses pièces ; sa patience et sa complaisance étaient inépuisables. Il se plaisait à guider les pas chancelans du jeune prince avec une sollicitude féminine. Les chutes fréquentes de cet enfant si chéri, si elles n'avaient pu être prévenues,

étaient accueillies par des caresses, mêlées d'éclats de rire. L'impératrice, quoique présente à ces scènes de ménage, n'y prenait que peu de part.

Napoléon déjeûnait seul lorsqu'il avait quelque travail qui exigeait de l'application. Mais Mme de Montesquiou lui amenait son fils au moment du déjeûner. Alors il le prenait sur ses genoux, s'amusait à le faire manger, et approchait son verre de ses lèvres. Il riait beaucoup de la grimace qu'il faisait lorsqu'une goutte de vin lui piquait la langue. Un jour il lui présenta un petit morceau pris sur son assiette, et quand son fils pencha la tête pour le recevoir, il le retira. Il voulut essayer une seconde fois, mais l'enfant détourna la tête, et refusa obstinément d'ouvrir la bouche. Comme l'Empereur s'en étonnait, Mme de Montesquiou dit que son élève n'aimait pas qu'on cherchât à le tromper, qu'il était fier... et sensible, ajouta-t-elle. " C'est bien, c'est très-bien," répondit l'empereur, " voilà comme je l'aime," et ravi de trouver dans son fils ces deux qualités, il l'embrassa avec tendresse.

L'impératrice Joséphine avait sollicité comme une faveur que l'empereur permît qu'on lui amenât le roi de Rome. L'empereur le promettait, mais craignait pour elle l'émotion que l'aspect de cet enfant devait lui causer. Il se rendit, cependant, à ses instances ; Mme de Montesquiou le conduisit à Bagatelle, petite maison dans le Bois de Bou-

logne. Ce fut à l'insu de Marie-Louise, qui éprouvait un sentiment de jalousie, fondé sur l'ascendant que pourrait exercer sur l'esprit de son époux une femme qu'il avait beaucoup aimée. La bonne impératrice ne put retenir ses larmes à la vue d'un enfant qui lui rappelait de douloureux souvenirs, et la privation d'un bonheur que le ciel lui avait refusé ; elle l'embrassa avec transport, et paraissait se complaire dans l'illusion qu'elle prodiguait ses caresses à son propre enfant. Elle ne cessait d'admirer sa force et sa beauté, et ne pouvait s'en détacher. Les moments pendant lesquels elle le tint sur ses genoux lui parurent bien courts.

Dans la vue de procurer à Marie-Louise le plaisir de revoir sa famille, l'empereur songea à faire un voyage à Dresde, et à y donner rendez-vous à l'empereur François, l'engageant à y amener l'impératrice, et même les archiducs et archiduchesses, frères et sœurs de Marie-Louise, qui se faisait un bonheur de passer quelques jours avec eux. La guerre avec la Russie venait d'être déclarée, et il désirait voir ses alliés, le roi de Prusse et l'empereur François, avant de se rendre à l'armée.

Tous les princes de la confédération du Rhin, le roi et la reine de Saxe, le roi et le prince royal de Prusse, se rendirent à Dresde. L'empereur et l'impératrice d'Autriche, et toute leur famille, arrivèrent en même temps. François II embrassa Napoléon avec une émotion visible. L'impératrice

et les archiducs accueillirent Marie-Louise avec un empressement mêlé de déférence. Le roi de Prusse présenta à Napoléon le prince royal, en le priant de lui permettre de le suivre comme aide-de-camp, et demanda aux aides-de-camp de l'empereur leur amitié pour son fils. (Historique.)

A cette même époque se trouvait à la suite de l'empereur d'Autriche, en qualité de chambellan, un personnage déjà remarquable par des commandemens militaires et des missions diplomatiques, mais il resta inaperçu dans cette foule royale et princière. *C'était le général comte Neipperg.* Au milieu des fêtes qui signalèrent cet immense et célèbre rendez-vous, Marie-Louise le vit pour la première fois sans le remarquer; en se rendant avec l'empereur à la salle de spectacle, elle lui adressa quelques mots parce qu'il se trouvait sur son passage.

Napoléon et Marie-Louise furent l'objet des prévenances et des attentions de la famille impériale d'Autriche. Il fut convenu que l'impératrice des Français irait passer un mois à Prague, après le départ de son mari pour l'armée. Plein de condescendance pour son épouse, et voulant être agréable à l'empereur et à l'impératrice d'Autriche, Napoléon s'empressa de consentir au désir qu'on lui en manifesta. Le 29 mai il quitta Marie-Louise, et partit pour la campagne de Russie, de si triste mémoire.

L'impératrice fut reçue à Prague au bruit du canon et au son de toutes les cloches; les autorités civiles et militaires, la cour et la principale noblesse de la province lui furent présentées. L'empereur et l'impératrice d'Autriche lui cédèrent à table et dans les voitures la première place; elle reçut les honneurs réservés aux souverains autrichiens les jours de gala. Son séjour à Prague dura plus de trois semaines, dont chaque jour fut célébré par des banquets, des bals, des promenades, des spectacles, et des illuminations générales. Les réceptions avaient lieu alternativement chez l'empereur d'Atriche et chez l'impératrice Marie-Louise. Enfin, rien ne manqua aux honneurs qui furent prodigués à la femme de Napoléon. On eût dit que la famille de Hapsbourg, d'accord avec la fortune, saluait d'un dernier et éclatant hommage celui dont l'étoile allait bientôt s'évanouir et s'éteindre.

Le premier juillet Marie-Louise partit de Prague avec son père, qui l'accompagna jusqu'à Carlsbad, et le 18 elle était de retour à St-Cloud.

Quoique éloigné de Paris de huit ou neuf cents lieues, Napoléon gouvernait l'empire comme s'il eût été présent; l'impératrice n'était chargée que de la représentation. Elle entendait tous les dimanches la messe, à laquelle pouvaient assister toutes les personnes présentées. Après la messe,

elle faisait le tour de le galerie et parlait à tout le monde; elle recevait aussi dans quelques occasions solennelles. Sa timidité était alors visible, et les efforts qu'elle faisait pour en triompher lui donnaient un maintien embarrassé. Tous les soirs, elle admettait les personnes qui étaient portées sur la liste des entrées. L'empereur avait pris soin de lui composer un cercle honorable, qui pouvait aussi l'entourer de distractions. Elle en faisait les honneurs avec grâce, jouait au billard avec les personnes qu'elle désignait; des tables de whist étaient dressées dans le salon, et la soirée était terminée par un concert ou par un spectacle.

Le récit des événemens de la campagne de Russie, et de la catastrophe qui l'a terminée, n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. Beaucoup d'historiens ont rempli cette tâche. Malheureusement la plupart de ceux qui l'ont entreprise n'ont pas toujours justifié leur mission. L'un, animé de sentimens hostiles contre le gouvernement déchu, a laissé dans ses écrits l'empreinte de ses passions et de ses préjugés ; un autre, dévoué au gouvernement royal, a voulu lui offrir une victime en holocauste; un troisième, trouvant dans les événemens de cette guerre le sujet d'une sombre épopée qui tentait son ambition littéraire, en a composé un drame qui répondît à ce but. Il est bien difficile de saisir la vérité dans toute son austère simplicité, et le récit

de la campagne de Moscou, réduit à la narration des événemens tels qu'ils étaient, est d'un intérêt assez grand pour se passer d'exagération.

L'empereur, après les désastres de Moscou, revint à Paris pour réparer ses pertes. Cependant, moins confiant cette fois dans son étoile, il organisa une régence, et en donna les pouvoirs à l'impératrice. Joseph, son frère, fut déclaré lieutenant-général de l'empereur, et Cambacérès fut nommé premier conseiller de la régence, chargé d'en viser les actes. Prévoyant le cas où il pourrait perdre la vie dans la lutte où il allait de nouveau s'engager, il fit régler par le Sénat le douaire de son épouse, dont elle devait jouir à l'époque de son veuvage, lequel fut fixé à un revenu annuel de quatre millions, et lui assura la propriété du grand et du petit Trianon, du palais de l'Elysée-Bourbon, et de plusieurs autres résidences qui faisaient partie du domaine de la couronne.

L'empereur quitta Paris pour retourner à l'armée. Les victoires de Bautzen et de Wurtschen portèrent les alliés à demander un armistice, auquel l'empereur accéda, dans l'espérance qu'il pourrait conduire à la paix; il profita de la suspension d'armes pour se rendre à Mayence, où il fit venir l'impératrice. Il passa huit jours avec elle, et s'en sépara de nouveau au moment de la reprise des hostilités.

Le congrès de Vienne renversa toutes les espérances de paix. L'Autriche se prononça contre la France. Cette nouvelle affecta beaucoup l'impératrice; mais l'empereur ne cessa de lui donner les mêmes preuves d'affection, et les témoignages de la plus entière confiance.

Cependant Marie-Louise entretenait une correspondance active avec son père; elle n'en recevait que des marques d'intérêt et des assurances répétées, " qu'il ne sacrifierait jamais, quoiqu'il arrivât, " la cause de sa fille et de son petit-fils." Mais telle n'était pas l'arrière-pensée de la coalition. En général, les souverains étaient personnellement peu hostiles à l'empereur; mais ils étaient dominés par l'ascendant qu'exerçaient l'Angleterre et la haute aristocratie sur leurs cabinets, et sur les chefs de leurs armées.

Le 23 janvier, veille de son départ, Napoléon réunit au palais des Tuileries les officiers des légions de la garde nationale; il leur présenta l'impératrice et le roi de Rome, et termina son allocution par ces paroles : " Je pars; je vais combattre l'ennemi. Je " vous confie ce que j'ai de plus cher, ma femme " et mon fils." Il confirma de nouveau la régence par des lettres-patentes, et partit le 24, après avoir embrassé sa femme et son enfant qu'il ne devait plus revoir.

La marche des événemens s'accéléra. Les alliés

approchaient de Paris. L'empereur écrivit à son frère Joseph une lettre, dont voici quelques fragmens :

. . . .

" Vous ne devez pas permettre que, dans aucun " cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre " les mains des ennemis. Je vais manœuvrer de " manière qu'il serait possible que vous fussiez " plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si " l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces " telles que toute résistance devînt impossible, " faites partir dans la direction de la Loire la ré- " gente, mon fils, les grands dignitaires, les minis- " tres, les grands-officiers de la couronne et le " trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous " mes recommandations. *Le sort d'Astyanax,* " *prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort* " *le plus malheureux de l'histoire.*

" Votre affectionné frère,

" NAPOLEON. "

Quand les corps des généraux Marmont et Mortier, réduits à une grande faiblesse numérique, eurent été refoulés sur Paris par des forces ennemies très supérieures, et que la capitale fut menacée, lorsque la surprise par le général Blücher de la lettre par laquelle Napoléon informait l'impératrice de son mouvement eut encore aggravé ce danger, le roi Joseph jugea que le cas prévu par les recommandations de son frère était arrivé. Il

communiqua la lettre à l'impératrice et à l'archichancelier. On fut d'avis d'assembler le conseil privé, et le soir du 28 mars on posa la question de savoir si l'impératrice devait ou non quitter Paris avec son fils. La majorité des membres était d'avis que l'impératrice et le roi de Rome ne devaient pas abandonner la capitale, et que leur présence rassurerait les habitans. Comme l'adoption de cet avis allait grandement engager la responsabilité du conseil, la lettre de l'empereur fut produite. Elle termina tous les débats, et le départ fut résolu.

Après la séance du conseil, qui se prolongea au-delà de minuit, le roi Joseph et l'archichancelier suivirent l'impératrice chez elle. Après avoir échangé quelques paroles sur les fâcheuses conséquences que pouvait avoir l'abandon de Paris, ils se hasardèrent à lui dire qu'elle seule, dans un cas aussi grave, pouvait prescrire le parti énergique qu'il convenait de prendre. Sa réponse fut qu'ils étaient ses conseillers obligés, et qu'elle ne prendrait pas sur elle de donner un ordre contraire à celui de l'empereur et à la délibération du conseil privé.

Il n'est point douteux que la présence de l'impératrice à Paris aurait pu déjouer de coupables manœuvres, et donner le temps à l'empereur d'arriver au secours de la capitale, en prévenant l'ennemi. Le conseil privé l'avait senti, et l'on a reproché à Marie-Louise une timidité de détermi-

nation qui peut-être a donné le mouvement impulsif aux événemens qui se succédèrent.

Le départ avait été fixé pour le 29 mars; à huit heures du matin, les voitures attelées stationnaient dans la cour du Carrousel. L'impératrice, habillée, prête à partir, se tenait depuis sept heures dans son appartement avec son fils et les dames de son service. Distraite et l'âme remplie des plus tristes pressentimens, elle éludait les questions continuelles que lui adressait son enfant, dont cette agitation inaccoutumée troublait l'heureuse insouciance. Un silence pénible avait succédé aux conversations bruyantes; l'anxiété était générale. Les officiers de la garde nationale entrèrent précipitamment, et conjurèrent l'impératrice de ne pas abandonner Paris, promettant de le défendre. Ce vœu était aussi celui des habitans. L'impératrice, très émue, alléguait l'ordre de l'empereur. En vain on lui objecta que les recommandations de Sa Majesté étaient subordonnées aux circonstances; que ces ordres eussent subi une modification, si l'empereur eût pu prendre conseil des événemens actuels et de la position réelle où elle allait se trouver. Alors elle retarda l'heure de son départ, espérant recevoir quelque nouvelle qui lui permît de le contremander.

Le ministre de la guerre Clarke qui, la veille, avait insisté sur la nécessité du départ de l'impératrice, et déclaré qu'il n'y avait plus d'armes à

Paris, lui envoya un officier " pour lui représenter " l'urgence de ce départ, et lui fit dire qu'elle " n'avait pas un moment à perdre, si elle ne vou- " lait tomber entre les mains des Cosaques." Alors Marie-Louise se décida.

Lorsqu'il fallut monter en voiture, le jeune roi de Rome ne voulut pas quitter l'appartement. Il semblait qu'un funeste pressentiment lui eût communiqué le don de seconde vue: " N'allez pas à " Rambouillet, criait-il à sa mère, c'est un vilain " château; restons ici." Il s'attachait aux rideaux dont on le dégagea avec peine, et se débattait dans les bras de M. de Canisy, son écuyer de service, qui le portait, en disant : " Je ne veux pas quitter " ma maison (c'est son expression), je ne veux pas " m'en aller. Puisque papa est absent, c'est moi " qui suis le maître." Puis il se cramponna aux portes et à la rampe de l'escalier. Cette opiniâtreté excitait un étonnement douloureux, et jetait dans l'âme de ceux qui en étaient les témoins, la pensée d'un sinistre présage.

Les voitures défilèrent lentement (et comme si on espérait un contr'ordre), par le guichet du pont Royal. Sur leur passage, une foule de curieux contemplaient avec un morne silence ce triste cortége, comme on regarde un convoi funèbre; ils assistaient, en effet, aux funérailles de l'empire. Arrivée aux Champs-Elysées, l'impératrice se retourna en pleurant, et salua pour la dernière fois

la demeure impériale qu'elle laissait derrière elle, où elle avait vécu si heureuse, et à laquelle elle dut dire un éternel adieu.

La suite de la souveraine fugitive se composait de la duchesse de Montebello, dame d'honneur, de la comtesse de Lucay, de Mmes de Castiglione, Brignole et Montalivet, de ses écuyers d'honneur, et de ses chambellans. Le roi de Rome était accompagné de Mme la comtesse de Montesquiou, sa gouvernante, de deux sous-gouvernantes, de M. de Canisy, son écuyer, et M. Auvity, son médecin; une escorte d'environ 1,200 hommes accompagnait les voitures.

L'impératrice arriva le même jour à Rambouillet, d'où elle partit le lendemain pour venir coucher à Chartres; elle logea à la préfecture. Dans la même nuit, une partie de la famille impériale et les ministres arrivèrent. Point de nouvelles de l'empereur. Seulement on apprit que le général Dejean, son aide-de-camp, avait été envoyé à l'empereur d'Autriche, et qu'on avait demandé au prince de Schwartzenberg une supension d'armes, en attendant l'effet des négociations; mais que le général autrichien l'avait refusée, ayant déjà conclu avec le maréchal Marmont la convention de la reddition de Paris.

Le prince de Bénévent, Talleyrand de Périgord, voulant se mettre en règle pour tout événement probable, avait demandé au ministre de la police

l'autorisation de rester à Paris, sous prétexte " qu'il "pourrait y être utile." Quoiqu'il fût facile d'augurer le rôle qu'il y jouerait, l'autorité n'était pas en état de le contraindre à suivre le gouvernement à Blois. Il lui fut répondu qu'on n'avait point d'ordre à lui donner. Cette réponse ne le mettant pas assez à couvert, il voulut tout prévoir. Il partit de son hôtel avec quelque apparat, feignant d'aller rejoindre l'impératrice ; mais il eut soin " de se faire ar-" rêter aux barrières de Paris." Ayant ainsi préparé les apparences en sa faveur, il revint chez lui pour y attendre les événemens. La reine Hortense s'était retirée à Navarre avec l'impératrice Joséphine.

Marie-Louise arriva à Blois ; elle apprit tous les événemens qui venaient de s'accomplir. On sut que l'empereur Alexandre était descendu à l'hôtel de M. de Talleyrand. Là, on avait mis en délibération la question de savoir si l'on conserverait l'empereur Napoléon, si l'on établirait la régence, ou si l'on rappellerait les Bourbons. Talleyrand, acculé dans ses derniers retranchemens, avait enfin pris son parti. Aidé par le duc d'Alberg, par les abbés Louis et de Pradt, par le général Dessole et autres, " il avait décidé les souverains et le généra-" lissime autrichien à déclarer que les alliés ne trai-" teraient plus avec l'empereur, et avait même fait " ajouter : *Ni avec aucun membre de sa famille.*"

Le prince de Bénévent ayant brûlé ses vaisseaux,

ne voulait ni ne pouvait rester en arrière. Après la délibération, il fut chargé de former un gouvernement " dont les membres furent à sa nomination, " et qu'il choisit parmi quelques-uns de ses fidèles," quoiqu'ils eussent jusqu'alors paru tout aussi fidèles au dernier gouvernement.

L'empereur était à Fontainebleau, il entretenait une correspondance active avec l'impératrice. Marie-Louise exprimait le regret d'avoir quitté Paris, et témoignait le désir de se réunir à son époux. Mais les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de ce devoir, le conflit des opinions qui l'entouraient lui faisaient différer de tenter cette réunion. Elle ne pouvait se faire une idée des passions qui agitaient la France. Les assurances qu'elle avait reçues de son père lui revenaient sans cesse à la mémoire; elle ne pouvait se persuader que l'empereur d'Autriche la sacrifiât avec son époux et son fils. Cependant les événements qui se pressaient à Paris devaient lui laisser peu d'illusions; mais elle s'attacha à ses espérances avec une telle opiniâtreté, que lorsque les frères de l'empereur l'engagèrent à se transporter avec son fils au-delà de la Loire pour se soustraire au danger d'être enlevés et retenus comme otages par les troupes étrangères, Marie-Louise, trop confiante dans les sentiments de son père, " refusa positivement" et préféra attendre l'effet des lettres qu'elle avait envoyées à son père et dont MM. de Ste.-Aulaire et de Bausset avaient

été chargés. Ces Messieurs se dirigèrent sur Paris, n'y trouvèrent point l'empereur d'Autriche, et remirent les lettres, dont ils étaient porteurs, au prince Metternich, qui arrivait en ce moment et descendait à l'hôtel du prince de Schwartzenberg où ils étaient allés l'attendre. Peut-être que sa timidité naturelle l'emporta sur la prudence des conseils qui lui furent donnés, et qu'elle s'effraya à l'idée d'un nouveau déplacement qui allait la rejeter dans les hasards d'une vie errante, dont elle ne prévoyait pas le terme ; ce fut du moins l'opinion générale, que sa conduite en cette circonstance laissa dans l'esprit national, et qui affaiblit l'attachement qu'on éprouvait pour la femme de l'empereur.

Mais il faut dire aussi, que l'impératrice, eût-elle voulu prouver son dévouement à son mari en se réunissant à lui, et en acceptant sa part des malheurs qui lui étaient réservés, cette réunion eût été rendue impossible par la volonté des alliés. La séparation des deux époux avait été arrêtée dans les conférences où cette question fut débattue, et toute faculté de réjoindre Napoléon lui fut alors interdite.

Peu de jours après, l'impératrice vit arriver à Orléans, où elle s'était rendue, le prince Paul Esterhazy, porteur d'une lettre du prince Metternich lui annonçant la conclusion d'un arrangement qui devait lui fournir une preuve de la sollicitude de l'empereur son père pour elle et pour son fils,

c'est-à-dire la cession des duchés de Parme et de Plaisance. Cette lettre avait aussi pour objet de l'inviter à venir au château de Rambouillet pour y voir l'empereur d'Autriche, qui de son côté devait s'y rendre de Paris.

Les envoyés autrichiens pressèrent le départ de Marie-Louise et du jeune prince, et la décidèrent à se mettre en route immédiatement; elle n'eut que le temps d'écrire à Napoléon pour le prévenir du nouvel obstacle apporté à sa réunion avec lui, et de l'informer de la nécessité d'obéir à l'ordre qui lui était transmis.

Marie-Louise et son fils, escortés de vingt-cinq cosaques (car on avait congédié l'escorte de la vieille-garde qui avait veillé sur l'impératrice), arrivèrent à Rambouillet. L'avenue et l'intérieur du château étaient remplis de troupes russes, des sentinelles russes étaient à toutes les grilles. Arrivée là, elle eut sujet de regretter la précipitation avec laquelle on lui avait fait quitter Orléans; elle apprit que l'empereur d'Autriche n'y arriverait que le 16; mais les alliés connaissaient la marche du général Cambronne avec les deux bataillons de la garde qui se rendaient près de l'impératrice à Orléans, et qui n'y arrivèrent que le lendemain de son départ de cette ville.

L'empereur d'Autriche arriva quatre jours après, accompagné du prince de Metternich. Dans la matinée Marie-Louise fut dans une agitation con-

tinuelle, elle sentait que cette entrevue allait décider de son sort. Avertie de l'approche de son père, elle vint le recevoir à la porte du palais suivie de son fils, que conduisait Mme de Montesquiou, et de quelques personnes de sa maison. Vivement émue, elle saisit son enfant d'un geste animé, et le jeta en pleurant dans les bras de son père, auquel elle dit avec chagrin quelques mots en allemand. L'empereur embrassa son petit-fils ; mais le jeune prince parut peu sensible à cette marque de tendresse, il considérait avec étonnement cette longue et grave figure. Quand on l'avait conduit à son grand-père, il avait dit : " Je vais voir l'empereur " d'Autriche." Quand il en revint, il dit : " Je " viens de voir l'empereur d'Autriche, il n'est pas " beau."

La précoce intelligence de ce pauvre orphelin se vengeait bien doucement, par cette innocente épigramme, du tort que lui avait causé la faiblesse de son grand-père. Il avait compris que cet important personnage dont la présence et le nom excitaient tant de trouble, était l'un des principaux auteurs des angoisses et des larmes de sa mère, et la cause du bouleversement continuel qui avait eu lieu autour de lui depuis la sortie des Tuileries. Il disait que Blücher était son plus grand ennemi, que Louis XVIII avait pris la place de son papa et qu'il retenait tout ses joujoux, mais qu'il faudrait bien qu'il rendît l'un et l'autre. La prudence de

Mme de Montesquiou écartait de l'esprit de cet enfant tout ce qui pouvait y exciter une irritation dangereuse; mais attentif à tout ce qu'il voyait, un mot qu'il saisissait au passage au milieu de ses jeux, sans avoir l'air de le comprendre, se gravait dans sa jeune imagination.

Marie-Louise passa rapidement dans son appartement avec son père, ils s'embrassèrent en pleurant; l'empereur ne pouvait se lasser d'admirer le roi de Rome, et dit à sa fille qu'il prenait son petit-fils sous sa protection, et qu'il lui servirait de père. Il lui avoua que tout s'était fait sans sa participation à Paris, parce que la fatalité avait voulu qu'il fût retenu à Chanceaux, près de Dijon, par les mouvemens de l'armée française sans pouvoir communiquer avec le prince de Schwartzenberg. Il faut savoir gré à l'empereur François et à son ministre du sentiment de convenance qui les a portés à ne pas sanctionner par leur présence le détrônement de la mère et du fils.

A partir de ce jour, l'impératrice fut mise sous la tutelle de l'Autriche. Deux bataillons d'infanterie et deux escadrons cuirassiers autrichiens, vinrent remplacer la garde russe. Deux cavaliers furent placés en vedettes, à la principale grille du château.

L'empereur d'Autriche passa la nuit à Rambouillet et repartit le lendemain à 9 heures du matin pour Paris, après avoir pris congé de l'impératrice.

Que se passa-t-il dans cette entrevue ? Dans quel but le prince de Metternich accompagna-t-il l'empereur à cette visite ? Quelles confidences furent faites à l'impératrice ? Quelles raisons secrètes lui furent données pour qu'elle se décidât à partir pour Vienne et à y séjourner jusqu'à ce qu'elle pût se rendre en Italie, au lieu d'attendre ce moment à l'île d'Elbe ? Jugea-t-on à propos de lui révéler la résolution arrêtée de la séparer de son époux ? Ce sont des questions auxquelles il est difficile de répondre. Quoiqu'il en soit, après le départ de son père, Marie-Louise parut excessivement abattue. Elle se retira fréquemment dans sa chambre, et là, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, elle s'abandonnait à toute l'amertume de ses pensées et versait d'abondantes larmes.

L'empereur de Russie vint visiter l'impératrice et déjeûna avec elle. L'empereur François lui avait imposé la nécessité d'accueillir les souverains étrangers; mais rien ne dut lui être plus pénible sans doute que de recevoir l'empereur Alexandre dans ce moment, quelque soin qu'elle prit de sécher ses larmes et de composer son visage. La visite du roi de Prusse suivit deux jours après celle de l'empereur de Russie. Ces princes ne pouvaient ignorer qu'elle était instruite de la part qu'ils avaient eue au renversement de l'empereur Napoléon. Ce dut être pour eux une triste satisfaction que le spectacle de l'abaissement d'une femme

qu'ils avaient enveloppée dans la ruine de son époux et de son fils.

Rambouillet fut la dernière résidence impériale qu'habita Marie-Louise. Elle en partit pour n'y jamais revenir, le 23 avril 1814, se dirigeant sur Vienne. L'impératrice avait reçu les adieux de son père, qui retourna après son départ à Paris, où il dînait chez le comte d'Artois. Désormais qualifiée du titre de *duchesse de Parme*, elle poursuivit son voyage jusqu'à sa destination. Son fils, *le prince de Parme*, était accompagné par sa noble et fidèle gouvernante, Mme de Montesquiou, qui ne voulut jamais se séparer de lui. Tous deux avaient peu de suite et voyageaient sous la garde du général autrichien, comte de Kinski, et de son état-major. On eut soin de préparer son logement sur toute la route dans les maisons où son père avait séjourné. Cependant pour ménager la santé du prince de Parme, qui souffrait de la fatigue d'une marche aussi rapide, on s'arrêta à Bâle. Le besoin de se distraire de l'ennui causé par les démonstrations affectées de respect dont elle était poursuivie par les autorités autrichiennes, fut un autre motif pour s'arrêter dans cette ville; *elle en profita pour voir le panorama de Bâle et ses environs, et pour visiter le château d'Aldersheim, dont la situation et les jardins sont très pittoresques.* Là elle apprit que l'empereur s'était embarqué pour l'île d'Elbe. Ces nouvelles parurent

l'affecter beaucoup, mais les scènes variées qu'offre la traversée de la Suisse dissipèrent sa mélancolie.

Des ordres avaient été donnés pour qu'en traversant le Tyrol, la duchesse de Parme y fut reçue avec les honneurs d'une princesse souveraine de la maison de Hapsbourg, et avec toutes les réjouissances que les habitans s'empressèrent de célébrer en cette occasion pour accueillir la fille de l'empereur. Après s'être reposée un jour à Salzbourg, Marie-Louise continua sa route par Maleck et fut reçue dans la célèbre abbaye de ce nom par le prince Trautmansdorff, grand-écuyer, qui venait de la part de l'impératrice d'Autriche demander à quelle heure Marie-Louise se proposait de partir le lendemain. D'après sa réponse, des mesures furent prises pour qu'elle rencontrât sa belle-mère à quatre lieues de Vienne. Cette princesse céda sa voiture à la duchesse de Montebello et monta dans celle de la duchesse de Parme. Le soir même on arriva à Schœnbrunn, terme du voyage. Les princes de sa famille, oncles et frères, s'y étaient rendus de Vienne pour la recevoir. Ses sœurs l'attendaient à la porte de son appartement, où elle fut conduite par l'impératrice d'Autriche.

Marie-Louise revenait à Vienne, à peu près comme elle en était partie quatre ans auparavant, avec d'amers souvenirs de plus, déchue du sort brillant que lui avait *prêté* pour un moment la po-

litique du cabinet autrichien, et leurrée de la jouissance d'une principauté qu'il lui fallut acheter par les plus pénibles sacrifices. Lorsqu'elle fut destinée à devenir la compagne de Napoléon, l'empereur son père lui avait donné en partant les conseils d'un bon père de famille : " Soyez bonne " épouse, bonne mère, et rendez-vous agréable en " tout à votre mari." La politique autrichienne avait sous-entendu : " Tant qu'il sera puissant et " heureux, et utile à notre maison."

Marie-Louise, pénétrée des impressions reçues dans sa première jeunesse, imbue de l'idée que l'intérêt de la maison d'Autriche ne pouvait être mis en balance avec aucun autre intérêt, ne dut pas être étonnée lorsque son père, de retour à Schœnbrunn, lui dit un jour : " Comme ma fille, " tout ce que j'ai est à toi, même mon sang et ma " vie ; comme souveraine, je ne te connais pas." Elle ne put que baisser la tête, et confirmer par son silence la force irrésistible d'un tel argument. Ce mot de l'empereur François donnait gain de cause au préjugé populaire qui attribue aux princesses autrichiennes une influence funeste sur les destinées de la France.

Dès le lendemain de son arrivée à Schœnbrunn, Marie-Louise bannit toute étiquette de sa maison, et réalisa son rêve favori de la vie privée. Elle ne voulut point vivre en commun avec sa famille. Elle déjeûnait et dînait à ses heures ordinaires avec la

comtesse de Brignole, M. de Bausset et M. de Menneval, que l'empereur avait placés près d'elle. Les autres personnes de sa suite, après un court séjour au château, s'étaient vues contraintes à donner leur démission pour retourner en France, d'après les ordres du cabinet de Vienne. Une des consolations que l'ex-impératrice éprouva pendant ce premier séjour, fut la société de la reine de Sicile, sa grand'-mère, dont l'attachement sincère et les sentimens énergiques, quoique froissant un peu son naturel timide, contribuèrent cependant à la réconforter. Cette princesse, dernière fille de Marie-Thérèse, et sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, était arrivée presqu'en même temps que Marie-Louise à Vienne. Dans le temps de la prospérité de l'empereur Napoléon, ayant été son ennemie déclarée, son opinion ne pouvait être suspectée de partialité; elle professait une haute estime pour ses grandes qualités, et disait qu'elle avait eu autrefois sujet de s'en plaindre, qu'il l'avait persécutée et blessée dans son amour-propre: " car j'avais " quinze ans de moins, ajoutait-elle; mais aujour-" d'hui qu'il est malheureux, j'oublie tout." Elle ne pouvait contenir son indignation des manœuvres employées pour arracher sa petite-fille à des liens qui faisaient sa gloire, et pour priver l'empereur de la seule consolation qu'il put recevoir des immenses sacrifices arrachés à son orgueil. Elle disait que si l'on s'opposait à leur réunion, " il fallait que

" Marie-Louise attachât les draps de son lit à " sa fenêtre, et s'échappât sous un déguisement. " Voilà, répétait-elle, ce que je ferais à sa place; " car lorsqu'on est mariée, c'est pour la vie." Un tel acte de hardiesse, qui souriait à l'esprit entreprenant de la vieille reine, n'aurait jamais pu être imaginé (bien moins encore exécuté), par une femme aussi timide que l'était Marie-Louise, esclave de ses idées de décorum et de sa soumission à l'autorité de sa famille. De tels conseils n'étaient pas du goût de l'impératrice d'Autriche, ni du cabinet autrichien.

Enfin Marie-Louise obtint l'autorisation tant souhaitée d'aller aux eaux d'Aix, en Savoie, en attendant le moment d'aller prendre possession de son duché. On lui fit sentir la nécessité d'avoir désormais auprès d'elle une personne qui pût être son conseil et son intermédiaire entre elle et le cabinet de Vienne. Le choix de l'empereur s'était arrêté sur le prince Nicolas Esterhasy. Le rang de ce personnage, son âge et sa prudence justifiaient ce choix. Les ministres firent substituer au prince Esterhasy *le général comte Neipperg*, qui commandait une division de troupes autrichiennes aux environs de Genève.

Le général autrichien comte Nugent ayant pris l'investiture du duché de Parme au nom de la souveraine, cette princesse y envoya un agent pour prendre une première connaissance de l'état des

choses, cet agent fut fort mal accueilli. L'autorité qu'il déploya déplut aux commandans des troupes autrichiennes, qui traitaient ces provinces en pays conquis. Peut-être manqua-t-il de modération. Toutefois, au lieu d'être protégé, il fut mis en prison, et ne dut sa liberté qu'à l'intervention de l'empereur François, sollicitée par la duchesse de Parme.

Un mois après l'arrivée de Marie-Louise à Aix, elle reçut une lettre de M. de Metternich, qui entreprenait de lui prouver la nécessité de revenir " à Vienne pour y rester jusqu'après le congrès. " Il lui représentait, en protestant *de sa franchise*, " à quel point il était important pour elle de ne pas " habiter sa principauté avant que des considéra- " tions politiques le lui permissent. Il l'invitait, " en protestant aussi *de la sincérité de son zèle* " *pour ses intérêts*, à lui confier le soin de traiter " de ces mêmes intérêts au congrès, afin de lui " assurer la libre jouissance de sa souveraineté, " que les Bourbons semblaient vouloir lui contes- " ter."

L'impératrice Marie-Louise, livrée à un découragement auquel son défaut d'énergie la disposait davantage, perdait peu à peu l'espérance de jouir de l'indépendance qu'elle avait rêvée. *Elle céda par degrés à une influence nouvelle qui ébranlait la constance de son attachement pour l'empereur, et qui lui persuadait qu'une autre protection lui*

devenait indispensable; elle espéra que la soumission pourrait a planir les obstacles qui s'opposaient à la possession des états de Parme, et se résigna à obéir à des ordres qu'il n'était plus en son pouvoir d'éluder. " Le général Neipperg, dé-" signé exclusivement à sa confiance, et auquel des " liens plus étroits devaient l'unir un jour, reçut la " mission de la ramener à Vienne."

Avant de continuer ce récit, j'éprouve le besoin de m'arrêter sur cette première période de la vie d'une princesse, née avec des qualités qui l'eussent recommandée aux respects de la France, si la nature, en la douant de ces qualités, y eût joint une fermeté de caractère dont elle fut malheureusement dépourvue. Les fautes dans lesquelles Marie-Louise se trouva entraînée doivent certainement être imputées à ceux dans les mains desquels elle a été un instrument forcé de haine et de vengeance. Nos compatriotes, sous l'empire d'impressions toutes récentes, l'ont frappée d'une réprobation presque unanime. Cet anathème fut bien sévère. Napoléon lui-même ne parla jamais d'elle qu'avec une bonté généreuse; son mécontentement a été passif, mais non offensif à son égard. Il apprécia sa situation, lui tint compte des combats qu'elle a eu à livrer, et s'abstint de la condamner, réservant son indignation pour les auteurs de sa chute.

A son retour à Vienne commença pour Marie-Louise une suite de vicissitudes, dont le résultat

fut de gagner du temps, et de compliquer la question de possession des états de Parme. La France et l'Espagne témoignaient la plus violente opposition. Marie-Louise, jadis si puissante, était descendue dans une position telle, qu'on pouvait disposer d'elle et de son fils sans la consulter. L'intérêt qu'il lui était permis d'espérer était purement gratuit, et ne pouvait devenir efficace que par une docilité qui dissiperait les méfiances qu'elle inspirait comme femme de Napoléon. En même temps, le général Neipperg, que ses fonctions de chambellan, de grand-écuyer et de chargé d'affaires, attachaient au service intérieur de l'impératrice, se donnait beaucoup de mouvement pour servir sa cause auprès des différents cabinets. Les difficultés incessantes qu'on avait élevées pour lui faire abandonner ses prétentions, eurent pour effet de la disposer aux sacrifices qu'on exigeait d'elle, et d'accroître le désir qu'elle avait de voir son sort réglé *à tout prix*.

Le général Neipperg venait tous les jours dîner à Schœnbrunn, et retournait le soir à Vienne. Tous les ressorts de son esprit étaient tendus vers un seul but, celui de réussir dans la mission qui lui était donnée de faire oublier à l'impératrice la France, *et par conséquent l'empereur*. Les progrès qu'il parvenait à faire dans la confiance de cette princesse le recommandaient à la confiance du cabinet de Vienne. Par une conséquence naturelle,

tous les Français, surtout ceux dont l'attachement à l'empereur Napoléon était connu, étaient vus de mauvais œil. La défiance qu'ils excitaient les fit exclure de tout emploi dans les états de Parme, et il avait été arrêté qu'aucun Français ne suivrait la duchesse, et qu'elle ne se rendrait à sa destination que sous la tutelle d'un ministre autrichien, avec un gouverneur autrichien qui serait seul admis à sa confiance et à la direction des affaires. L'évêque de Plaisance, M. Fallot de Beaumont, fit d'inutiles efforts pour conserver le siége épiscopal auquel il avait été nommé par l'empereur.

Depuis son retour à Vienne, toute communication avec l'île d'Elbe lui fut interdite. Dans une entrevue avec le prince de Metternich, ce ministre obtint de Marie-Louise la promesse de n'entretenir aucune correspondance avec l'empereur sans l'assentiment de son père, s'engageant également à lui remettre, sans les ouvrir, les lettres qu'elle en recevrait. Un jour, au retour des visites journalières qu'elle faisait au palais impérial de Vienne, elle en rapporta une lettre de l'empereur Napoléon, que son père lui avait remise. Son mari se plaignait de son silence, et la conjurait de lui donner de ses nouvelles et de celles de son fils. Cette lettre était depuis quatre jours entre les mains de l'empereur d'Autriche ; elle avait été communiquée aux souverains présens au congrès. L'impératrice n'y fit aucune réponse, attendu l'impossiblité d'en obtenir

la permission. M. de Menneval prit le parti d'informer l'auguste exilé de la violation du secret de ses lettres. Napoléon le comprit et cessa d'écrire; mais malgré la surveillance dont il était l'objet, l'ancien secrétaire intime de l'empereur ne cessa point de lui donner des nouvelles de sa femme et de son fils, et les lui fit parvenir par toutes les voies possibles, trouvant dans le commerce de Vienne des facilités dont il sut profiter.

Le désœuvrement, l'influence des souvenirs, favorisés par l'atmosphère dans lequel elle vivait, portaient l'impératrice à chercher des distractions dans de puérils amusemens, quand le mauvais temps interrompait ses longues promenades. Quelquefois elle surmontait son aversion pour les affaires et prêtait attention aux rapports qui lui étaient faits par le comte Neipperg.

L'issue du congrès était attendue avec impatience, chaque jour on l'annonçait comme prochain; mais les hauts personnages qui y présidaient paraissaient trop absorbés par les cérémonies et par les fêtes pour s'occuper d'affaires. "*Le congrès* "*danse, et ne marche pas,*" dit à ce sujet le spirituel prince de Ligne; la solution des grandes questions européennes était en effet subordonnée aux engagemens particuliers de chacun des souverains, qui ne paraissaient plus y attacher qu'un médiocre intérêt.

Enfin une détermination du congrès permit à

Marie-Louise d'aller prendre possession de ses états de Parme, mais avec des conditions que son désir d'aller régner en Italie lui fit bien légèrement accepter. C'était l'exclusion de son fils à l'hérédité de cette souveraineté, et la nécessité de le laisser à Vienne, où il serait élevé sous les yeux de l'empereur d'Autriche. Toutes les personnes, attachées à la cause de Napoléon, virent avec un étonnement douloureux, l'impératrice, sa femme, prendre si facilement son parti. Dans une fâcheuse alternative, placée entre son devoir comme épouse et comme mère, et son ardent amour pour l'indépendance, elle opta pour la réalisation de cette dernière pensée. On chercha, pour l'excuser, des motifs de cette détermination dans la confiance que lui inspirait la protection de son père qui l'absolvait de tout, et dans le sacrifice de ses sentimens français dont elle voulait lui donner une preuve éclatante.

Au moment où Marie-Louise disposait ses préparatifs pour se rendre en Italie, la première nouvelle du départ de l'empereur de l'île d'Elbe arriva à Vienne. L'impératrice était alors absente. Elle était allée faire une promenade à cheval, durant laquelle le comte Neipperg l'avait accompagnée. Sans aucun doute, elle apprit cette nouvelle à son retour, mais elle parut l'ignorer. Il y eut dîner, bal et musique comme à l'ordinaire. Sa parfaite indifférence donna lieu à des remarques,

et à des interprétations telles, qu'un officieux proposa un projet d'ordre du jour qui interdirait aux gens de sa maison toute réflexion sur ce sujet. Bientôt dans l'impossibilité de conserver le moindre doute sur cet événement, elle en parla comme d'un coup de main, et d'une action imprudente dans laquelle elle paraissait convaincue que l'empereur Napoléon ne réussirait pas; et elle exprima l'inquiétude que les effets de cette entreprise ne nuisissent à ses intérêts pour l'occupation prochaine de sa principauté.

Ce fut au milieu d'une visite faite à la comtesse de Brignole mourante, et qu'on administrait, qu'on entendit l'impératrice Marie-Louise, proposer brusquement à voix basse au comte Neipperg d'aller achever une lettre qui avait été interrompue pour venir assister à cette cérémonie, et dont le contenu fut publié le lendemain.

Cette lettre avait pour but, de déclarer au prince de Metternich qu'elle était tout à fait étrangère aux projets de l'empereur Napoléon et qu'elle se mettait sous la protection des alliés. Cette déclaration portée aux souverains étrangers dicta immédiatement le manifeste qui fut dirigé contre l'empereur, où l'on provoquait à l'assassiner, comme dans les temps de barbarie, où un meurtre paraissait plus aisé qu'une bataille.

Madame de Montesquiou était dévouée à son

royal élève, comme une mère l'est à son enfant; elle ne le quittait jamais, même la nuit, et veillait sur lui avec la plus inquiète sollicitude. Le jeune prince répondait à tant de soins par sa gentillesse et sa douceur; la vivacité de ses reparties était pleine de charmes; il avait alors près de quatre ans, il était fort bien constitué et d'une santé excellente. Une chevelure blonde, touffue et bouclée encadrait un visage frais, dont les traits réguliers étaient animés par de beaux yeux bleus; son intelligence était précoce, et déjà il possédait une instruction qu'ont peu d'enfants d'un âge supérieur au sien. Mais la pensée que le fils de Napoléon était dans des mains dévouées à son père, inquiétait les maîtres de l'Europe. L'empereur d'Autriche déclara à sa fille que les souverains avaient desiré que dans les circonstances où l'on se trouvait, le jeune prince résidât à Vienne sous leurs yeux. Dès le lendemain, Marie-Louise, au retour d'une visite à son père, fit prévenir Mme de Montesquiou qu'elle devait se préparer à conduire au palais impérial son royal élève pour y résider et y habiter l'appartement du prince héréditaire.

Le 20 mars était le triste anniversaire d'un beau jour: qui aurait prévu quatre années avant, que ce cher objet des vœux et des espérances d'une grande nation, serait, quatre années après, nouvel Astyanax, prisonnier de la coalition, et qu'il subirait à Vienne le sort que son père avait redouté

pour lui et dont il avait voulu le préserver. Ce jour même, Marie-Louise monta en voiture avec son fils et Mme de Montesquiou et les conduisit au palais impérial, où elle les laissa.

L'histoire d'un prétendu complot qui avait pour but d'enlever le jeune prince pour le ramener à son père, servit de motif à cette mesure; et le même jour encore, pendant que l'empereur Napoléon reprenait à Paris possession des Tuileries, le grand-chambellan de l'empereur d'Autriche se rendait près de Mme de Montesquiou; il lui dit qu'il était chargé d'une mission assez désagréable, et lui notifia avec tous les ménagemens possibles l'ordre de l'empereur François, qui lui enjoignait de se séparer du prince son petit-fils, et de repartir pour la France. Les sentimens connus de cette dame respectable, et le tendre attachement qu'elle portait au fils de l'empereur Napoléon, l'avaient rendue suspecte. Malgré ses prières, ses pleurs et ses protestations, elle fut contrainte d'obéir à cet ordre cruel. Il lui fallut abandonner à des subalternes un enfant qu'elle avait reçu dans ses bras, qu'elle n'avait pas quitté un instant depuis sa naissance. Toutefois, elle ne voulut se dessaisir de son précieux dépôt que sur un ordre signé de l'empereur d'Autriche, et des certificats des médecins qui prouvaient qu'elle laissait le jeune prince dans un parfait état de santé. Cette séparation fut très douloureuse pour l'auguste enfant,

dont la tendre jeunesse exigeait des soins plus doux et plus minutieux que ceux que pouvaient lui donner les hommes auxquels il fut livré, après la retraite forcée de sa gouvernante. La veuve du général Mitrowsky fut provisoirement nommée à cette fonction; mais malgré la peine qu'elle se donnait pour plaire à son élève, le jeune prince ne cessait de redemander en pleurant *sa chère maman Quiou.*

Le séjour de Vienne et de Schœnbrunn était devenu intolérable pour des Français. La police s'exerçait envers eux d'une manière brutale, et chaque jour ils étaient exposés à de nouveaux désagrémens. Marie-Louise, sans puissance comme sans volonté, n'avait pas les moyens de les protéger. Une lettre de l'empereur parvint à M. de Menneval; il désira la communiquer à l'impératrice; elle lui répondit qu'elle ne pourrait la prendre que pour la remettre à son père, et que s'il ne jugeait pas cette démarche à propos, il pouvait la garder en ses mains. Le secrétaire intime de Napoléon lui répliqua qu'elle seule était juge de ses propres actions. Quelques paroles furent alors échangées sur le sujet si pénible de son refus de se réunir à son époux. Elle répondit avec un peu de vivacité que sa résolution était irrévocable; et sur l'observation qu'il ne pouvait y avoir de séparation irrévocable entre deux époux, que de leur mutuel consentement, et qu'il pouvait survenir telles cir-

constances, qui rendraient son retour en France obligatoire, Marie-Louise termina la discussion en disant, *què son père lui-même n'aurait pas le droit de l'y forcer.*

Les succès décisifs des Autrichiens en Italie avaient dissipé les inquiétudes que Marie-Louise avait conçues jusque-là sur le sort de ses états de Parme. Aucun obstacle ne s'opposait plus à ce qu'elle allât en prendre possession. Dès lors toutes ses pensées se tournèrent vers Parme; elle s'occupa avec une attention inaccoutumée des rapports d'administration que le comte Neipperg lui faisait parvenir, et s'informait minutieusement des ressources que le pays offrait pour les agrémens de la vie privée, et de la manière la plus confortable de s'y établir, de l'arrangement intérieur du palais, des changemens à y faire, et des améliorations qu'il conviendrait d'ordonner dans ses maisons de plaisance. Ces soins l'occupèrent désormais exclusivement, et ce fut le sujet intarissable de ses conversations.

M. de Menneval ayant reçu ses passeports, vint prendre congé du jeune prince au palais impérial de Vienne. Il remarqua avec peine son air sérieux et mélancolique. Il avait perdu cet enjouement et cette loquacité enfantine qui avaient tant de charmes en lui. Il ne vint pas à la rencontre de ce fidèle serviteur de son père comme à son ordinaire, et le vit entrer sans donner aucun signe

qu'il le connût. On eût dit que le malheur commençait son œuvre sur cette jeune tête, qu'une grande leçon de la Providence semblait avoir parée d'une couronne à son entrée dans la vie, pour donner un nouvel exemple de la fragilité des grandeurs humaines. Quoiqu'il fût déjà depuis près de six semaines avec les personnes désignées par son grand-père, il n'était pas encore familiarisé avec elles, et semblait regarder avec méfiance ces figures nouvelles, auxquelles il ne pouvait s'accoutumer. M. de Menneval lui demanda, en leur présence, s'il le chargeait de quelque commission pour son père, qu'il allait revoir. L'enfant le regarda d'un air triste et significatif sans lui répondre; puis, dégageant doucement sa main de celles de M. Menneval, il se retira silencieusement dans l'embrasure d'une croisée éloignée. Après avoir échangé quelques mots avec les personnes qui étaient dans le salon, M. Menneval se rapprocha de nouveau du jeune Napoléon, resté à l'écart, debout, et dans une attitude d'observation; il se pencha vers lui avec émotion pour lui adresser ses adieux; le jeune prince en fut frappé, il l'attira vers la fenêtre, et lui dit tout bas avec une expression touchante: "*Monsieur Meva, vous lui direz* "*que je l'aime toujours.*" Le pauvre orphelin sentait qu'il n'était plus libre, et qu'il ne vivait plus avec les amis de son père. Quand on cessa de l'appeler du nom de Napoléon, il en éprouva un

chagrin violent. On eût dit que la gravité des circonstances où se trouvait le jeune prince s'était révélée à son esprit, et avait hâté sa maturité.

Il eut pour gouverneur, du consentement de l'empereur, le comte Dietrichstein, dont la sollicitude donna à son intelligence précoce tout le développement dont elle était susceptible. Le comte Dietrichstein, que le soin de sa santé avait amené à Nice pendant l'hiver de 1831 à 1832 s'entretint souvent avec la fille du général Bertrand du fils de Napoléon; il en faisait le plus grand éloge. "Il ne m'appartient pas, disait-il, de van-
" ter un jeune homme dont j'ai dirigé l'éducation,
" mais je puis dire que mes soins ont été secon-
" dés des plus heureuses dispositions, et que le
" duc de Reichstadt est un homme...." Six mois après, le jeune prince n'était plus!

Grâce à son heureuse organisation, la duchesse de Parme vécut dans ses nouveaux états, paisible et insouciante des événemens qui succédèrent à son avénement au trône ducal. Elle désira même les ignorer. On sait qu'elle épousa le comte Neipperg, aussitôt la mort de la comtesse; elle en eut quatre enfans. Après la mort de cet époux, elle se remaria au comte de Bombel.



MARIE AMÉLIE

Reine des Français.

Rosselin Editeur 21, Quai Voltaire. N° 2. Lith. Grégoire et [illegible] rue de l'Abbaye.



MARIE-AMÉLIE.

AUJOURD'HUI REINE DES FRANÇAIS, FILLE DE FERDINAND IV, ROI DES DEUX-SICILES, ET DE CAROLINE D'AUTRICHE, NAQUIT À CASERTE LE 26 AOUT 1782.

Cette princesse annonça dès l'enfance une femme qui serait l'honneur de son sexe, si ses heureuses dispositions étaient cultivées par une main habile. La jeune Amélie eut le bonheur de rencontrer pour institutrice Mme Ambrosio, femme d'un grand mérite, et propre surtout à l'emploi difficile d'élever la fille d'un roi au sein d'une cour où la flatterie et les lâches complaisances peuvent détruire l'œuvre de la sagesse. Heureuse fut la princesse Amélie d'avoir reçu de pareilles leçons, car les orages de

sa destinée devaient la soumettre à des épreuves, au milieu desquelles ses principes religieux lui firent chercher et trouver un appui céleste.

Pendant les victoires de Napoléon en Italie, et jusqu'à l'arrivée du général Championnet, qui s'empara de Naples à force ouverte, comme l'histoire contemporaine le raconte, la famille royale napolitaine eut à éprouver un enchaînement continuel de dangers et de périls. Ferdinand et Caroline se retirèrent en Sicile avec leurs enfans, puis s'embarquèrent ensuite à Palerme pour se rendre à Vienne, d'où Marie-Caroline revint à Naples en 1802 pour le double mariage de sa fille cadette avec le prince des Asturies depuis Ferdinand VII, et de son fils aîné le prince de Calabre avec l'infante d'Espagne Marie-Isabelle.

Il y a des pressentimens de l'avenir dans les âmes tendres. La princesse Amélie ne se sépara de sa sœur qu'avec un profond chagrin, elle lui était unie par les liens de l'affection la plus vive ; sa douleur fut bientôt augmentée par la destinée malheureuse de cette sœur chérie et par sa mort prématurée qui arriva en 1806, en même temps que celle de ses deux sœurs aînées, l'impératrice d'Autriche et la grande-duchesse de Toscane. Dans l'exil que sa famille fut alors obligée de s'imposer de nouveau, la jeune princesse s'occupa religieusement des devoirs de la piété filiale ; ses soins et

sa tendresse ingénieuse faisaient la consolation de ses parens.

Ainsi vivait la princesse Marie-Amélie, lorsque le duc d'Orléans, fuyant le séjour de Malte, où venait de succomber son dernier frère, le jeune comte de Beaujolais, arriva à la cour de Naples sur l'invitation du roi Ferdinand. Dans un premier séjour à Palerme, le prince avait remarqué les éminentes qualités de la princesse napolitaine, dont l'âme pure et élevée avait aussi été touchée des malheurs, du courage, et de la piété filiale du prince français. Tous deux s'aimaient, et le roi Ferdinand parut disposé à cimenter par un mariage cet attachement mutuel. Mais des circonstances retardèrent ce projet. Après bien des obstacles, surmontés avec difficulté, le jeune duc alla à Minorque y chercher une mère adorée, dont il n'aurait pu supporter l'absence au moment solennel d'une alliance si ardemment désirée. Ils arrivèrent à Palerme, et le 29 novembre 1809, Louis-Philippe d'Orléans, entouré des débris de son auguste famille, épousa la princesse Marie-Amélie.

Les deux époux, qu'un voyage du duc en Espagne avait séparés, se trouvaient de nouveau réunis en 1814. Leur bonheur avait été souvent troublé par de cruelles anxiétés. La reine Caroline, n'ayant pas voulu écouter les sages conseils de son gendre, malgré toute l'estime qu'elle ma-

nifestait pour lui, expiait sévèrement les erreurs de sa politique passionnée, et sa famille devait naturellement en partager les conséquences. Le bonheur domestique des jeunes époux adoucit leurs chagrins, mais ne pouvait les guérir, et tous deux vivaient dans l'attente continuelle de nouveaux troubles, lorsque tout-à-coup un vaisseau anglais apparut dans la rade de Palerme, apportant la nouvelle du rétablissement des Bourbons.

Pressé du désir de revoir sa patrie, le duc d'Orléans se rendit à Paris, et, le 17 mai, il parut chez le roi, en habit d'officier-général. Il fut accueilli par Louis XVIII avec des égards, mais sans bienveillance. Ce roi avait, comme Napoléon, un pressentiment de l'avenir de la maison d'Orléans.

Le 17 juillet de la même année, le prince alla chercher sa famille à Palerme, et vers la fin d'août, il eut le bonheur de la voir réunie au Palais-Royal. Dès son arrivée à Paris, la duchesse se concilia tous les suffrages, et gagna tous les cœurs en cédant seulement aux inspirations du sien.

Le retour de Napoléon dans les cent-jours détermina le duc d'Orléans à conduire sa famille en Angleterre pour la mettre à l'abri des événemens. Il s'établit de nouveau à Twickenham, près de Richmond (qu'il avait déjà habité avec ses frères en 1807), et occupa cette résidence jusqu'au commencement de 1817, époque où il ramena à Paris

sa femme, sa sœur et ses enfans, et où il vécut paisiblement, sans s'occuper en quoi que ce fût des affaires politiques. *

Les femmes de tous les partis s'accordent pour rendre justice à cette femme si modeste, qui, née près du trône, destinée au trône peut-être, n'avait d'autre ambition que celle de plaire à son mari, de partager son sort, quel qu'il pût être, de vivre pour sa famille, et, sans nullement y prétendre, être cependant le modèle, le rare assemblage de toutes les vertus.

La royauté de Charles X fut écrasée sous les pavés des barricades du 29 juillet 1830. Marie-Amélie devint reine des Français. Effrayée peut-être du rang suprême qu'elle avait vu en butte à tant d'orages et de périls, regrettant sans doute, après tant de vicissitudes, une position si calme et si conforme aux paisibles penchans de son âme, faite pour toutes les affections douces, la reine Amélie suivit la nouvelle fortune de son époux. Le trône ne changea rien à ses habitudes de modestie et de bonté. La reine des Français est toujours restée la princesse Amélie. Mère de huit enfans,

---

* La duchesse douairière d'Orléans, gravement malade et hors d'état d'être transportée, resta à Paris, seule de sa famille. Napoléon lui envoya l'assurance qu'elle pouvait y rester sans inquiétude, et qu'il pourvoirait à tous ses désirs. La reine Hortense envoyait chaque jour s'informer de sa santé, et tout ce qu'elle pouvait souhaiter était à l'instant même exécuté.

elle dirigea elle-même leur première éducation, et leur cœur à l'exemple du sien. Tous répondirent à ses espérances. Les trois princesses ses filles, qu'elle ne quitta jamais depuis leur berceau, ont aussi justifié la sollicitude de cette admirable mère. Orgueilleuse de se montrer en tout d'accord avec la volonté du roi, elle seconda de tout son pouvoir la sage résolution de faire participer ses fils aux bienfaits d'une éducation publique. Soumis, comme leurs condisciples, aux rigueurs des examens, *sans distinction aucune,* c'était avec un indicible bonheur que, fière de leurs succès réels, elle accueillait la couronne légère qui accompagnait leurs prix, et qu'elle conserva religieusement comme de précieuses reliques, muets souvenirs de ces temps heureux.

Le plus tendre attachement unit la reine Amélie à la princesse Adélaïde, sœur du roi. Chacune des deux s'est vouée tout entière à son bonheur, et à celui d'une famille où règne la plus touchante harmonie. Deux vertus de la reine Amélie semblent s'être accrues sur le trône, la bienfaisance et la pitié pour le malheur. Afin de ne pas exposer un seul infortuné aux lenteurs d'une réponse aux sollicitations transmises par le secrétariat, elle lit elle-même tous les placets qui lui sont adressés, et donne des ordres immédiats pour la prompte distribution des grâces qui lui sont demandées.

Heureuse dans son intérieur, mais placée dans

un temps où les passions politiqnes étaient à leur plus haut degré d'exaltation, la reine a vu son courage mis aux plus rudes épreuves par les divers attentats contre la vie du roi. L'audace toujours renaissante du crime, et la pensée du danger constant où son mari était exposé, lui créaient des angoisses incessantes, et faisaient succéder des terreurs nouvelles au danger à peine évité.

Le soir de l'attentat de Fieschi, le roi, dans l'un des appartemens du palais, était debout avec ses fils : tranquille comme s'il allait entrer au conseil, sans aucun changement dans les traits ou la couleur de son visage, son air était naturel, et n'avait rien de composé, sa parole aucune trace d'altération. En face de lui, la reine, entourée de Mme Adélaïde et de quelques dames de la cour, occupée avec elles de travaux de son sexe, était calme et digne; sa figure grave et douce avait une teinte de tristesse tempérée par la joie intérieure de voir échappés à un si horrible péril son mari et ses fils. On le sait : " *Un pas de plus en face de " cette fatale machine, et ils étaient complètement " broyés par sa mitraille.*" Elle levait les yeux sur le roi, sur les jeunes princes, et son sourire semblait répondre aux félicitations de ceux qui la complimentaient sur ce miraculeux et bienfaisant hasard : " Oui, la Providence nous l'a encore conservé. Dieu protége le roi des Français et le père " de mes enfans."

Ce cœur si parfait a été encore déchiré par d'amères douleurs. La reine Amélie a vu succéder à ses terreurs des tortures maternelles dont les plaies ne pourront se cicatriser. La princesse Marie d'Orléans, la seconde de ses filles, fut mariée au prince de Wittemberg. A la figure la plus séduisante, aux vertus héréditaires de ses parens, Marie joignait à ses talens une perfection de premier ordre dans l'art de la sculpture. On connaît l'admirable statue de Jeanne d'Arc, laquelle est due au ciseau de cette jeune et intéressante femme. A peine mariée, et assez avancée dans sa grossesse, un terrible incendie éclata dans son palais, au milieu de la nuit; son époux, éveillé en sursaut par la lueur des flammes, l'enleva dans ses bras, et, traversant des appartemens déjà embrasés, il la déposa hors de tout danger. La princesse Marie était d'une extrême délicatesse de constitution, que les incommodités de sa position semblaient augmenter encore. Après ses couches, une maladie de poitrine se déclara. Le prince de Wittemberg la conduisit à Nice, dont l'air doux et pur faisait espérer quelque bienfait; mais malgré les soins les plus empressés, Marie d'Orléans, duchesse de Wittemberg, succomba à cette maladie, il y a peu d'années.

Le fils de la princesse Marie est élevé sous les yeux de son grand-père, avec le comte de Paris.

Deux années à peine s'étaient écoulées, que les portes de la chapelle de Dreux s'ouvraient de nou-

veau devant le cercueil de l'héritier présomptif de la maison d'Orléans. Le prince royal venait de périr par un affreux accident.

Le 13 juillet 1842, à midi, le duc d'Orléans devait partir pour le camp de Saint-Omer, où il avait à inspecter plusieurs régimens; ses équipages étaient commandés, ses officiers étaient prêts. Il avait été conduire à Plombières sa jeune et belle épouse pour y passer la saison des eaux, et devait aller l'y rejoindre à son retour de Saint-Omer. *

A onze heures, le prince monta en voiture dans l'intention d'aller à Neuilly faire ses adieux au roi, à la reine et à la famille royale. La voiture qui le conduisait était un cabriolet à quatre roues, en forme de calèche, attelé de deux chevaux, à la Daumont. Cet équipage était celui dont il se servait habituellement pour ses courses dans les environs de Paris. Le prince était seul, n'ayant permis à aucun de ses officiers de l'accompagner, afin de les laisser libres de prendre congé de leurs familles. Arrivé à la hauteur de la porte Maillot, les chevaux, échauffés par une marche assez rapide, avaient commencé à s'animer outre mesure au moment où le prince arrivait devant le bois de Boulogne. Déjà le postillon ne les maîtrisait plus.

---

* Les circonstances de cet événement sont ainsi racontées par M. Briffaut.

qu'avec peine, quoique son porteur eût seul pris le galop; et naturellement entre deux routes, l'une diagonale, l'autre perpendiculaire, ils prirent celle qui leur faisait face; le porteur donna de violentes ruades dans son palonnier, et se sentant attaché très court, il s'emporta avec une rapidité qui entraîna l'autre cheval, lequel était resté jusqu'alors fort tranquille.

Le prince cria au postillon : " Tu n'es plus " maître de tes chevaux ? — Non, monseigneur, " mais je les dirige encore." Et, en effet, il n'avait perdu ni les arçons ni les étrillers ; il tenait vigoureusement les guides, et il pouvait espérer détourner ses chevaux par la gauche dans la vieille route de Neuilly. Une minute après, le prince se leva debout, et cria de nouveau : " Mais tu ne peux " donc pas les retenir ? — Non, monseigneur." Alors le prince, qui était fort agile et d'une adresse extraordinaire, se confiant dans la solidité et le peu d'élévation de son marche-pied, sauta à pieds-joints sur la route, et retomba violemment sur le pavé, poussé par la puissance d'impulsion qui de la voiture s'était communiquée à sa personne. Quelques secondes plus tard, la voiture s'arrêtait, les chevaux étaient calmés, et le postillon revenait se mettre à la disposition du prince.

On accourut au secours de Son Altesse, et on la transporta chez un épicier situé sur la route, vis-à-vis des écuries de lord Seymour. Là il fut étendu

sur un lit dans une salle du rez-de-chaussée. Un médecin des environs accourut, et lui donna les premiers soins ; une saignée fut pratiquée, mais ne produisit aucun bien. Le prince ne donnait aucun signe de connaissance.

Cependant la nouvelle de cet accident était parvenue à Neuilly. La reine était partie à pied en toute hâte; le roi l'avait suivie. Les voitures les rejoignirent, et ils continuèrent rapidement leur route jusqu'à la maison où Son Altesse avait été portée, et où elle ne donnait plus aucun signe de vie. On se figure plus aisément qu'on ne peut les décrire l'émotion et la douleur de Leurs Majestés en présence d'un pareil spectacle. Aucune plume ne peut rendre l'aspect déchirant que présentait la misérable chambre où le prince royal de France était étendu, prêt à rendre le dernier soupir. La reine et les princesses s'étaient agenouillées auprès de ce lit funèbre, versant sur cette tête si chère des flots de larmes et de prières. Le roi debout, immobile, les yeux fixés sur le visage décoloré de son fils, suivait les progrès de son agonie dans un silence douloureux. Cependant, sous l'influence des moyens énergiques employés par les médecins du roi, cette agonie semblant se prolonger, soixante sangsues furent appliquées à la base du crâne. Le prince fit alors quelques mouvemens; il chercha à arracher les sangsues, comme s'il était sensible à la douleur qu'elles lui causaient. Il prononça quelques mots en

allemand; mais ces actes, complétement automatiques, ne se renouvelèrent pas; ses yeux étaient fixes, immobiles, et un râle léger annonça que sa fin approchait.

On suspendit toute médication. Le roi et la reine virent dans cette détermination l'indice certain que la science déclinait son impuissance devant la mort; ils se précipitèrent vers leur fils, l'embrassèrent à plusieurs reprises en sanglotant, et lui firent de déchirans adieux. A quatre heures et demie, l'auguste agonisant rendait le dernier soupir. Le roi le serrait dans ses bras, en lui prodiguant ses tristes caresses, il s'écria plusieurs fois: " *Encore* " *si c'était moi !* " Lorsque le dernier souffle de ce fils adoré annonça que tout était fini pour ce malheureux père, il entraîna la reine dans une pièce voisine. Le clergé fut introduit auprès du prince défunt qui, d'après le désir de sa mère, avait reçu l'extrême-onction des mains de M. le curé de Neuilly.

On s'était précipité aux pieds de la reine. " Quel " malheur pour notre famille! s'écria Sa Majesté; " mais quel malheur pour la France! "

En prononçant ces mots, elle sanglotait, et au milieu de ses transports douloureux, répétait sans cesse: " *Oh! comment annoncer ce malheur* " *à cette pauvre Helène !* " Quelques minutes après arriva la duchesse de Nemours, qui partagea la désolation générale. Les ministres, les maré-

chaux de France, les principaux officiers du prince entouraient Leurs Majestés; chacun laissait échapper ses pleurs et ses gémissemens. Le roi s'approcha du maréchal Gérard qui fondait en larmes, et lui serra la main avec une indicible expression de douleur paternelle, de résignation magnanime et de fermeté royale. Mais il est impossible de dire laquelle de ces deux souffrances était la plus grande, ou de celle de cette reine qui, comme mère, pouvait pleurer, gémir, se désoler..... ou de celle de cet auguste père qui devait opposer une si grande résignation à la plus atroce douleur qui puisse déchirer une âme humaine.

Cependant la dépouille mortelle du prince royal avait été placée sur une litière, recouverte d'un drap blanc. La reine avait refusé de monter en voiture, et avait déclaré qu'elle accompagnerait le corps de son fils jusqu'à la chapelle du château de Neuilly, où elle avait voulu qu'il fût exposé. En conséquence, on avait fait venir en toute hâte une compagnie d'élite du 7me régiment d'infanterie légère pour former la haie sur le passage du cortége funèbre; et c'est ainsi que ces braves, qui avaient accompagné le prince royal dans les défilés des Portes-de-Fer et sur les hauteurs de Mouzaïa, en Algérie, servaient d'escorte à son convoi. Plusieurs d'entr'eux pleuraient; tous, la tête baissée, l'air morne, gardaient un religieux silence. Ils se rappelaient avec quelle valeur brillante le duc d'Or-

léans les conduisait à la victoire, et avec quelle bienfaisance délicate et généreuse il savait tempérer la rigueur du commandement.

A cinq heures, le cortége se mit en marche. Le lieutenant-général Athalin marchait en avant de la litière, qui était portée par quatre sous-officiers. Derrière le corps, suivaient à pied la reine, soutenue par son époux, Mme Adélaïde, la duchesse de Nemours, la princesse Clémentine, M. le duc d'Aumale, M. le duc de Montpensier; venaient ensuite le maréchal Soult, le maréchal Gérard, les ministres, les officiers-généraux, ceux du roi et des princes, et toute la foule des assistans.

Le convoi, ainsi accompagné, parcourut l'avenue de Sablonville, franchit la vieille route de Neuilly, et entra dans le parc royal, qu'il traversa dans toute sa longueur jusqu'à la chapelle du château. Leurs Majestés, les princes et princesses se prosternèrent devant l'autel, au pied duquel fut déposé le corps du fils bien-aimé sous la garde de Dieu.

Le soir, la famille s'est retirée; le chancelier et les ministres ont seuls été admis chez le roi. Le lendemain, à sept heures du matin, M. Bertin de Vaux, officier d'ordonnance du prince royal, et M. Chomel, premier médecin de Son Altesse, sont partis pour Plombières, où Mme la duchesse d'Orléans devait passer une saison de bains. Au milieu des émotions déchirantes de cette funeste journée, le souvenir de la princesse Hélène n'avait pas

cessé d'être présent à la pensée de sa famille d'adoption, et son nom se mêlait à toutes les larmes. M. Bertin de Vaux et M. Chomel étaient chargés de préparer la princesse à la visite de Mme la duchesse de Nemours et de Mme la princesse Clémentine, qui devaient remettre à leur belle-sœur la lettre du roi et de la reine.

La nouvelle de la mort soudaine de M. le duc d'Orléans était parvenue à Plombières dans la journée du 14, et M. le duc de Nemours, avant de quitter Nancy, avait fait expédier à M. le lieutenant-général Baudrand, en ce moment auprès de la duchesse d'Orléans, une dépêche avec ces seuls mots : " Le duc d'Orléans est mort à Paris." Quand le général reçut cette nouvelle, la duchesse venait de rentrer d'une longue promenade, et se préparait pour le dîner, auquel plusieurs personnes avaient été invitées. Le général Baudrand courut chez le préfet, et tous deux, conseillés par la circonstance, rédigèrent une dépêche dans laquelle il était question, non pas de la mort, mais d'une maladie grave du prince royal.

La princesse reçut avec une émotion douloureuse cette première, mais prudente communication de l'affreux malheur qui allait la frapper. Elle voulut partir sur-le-champ. Elle donna des ordres, pour que l'on suivît la route de Neufchâteau, et que l'on doublât les relais. " Le duc d'Orléans me

" grondera, dit-elle en partant; mais n'importe, " je serai plus vite auprès de lui."

A quelques lieues en-deçà d'Epinal, pendant la nuit, la voiture de la duchesse fut soudain arrêtée par la rencontre de celle de MM. Bertin de Vaux et Chomel, qui se rendaient par cette route à Plombières. Ce dernier s'approcha de la portière de la princesse, qui mit pied à terre avec une vitesse extraordinaire. " *Quelles nouvelles?* " demanda Son Altesse toute tremblante. " *Il est donc plus malade?* M. Chomel n'eut pas la force de répondre. " *Il est mort! je vous comprends,*" s'écria la duchesse avec un accent déchirant, et on eût dit qu'elle allait succomber sous le poids de son malheur. Cette crise de désespoir fut longue et terrible. Revenue à elle, la princesse ne voulait plus croire à la réalité d'une catastrophe aussi épouvantable. " *Non, cela n'est pas possible! vous vous trompez,* " *il n'est pas mort! nous le retrouverons, je le re-* " *verrai!* "

Cette scène de douleur, à laquelle l'obscurité de la nuit ajoutait son deuil affreux, durait depuis longtemps. La princesse fut reportée dans sa voiture, et ordonna de brûler le pavé. " *Elle voulait* " *arriver à temps pour revoir mort,* disait-elle, " *celui que le ciel l'avait condamnée à ne plus re-* " *trouver vivant!* "

Partout, sur le passage de Son Altesse Royale,

les populations témoignaient par leur contenance respectueuse, triste et consternée, la part qu'elles prenaient à ce terrible événement.

A Mirecourt, la duchesse rencontra les princesses ses belles-sœurs, qui venaient au-devant d'elle, et avaient déjà passé deux nuits en voiture. Elle monta dans leur voiture et continua sa route vers Paris sans s'arrêter un seul instant. Le dimanche, 17 juillet, la duchesse d'Orléans arriva le matin, à neuf heures et demie, au palais de Neuilly. Le roi et la reine l'attendaient à la descente de voiture, en avant du vestibule du petit château où ses appartemens avaient été préparés. Le roi reçut sa fille dans ses bras, la reine la pressa sur son cœur; toutes deux sanglotaient, et entrèrent dans le salon du rez-de-chaussée. Tout le monde s'était éloigné par respect pour les premiers épanchemens d'une si grande infortune. L'auguste veuve demanda ses enfans, qui lui furent amenés. Elle se rendit dans la chapelle, où était déposé le cercueil ; elle s'agenouilla dans un désespoir impossible à décrire, puis demanda avec instance à revoir une seule fois les restes de celui qu'elle aimait si tendrement. Cette triste et suprême consolation lui fut refusée ; la décomposition du corps avait exigé l'embaumement immédiat, et le cercueil qui le contenait ayant été scellé avec du plomb, il eût été impossible de l'ouvrir sans y employer beaucoup de temps et d'efforts. Mais avant de le fer-

mer pour jamais, le roi avait voulu revoir plusieurs fois ces restes chéris. L'arrivée du roi et de la reine des Belges parut soulager sa souffrance ; il se remit au travail ; on a dit de lui avec raison qu'il avait le cœur d'un père et la tête d'un roi.

Les enfans du prince royal ne comprenaient rien à l'affection, aux larmes, aux prières et aux caresses dont ils étaient entourés. Le comte de Paris demandait sans cesse son père, et regardait avec étonnement les pleurs que ses questions faisaient répandre à sa mère, qui le pressait sur son sein et le recommandait à la Providence.

L'immense vaisseau de la nef de Notre-Dame fut préparé pour la pompe funèbre du duc d'Orléans. Les voûtes, les murs et les piliers étaient tendus de noir, revêtus d'ornemens bysantins en broderie d'argent : toutes les tribunes étaient tapissées intérieurement de drap noir ; elles étaient éclairées par des lampes sépulcrales en argent, les bas-côtés de l'église étaient disposés en gradins, éclairés, tendus de la même manière que les tribunes. Les transepts furent préparés pour former à droite et à gauche deux immenses amphithéâtres afin de contenir les chambres, la magistrature et le conseil. La partie supérieure du chœur était décorée comme la nef. Une éclatante mosaïque, et une frise du même style paraient le maître-autel au-devant de la croix du fond. Au centre s'élevait un soubassement entouré de quatorze cariati-

des d'argent de grandeur colossale, qui supportaient l'estrade sur laquelle reposait le cercueil du prince. Quatre-vingt-dix lampes d'argent brûlaient, suspendues à la voûte au-dessus du catafalque, lequel était surmonté d'un baldaquin de velours noir de 33 mètres d'élévation, brodé d'étoiles d'argent, et doublé d'hermine ; ses courtines étaient relevées aux piliers par des trophées de drapeaux tricolores. On arrivait au sommet de ce soubassement par un escalier de 25 gradins, décoré de nombreux candelabres, et entouré de cassolettes. Cinq cents cierges brûlaient autour du corps ; 50 bannières suspendues à la voûte portaient le chiffre du prince, F. P. O. Tout l'intérieur de la cathédrale était éclairé d'une manière éblouissante. Six milles lampes sépulcrales semblaient substituer à l'obscurité le magique et imposant effet d'un éclat surnaturel. (Briffaut.)

Depuis le 31 juillet jusqu'au 4 août, l'immense population qui remplissait la capitale fut admise à visiter la chapelle ardente où reposait la dépouille du prince royal. Dès six heures du matin, une longue file s'établissait au-delà des quais, pour arriver plus tôt aux portes de la cathédrale. Cette foule s'épaississait constamment, et formait une masse compacte qui s'ébranlait lentement, à mesure que la circulation s'exécutait sous les voûtes de l'église. On sortait par la porte opposée à celle où l'on était entré. Dans cette foule, il y avait

nécessairement des gens de tous les partis. Le républicain exalté et l'enthousiaste Philippiste marchaient cependant côte à côte, chapeau bas, l'air morne et consterné, tant une grande douleur de famille a de puissance sur l'opinion, et frappe au cœur de père de quiconque en connaît les émotions.

Le bourdon de Notre-Dame tintait de minute en minute le glas des funérailles. Sa voix immense tonnait dans la lugubre enceinte, et s'éteignait lentement au milieu du piétinement silencieux de cent mille personnes, lequel se faisait entendre sur les dalles de l'église, et sur le sable de son parvis. On parlait à voix basse, et ce murmure confus avait, je ne sais quoi qui faisait frissonner à entendre. Puis il cessait tout-à-coup, et les chants sacrés du *requiem* s'élevaient du pied du catafalque, et ajoutaient à la sensation générale celle d'une ferveur religieuse, à laquelle les cœurs les plus indifférens ne pouvaient résister. Dans les intervalles de ces chants, on distinguait les sanglots des assistans; hommes et femmes, *tous pleuraient*, *tous priaient*. . . . .

Le 4 août, les portes de la chapelle royale à Dreux, qui renferme les dépouilles des princes et princesses de la maison d'Orléans, s'ouvrirent lentement devant un cortége funèbre. Un homme vêtu de noir, pressant convulsivement un mouchoir sur sa bouche, s'avança sur le seuil pour recevoir le triste

et précieux dépôt qui allait reposer près de la jeune et intéressante Marie, duchesse de Wittemberg. Cet homme était le roi Louis-Philippe; il voulut accompagner son premier-né à sa demeure dernière ; mais il voulut supporter seul les tortures de ce dernier devoir, et ne permit à personne de sa famille d'en partager les angoisses.

Dire ce que souffrit son auguste compagne, est plus aisé à imaginer qu'à décrire. Marie-Amélie, par amour pour son mari, dut concentrer la vivacité de sa douleur sans la rendre moins amère; elle se créa de tristes consolations en recueillant dans le palais de Neuilly tout ce qu'elle put réunir d'objets qui ont appartenu au fils qu'elle ne cesse de regretter. Une pièce exactement semblable à celle où expira ce noble fils dans la misérable bicoque où il fut transporté au moment de sa chute, a été disposée au palais de Neuilly. Le lit, les meubles, et toutes choses sur lesquelles ses derniers regards se fixèrent peut-être, sont placés à leur même place. C'est pour cette mère désolée un triste et pieux reliquaire.

Telle est Marie-Amélie, reine des Français. En retraçant ces quelques pages de son histoire, le cœur se serre à l'idée des amers chagrins que la destinée lui réservait. Point n'est besoin de recourir à l'éloge pour lui acquérir chez les nations étrangères l'admiration dont elle est entourée en France, au milieu de la grande famille nationale.

Le peuple, auquel le bien comme le mal ne saurait échapper, la chérit pour sa parfaite bonté comme reine, et même la révère comme sainte à cause de ses rares vertus.

FIN DE L'HISTOIRE DES REINES DE FRANCE.

TABLE DES MATIERES

DU

PREMIER VOLUME.

Année *Page*

TABLE DES MATIERES

DU

SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.





Stanford University Libraries
3 6105 013 442 004
DATE DUE
STANFORD UNIVERSITY LIBRAR
STANFORD, CALIFORNIA
94305